

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE. BRETAGNE

**RN 24**  
**1992-1993**

**La villa gallo-romaine de LA DEMARDAIS**

à

**PORCARO**  
(Morbihan)

RAPPORT DE FOUILLES

Fouille de sauvetage programmé  
1er juillet 1992-5 mars 1993

**O.BLIN**

avec la participation de:  
**D.COUTURIER**  
**A.DESFONDS**  
**P.GUERISSE**  
**F.LABAUNE**  
**M.LE CLAINCHE**  
**A.G.PHILIPPOT**

Novembre 1993

1560  
a

I. INTRODUCTION ET DONNEES TECHNIQUES

Modalités de l'intervention  
Financement  
Comité de Travail et participants. Responsabilités  
Archéologie et Patrimoine  
Bibliographie

II. LES SITES. DONNEES GEOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

Localisation et contexte  
Carte archéologique

**RN 24**  
**1992-1993**

III. LES PHASES DE LA VILLA GALLO-ROMAINE

**La villa gallo-romaine de LA DEMARDAIS**

Plan général de la  
Chronologie, phases et événements  
Les phases I, II et III

à

**PORCARO**

IV. PHASE I

Les constructions de la villa gallo-romaine au I<sup>er</sup> siècle ap.J.C.

(Morbihan)

Des vestiges de bâtiments  
Des braches, foyers et autres constructions  
Ornements et mobilier romain

**RAPPORT DE FOUILLES**

V. PHASE II

La fin de la villa gallo-romaine au I<sup>er</sup> siècle ap.J.C.

Fouille de sauvetage programmé  
1er juillet 1992-5 mars 1993

VI. PHASE III

La villa gallo-romaine au II<sup>e</sup> siècle ap.J.C.

Les constructions et les aménagements  
Fragments d'objets romains

VII. PHASE IV

Les vestiges de constructions de l'époque du Haut-Moyen-Age (VII<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles)

Les plans de la villa gallo-romaine au I<sup>er</sup> siècle

VIII. PHASE V

L'actuel emplacement de la villa gallo-romaine  
(Par F. Labaune, sous O. Blin)

La villa gallo-romaine de la villa gallo-romaine de la villa gallo-romaine à Porcaro

Vestiges de constructions  
Foyers et autres constructions de l'atelier  
Débris de mobilier  
Fragments

Plan

Les plans de la villa gallo-romaine et les plans de sauvetage au I<sup>er</sup> siècle

**O.BLIN**

avec la participation de:

**D.COUTURIER**

**A.DESFONDS**

**P.GUERISSE**

**F.LABAUNE**

**M.LE CLAINCHE**

**A.G.PHILIPPOT**

**Novembre 1993**

## SOMMAIRE

### I. INTRODUCTION ET DONNEES TECHNIQUES

*Modalités de l'intervention*  
*Financements*  
*Equipe de fouille et participants. Responsabilité*  
*déroulement et Plannings*  
*Remerciements*

### II. LE SITE. DONNEES GEOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

*Localisation et géographie*  
*Carte archéologique et traces anciennes d'occupation*

### III. DONNEES GENERALES SUR LA STRATIGRAPHIE

*Plan général du site*  
*Chronologie, phases et séquences*  
*Les premiers témoins de l'occupation du site*

### IV. PHASE I.

Les constructions et les aménagements du 1er siècle ap.J.C.

*Des vestiges de bâtiments*  
*Les fossés. Enclos et limites d'occupation*  
*Orientation et organisation spatiale*

### V. PHASE II.

La fin du 1er siècle, le début du IIe siècle ap.J.C.

*Une étape de restructuration du domaine*

### VI. PHASE III.

La villa aux IIe et IIIe siècles ap.J.C.

*Reconstruction et ordonnancement*  
*Fragments pour une analyse*

### VII. PHASE IV.

Les traces de réoccupation au cours du Haut-Moyen-Age (VIIIe-Xe siècles)

*Les états et les aménagements tardifs*

### VIII. PHASE V.

L'activité artisanale liée à la métallurgie  
(Par P.Guerisse avec O.Blin)

*La métallurgie du fer sur le site de la Démardais à Porcaro*  
*Vestiges de bas-fourneaux*  
*Fours et organisation de l'atelier*  
*Déchets de réduction*  
*Conclusion*

#### *Annexe*

*Inventaire des roches et minerais découverts sur le site*

## IX. LES AUTRES STRUCTURES

*Les fosses-foyers*  
*Fosses et fossés parcellaires*

## X. CONCLUSION

## XI. LE MOBILIER ARCHEOLOGIQUE

### 1. LA CERAMIQUE

Eléments de typologie et de chronologie  
(par F.Labaune).

*La sigillée*

*La céramique du Ier siècle ap.J.C.*

La céramique commune

La céramique fumigée

*La céramique du IIe siècle ap.J.C.*

La céramique commune

*La céramique de la fin du IIe-début du IIIe siècle ap.J.C.*

*La céramique du IIIe siècle ap.J.C.*

La céramique commune

*La céramique médiévale*

*Annexe*

Les décors

### 2. INVENTAIRE DES MONNAIES

(par D.Pouille).

### 3. LA FAUNE

(par A.G.Philippot)

*Inventaire des fragments*

*La micro faune*

*La faune, les facteurs de conservation*

### 4. L'INSTRUMENTUM

(par D.Couturier, F.Labaune et M.Le Clainche).

*Le mobilier métallique*

Gaine à crochet de char en bronze.

*Le mobilier lithique*

Meules

Pierres à affûter

Polissoirs

*Le petit mobilier*

Pesons

Jetons et fusaïoles

*Autres matériels*

Gravures sur chiste

Gravures sur grès

Silex

## INTRODUCTION ET DONNÉES TECHNIQUES

### XII. ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

- Généralités; villae gallo-romaines*
- Mobilier archéologique*
- Céramique*
- Autre*
- Métallurgie*

### XIII. PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES

### XIV. FICHE TECHNIQUE

Il faut signaler l'état de conservation exceptionnel des vestiges construits (dépense d'élevations et de niveaux de sols) ainsi que des différents niveaux stratigraphiques qui s'y sont succédés. L'occupation date de plusieurs siècles, en particulier à l'échelle de la villa, et des murs subsistent remarquablement et surtout particulièrement, ce qui peut expliquer la ré-occupation tardive de certaines parties (VII-XI siècles), mais aussi à l'absence probable de tout creusement profond des sols - mise en culture et labour - probablement à l'époque de l'effacement de la villa.

Le décapage du sol signalé par le cadastre du XIX<sup>e</sup> siècle (fig. 1) est très certainement médiéval, comme le laisse à penser la fouille de plusieurs puits forés de lieux voisins, et postérieur aux XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, période de l'installation liée à la métallurgie. Au siècle dernier ces parcelles étaient, d'après des informations recueillies localement, plantées surtout d'arbres fruitiers.

En ce site privilégié en milieu rural en 1960. A cet effet, la ville de La Découverte se présente d'ores et déjà comme un site majeur pour la connaissance de l'occupation rurale antique dans ce secteur du Massif Central.

En ce site privilégié en milieu rural en 1960. A cet effet, la ville de La Découverte se présente d'ores et déjà comme un site majeur pour la connaissance de l'occupation rurale antique dans ce secteur du Massif Central.

#### Méthodes de l'intervention

L'opération de sauvetage programmé du site de la Découverte a été piloté par conjointement le Service Régional de l'Etat, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture, le Ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports et U.A.F.A.N.I.A. (Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales). Le financement a été pris en charge par le Ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports, Maître d'Œuvre par l'Université de Clermont II de Mézières.

La zone fouillée pendant ces quatre de fouille de cinq mois n'est qu'une phase de l'opération de sauvetage. La découverte de vestiges sur une surface pier importante dans l'ensemble du site fouillé, en particulier à la zone en évidence de niveaux romains et médiévaux, a permis la réinterprétation de ce temps initial. Une nouvelle convention et budgétisation a été mise au point entre les mêmes signataires pour en déduire les opérations de fouille de sauvetage.

La présente fiche technique est basée sur les données techniques et les plans de fouille réalisés par les équipes de fouilles de l'Université de Clermont II de Mézières, en 1960. Plus d'informations peuvent être obtenues auprès des services de l'Université de Clermont II de Mézières et de l'Université de Clermont II de Mézières.

## I. INTRODUCTION ET DONNEES TECHNIQUES

En juillet 1992 débutait pour une durée totale de 8 mois, la fouille de sauvetage du site de La Démardais à Porcaro (Morbihan), sur le tracé de la future RN 24 dans la traversée du camp militaire de Coëtquidan.

Une série de sondages de diagnostic, effectuée quelques mois plus tôt<sup>1</sup>, avait en effet révélé la présence de vestiges et de niveaux d'occupation antiques particulièrement bien conservés. La présence de très nombreuses scories de fer en particulier, avait orienté le diagnostic vers une installation artisanale liée à la métallurgie.

La fouille a permis en fait d'identifier les vestiges d'une *villa* gallo-romaine -ou *villa rustica*- constituée de plusieurs édifices (au nombre de six dans l'aire fouillée) disposés autour d'une cour. Les niveaux liés à l'activité métallurgique se situent au dessus des remblais de destruction de certains d'entre-eux et appartiennent à une phase d'occupation tardive du site (Moyen-Age).

Il faut signaler l'état de conservation exceptionnel des vestiges construits -fragments d'élévations et de niveaux de sols- ainsi que des différents niveaux d'occupation qui s'y sont succédés. Conservation due à plusieurs facteurs, en particulier à l'effondrement des murs intervenu tardivement et surtout partiellement, ce qui peut expliquer la ré-occupation tardive de certaines parties (VII-Xe siècles), mais aussi à l'absence probable de tout remaniements profonds des sols -mise en culture et labours- postérieurement à l'abandon définitif du site<sup>2</sup>.

Le découpage du sol signalé par le cadastre du XIXe siècle (fig.1) est très certainement médiéval, comme le laisse à penser la fouille de plusieurs petits fossés de limites parcellaires, et postérieur aux XIe -XIVe siècles, période de l'installation liée à la métallurgie. Au siècle dernier ces parcelles étaient, d'après des informations recueillies localement, plantées surtout d'arbres fruitiers.

Un tel site stratifié en milieu rural est rare. A cet égard, la *villa* de La Démardais se présente d'ores et déjà comme un site majeur pour la connaissance de l'occupation rurale antique dans ce secteur du Morbihan.

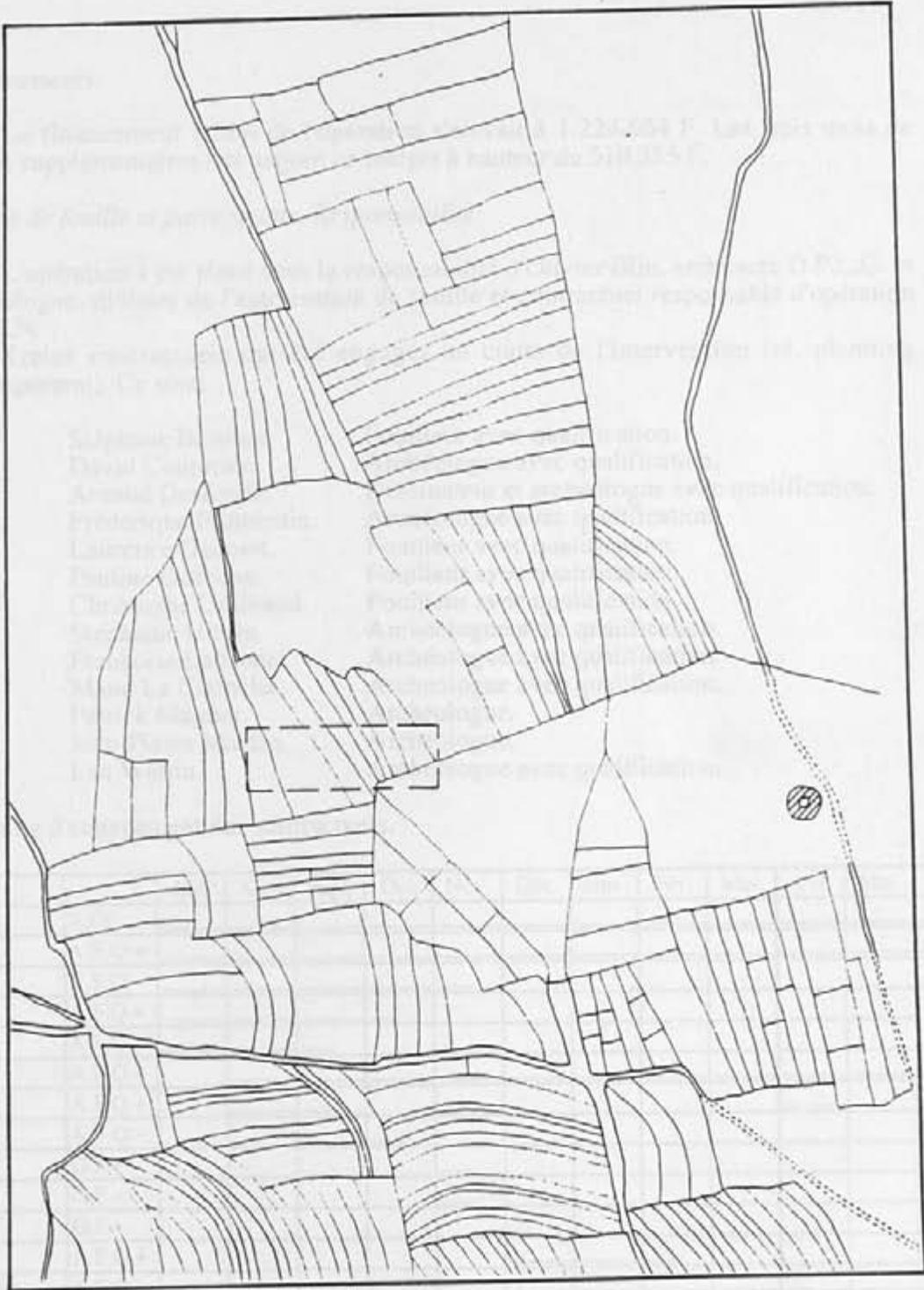
### *Modalités de l'intervention*

L'opération de sauvetage programmé du site de la Démardais a été régie par convention signée entre l'Etat, le Ministère de l'Education Nationale et de la Culture, le Ministère de l'Equipement, du Logement et des Transports et L'A.F.A.N.(Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales). Le financement a été pris en charge par le Ministère de l'Equipement, du Logement et des Transports, Maître d'Ouvrage par l'intermédiaire de la D.D.E. du Morbihan.

La convention prévoyait une durée de fouille de cinq mois suivi d'une phase de rapport de trois mois. La découverte de vestiges sur une surface plus importante dans l'emprise du tracé routier, en parallèle à la mise en évidence de niveaux complexes et stratifiés, a nécessité l'augmentation de ce temps initial. Une nouvelle convention et budjetisation a donc été établie entre les mêmes signataires pour un délai supplémentaire de fouille de trois mois.

<sup>1</sup>A.Provost et J.C.Arramont, Axe Rennes-Lorient, RN24, déviation du camp de Coëtquidan. Evaluation archéologique, Porcaro, La Démardais. Site gallo-romain. Service régional de l'archéologie de Bretagne, avril 1992.

<sup>2</sup>Les véritables perturbations proviennent surtout des mouvements de terrain liés au colluvionnement ou au ravinement et à l'épierrement partiel du site.



Plan cadastral. 1848. Section E.

0 250



Le plan cadastral du XIXe siècle montre l'importance des zones en culture à cette époque. Les matrices cadastrales indiquent de très nombreuses plantations d'arbres fruitiers (les parcelles labourées, dans la vallée, sont caractérisées semble-t-il par des limites courbes). Les grandes zones vides correspondent aux reliefs schisteux.

## Financements

Le financement initial de l'opération s'élevait à 1.224.664 F. Les trois mois de fouille supplémentaires ont majoré ce budget à hauteur de 518.335 F.

## Equipe de fouille et participants. Responsabilité

L'opération a été placée sous la responsabilité d'Olivier Blin, architecte D.P.L.G. et archéologue, titulaire de l'autorisation de fouille et contractuel responsable d'opération A.F.A.N.

Treize contractuels ont été engagés au cours de l'intervention (cf. planning d'engagement). Ce sont:

Stéphane Brousse.	Fouilleur avec qualification.
David Couturier.	Archéologue avec qualification.
Arnaud Desfonds.	Dessinateur et archéologue avec qualification.
Frédérique Fromentin.	Archéologue avec qualification.
Laurence Gaubert.	Fouilleur avec qualification.
Pauline Guérisse.	Fouilleur avec qualification.
Christophe Guilbaud.	Fouilleur avec qualification.
Stéphanie Hurtin.	Archéologue avec qualification.
Françoise Labaune.	Archéologue avec qualification.
Maud Le Clainche.	Archéologue avec qualification.
Patrick Maguer.	Archéologue.
Jean-Pierre Marzin.	Archéologue.
Luc Watrin.	Archéologue avec qualification.

## Planning d'engagement des contractuels.

		Jul.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Jul.
Blin	R.OP.													
Desfonds	A.F.Q.+													
Maguer	A.F.Q.													
Fromentin	A.F.Q.+													
P.Marzin	A.F.Q.													
Couturier	A.F.Q.+													
Labaune	A.F.Q.+													
Watrin	A.F.Q.+													
Gaubert	O.F.+													
Brousse	O.F.+													
Guilbaud	O.F.+													
Hurtin	A.F.Q.+													
I.Le Clainche	A.F.Q.+													
Guérisse	O.F.+													

Deux "objecteurs de conscience" du Service régional de l'Archéologie ont participé ponctuellement à la phase de terrain. Il s'agit de:

Stéphane Jean.  
Elven Le Goff.

Une équipe de dix terrassiers C.E.S. (contrat-emploi-solidarité) ont été recrutés durant la seconde phase de l'opération, par l'intermédiaire de l'association relais "Terre d'Accueil". Ils ont été encadrés par Patrick Guillemaud.

Plusieurs bénévoles sont également venus compléter l'équipe au cours de la fouille:

Cédric Dagorn.  
Yann Dagorn.  
Thomas Delepierre.  
Alexis Desfonds.  
Pauline Guerisse.  
Christophe Guilbaud.  
Anne-Sophie Hochet.  
Stéphanie Hurtin.  
Boris Keramprand.  
Céline Labaune.  
Stéphanie Labaune.  
Sandrine Marzin.  
Caroline Morin.  
Mickaël Morin.  
Frédéric Motsh.  
Françoise Olivier.  
Nadine Rousseaux.  
Gilles Singery.  
Olga Yardin.

Il faut également signaler la participation de plusieurs étudiants-stagiaires de l'Université de Haute-Bretagne Rennes II, dans le cadre de l'enseignement de Licence d'Histoire de l'art et Archéologie. Il s'agit de:

Nathalie Romp.  
Ligéia-Nathalie Sinoquet.  
Catherine Desprez.  
Christophe Guilbaud.

Enfin Françoise Labaune a été chargée de l'étude céramique dans le cadre du stage de fin d'études obligatoire du D.E.S.S. "Archéo-Science" de l'Université de Bourgogne, Dijon.

#### *Déroulement et plannings.*

La phase de terrain s'est déroulée du 1er juillet 1992 au 5 mars 1993 (durée totale de la fouille comprenant l'avenant à la convention).

La phase d'étude et de rapport a débutée le 15 mars 1993 pour s'achever le 15 juin 1993. Quatre contractuels (David Couturier, Arnaud Desfonds, Françoise Labaune, Maud Le Clainche) ont été engagés. Durant cette période l'ensemble du matériel a été traité et étudié (conditionnement, inventaires informatisés, dessins et photos), les documents de fouille inventoriés et archivés. Plusieurs études spécifiques ont en outre été engagées (métallurgie, céramique, archéozoologie, traitement du matériel métallique).

La mise en forme complète des données n'a pas été possible par contre dans ce même temps. Le présent rapport a donc été achevé postérieurement aux délais prévus, durant le temps libre dont nous avons dès lors pu disposer.

## Remerciements

Nous remercions ici toutes les personnes qui par leur aide et leurs encouragements ont permis la réalisation de ce chantier. D'une manière générale le Service régional de l'archéologie de Bretagne qui, par l'intermédiaire de son directeur et conservateur Michel Vaginay, nous a apporté aide ou réponses à nos demandes.

Nous remercions tout particulièrement Jean-Pierre Bardel, ingénieur, toujours disponible et qui fut souvent mis à contribution technique ou scientifique, et Yves Menez, conservateur, que nous avons souvent sollicité.

Merci à M. Hochet, directeur de l'entreprise HOCHET, pour sa constante disponibilité et son sympathique contact, à Patrick Guillemaud, de l'association TERRE d'ACCUEIL, qui a encadré sur le terrain ses efficaces équipes de terrassiers C.E.S., fournissant un constant soutien. Merci également à Guy Larcher pour ses informations et son aide chaleureuse.

Nous remercions M. Morio, responsable de la subdivision, Direction Départementale de L'Équipement du Morbihan, ainsi que M. Le Cam, qui ont suivi le déroulement du chantier et solutionné les problèmes de terrain et de planification.

Egalement pour leur aide et leur dévouement :

Jean Plaine de l'Institut Géologique de Rennes qui s'est chargé de l'identification des différents minéraux et minerais découverts au cours de la fouille.

Anne-Gaëlle Philippot, archéozoologue, qui a bénévolement accepté d'identifier les quelques fragments osseux du site.

Pauline Guerisse qui a pris en charge l'analyse des scories et témoins de l'occupation métallurgique.

Françoise Labaune qui a étudié, en partie bénévolement, l'ensemble du matériel céramique.

Dominique Pouille qui s'est chargé de l'identification des monnaies.

Enfin nous remercions tous les bénévoles venus nous aider, en dépit de conditions climatiques parfois rigoureuses, ainsi que tous ceux qui ponctuellement nous ont offert leurs services.

Que tous trouvent ici notre reconnaissance.

\* \*  
\*

## II. LE SITE. DONNEES GEOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

### *Localisation et géographie*

La villa de La Démardais, sur la commune de Porcaro (Morbihan), est située à mi-hauteur d'un relief schisteux qui marque la limite sud du massif forestier de Paimpont. Installée sur un petit plateau argileux légèrement en pente, à une altitude moyenne de 100m, elle occupe une surface d'environ 15000m<sup>2</sup>, sur le flanc nord de la vallée de l'Oyon dont elle domine le paysage (cf. planches photographiques). Le site se situe actuellement dans l'emprise du camp militaire de Coëtquidan (fig.2).

### *Carte archéologique et traces anciennes d'occupation*

Les mentions anciennes de découvertes de sites ou d'objets, mais aussi les fouilles récentes, montrent une longue occupation de ce secteur. En témoigne par exemple, pour la période gauloise, la ferme découverte à Augan-Bellevue<sup>3</sup>. Pour les périodes plus anciennes, quelques silex taillés et fragments de céramique attestent aussi la fréquentation de cette vallée comme de ses abords aux périodes préhistoriques et protohistoriques.

Avec la période romaine, ce secteur va certainement connaître d'importantes mutations qui vont affirmer le caractère agricole du territoire et de son exploitation. La villa de la Démardais, à ce moment, n'est certainement qu'une composante de l'occupation et du paysage de la vallée, le long de laquelle sont d'ailleurs signalés de nombreux sites: au hameau de Saint-Etienne les remplois de matériaux antiques dans les façades de la chapelle comme dans plusieurs maisons proches et les vestiges de constructions dans les champs alentours, laissent supposer l'existence d'un petit bourg auquel se rattachent certainement quelques habitats repérés à proximité. Plus à l'ouest sur la commune d'Augan, au lieu-dit le Binio<sup>4</sup>, un bâtiment appartenant à une villa gallo-romaine fut fouillé en 1988 lors de travaux de remembrement. Enfin, les prospections effectuées ces dernières années, ont livré de nombreux indices qui confirment la richesse et l'importance des installations humaines pour cette période comme le montre la carte archéologique sommaire des découvertes effectuées sur les communes de Guer et Porcaro (fig.3).

\* \*  
\*

<sup>3</sup> "La ferme gauloise de Bellevue à Augan", in *Archéologie et Grands Travaux Routiers*, Cesson-Sévigné, 1993.

<sup>4</sup> Bardel J.P., Cornec T. - *Un bâtiment domestique d'une villa rustica au Binio à Augan (Morbihan)*, Rapport de fouille, S.R.A., Rennes.



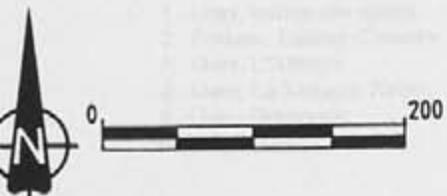
Passage piéton n°2

TPC 5m

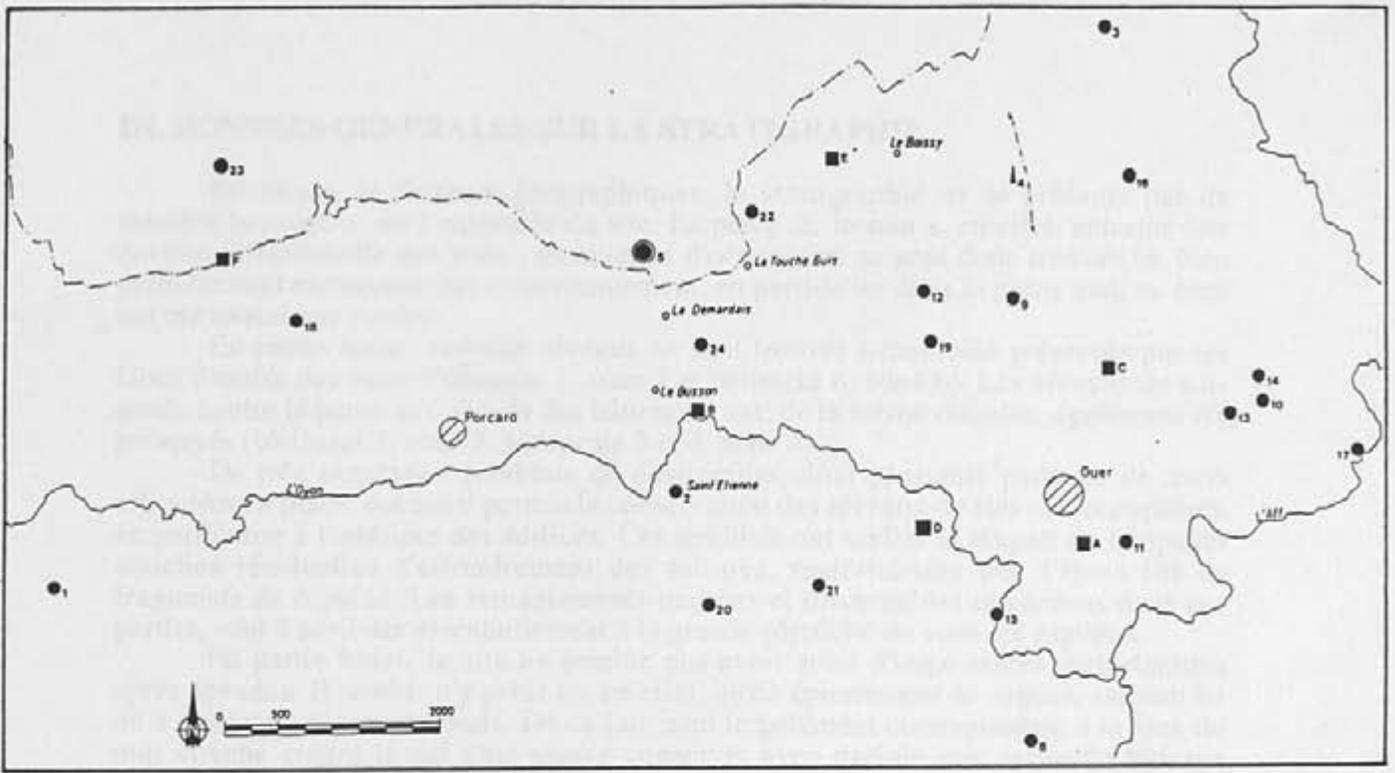
LE HAUT CARGA

LE BAS CARGA

DENARDA



Plan cadastral 1993.  
Situation du site sur le tracé de la RN 24.



Carte archéologique.

#### Légendes des sites cartographiés

Sites situés d'après dépouillement bibliographique ou repérés par prospection dans le cadre du S.R.A. de Rennes.

##### Sites gallo-romains

- 1 - Augan, Le Binio (BARDEL et CORNEC, 1988).
- 2 - Guer, Saint-Etienne (MERLAT, 1982).
- 3 - Guer, Saint-Raoul.
- 4 - Guer, La Bonde.
- 5 - **R.N. 24 Porcaro La Démardais.**
- 8 - Guer, Terres de Saint-Nicolas.
- 9 - Guer, L'Ecusson.
- 10 - Guer, près de La Chapelle Notre-Dame du Prado (MARSILLE, 1972).
- 11 - Guer, Les Hauts Rogniers.
- 12 - Guer, Le Gros désert.
- 13 - Guer, La Fosse-Guelan.
- 14 - Guer, Tessiac.
- 15 - Guer, Les Moutiers.
- 16 - Guer, Couesnuel.
- 17 - Guer, Prado.
- 18 - Porcaro, La Vallée Potier.
- 19 - Guer, Saint-Joseph.
- 20 - Guer, Coéplan-Preleu.
- 21 - Guer, Nord de Passoué.
- 22 - Guer, Trenette.
- 23 - Augan, près du Bois-du-Loup (MARSILLE, 1972).

##### Sites protohistoriques

- 1 - Guer, terrain des sports.
- 2 - Porcaro, Launay-Couedor.
- 3 - Guer, L'Abbaye.
- 4 - Guer, La Métairie Neuve.
- 5 - Guer, Boquandy.
- 6 - Augan Bellevue.

### III. DONNEES GENERALES SUR LA STRATIGRAPHIE

En raison de facteurs géographiques, la stratigraphie ne se présente pas de manière homogène sur l'ensemble du site. La pente du terrain a, en effet, entraîné une érosion différentielle des sols. Les niveaux d'occupation se sont donc trouvés ou bien partiellement recouverts par colluvionnement, en particulier dans la partie sud, ou bien ont été totalement érodés.

En partie haute, certains niveaux se sont trouvés néanmoins préservés par les blocs d'assise des murs (bâtiment 1, zone 2 et bâtiment 6, zone 6). Les niveaux de sols situés contre la pente aux abords des bâtiments ont, de la même manière, également été préservés (bâtiment 3, zone 3, bâtiments 3 et 4, zone 4).

De très nombreux remblais de destruction, dont plusieurs portions de murs effondrés en place, ont aussi permis la conservation des niveaux de sols et d'occupation, en particulier à l'intérieur des édifices. Ces remblais ont scellés la plupart du temps les couches résiduelles d'effondrement des toitures, matérialisées par d'épais lits de fragments de *tegulae*. Les remaniements majeurs et discernables intervenus dans ces parties, sont à attribuer essentiellement à la grande plasticité du sous-sol argileux.

En partie basse, le site ne semble pas avoir subi d'importantes perturbations après abandon. Il semble n'y avoir eu, en effet, qu'un épierrement de surface, manuel ou dû à des labours peu profonds. De ce fait, seul le parement correspondant à la face du mur couché contre le sol s'est trouvé conservé, avec parfois une partie du blocage interne. Toutefois, plusieurs niveaux d'occupation, bien que très érodés, ont été préservés en surface de ces remblais (restes de fours probablement liés à l'activité métallurgique en particulier), ce qui indique tout de même un faible remaniement superficiel. On notera seulement quelques fosses et tranchées de récupération de murs très limitées et situées surtout au sud (bâtiment 3, zone 4) en rupture de pente.

#### *Plan général du site*

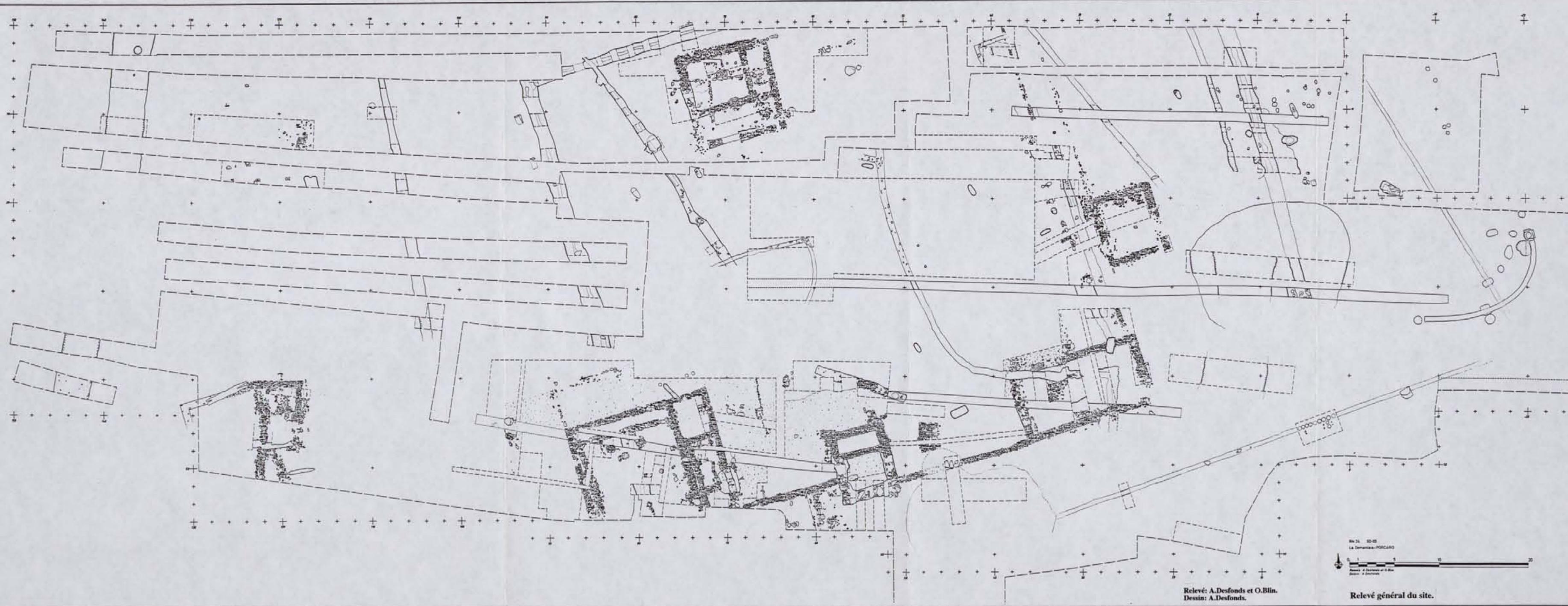
(fig.4 et 5).

#### *Chronologie, phases et séquences*

Les informations apportées par la fouille stratigraphique des différentes zones, mettent en lumière une occupation longue du site. Chronologiquement elle se situe entre la première moitié du I<sup>er</sup> siècle ap.J.C. et les Xe-XII<sup>e</sup> siècles. Toutefois il ne semble pas que le site ait été occupé de façon continue durant toute cette période, du moins dans la partie fouillée. La période antique se caractérise essentiellement par la construction d'une importante *villa*, véritable ensemble architecturé, au cours du II<sup>e</sup> siècle ap.J.C., en remplacement d'un complexe plus modeste et probablement plus indigène. Son occupation semble s'achever vers la fin du III<sup>e</sup> siècle ap.J.C., aucune occupation postérieure n'étant attestée.

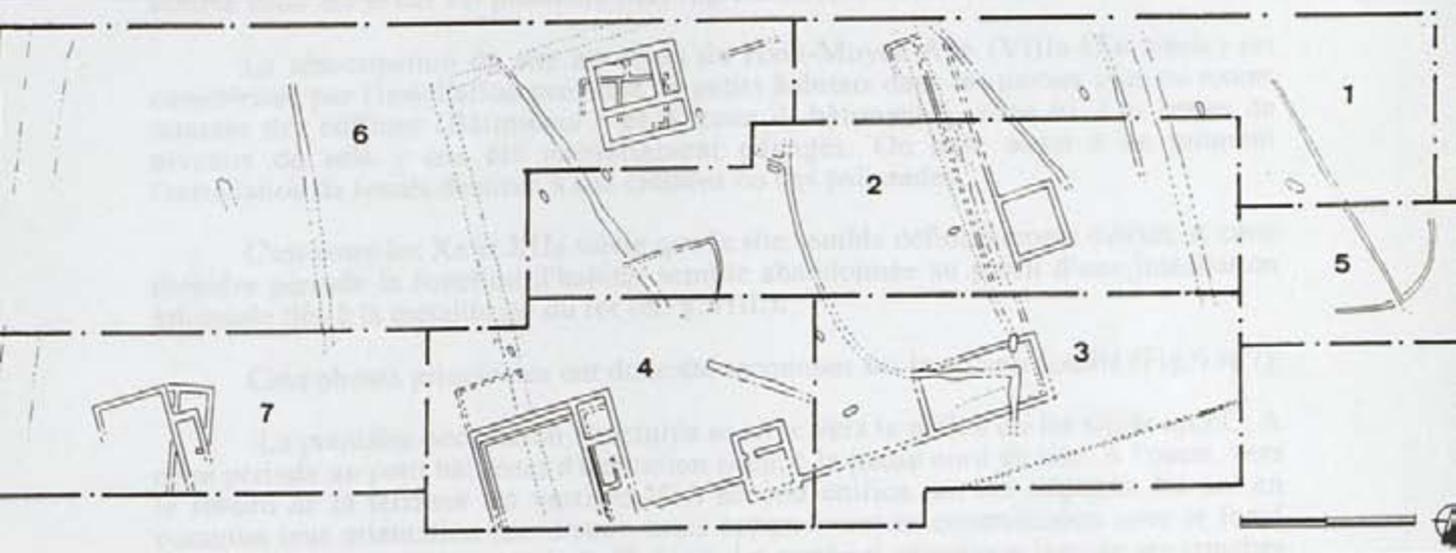
Un certain nombre d'indices laissent à penser que la partie explorée correspond en fait à la *pars rustica*, à l'espace secondaire, agricole et artisanal de l'exploitation antique. La *pars urbana* pourrait en effet se trouver plus au sud, la partie de bâtiment dégagée au sud-ouest de la cour centrale (bâtiment 4, zone 4) étant peut-être un fragment de l'habitation principale. La qualité et les types de mobilier dégagés dans ce secteur, associés à sa position géographique (rebord de terrasse bénéficiant de la perspective sur la vallée et le paysage environnant), pourrait abonder dans ce sens. S'y ajoute aussi l'existence d'une pièce au sol de tuileau, spécificité architecturale que l'on ne retrouve pas dans les autres édifices. Cette petite pièce semble en outre marquer l'extrémité d'une galerie, schéma classique pour des bâtiments de ce type.

En l'absence de fouilles extensives dans ce secteur, il n'est donc pas possible d'affirmer l'existence d'un hiatus dans l'occupation entre les IV<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècle, période pour laquelle des niveaux ont été dégagés. Il est possible en effet, que la partie

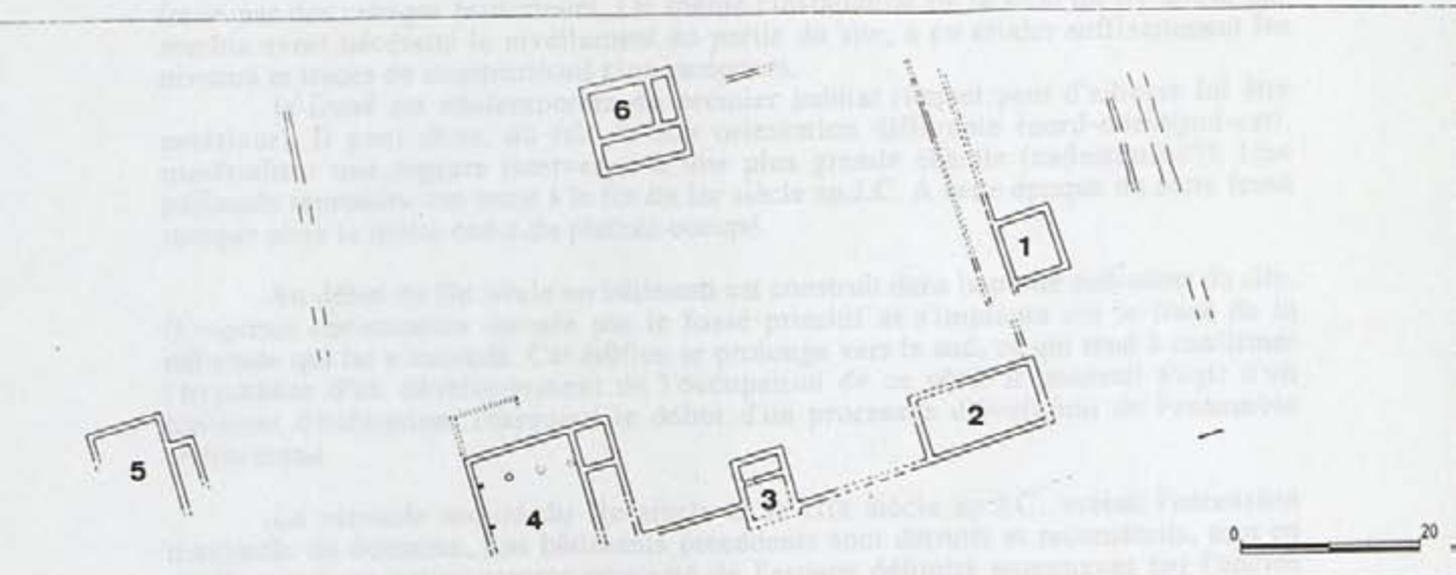


Relevé: A.Desfonds et O.Blin.  
 Dessin: A.Desfonds.





Numérotation des zones.



Numérotation des bâtiments.

secondaire de la *villa* ait été délaissée en faveur de la partie plus noble, comme cela semble avoir été le cas sur plusieurs sites régionaux (PROVOST 1990).

La réoccupation du site au cours du Haut-Moyen-Age (VIIIe-IXe siècle) est caractérisée par l'installation probable de petits habitats dans les parties plus ou moins intactes des édifices (Bâtiments 3 et 4, zone 4, bâtiment 6, zone 6). Les restes de niveaux de sols y ont été partiellement dégagés. On note aussi à ce moment l'installation de fossés destinés à des clôtures ou des palissades.

C'est entre les Xe et XIIe siècle que le site semble définitivement détruit. A cette dernière période la fonction d'habitat semble abandonnée au profit d'une installation artisanale liée à la métallurgie du fer (cf. §.VIII.).

Cinq phases principales ont donc été reconnues sur le secteur fouillé (Fig.6 et 7):

-La première occupation structurée se situe vers le milieu du Ier siècle ap.J.C. A cette période un petit bâtiment d'habitation occupe la partie nord du site. A l'ouest, vers le rebord de la terrasse les vestiges d'un second édifice ont été dégagés. Ils ont en commun leur orientation (nord/sud), mais apparaissent en contradiction avec le fossé qui semble enclore à cette période l'habitat. Le matériel céramique issu de ses couches inférieures de comblement montre qu'il est utilisé comme dépotoir vers la fin du Ier siècle ap.J.C. Deux hypothèses sont possibles (fig.8):

· le fossé est antérieur aux premières traces construites dégagées. Dans ce cas il correspond à une structure de type "ferme indigène", dont aucun témoin n'a pu être reconnu. On ne peut exclure par exemple l'élimination de dépôts plus anciens dans le fossé par des curages postérieurs. De même l'installation de la *villa* du IIe siècle qui semble avoir nécessité le nivellement en partie du site, a pu éroder suffisamment les niveaux et traces de constructions plus anciennes.

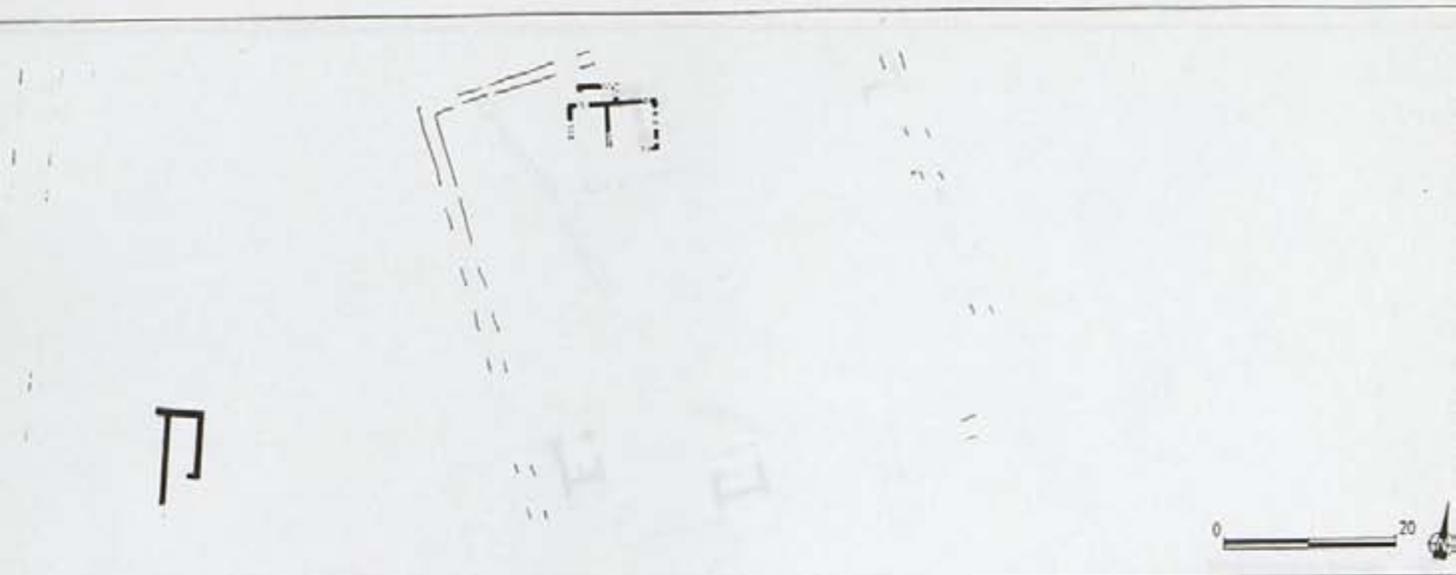
· le fossé est contemporain du premier habitat (lequel peut d'ailleurs lui être antérieur). Il peut alors, du fait de son orientation différente (nord-ouest/sud-est), matérialiser une rupture intervenue à une plus grande échelle (cadastration?). Une palissade reprendra son tracé à la fin du Ier siècle ap.J.C. A cette époque un autre fossé marque alors la limite ouest du plateau occupé.

-Au début du IIe siècle un bâtiment est construit dans la partie sud-ouest du site. Il reprend l'orientation donnée par le fossé primitif et s'implante sur le tracé de la palissade qui lui a succédé. Cet édifice se prolonge vers le sud, ce qui tend à confirmer l'hypothèse d'un développement de l'occupation de ce côté. Il pourrait s'agir d'un bâtiment d'habitation, marquant le début d'un processus d'évolution de l'ensemble architectural.

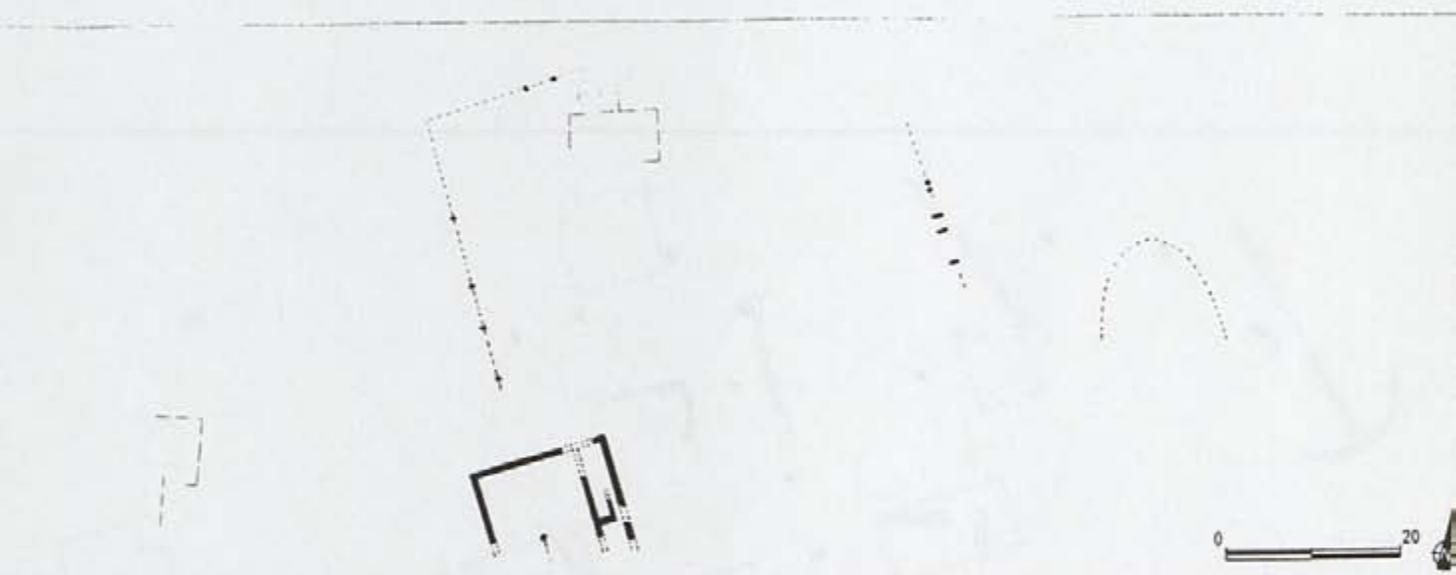
-La seconde moitié du IIe siècle et le IIIe siècle ap.J.C. voient l'extension maximale du domaine. Les bâtiments précédents sont détruits et reconstruits, tout en s'intégrant à un aménagement concerté de l'espace délimité auparavant par l'enclos palissadé. Il s'agit alors d'une grande cour bordée de bâtiments, en partie reliés par des galeries.

-La quatrième phase (fig.7) est marquée par l'installation, dans une fourchette chronologique comprise entre les VIIIe et Xe siècles, de petites unités d'habitation dans plusieurs des édifices antiques. La galerie, qui bordait la cour du côté est, est en partie détruite et remplacée par une palissade qui reprend toutefois son axe. Des petits appentis semblent s'appuyer contre dans sa partie nord. Un fossé coupe aussi le site légèrement en diagonal du côté ouest. On est tenté d'interpréter cela comme un possible découpage de l'espace bâti antérieur en deux "parcelles", correspondant alors à deux habitats distincts?

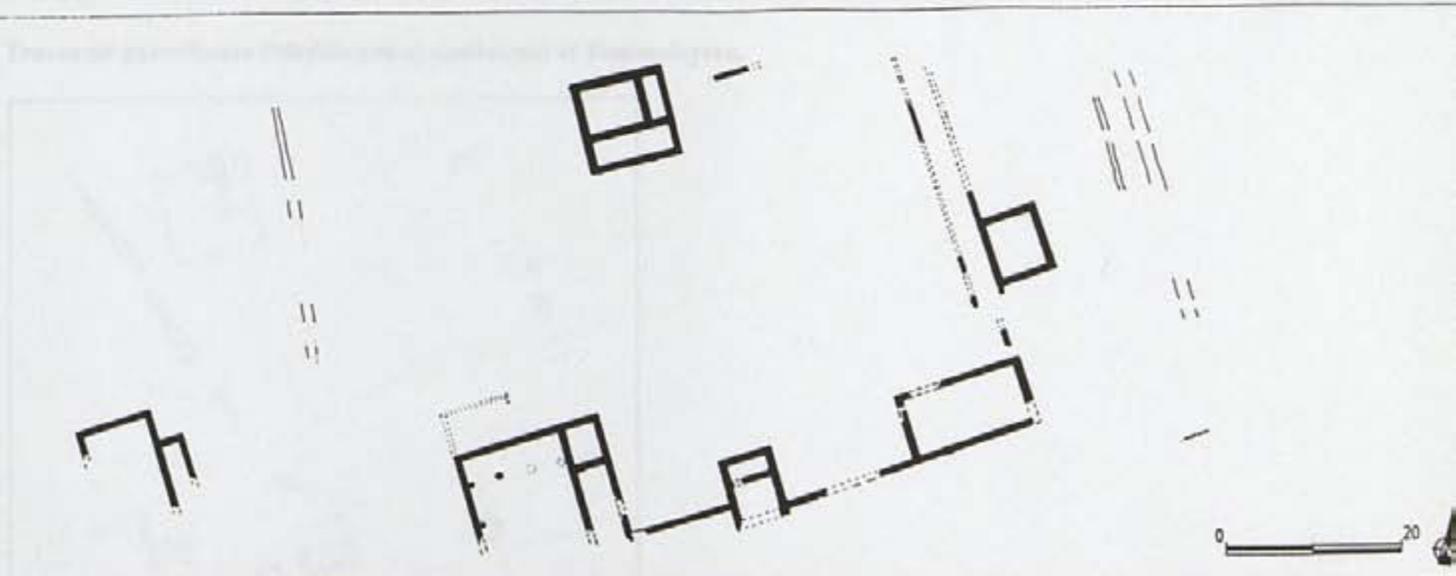
-Enfin, la dernière phase correspond à l'installation d'un atelier de métallurgie. Les vestiges des structures artisanales se concentrent essentiellement dans la partie sud,



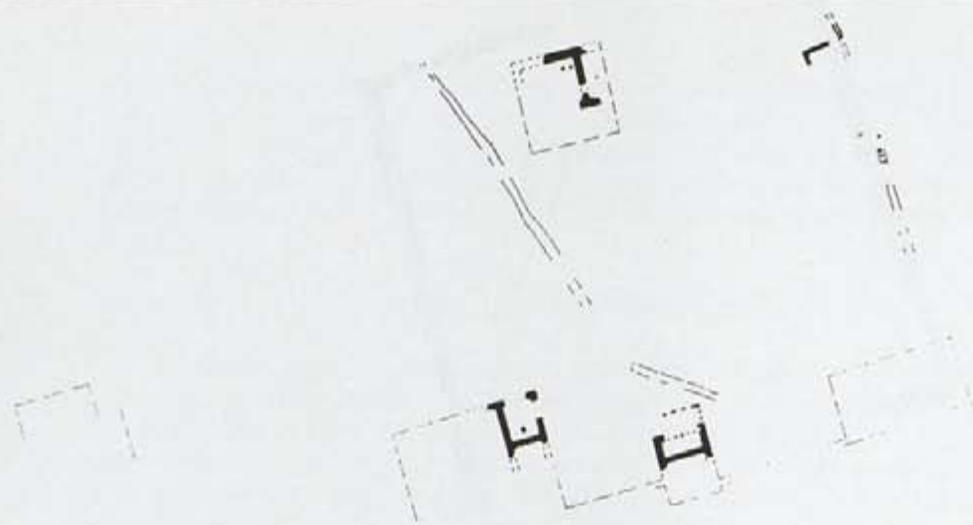
Phase 1. 1er siècle ap.J.C.



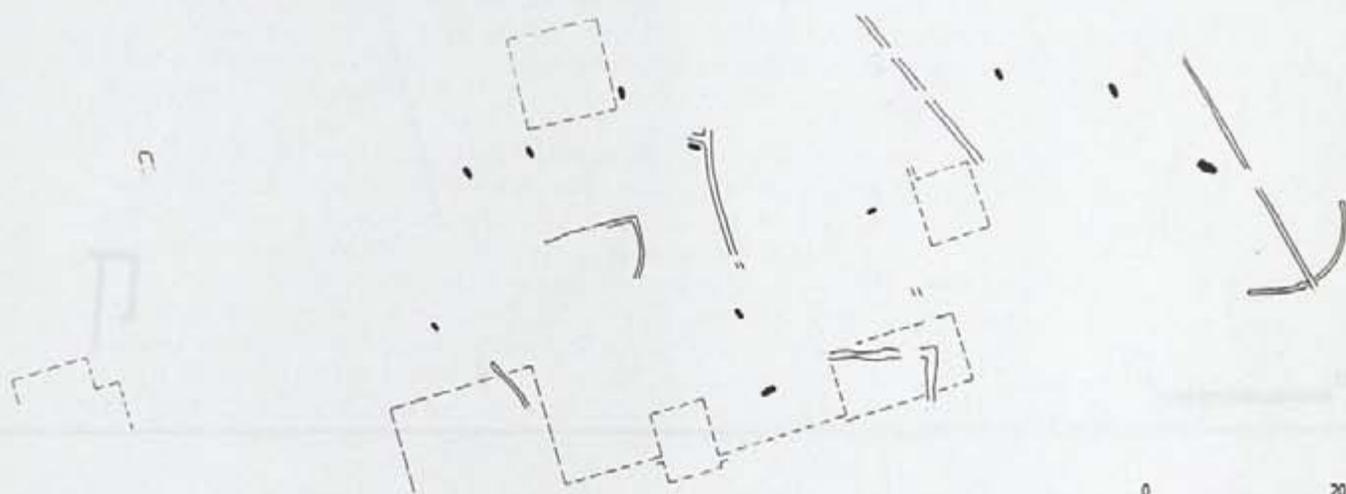
Phase 2. Fin du 1er siècle ap.J.C. et début du 2e siècle ap.J.C.



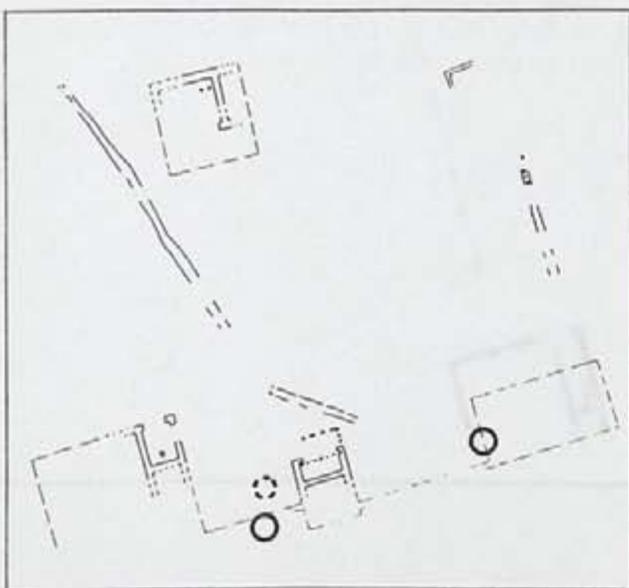
Phase 3. 2e siècle et 3e siècles ap.J.C.



Phase 4. Réoccupation du Haut Moyen-Age. VIIIe-XIe siècles.



Traces de parcelaires (Médiévaux et modernes) et Fosses-foyers.



Métallurgie.



de part et d'autre d'une légère dépression. Plusieurs fonds de fours, probablement des structures d'affinage, les traces d'un bas-fourneau, quelques fosses, marquent cette occupation concentrée au sommet des couches de destruction des édifices antiques. Les éboulis de pierres ont servis de dépotoirs pour le rejet des scories de fer. Le matériel céramique provenant de ces niveaux date cette occupation entre le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle.

#### *Les premiers témoins de l'occupation du site*

Seuls quelques modestes fragments de céramique indigène, récupérés sous les premiers niveaux construits de la *villa*, témoignent d'une présence humaine vers la fin du I<sup>er</sup> siècle av.J.C. et au début du I<sup>er</sup> siècle ap.J.C. (période augustéenne). Ils proviennent d'un niveau argileux, sol ancien situé directement au contact du terrain naturel, ou se trouvent sous forme résiduelle dans les niveaux immédiatement supérieurs.

Il n'est pas possible de connaître avec exactitude le caractère de cette occupation: s'agit-il d'activités de défrichage, de l'exploitation agricole ponctuelle de quelques parcelles, ou peut-on envisager l'existence d'un habitat, éventuellement à proximité? Les informations recueillies dans l'emprise de la surface fouillée ne permettent pas de le préciser. Les quelques emplacements de poteaux retrouvés à différents endroits du site ou les fossés pouvant être associés à ce niveau (cf. *infra*) ne constituent pas des ensembles suffisamment cohérents et aucune des données archéologiques n'autorise à les rattacher avec certitude à cette période.

Les premières traces d'une véritable installation humaine structurée dont il subsiste quelques vestiges sont légèrement postérieures, dans le courant des règnes des empereurs Tibère et Claude.

Par ailleurs aucune découverte n'indique une possible occupation antérieure à la conquête de la Gaule. Le site se trouve probablement occupé de manière diffuse vers le début de notre ère, possible signe d'une mutation du paysage environnant qui devient tangible au cours de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle ap.J.C.

Comme évoqué précédemment, ce n'est qu'à partir du milieu du II<sup>e</sup> siècle que se structure véritablement la *villa*, sous la forme d'un vaste ensemble bâti. Plusieurs indices concourent à penser qu'une partie seulement en a été dégagée, la *pars rustica*. L'organisation complète de la *villa* en ce cas nous échappe donc, même si quelques données permettent de proposer des hypothèses, en particulier sur l'emplacement du bâtiment d'habitation principal.

Nous présentons ci-après les données archéologiques par phase. Nous renvoyons au schémas précédents pour chacun des chapitres. Les documents graphiques ont été dans la mesure du possible regroupés, à l'exception de quelques figures illustratives du propos ou des descriptions. Pour la partie archéologique, les illustrations sont référencées en figures, pour la partie mobilier archéologique en planches.

Les photographies sont en fin de volume.

\*\*

\*



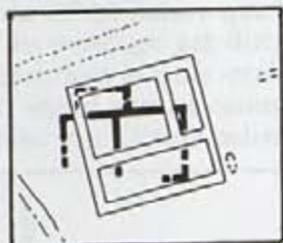
#### IV. PHASE I

Les constructions et les aménagements du 1er siècle ap.J.C.

##### *Des vestiges de bâtiments*

La fouille a mis en évidence les vestiges du premier habitat reconnu sur le site. Il s'agit de deux bâtiments, l'un situé au nord sur la partie la plus élevée du terrain, l'autre à son extrémité ouest.

Il est possible de restituer le plan et les dimensions du premier édifice (bâtiment 6, zone 6, état 1) bien que partiellement désagrégé par l'érosion due à la pente naturelle du terrain.



Il s'agit d'une habitation rectangulaire mesurant 10 m sur 5 m, composée de deux pièces séparées par une cloison (fig.11). Les fondations des murs (U.S.6016-6018, 6017, 6037-6046, 6066) sont constituées d'un alignement de gros blocs de grès et de plaques de schiste non maçonnés. Au-dessus du sol, de petits murets servaient certainement d'appui à des parois constituées de poteaux, de poutres et de clayonnages recouverts d'argile. En effet, des fragments brûlés de ces parois conservant encore l'empreinte des claies ont été découverts dans le comblement du fossé d'enclos (U.S.6032/Seq.6076 à 6080) situé immédiatement au nord.

A l'intérieur, on a pu reconnaître les traces de deux foyers (U.S.6024, 6039) matérialisés par une simple rubéfaction des sols d'argile ou par quelques fragments de *tegulae* brûlées, témoins de petits aménagements des feux. Il faut également signaler les restes d'un petit four (U.S.6026/6027), aménagé lui aussi à l'aide de *tegulae*, situé probablement sous abri le long du mur oriental de la maison (fig.12)

L'habitation fut augmentée dans un second temps d'une petite pièce accolée à sa façade arrière. Le mode de construction utilisé pour cette extension (U.S. 6090) diffère légèrement du précédent. La fondation, plus large, est constituée de petits blocs de grès et de schiste, grossièrement équarris et liés à l'argile. Après destruction de ce premier bâtiment une petite partie de cette fondation sera d'ailleurs reprise dans le tracé du mur nord du bâtiment reconstruit à son emplacement (bâtiment 6, zone 6, état 2).

A cet endroit, plusieurs niveaux de sols superposés et entrecoupés de recharges de sable (U.S. 6059, 6068, 6028) ont été protégés du ravinement par les blocs des fondations. Ils ont livré de très nombreux fragments de céramique permettant de placer cette période de l'occupation entre le milieu et la fin du 1er siècle ap.J.C. Une couche résiduelle de fragments de *tegulae* (U.S.6004) scelle ces niveaux, et nous renseigne sur le mode de couverture de ce premier état. L'ensemble est recoupé par la tranchée de fondation (U.S.6088) de l'état postérieur (fig.13).

Le second bâtiment dégagé plus à l'ouest (bâtiment 5, zone 7) présente les mêmes caractéristiques de construction (blocage de schiste et de grès).

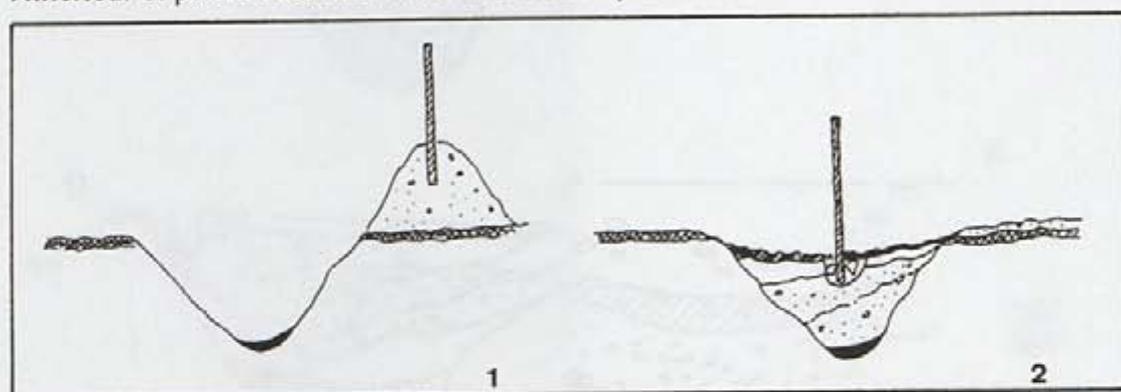
Il s'agit d'un petit édifice très arasé, mesurant 7,5m sur 4,5 m. Son mur occidental se prolonge en direction du sud, ce qui peut indiquer l'existence de parties construites sur le rebord de la terrasse. Il pouvait aussi constituer un mur de clôture (fig.14).



### Les fossés. Enclos et limites d'occupation.

Un fossé doublé d'un talus (U.S.6030, 6032, 2023, 3014) semble enclore à ce moment l'habitat principal. Il forme un carré de 53 m de côté et présente une orientation qui sera reprise pour les constructions postérieures. Large en moyenne d'1.50 m sa profondeur varie d'1.50 m à 2.00 m. Son profil est grossièrement en V.

Les différents relevés stratigraphiques (fig.9 et 10) permettent d'observer l'homogénéité du comblement. On notera en particulier la présence en partie basse d'une couche organique charbonneuse qui contenait ponctuellement quelques restes osseux. Elle est recouverte par une couche argileuse contenant de nombreuses plaquettes de schiste. Elle est de même nature que le sous-sol dans lequel est implanté le fossé. Cette couche, dont le pendage est dirigé d'est en ouest, correspond très certainement au remblai qui constituait le talus -réalisé directement avec l'extraction des matériaux issus du creusement- utilisé ensuite comme comblement. Il se trouvait donc à l'intérieur et pouvait servir à caler une clôture palissadée.



Les couches supérieures sont à nouveau légèrement organiques et plus riches en matériel (céramique, métal). Le fossé probablement marqué à ce moment par une dépression, a donc servi de dépotoir.

Le remplissage contenait aussi quelques éléments d'architecture (parois, petits fragments de mortier de chaux, nombreuses *tegulae* et pierres), liés certainement à des séquences de remaniements architecturaux. C'est peut-être là l'indice marquant le début du processus d'évolution vers la grande villa du IIe siècle.

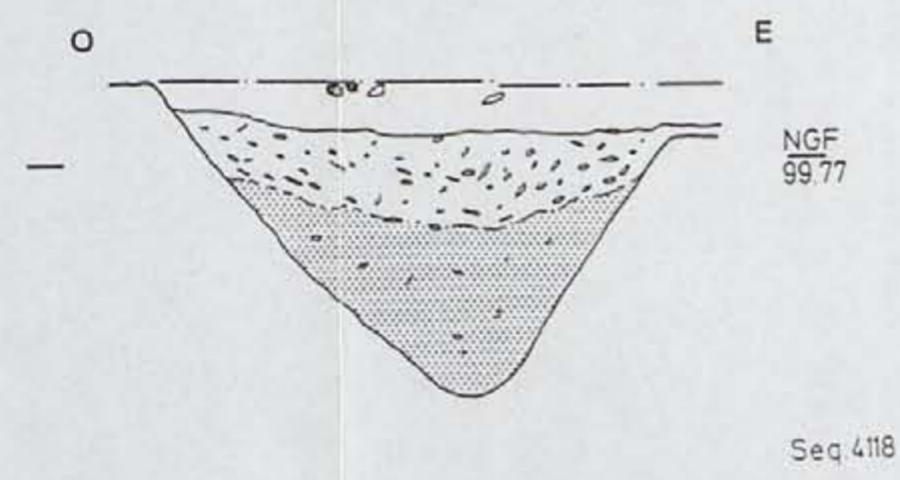
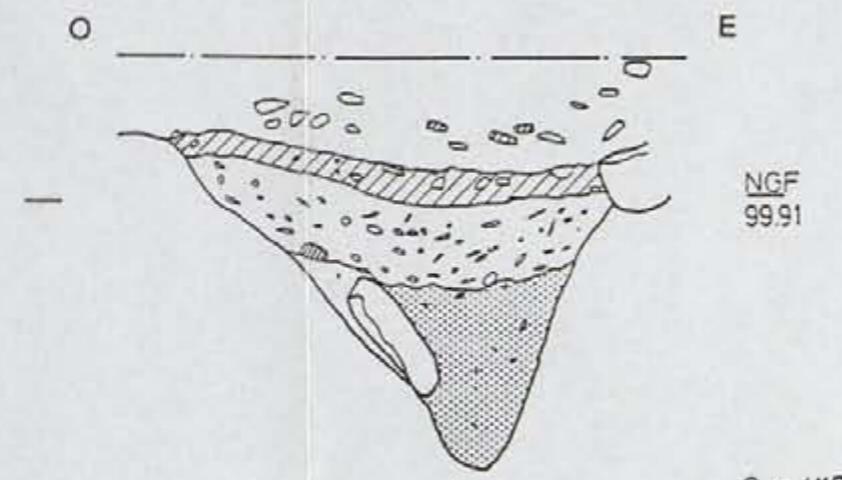
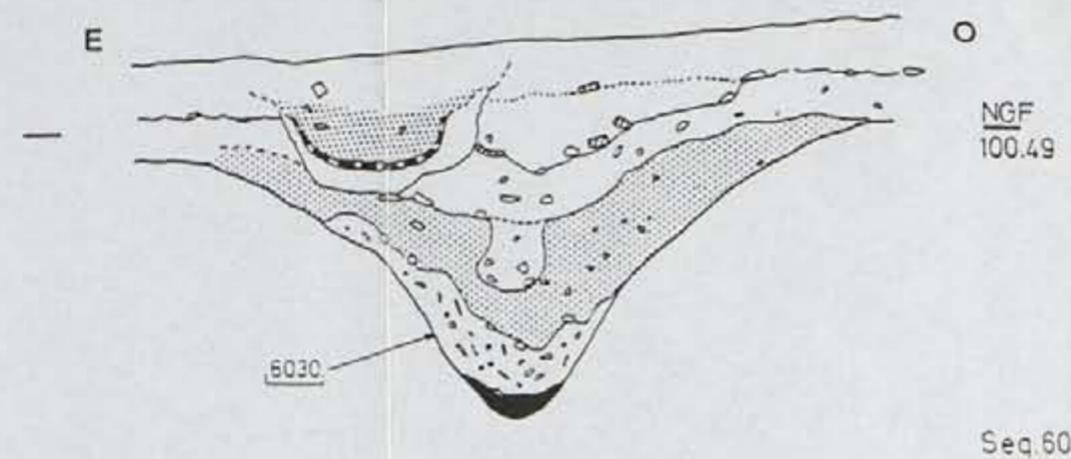
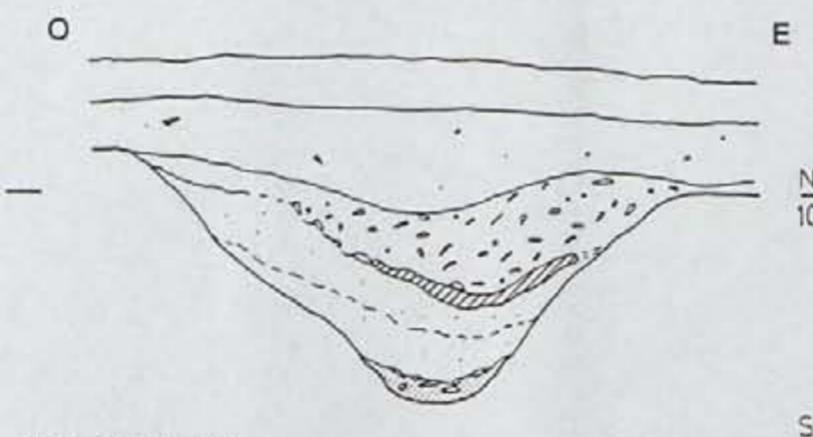
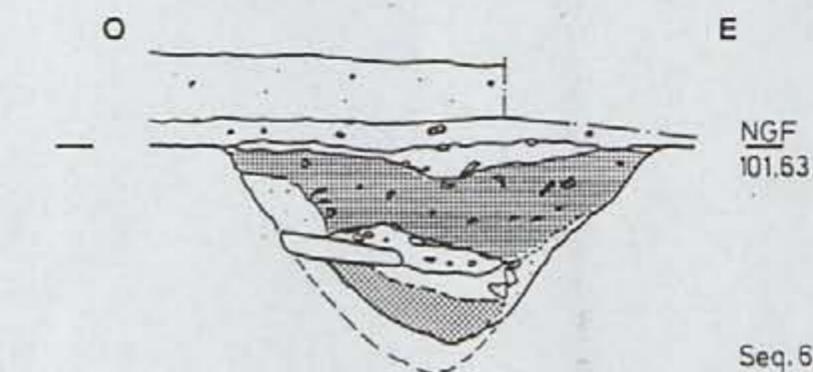
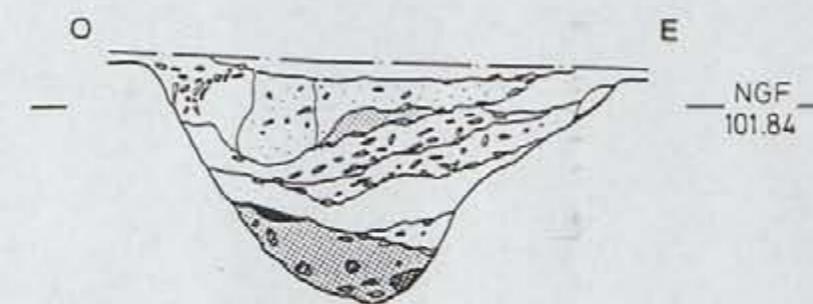
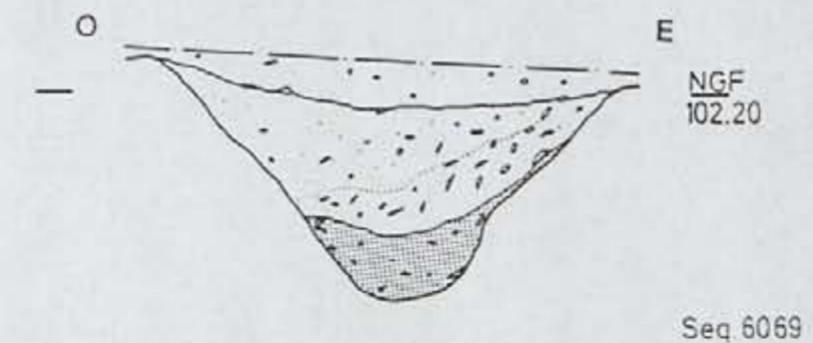
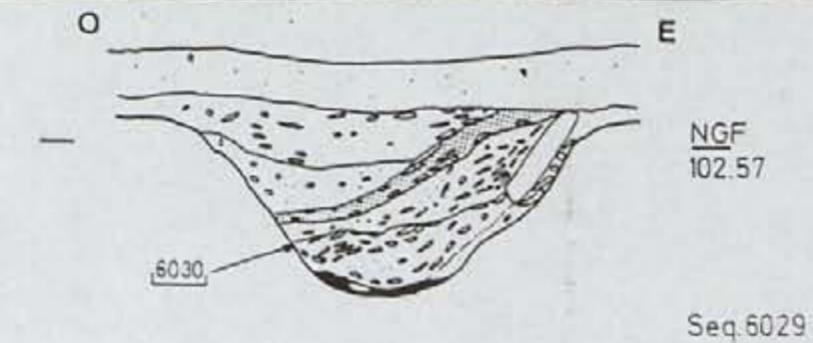
Actuellement les données manquent pour préciser sa période primitive de fonctionnement. Le matériel céramique provenant des couches qui constituaient son comblement, nous indique qu'il est en cours de remblaiement à la fin du Ier siècle ap.J.C. et remplacé à ce moment par une simple palissade dont plusieurs négatifs de poteaux et callages de pierres ont été retrouvés<sup>5</sup>.

### Orientation et organisation spatiale

L'orientation des deux premiers états des bâtiments 6 et 5, est commune (nord-sud). Par contre celle du fossé d'enclos diffère. Nous ne reviendrons pas sur les hypothèses présentées en introduction (§.III). Il faut par contre s'interroger sur l'organisation de cet espace à la fin du Ier siècle ap.J.C.

L'enclos avec son habitat, seul vestige repéré, constitue une entité cohérente. Le comblement du fossé et son remplacement par une simple palissade indique déjà un

<sup>5</sup> Sur son côté est il faut noter la présence de trois assises constituées de gros blocs de grès (Seq.2064), qui peuvent matérialiser soit les restes d'une structure construite (édicule?) antérieure donc au bâtiment (bâtiment 1, zone 2) qui sera construit plus tard à cet endroit, soit aux restes d'un porche. Toutefois aucune trace de chemin n'a pu être reconnue de ce côté. Un petit niveau de *tegulae* (U.S. 2005) indique néanmoins qu'il était couvert.

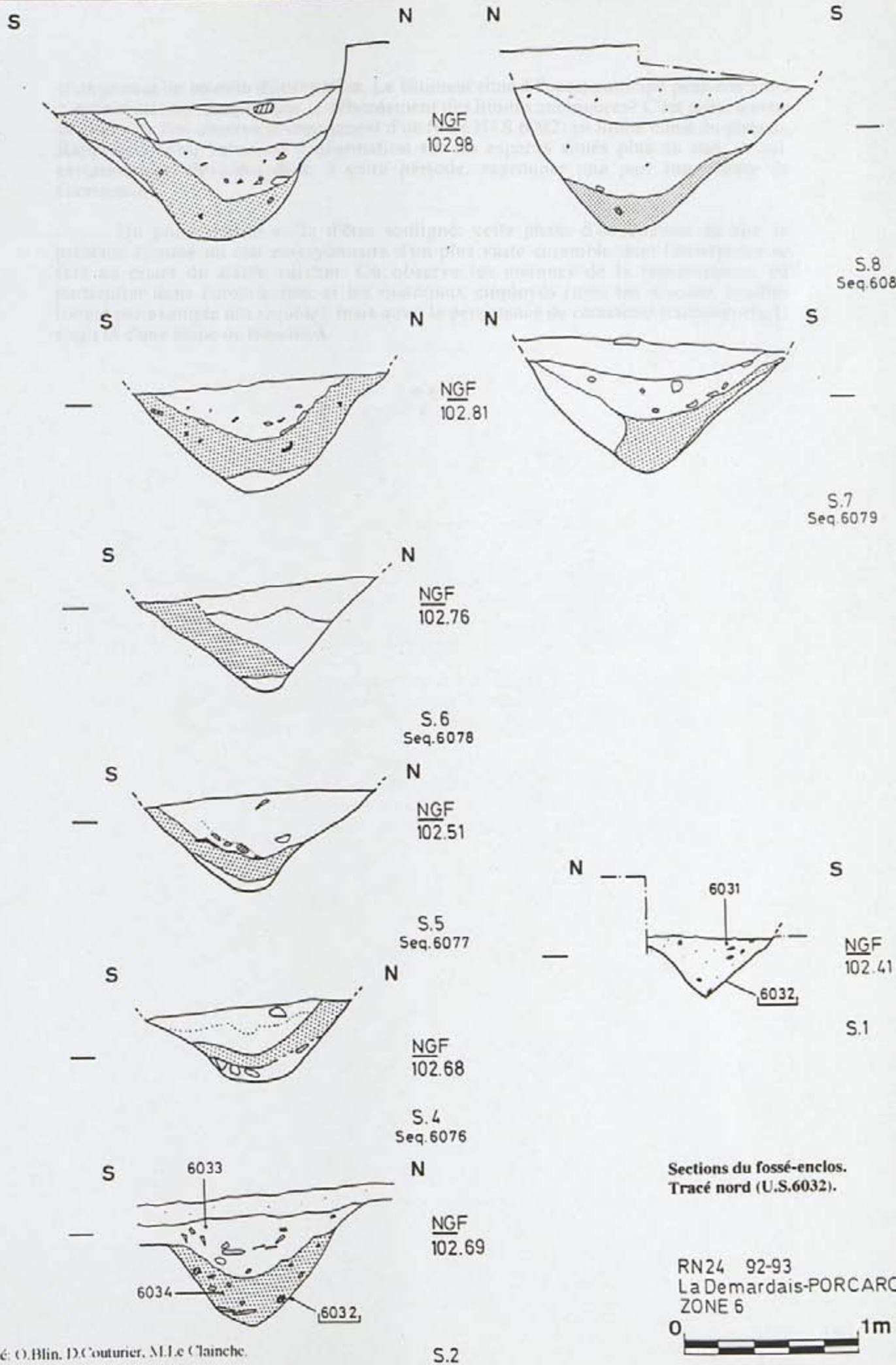


Sections du fossé-enclos.  
Tracé ouest (U.S.6030).

RN 24 92-93  
La Demardais-PORCARO  
ZONES 6 et 4

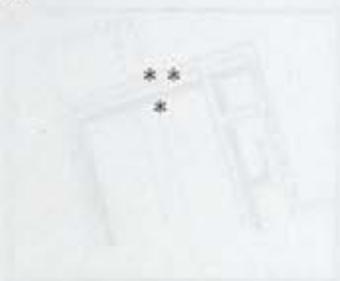


Fig.9.



changement du modèle d'occupation. Le bâtiment situé à l'ouest participe peut-être alors à cette mutation marquée par le débordement des limites antérieures? C'est aussi à cette période que l'on observe le creusement d'un fossé (U.S.6082) en limite ouest du plateau. Rappelons aussi l'absence d'information sur les espaces situés plus au sud, et qui, certainement, devaient déjà, à cette période, regrouper une part importante de l'occupation.

Un point mérite enfin d'être souligné: cette phase d'occupation du site se présente comme un état embryonnaire d'un plus vaste ensemble dont l'émergence se fera au cours du siècle suivant. On observe les marques de la romanisation, en particulier dans l'architecture et les matériaux employés (tous les niveaux fouillés livrent par exemple des *tegulae*), mais aussi la persistance de caractères traditionnels. Il s'agit là d'une étape de transition.

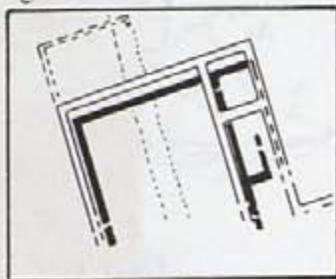


## V. PHASE II.

La fin du I<sup>er</sup> siècle. le début du II<sup>e</sup> siècle ap.J.C.

### *Premiers éléments de restructuration du domaine*

Le début du II<sup>e</sup> siècle après J.C.. est caractérisé par la construction d'un bâtiment dans la partie sud-ouest du site (bâtiment 4, zone 4, état 1). Il est installé sur le tracé de la palissade qui délimitait l'enclos antérieur, et reprend son orientation. Il mesure 14 m de largeur, et semble constitué par une grande pièce bordée du côté est par un espace longiligne (une galerie?) dans laquelle subsiste quelques fragments de cloisonnements (fig.15). Seules subsistent les fondations (U.S. 4042, 4045, 4052) larges de 0.80 m. qui sont constituées de gros blocs de grès.



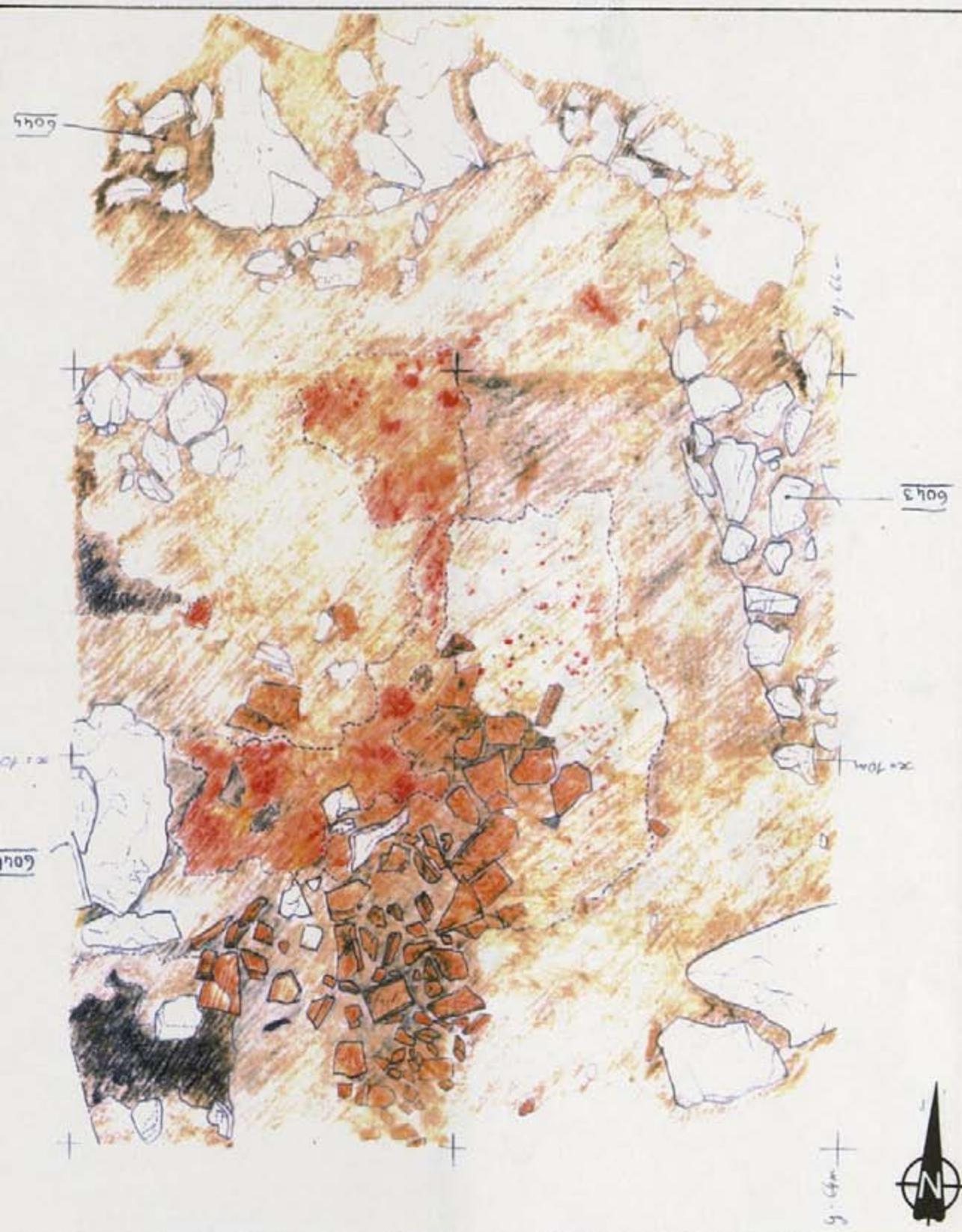
Deux faits sont à noter:

-ce bâtiment se développe vers le sud en dehors de l'emprise de fouille, ce qui semble bien indiquer la présence d'une occupation structurée sur le rebord de terrasse. Il annonce aussi l'organisation future de la villa par son orientation. La rupture avec la phase précédente se discerne aussi dans le changement de mode de construction.

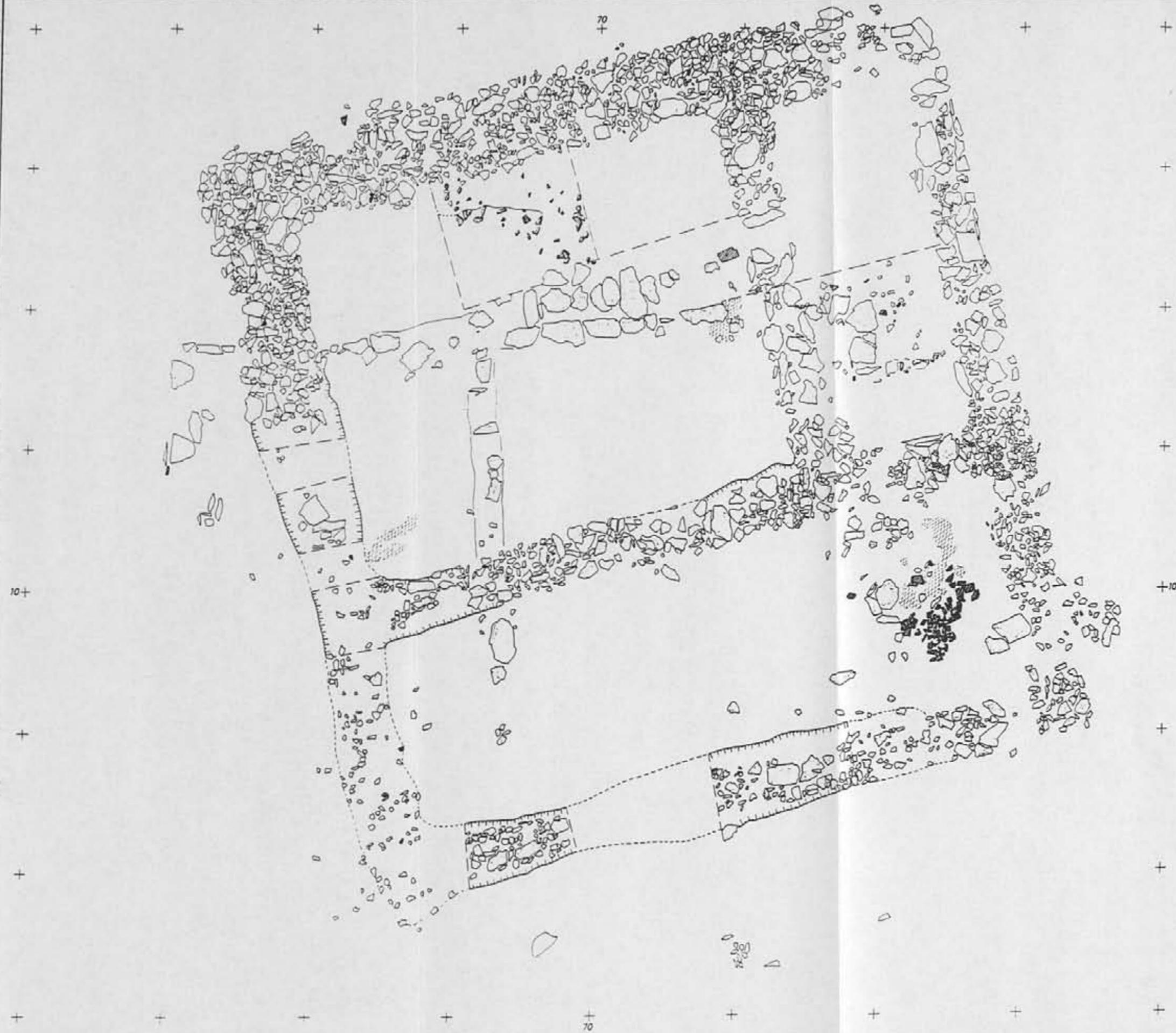
-il appartient donc très probablement à une phase de restructuration d'édifices situés de ce côté, et caractérise aussi le processus de mutation et d'évolution du domaine. A ce moment la palissade de l'enclos n'est probablement plus fonctionnelle dans sa totalité.

Enfin on peut considérer la coexistence avec ce nouvel édifice des deux bâtiments décrits précédemment. Leur association caractérise cette phase de transition dans l'occupation du site et marque aussi la différence entre des espaces de type certainement dissemblables.

\*\*  
\*



âtiment 6. Zone 6. Relevé du foyer aménagé.  
ssin: A.Desfonds.



Relevé du bâtiment 6. Zone 6.

RN 24 92-93  
La Domercq - PCRCARD  
Zone 6 - Bâtiment 6

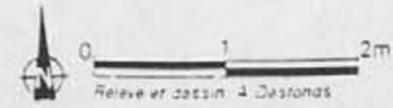
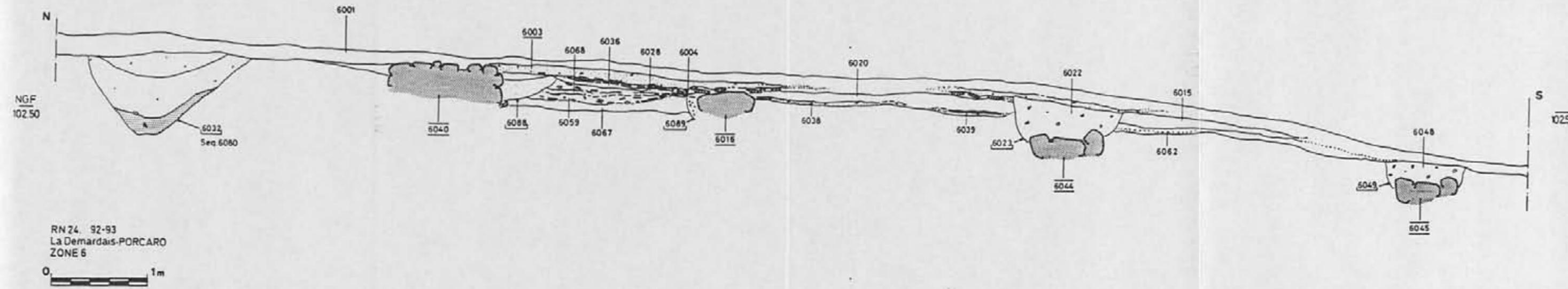
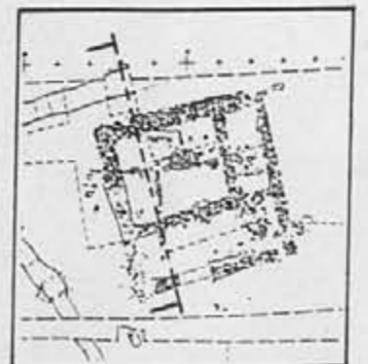


Fig. 11.



Bâtiment 6. Zone 6. Coupe stratigraphique et cumulative nord-sud.

Relevé: O.Blin, D.Couturier, M.Le Clainche.  
Dessin: O.Blin.





RN 24 92-93  
La Demardais - PORCARO  
Zone 7 - Bâtiment 5



Relevé du bâtiment 5. Zone 7.



Relevé du bâtiment 4. Zone 4.  
On distingue les deux états superposés, ainsi que le petit apentis situé contre la façade nord.



RN 24 92-93  
La Demardais-PORCARO  
ZONE 4

Relevé: A.Desfonds et O.Blin.  
Dessin: O.Blin

## VI. PHASE III.

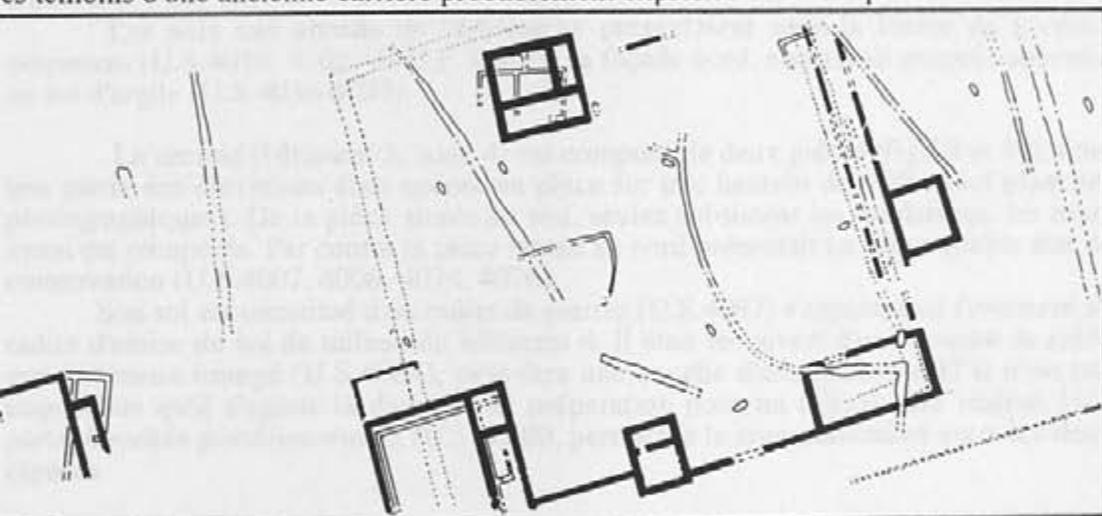
La villa aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles ap.J.C..

### Reconstruction et ordonnancement.

Dans le courant du II<sup>e</sup> siècle, le domaine est entièrement reconstruit. Les édifices précédents sont détruits et la nouvelle villa s'organise alors autour d'une vaste cour bordée de bâtiments (cf. plan général fig.4).

Ils respectent une orientation commune en reprenant à peu près le tracé du fossé d'enclos primitif puis de la palissade. L'organisation architecturale d'ensemble témoigne certainement d'une conception concertée de tout l'espace de la villa, ce que renforce l'homogénéité des techniques de construction et des matériaux employés: les murs dont les parements intérieurs et extérieurs sont constitués de petits blocs de grès grossièrement équarris et scellés à l'argile, s'appuient sur de solides fondations constituées de gros blocs de grès. La fouille a permis de dégager plusieurs portions de murs écroulés (cf. planches photographiques), ce qui nous permet de restituer avec certitude pour certains des édifices, des élévations sur une hauteur d'un étage.

Les matériaux de construction étaient certainement extraits à proximité. Des prospections ont en effet permis de repérer à quelques centaines de mètres plus à l'est, des témoins d'une ancienne carrière probablement exploitée dès l'antiquité.



L'espace est réorganisé de la manière suivante:

- Le bâtiment d'habitation du I<sup>er</sup> siècle évoqué précédemment est arrasé. Un édifice plus vaste le remplace. Il est de plan carré de 10 m de côté (cf. fig.11), constitué de trois pièces différentes, selon un modèle de plan désormais bien connu et tout à fait typique en Armorique pour la période gallo-romaine. Les quelques fragments de céramique provenant de ce niveau sont datables du II<sup>e</sup> siècle ap.J.C.

- Le bâtiment situé légèrement à l'écart, à l'ouest, est lui aussi reconstruit et respecte la nouvelle orientation (cf. fig.14). Les vestiges d'une fondation superficielle au devant de sa façade permettent aussi d'imaginer une distribution par galerie. Il faut peut-être envisager un éventuel raccord avec les édifices situés sur le flanc sud de la cour?

- C'est en effet de ce côté que se développe l'essentiel des bâtiments dégagés dans l'emprise de la fouille. Ils constituent en partie la façade de cette partie de la villa sur la vallée et sont construits en limite de rupture de pente. Leur aménagement a nécessité la construction d'un mur de soutènement (U.S.3002) dans la partie centrale de la cour, dont l'angle est occupé par un bâtiment rectangulaire (bâtiment 2, zone3) (cf. *infra*). Son angle ouest est, quant à lui, occupé par un groupe de deux édifices:

. Le premier (Bâtiment 4, zone 4, état 2) remplace le bâtiment du début du II<sup>e</sup> siècle ap.J.C. Il se présente comme une forme agrandie du précédent dont le plan est en partie repris (cf.fig.15).

Sa façade est comportée une pièce dont le sol est fait de petits fragments de *tegulae* et de briques pilées mélangés à de l'argile (tuileau U.S.4068). De tels sols sont courants à l'époque romaine mais utilisent, comme liant, la chaux plus souvent que l'argile. Ce tuileau est installé sur un radier de pierre (U.S.4106) directement posé sur le sol argileux sous-jacent (fig.16). Un petit foyer (U.S.4066) bordé d'une paroi en argile (U.S.4069) fut installé tardivement dans son angle sud-est (fig.17).

En arrière se développe un vaste espace d'une largeur de 12m. Aucune trace de sol n'y a été décelée. De plus l'existence de charpentes et de toitures pouvant couvrir une aussi grande portée n'est corroborée par aucun vestige de pilier. S'agit-il d'une vaste grange, comme il en existe sur plusieurs grandes *villae* (PROVOST 1990) ou d'une cour cernée de murs? L'absence dans cette zone de tout fragment de *tegulae* à la différence des autres parties du bâtiment et de leurs abords pourrait conforter cette dernière hypothèse. Néanmoins la présence dans la partie nord de cet espace de deux bases de piliers, distantes du mur d'environ 2.50 m et régulièrement espacées (U.S.4040,4041), d'un petit foyer (U.S.4038-4039) et d'un niveau de *tegulae* très limité (U.S.4024)<sup>6</sup>, suggère l'existence d'une partie construite à cet endroit, sans qu'il soit possible de préciser s'il s'agit seulement d'un état temporaire de l'édifice (cf.hypothèse de restitution fig.37).

Les sols aux abords de l'édifice se présentaient sous la forme de niveaux empierrés (U.S.4016, 4102, 4121)<sup>7</sup>. Contre sa façade nord, s'appuyait un petit appentis au sol d'argile (U.S.4036-4037).

. Le second (bâtiment 3, zone 4) est composé de deux pièces (fig.18 et 19), dont une partie des élévations était encore en place sur une hauteur de 0,80 m (cf.planches photographiques). De la pièce située au sud, seules subsistent les fondations, les murs ayant été récupérés. Par contre la pièce située au nord présentait un remarquable état de conservation (U.S.4007, 4008, 4074, 4076).

Son sol est constitué d'un radier de pierres (U.S.4087) s'apparentant fortement au radier d'assise du sol de tuileau du bâtiment 4. Il était recouvert d'une couche de sable gravillonneux orangé (U.S.4084), peut-être une couche d'assainissement? Il n'est pas impossible qu'il s'agisse là d'un sol de préparation pour un tuileau non réalisé. Une porte, bouchée postérieurement (U.S.4088), permettait la communication entre les deux espaces.

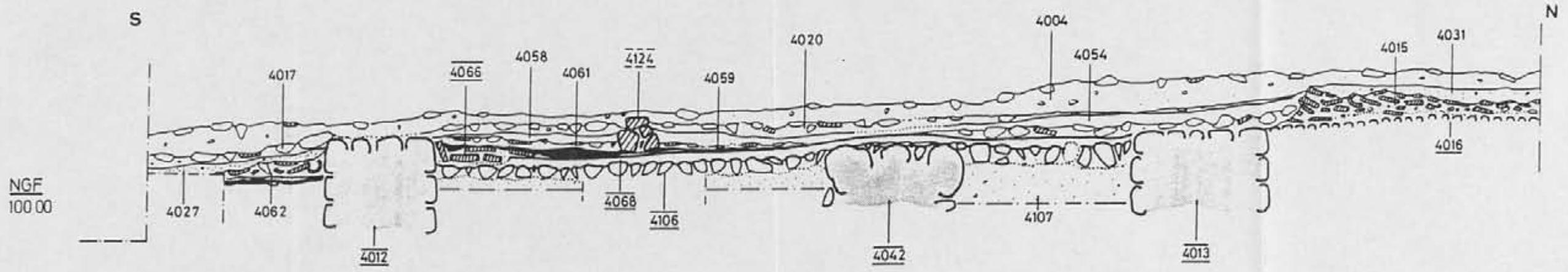
Enfin, un mur fermait l'espace entre les deux édifices (U.S.4006). L'effondrement à cet endroit du mur ouest du bâtiment 3 (U.S.4002) a scellé les niveaux de destruction de toiture (U.S.4093) et permis le dégagement d'un niveau de sol empierré (U.S.4115) surmonté d'une couche d'occupation charbonneuse (U.S.4094). Le matériel céramique qu'elle contenait fournit un terminus pour l'occupation, à la fin du III<sup>e</sup> siècle ap.J.C.

- Le côté est de la cour est occupé par un unique bâtiment (bâtiment 1, zone 2) mesurant 8 m par 7 m au devant duquel les restes d'une galerie ont été dégagés (fig.20 et 21). Elle marque l'état final de la cour dans le courant du III<sup>e</sup> siècle et a certainement succédé à un simple mur de clôture primitif (U.S.2004). Elle servait très probablement d'élément de liaison, et se refermait certainement du côté nord vers le bâtiment 6. Quelques fragments de fondation tendent en effet à confirmer cette hypothèse (U.S.6093).

Il semble d'ailleurs qu'à ce moment les édifices aient été en partie reliés par des galeries ou comportaient des appentis, ce qu'indiquent aussi les niveaux de sols empierrés dégagés à leurs abords. Des dalles de schiste, dont quelques unes étaient

<sup>6</sup>A l'extérieur de cet espace, côté nord-ouest se trouvait aussi un niveau de *tegulae* et d'imbrices présentant la particularité d'être en connexion (U.S.4033).

<sup>7</sup>À l'est, deux états d'empierrement ont été reconnus (U.S.4102 et 4122).

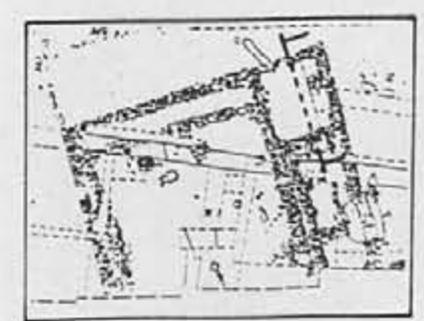


RN 24 92-93  
 La Demardais-PORCARO  
 ZONE 4



Bâtiment 4. Zone 4. Coupe stratigraphique et cumulative sud-nord.

Relevé: O.Blin, M.Le Clainche.  
 Dessin: O.Blin.





Bâtiment 4.Zone 4. Relevé du foyer et de la cloison d'argile installés sur le sol de tuileau.  
Dessin: A.Desfonds.

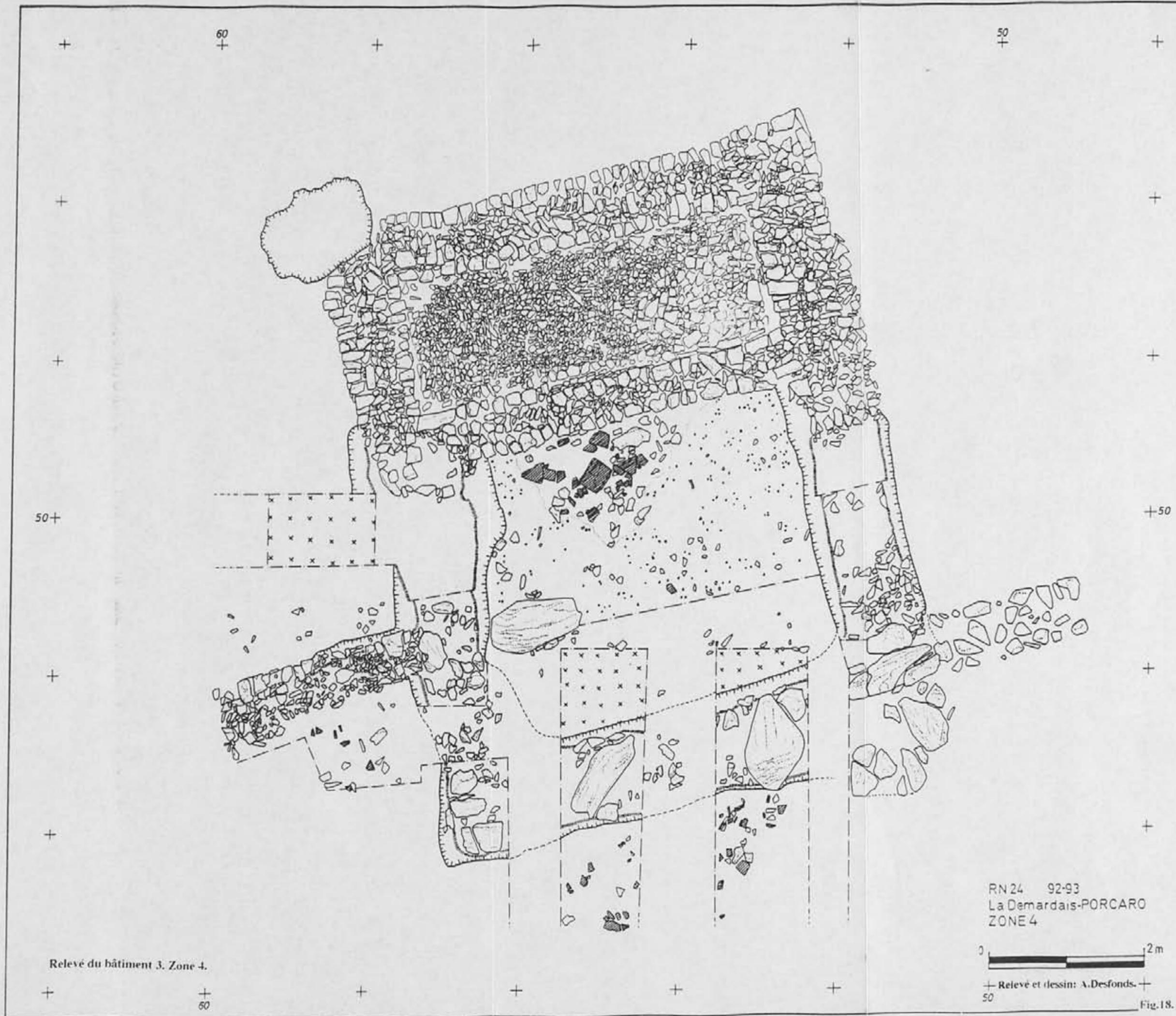
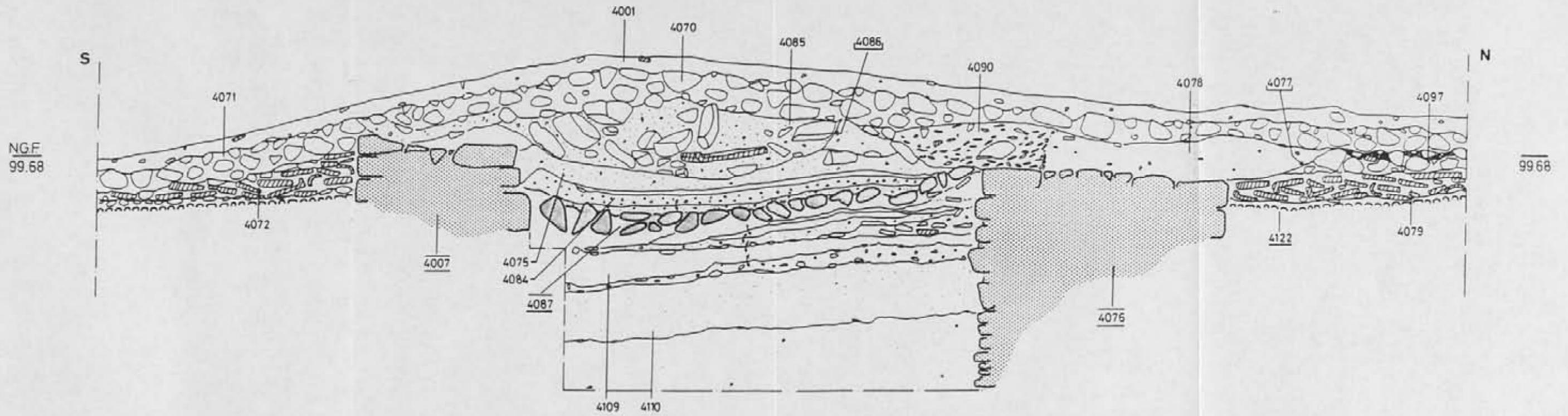


Fig.18.

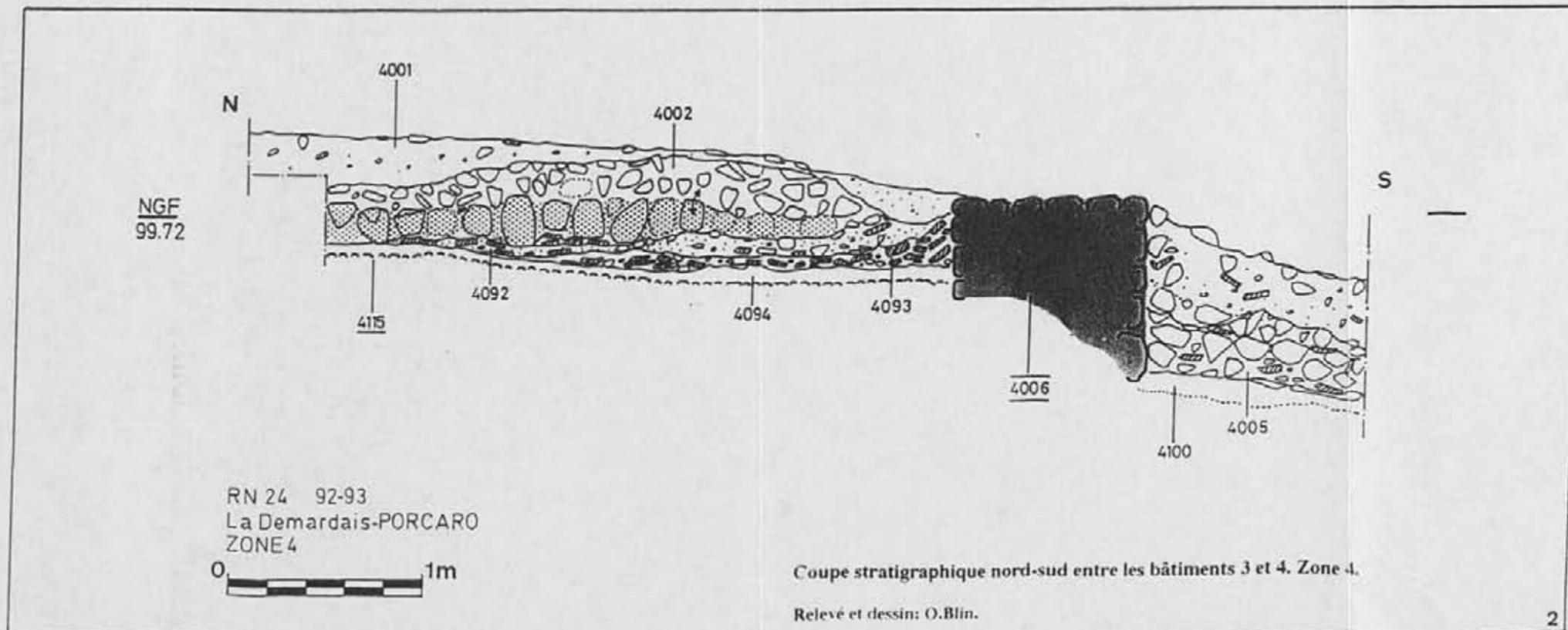


RN 24 92-93  
La Demardais-PORCARO  
ZONE 4



Bâtiment 3. Zone 4. Coupe stratigraphique sud-nord.

Relevé: O.Blin, A.Desfonds.  
Dessin: O.Blin.



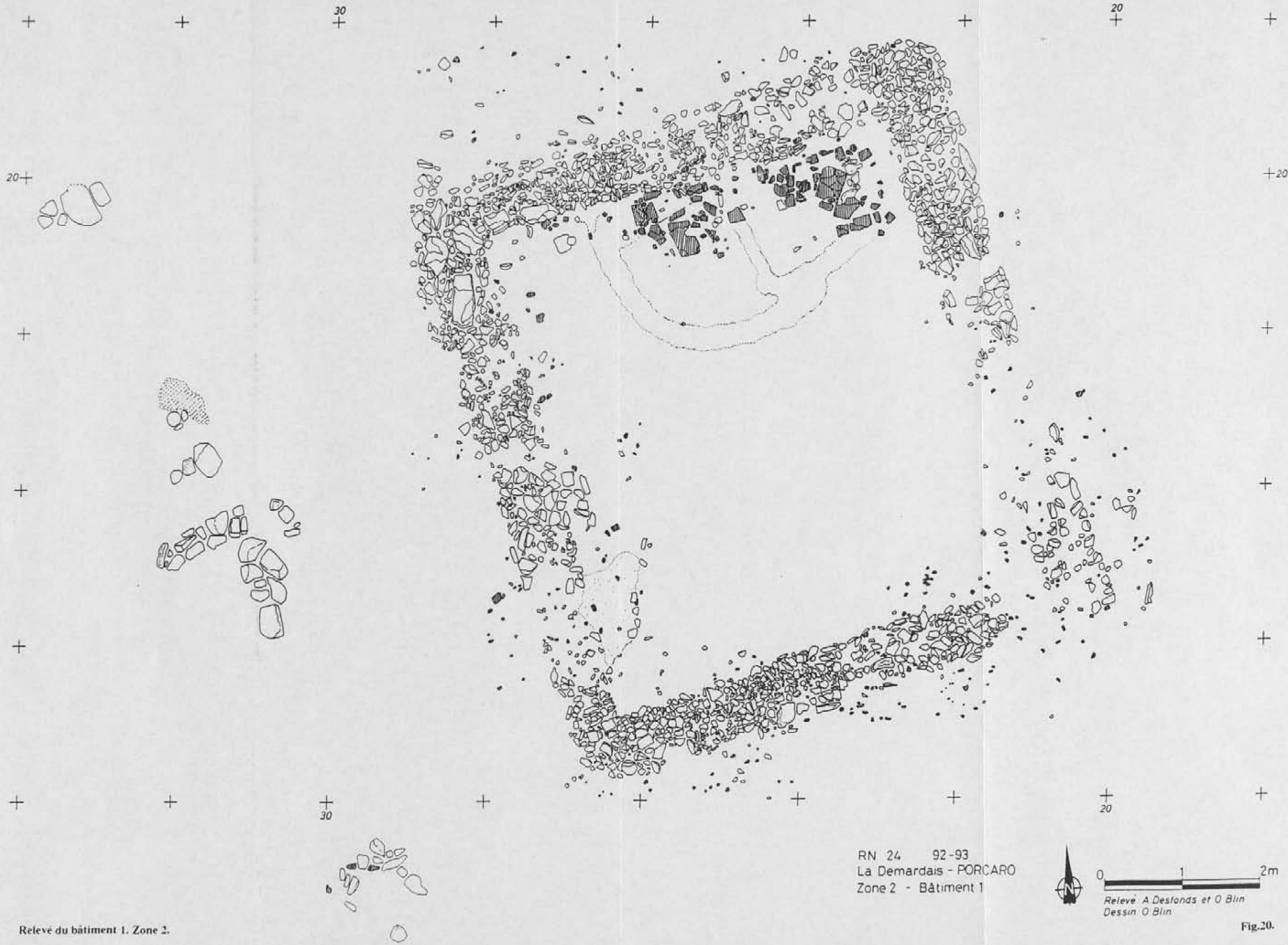
RN 24 92-93  
La Demardais-PORCARO  
ZONE 4



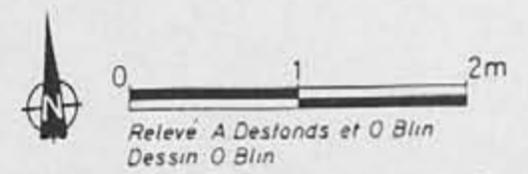
Coupe stratigraphique nord-sud entre les bâtiments 3 et 4. Zone 4.

Relevé et dessin: O.Blin.



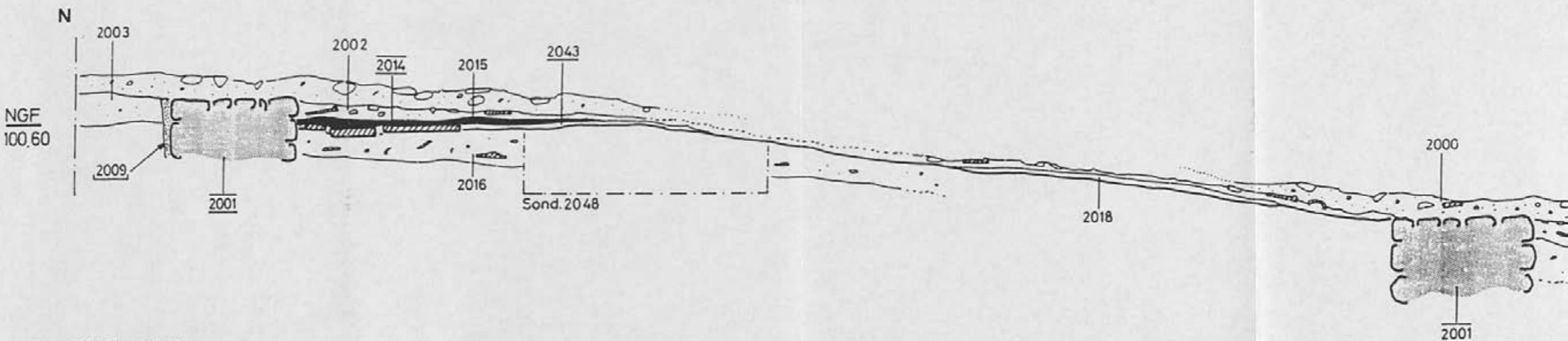


RN 24 92-93  
 La Demardais - PORCARO  
 Zone 2 - Bâtiment 1



Relevé du bâtiment 1. Zone 2.

Fig.20.



RN 24 92-93  
 La Demardais-PORCARO  
 ZONE 2



Bâtiment 1. Zone 2. Coupe stratigraphique et cumulative nord-sud

Relevé: O.Blin, M.Le Clainche.  
 Dessin: O.Blin.



encore en place, servaient très probablement d'appuis aux poteaux de soutient des charpentes.

A l'intérieur de ce bâtiment, au long du mur nord, ont été dégagés les restes d'un foyer-cheimée ou d'un four d'assez grandes dimensions (fig.22). La sole est constituée de *tegulae* (U.S.2014) et une zone d'argile rubéfiée de forme circulaire (U.S.2043) semble marquer la présence d'une paroi délimitant la structure. Sur le flanc est du foyer se trouvait un socle constitué de plaques de schiste et de *tegulae*. L'interprétation d'une telle structure est délicate. Dans le cadre d'une *villa*, on peut lui attribuer une fonction artisanale. Toutefois aucun indice ne permet d'en déterminer l'usage. On notera aussi l'absence de rubéfaction des pierres du bâtiment, ce qui exclu un accès par l'extérieur.

-Le dernier édifice marque l'angle sud-est de la cour (bâtiment 2, zone 3). Il mesure 15 m sur 8 m (fig.23 et 24) et s'appuie contre le mur de soutènement fermant la cour de ce côté. Là encore on observera la continuité avec le tracé de l'enclos primitif.

Un sondage a permis de reconnaître en partie sud, des fondations imposantes constituées de gros blocs de grès disposés en tranchée (U.S.3010). Plusieurs portions de murs effondrés à plat permettent ici de restituer des élévations en petit appareil de grès. Là encore les niveaux résiduels d'effondrement des toitures (U.S.3008) recouvraient les restes d'un niveau d'occupation ténu et peu riche en matériel, au dessus d'un sol d'argile tassé (U.S.3024).

Enfin, plusieurs fragments de meules proviennent de ce secteur de la fouille et suggèrent une activité de meunerie dans cette partie de la *villa* et peut-être une fonction de grange ou de grenier pour cet édifice.

On signalera en dernier lieu, la présence du côté est d'un fossé de profil en V et d'un négatif de section carré (U.S. 1010 et 1020) servant certainement à clôturer l'espace bâti entre le IIe et le IIIe siècle ap.J.C. (cf.planches photographiques).

#### *Fragments pour une analyse*

Il faut maintenant s'intéresser à la signification et à l'interprétation d'un tel ensemble. Les modalités exactes du passage entre une première occupation dont peu d'éléments nous sont finalement parvenus, à un vaste domaine structuré ayant nécessité d'importants travaux architecturaux ne sont pas actuellement totalement établies.

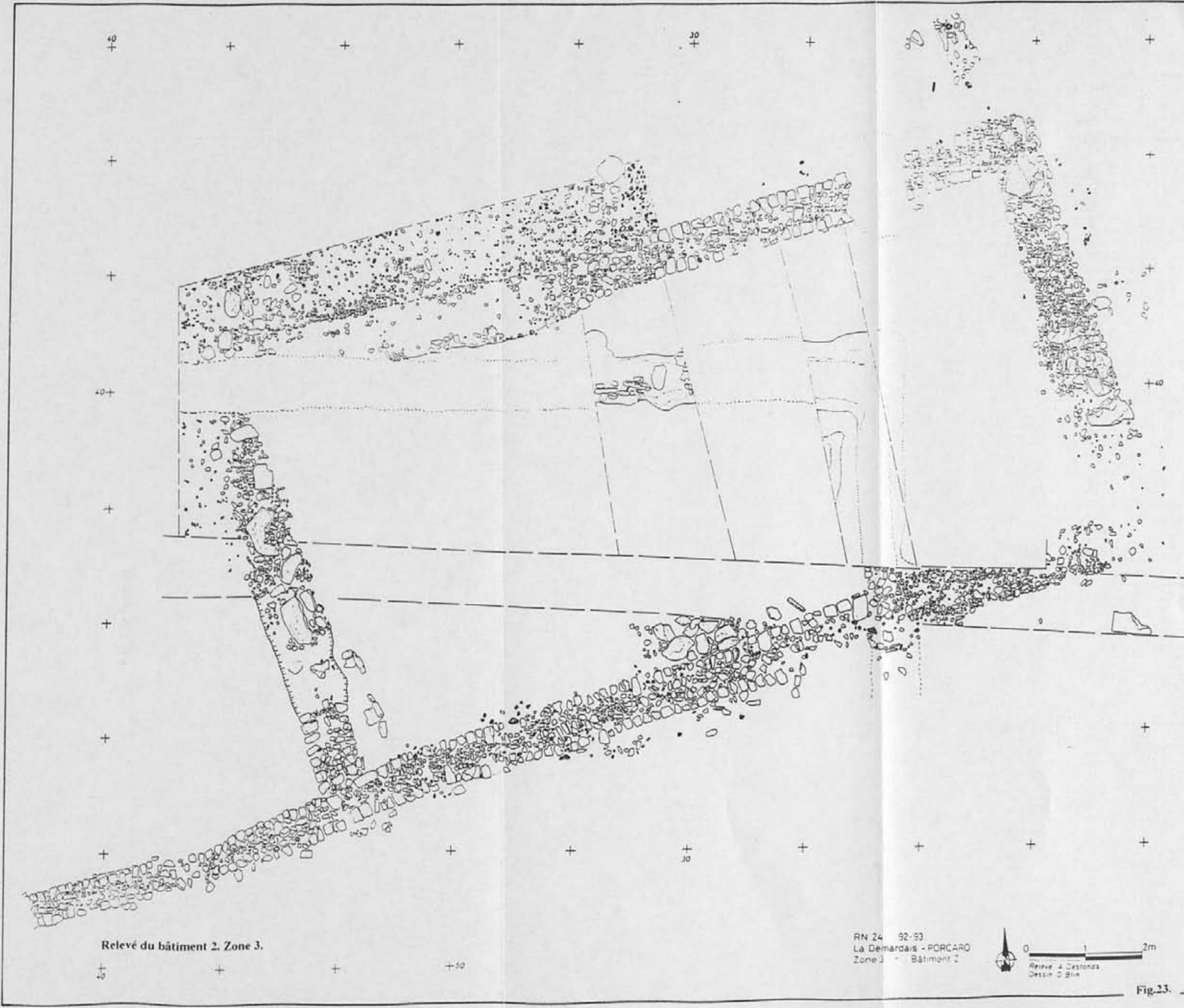
Plusieurs points méritent néanmoins d'être soulignés. Les parties dégagées constituent un ensemble homogène, phase finale d'un processus de transformation et d'évolution sur une longue période. L'implantation des bâtiments principaux respecte l'emprise initiale de l'enclos primitif et les édifices transformés sont reconstruits à leur premier emplacement. On remarquera aussi que l'observation fine des raccords entre les différents murs a montré une parfaite contemporanéité des édifices, au moins pour ceux situés au sud de la cour. Enfin la disposition autour d'une zone centrale libre de constructions est attestée sur de nombreux sites du même ordre (fig.25 et 27).

On peut avec certitude attribuer une fonction d'habitation au bâtiment situé dans la partie nord du site, par comparaison typologique (fig.26 et 27), mais aussi en raison de l'importance et de la qualité du matériel céramique qui provient de ses différents niveaux d'occupation. La présence, par contre, dans les autres édifices, d'objets liés plutôt à des activités agricoles ou artisanales (meules, polissoirs, pierres à affûter, pesons et fusaïoles) permet de leur attribuer des fonctions annexes (fig.28).

Le bâtiment situé dans la partie sud-ouest de la cour et dont le second état est contemporain des édifices situés sur le même plan, présente quant à lui plusieurs possibilités d'interprétation. Faut-il y voir un édifice supplémentaire à fonction de stockage, ou un fragment d'un ensemble d'habitation plus important qui pourrait se développer vers le sud? Il convient de signaler que ce secteur a livré la plus grande quantité de vaisselle, de fragments d'objets en bronze, en fer ou en verre, et la quasi totalité des monnaies recueillies sur le site. Cette accumulation de mobilier semble donc plutôt traduire l'existence d'un habitat et d'une plus riche occupation des lieux (cf.fig.35 et 36).



âtiment 1. Zone 2. Relevé du foyer et zone rubéfiée circulaire.  
essin: A.Desfonds.



Relevé du bâtiment 2. Zone 3.

RN 24 92-93  
 La Demardais - PORCARO  
 Zone 3 - Bâtiment 2

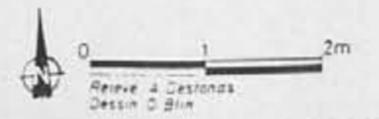
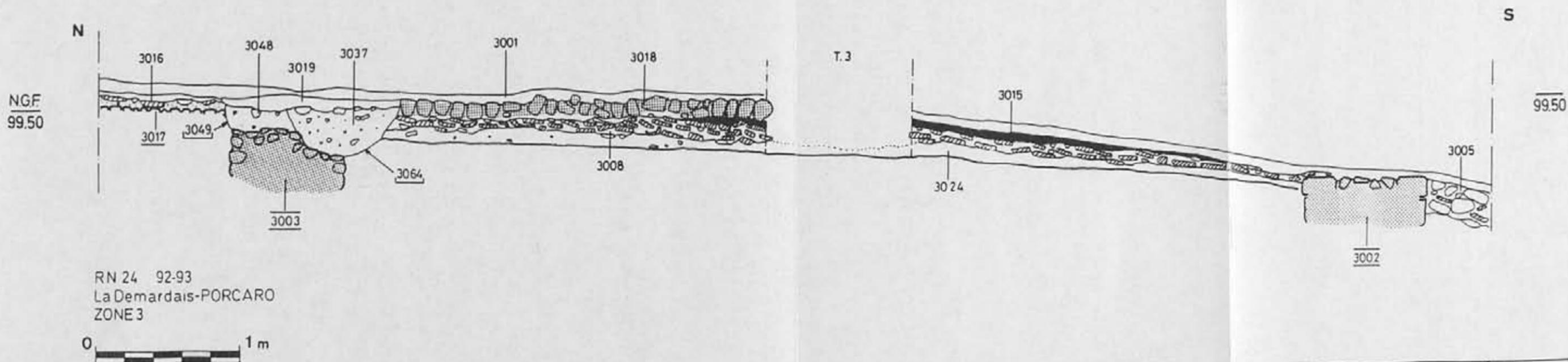
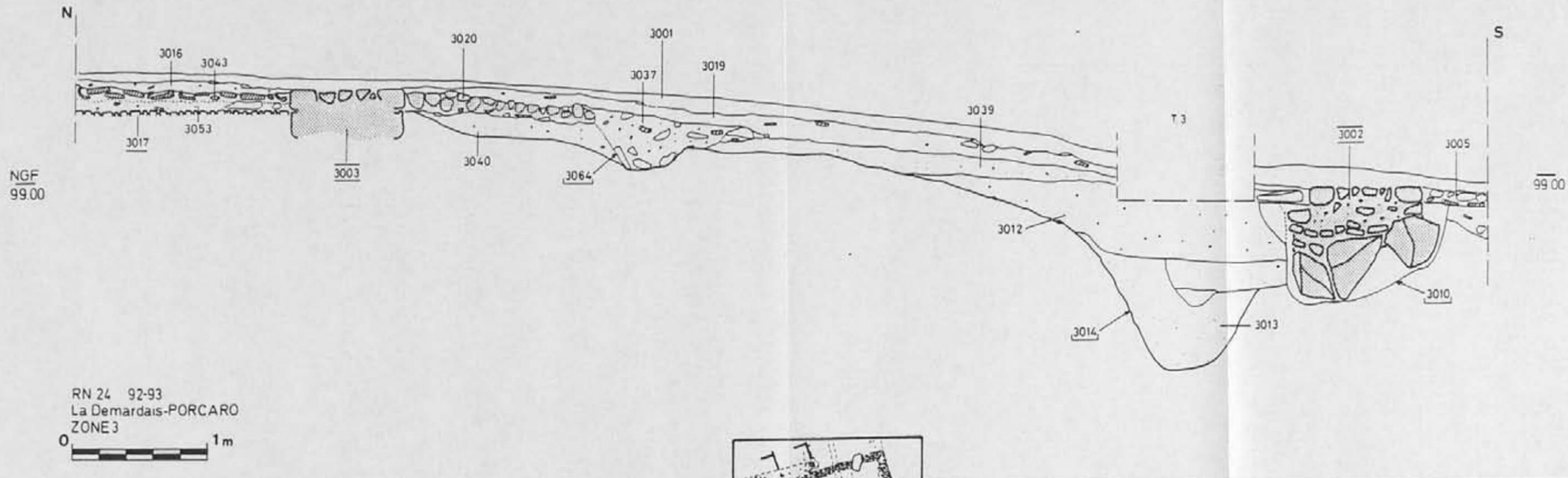


Fig. 23.



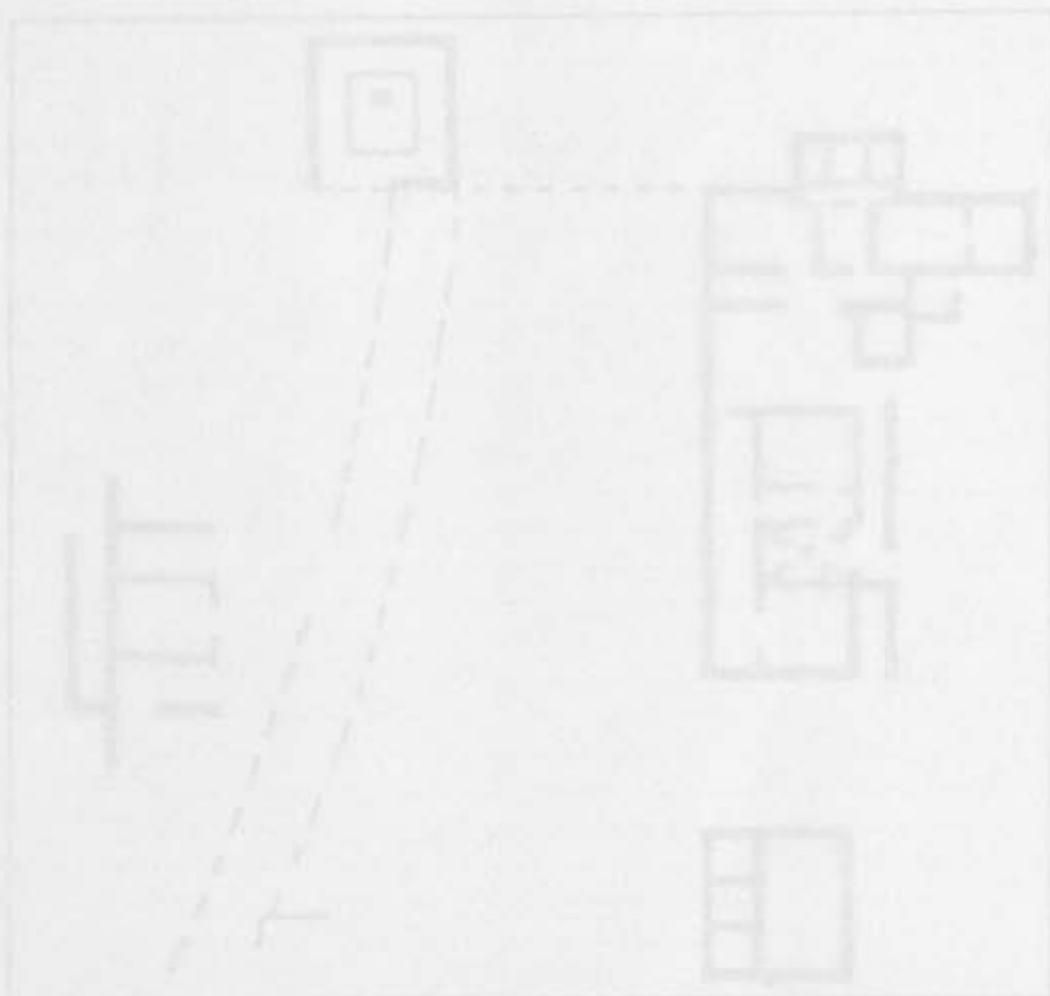
Bâtiment 2. Zone 3. Coupes stratigraphiques et cumulatives nord-sud.

Relevé: O.Blin, D.Couturier, M.Le Clainche.  
Dessin: O.Blin.

Comme nous l'évoquions en préambule, l'ensemble bâti dégagé dans l'emprise fouillée pourrait se comprendre alors comme un espace secondaire dévolu avant tout aux activités laborieuses -une *pars rustica*- annexe et dépendance d'une partie plus résidentielle -la *pars urbana*- située à ses abords et réservée au maître du domaine. Le bâtiment située en partie haute du site s'interpréterait alors comme l'habitation du régisseur -le *villicus*- sous la responsabilité duquel était placée l'exploitation du domaine.

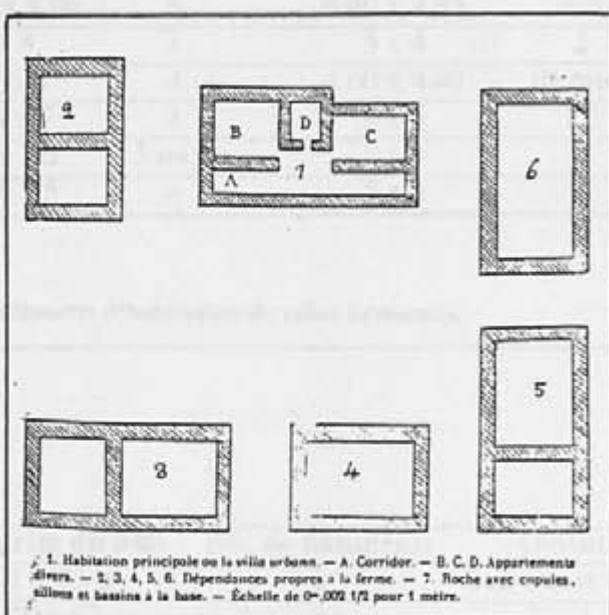
L'occupation des espaces aux environs immédiats de la *villa* n'a pu être abordée par la fouille. Quelques fossés de parcellaire n'offrent qu'un modeste aperçu de l'organisation et des activités aux abords du domaine construit. Ses limites exactes ont néanmoins été reconnues: à l'est comme à l'ouest, deux fossés traversent le petit plateau de part en part. L'orientation de la *villa*, tournée vers le sud et la vallée, se trouve donc confirmée. Son accès principal se trouvait nécessairement de ce côté, ce qui conforte aussi l'hypothèse d'une avant cour en contrepoint de l'ensemble fouillé.

\* \*  
\*



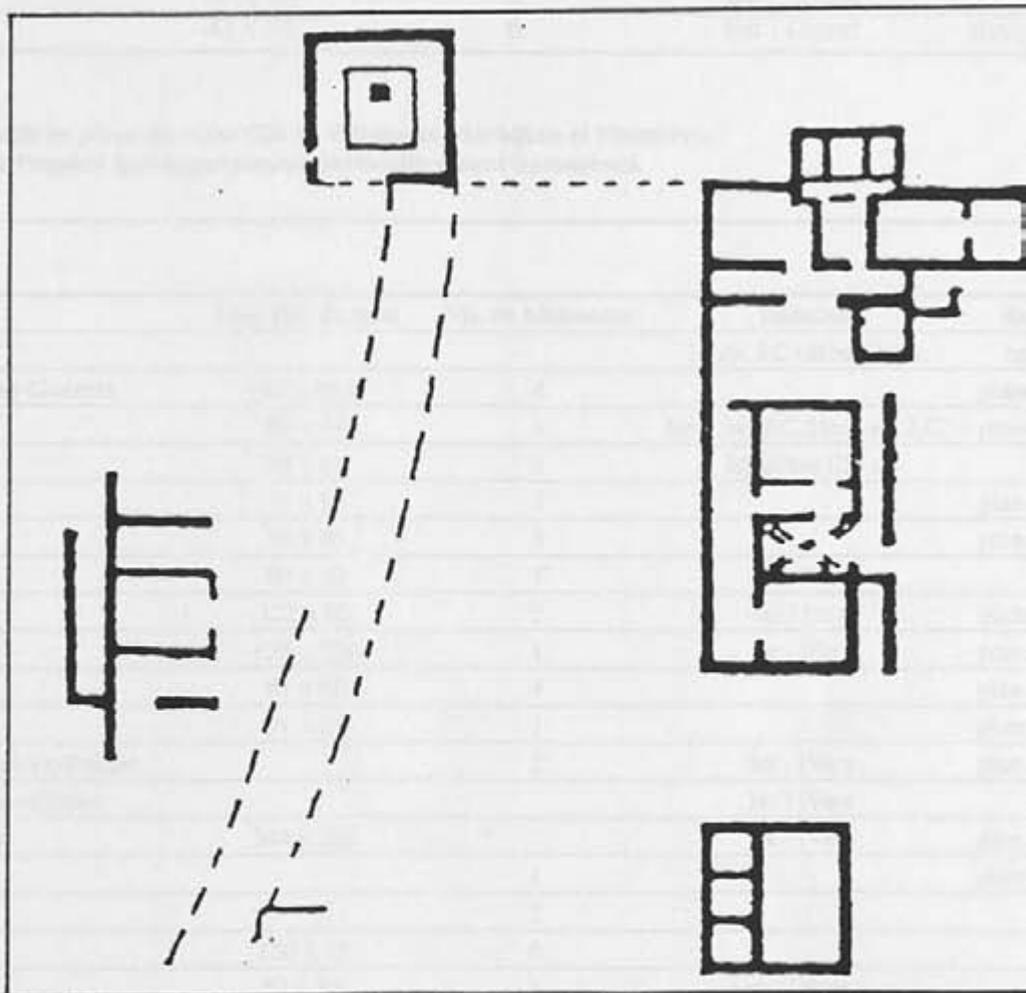
**Malgouët. Villa du Guilly (Morbihan).**

Ref. A. de la Garandière. La villa Gallo-romaine de Cléguère. Bull. de la société Polymatique du Morbihan, 1889.



**Loutehel. Villa de Crusson (Ille et Vilaine).**

Ref. G. Leroux et A. Provost. L'Ille et Vilaine. C.A.G., 35, Paris 1990.



Deux exemples de villae à cour centrale.

	Dim. bât.	Nb. pièces	Dim. pièce princ.	Foyer	Décoration	Chronologie
La Démardais	11 x 10,5 m	3	6 x 5,5 m			
Sizun	10,50 x 9,06	5	6,40 x 4,85	non	enduit peint	Occup. au IIe s.
Bain-sur-Oust	9 x 8	3	5 x 4	2		160-260 ap. J.C.
La Roche Maurice	8 x 6,8	4	4,60 x 4,40	thermes	enduit peint	150-fin IVe s.
Carnac	10 x 9,7	4	9 x 5	1 ?		
Pont-Croix	8,5 x 7,5	3 ou 4	? x 4	?		
Châtillon-sur-Seiche	8,5 x 8,5	4	5 x 4	?		constr. au IIIe s.

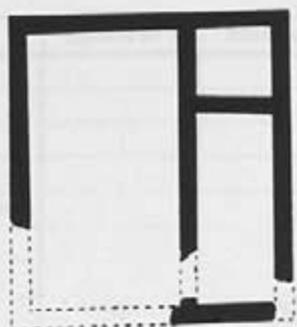
Tableau comparatif de quelques bâtiments d'habitation de *villae* bretonnes.

	Emprise du bâti	Nb. de bâtiments	Orientation	Datation
Porcaro	71 x 53 m	5	Sud-Ouest / Nord-est	
Châtillon-sur-Seiche	70 x 63	4	Nord / Sud	Ier av./IIIe ap. J.C.
Loutehel	81 x 63	4	Est / Ouest	
Carhaix	69 x 56	3	Est / Ouest	Ier / IVe s.
Carnac	68 x 56	6	Est / Ouest	
Malguénac	42 x 35	6	Est / Ouest	abandon fin Ve s.

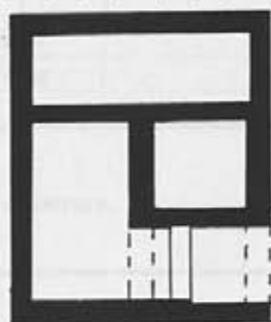
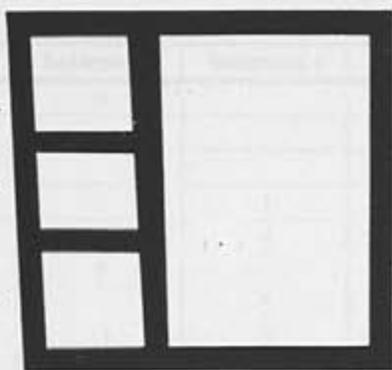
Tableau comparatifs de plans de *villae* (Ille et Villaine et Morbihan et Finistère).  
Les dimensions de l'espace bâti apparaissent particulièrement homogènes.

	Emprise du bâti	Nb. de bâtiments	Datation	Remarque
Plomelin			10 ap. J.C./début IVe s.	habitation
Saint-Jouan-des-Guérets	118 x 46 m	4		plan incomplet
Meullesse	86 x 74	1	Ier s. av. J.C./IIe s. ap. J.C.	plan incomplet
Pacé	68 x 64	3	Ier/début IIIe s.	
Sains	91 x 85	3		plan incomplet
Saint-Just	79 x 41	3		plan incomplet
Nouvoitou	60 x 40	1	Ier / IIIe s.	
Combours	122 x 82	2	Ier / IIe s.	plan incomplet
Combours	128 x 120	1	IIe / IIIe s.	plan incomplet
Saint-Suliac	83 x 61	4		plan incomplet
Saint-Suliac	91 x 36	1		plan incomplet
Saint-Père-Marc-en-Poulet		2	Ier / IVe s.	plan incomplet
Saint-Méloir-des-Ôndes			Ier / IVe s.	
Saint-Coulomb	244 x 225		IIe / IVe s.	plan incomplet
Irodouër		1		plan incomplet
Chauvigné		2		
Quimper	120 x 75	6		
Questembert	52 x 33	1	Ier / IIIème s.	

Tableau comparatif de quelques *villae* à l'échelle de la Bretagne.



1

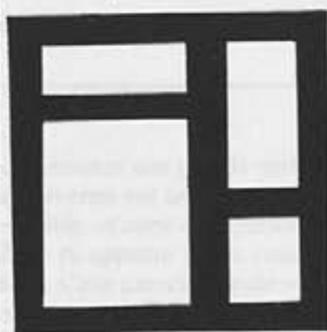


3

1. Pont-Croix (Ker...
2. Carnac (Les Bos...
3. La Roche Maur...
4. Bain-sur-Oust...
5. Porcaro (La Dé...
6. Chatillon sur Se...
7. Sizun (Kergréac...



4



6



0 10 m

Quelques bâtiments d'habitation de *villae* bretonnes

	batiment 1	batiment 2	batiment 3	batiment 4	batiment 6	fossé 6030	fossé 6032
			1	6			
		3		4			
	1					1	1
affûter		2		1	4		2
		1	1	3			
					2		
	4	3	13	11	4		1
	2	6	6	7	6	3	3
éfilées	2			4	5		
eux			2	5	5	1	3
		1	1	1			
n kg)	Voir tableau spécifique						
	Voir tableau spécifique						
		2	3	3			

e répartition du matériel par structure.

Matériau	Diam.	Ep.	Trou de fixation	Type		Réutilisation	
oudingue/granit	(en m)	(en cm)	Diam (en cm)	partie		Fonction	Datation
P		9					
P		4,5					Med.
P		7,6					
P		6,1					G.R.tardif
G		7		tournante(catillus)			
G	0,39	5,9		dormante(meta)		Destruct. mur	G.R.tardif.
P	0,41	10,5	6		retailée	call.poteau	G.R.tardif.
P	0,44	6	7,5		retailée	call.poteau	G.R.tardif.
G	0,44	7	7			call.poteau	G.R.tardif.
G		7,3				mur	Fin IIe/IIIe
G		4,6				Destruct. mur	
G		4,8				Destruct. mur	
P	0,42	5,4	5	dormante(meta)		Foyer	G.R.tardif/Me
G		3,2					
G							
P							

criptif des meules par U.S.

ts 3 et 4 (Zone 4) concentrent une grande part du mobilier(le bâtiment 4 en particulier a livré es les monnaies découvertes sur le site). C'est également à cet endroit que se trouve la plus tité de verre (et de sigillée, cf. carte de répartition).

é du bâtiment 6 (Zone 6) apparait par la concentration de matériel plus technique (pierres à issours, fusaïole, jeton... Cette caractéristique se retrouve aussi pour le bâtiment 2 (Zone 3), en e et la présence de meules (dans le bâtiment 4 elles sont en remploi dans les murs).

seux se répartissent surtout entre les bâtiments 4 et 6.

erre à interpréter ces deux bâtiments comme deux espaces d'habitation, l'un présentant des ues plus riches (Bâtiment 4, *Pars urbana*, maison du maître?), l'autre plus techniques (*Pars on d'un villicus?*).

## VII. PHASE IV.

Les traces de réoccupation au cours du Haut-Moyen-Age (VIIIe-Xe siècles).

### *Les états et les aménagements tardifs*

Il est difficile d'apprécier précisément les derniers moments de l'occupation de la *villa*. Elle semble subir une lente désaffectation dès la fin du IIIe siècle comme l'attestent les fragments de céramique qui proviennent de niveaux de sol extérieurs aux bâtiments, voire le début du IVe siècle ap.J.C. Ces derniers ne semblent pas avoir subi toutefois de violente destruction, mais plutôt une lente dégradation. Comme signalé au début de ces pages, il ne faut pas exclure non plus la continuité de l'occupation au cours des siècles suivant dans une autre partie non fouillée du domaine.

Dans la zone explorée, les premières traces d'une occupation structurée apparaît plus tardivement, à partir des VIIIe-Xe siècles. A cette période des parties des bâtiments sont réoccupées.

C'est en particulier le cas du petit bâtiment rectangulaire situé au milieu de la façade sud de la cour. Le mur nord de la plus petite de ses deux pièces est remplacé par une paroi légère, (poutre et poteaux, U.S.4090, 4091) (cf.fig.19), prolongée probablement par un auvent ou un appentis dont les calages des piliers ont été retrouvés (fig29). En arrière le bâtiment est déjà en grande partie effondré, ce qui a obligé les occupants du moment à boucher la porte de communication qui existait entre les deux pièces. Les éboulis formés par les destructions sont alors utilisés comme dépotoirs pour les rejets domestiques.

Le remblai de destruction du mur nord ne subsistait plus que sous forme d'un niveau résiduel de blocs (U.S.4097) qui recouvrait le niveau de *tegulae* provenant des toitures (U.S.4079). Une couche d'occupation très érodée s'y était incrustée. Plusieurs fosses, callages divers et foyer perçaient ce niveau.

Les murs sud et ouest du bâtiment en s'écroulant (U.S. 4070 et 4073) ont ensuite scellés ces différentes couches. Cela vient confirmer la conservation partielle d'une partie de l'édifice, permettant sa réoccupation, avant son abandon définitif.

Le même phénomène a pu être observé pour les autres secteurs de bâtiments occupés à cette période.

Dans le bâtiment situé immédiatement à l'ouest, la petite pièce au sol de béton est elle aussi réoccupée. Son mur nord (U.S.4013) est détruit et un sol d'argile jaune (U.S. 4054-4058) est installé sur toute sa surface(cf.fig.16). Un pilier (U.S.4124) probablement destiné à soutenir la couverture est installé dans la partie sud de la pièce.

Dans le bâtiment nord (bâtiment 6) les restes d'un niveau de sol (U.S. 6003) et d'un foyer (U.S.6065) attestent là aussi une réoccupation tardive (fig.30). Une partie des murs sont déjà récupérés à cette époque<sup>8</sup>.

Enfin, plusieurs palissades indiquent le découpage (parcellaire?) de l'ancien espace antique (U.S. 2021-3055, 6060-2068, ). L'une de ces structures reprendra d'ailleurs le tracé de la galerie est de la cour (cf.fig.infra).

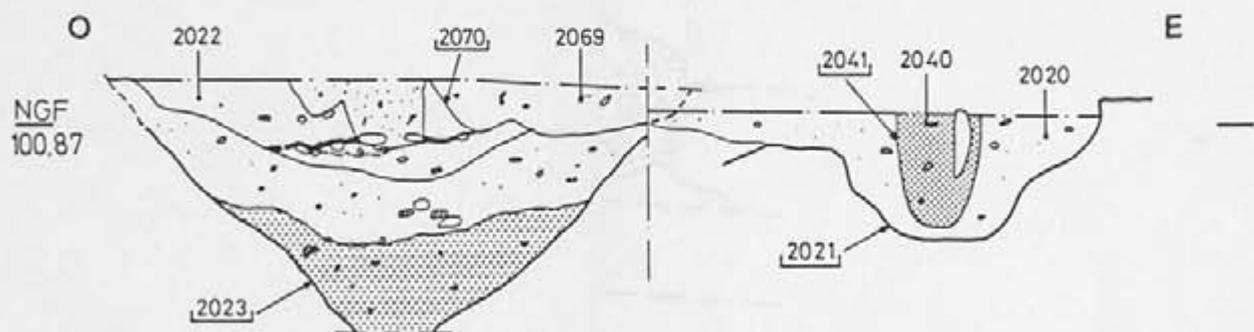
Le matériel céramique issu de ces niveaux atteste sans conteste une occupation liée à un habitat. On pourrait donc voir durant cette période une réinstallation dans les vestiges encore tangibles de la *villa*, accompagné de sa partition en unités distinctes?

Toutefois les modalités exactes de ces occupations sont difficilement perceptibles. En partie en raison de la fugacité des vestiges, mais aussi par leur

<sup>8</sup>Il semble y avoir eu une phase de récupération de matériaux, mais très ponctuelle. Plusieurs fosses et tranchées de récupération percent en effet les bâtiments 6,2,3 et 4.

élimination partielle lors des récupérations de matériaux effectuées après l'abandon définitif du site, puis par la mise en culture ponctuelle des terrains probablement dès la fin de l'époque médiévale.

\* \*  
\*



Seq.2019

RN24 92-93  
La Demardais-PORCARO  
ZONE 2



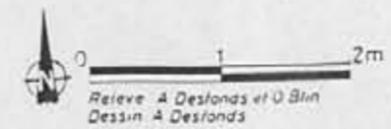
Relevé : S.Hurtin, O.Blin.  
Dessin: O.Blin.

coupe stratigraphique sur le fossé-enclos (U.S.2023-6030-6032); la palissade du Haut-Moyen-Age  
 plantée dans la galerie est (U.S.2021).  
 creusement (U.S.2070), correspond à la tranchée de récupération du mur de galerie.



**Bâtiment 3. Zone 4.**  
 Relevé du niveau d'occupation du Haut-Moyen-Age.  
 Le mur nord de la pièce est effondré ou détruit, et  
 remplacé par une paroi légère (poutre et poteaux).  
 Plusieurs fosses et foyers percent le niveau d'éboullis résiduel au devant.  
 Au sud le bâtiment est détruit ou récupéré.

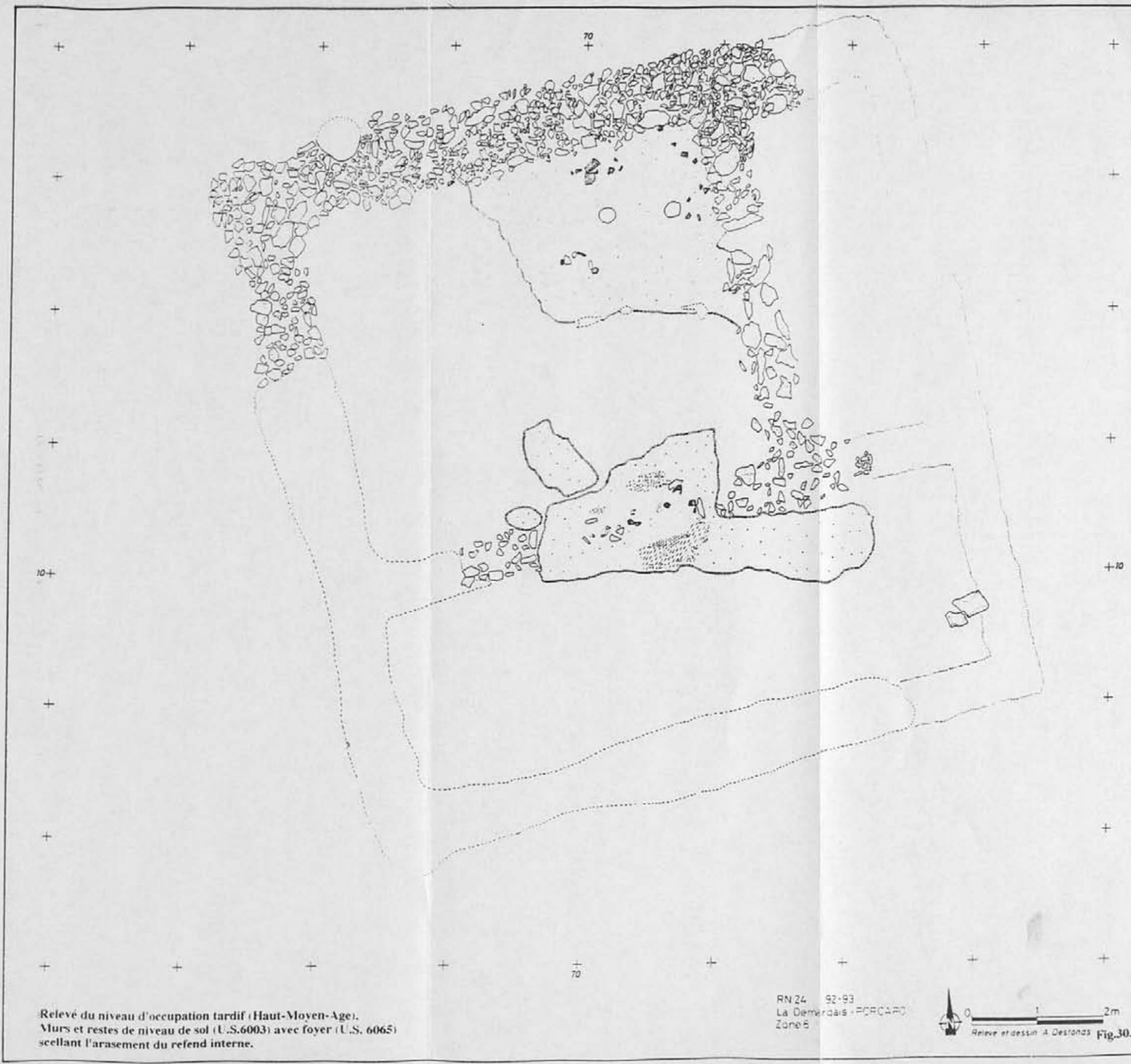
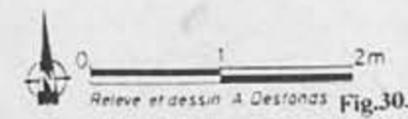
RN 24 92-93  
 La Demardais - PORCARO  
 Zone 4



Relevé A Deslons et U Blin  
 Dessin A Deslons

Relevé du niveau d'occupation tardif (Haut-Moyen-Age).  
Murs et restes de niveau de sol (U.S.6003) avec foyer (U.S. 6065)  
scellant l'arasement du refend interne.

RN 24 92-93  
La Demerdaie - PORCARO  
Zone B



## VIII. PHASE V.

L'activité artisanale liée à la métallurgie.

(par P.Guerisse avec O.Blin)

L'occupation la plus tardive mise en évidence sur le site correspond à l'installation d'un atelier de métallurgie. La trace d'un bas-fourneau, de quelques fosses à déchets et de petits fours installés sur les éboulis des murs, témoignent d'un aménagement sommaire postérieur à l'écroulement des bâtiments. A ce moment le mur de soutènement limitant la cour au sud, s'est effondré sous la pression des terres, entraînant certainement avec lui une partie des bâtiments qu'il retenait. Les scories et les résidus de l'activité métallurgique formaient une véritable couche épaisse d'une vingtaine de centimètres (U.S.3021,3022,3023) au-dessus de ces remblais de destruction.

### *La métallurgie du fer sur le site de La Démardais à Porcaro*

Les résidus sidérurgiques collectés au cours de la fouille de la *villa* gallo-romaine de La Démardais à Porcaro, représentent un poids total de plus de 500 kg (fig.31). C'est suffisant pour affirmer l'existence d'un atelier. Il n'est pas à rattacher chronologiquement à l'occupation de la *villa* durant l'époque antique (bien que quelques scories proviennent de structures datant de cette période, elles témoignent plutôt de la présence d'une petite forge liée à l'exploitation agricole, chose courante sur des sites de ce type). En effet, les niveaux ayant livré les restes de cette activité se trouvant installés au dessus des remblais de destruction des bâtiments. Les quelques éléments céramiques découverts dans les niveaux liés à l'occupation métallurgique laissent envisager une période de fonctionnement située entre les XI<sup>e</sup> et-XIV<sup>e</sup> siècles, plus probablement vers le XII<sup>e</sup> siècle.

En Bretagne, où l'étude de la métallurgie n'est encore qu'à ses débuts, il convient surtout de poser quelques points de repère. Le site de La Démardais est l'un d'entre-eux.

### *Vestiges de bas-fourneaux.*

Aucune structure de réduction n'a été localisée avec certitude. Il est donc impossible de déterminer le nombre total de fours ayant pu fonctionner simultanément. La couche (U.S.4099) a livré un bloc de scorie localisé constituant une sorte de coulée entre les pierres appartenant à l'ébouli d'un mur. Celle située immédiatement au dessus contenait, quant à elle, de nombreux restes de parois. En dépit de la faiblesse des indices, il est probable qu'il s'agissait là des traces d'un bas-fourneau, installé dans les remblais surmontant les niveaux de destruction du bâtiment 3 (zone 4) de la *villa*.

La présence à la Démardais de scories cordées, résidus caractéristiques de la réduction de minerai, indique obligatoirement la réalisation de ce type d'opération. Malheureusement, l'absence de structure bien conservée, ne permet pas de connaître l'architecture des bas-fourneaux (forme de cheminée, dôme?). Diamètre et hauteur ne sont pas non plus reconstituables. Les fragments de paroi sont en outre trop fragmentaires pour permettre la moindre hypothèse, épaisseur ou courbure n'étant pas probante. On peut néanmoins décrire leur constitution.

Elles sont en argile, de très nombreux fragments présentant des coloris allant du rouge à l'orange voire au gris, par chauffage. Ces couleurs sont autant de réponses par contre aux phénomènes thermiques et chimiques produits dans le bas-fourneau. Une étude tracéologique serait à développer, comme le signale dans sa thèse P.ANDRIEUX, afin d'élaborer une méthode d'interprétation de ce genre de vestiges.

A la Démardais, de petites plaquettes de schiste sont incluses à l'argile. Le substrat environnant semble avoir été directement prélevé pour réaliser ces structures. Certains lits d'argile présentent en effet cette composition due à la décomposition des schistes pourprés, à moins que des éclats de schiste aient été volontairement mêlés à une argile plus pure afin de créer un matériau plus résistant? Dans le bas-fourneau

scorie (en kg)	paroi	mineral
o		
o		
o		
o		
o		
o		
o		
o		
1	x	
16	x	x
o		
20	x	
5	x	
o		
o		
o	x	
o		x
o	x	
125,5	x	x
16	x	
91	x	x
o		
o		
o		
6	x	
1	x	
o		
o		
o		
o		
o	x	
44,5	x	x
4,5	x	
1		
o		
o	x	
3,5	x	
o	x	
4	x	x
o	x	
o	x	
o	x	
o		

aire des U.S. contenant des restes  
 étallurgique.  
 ent un poids inférieur au Kg).

4021	o	x	
4022	o	x	
4023	35	x	
4024	o	x	
4027	22	x	
4028	41,5	x	
4029	o		
4031	1	x	
4032	o	x	
4035	o		x
4044	o		
4049	o		
4054	o		
4062	o	x	
4063	o		
4064	o	x	
4069	o		
4070	9	x	
4073	10	x	
4078	o	x	
4079	o	x	
4081	o	x	
4089	o		
4092	2		
4094	o		
4095	o	x	
4096	o		
4097	o		
4099	9,5	x	
4100	o		
4102	o		
4103	o		
4105	o	x	
4109	o	x	
4112	o		
4114	o		x
4119	o		
<i>zone 6</i>			
6000	o	x	
6001	o	x	
6003	o	x	
6004	o	x	
6011	o	x	
6014	o	x	
6015	o	x	
6038	o		
6059	o		
6060	o		
6069 (2)	o	x	
6078	o		
6093	o		
<i>zone 7</i>			
7000	o		
<i>Hors-strat.</i>			
9999	3	x	x
9999 t.2	o		
9999 t.4	o	x	

certaines de ces plaquettes se sont trouvées directement au contact de la fusion et gardent encore jusqu'à 0.5 cm de scorie à leur surface.

Les morceaux de parois présentent une face vitrifiée, scorifiée ou simplement colorée. Dans le premier cas, la vitrification est légère vitreuse et noire. Elle tapisse tout le fragment. L'épaisseur varie de 0.5 cm à 2 cm environ. Dans le second cas, il s'agit de scorie restée accrochée à la cuve. C'est à ce niveau que se trouvait suspendue la masse en fusion.

A partir de l'ensemble des fragments découverts, on peut tenter la reconstitution "stratigraphique" du bas-fourneau. En partie basse, la paroi a simplement chauffé, sans altération particulière ni couvrement par une quelconque substance. Puis, très vite on trouve une mince pellicule de vitrification. Plus haut une scorification la recouvre. Cette scorification est plus ou moins épaisse, probablement en fonction de l'éloignement de la tuyère. C'est juste en dessous de celle-ci que le métallurgiste retrouvait le massiot.

Une expérience a montré (juillet 1993) que l'on observe aussi la présence de vitrification au dessus de la tuyère, sur une hauteur variant certainement avec la taille du bas-fourneau, et suivant l'intensité de la chaleur produite. En haut de la cuve, sur au moins 1/3 de la hauteur, comme tout en bas, l'altération des parois n'a pas été très forte. On remarque un simple dégradé de teinte. C'est sans doute de ce niveau que proviennent les fragments de la troisième catégorie à la Démardais.

Enfin, le mode de ventilation n'a pas été déterminé. Les éléments de datation avancés laissent toutefois imaginer qu'elle ne pouvait être qu'artificielle (soufflet?).

#### Fours et organisation de l'atelier.

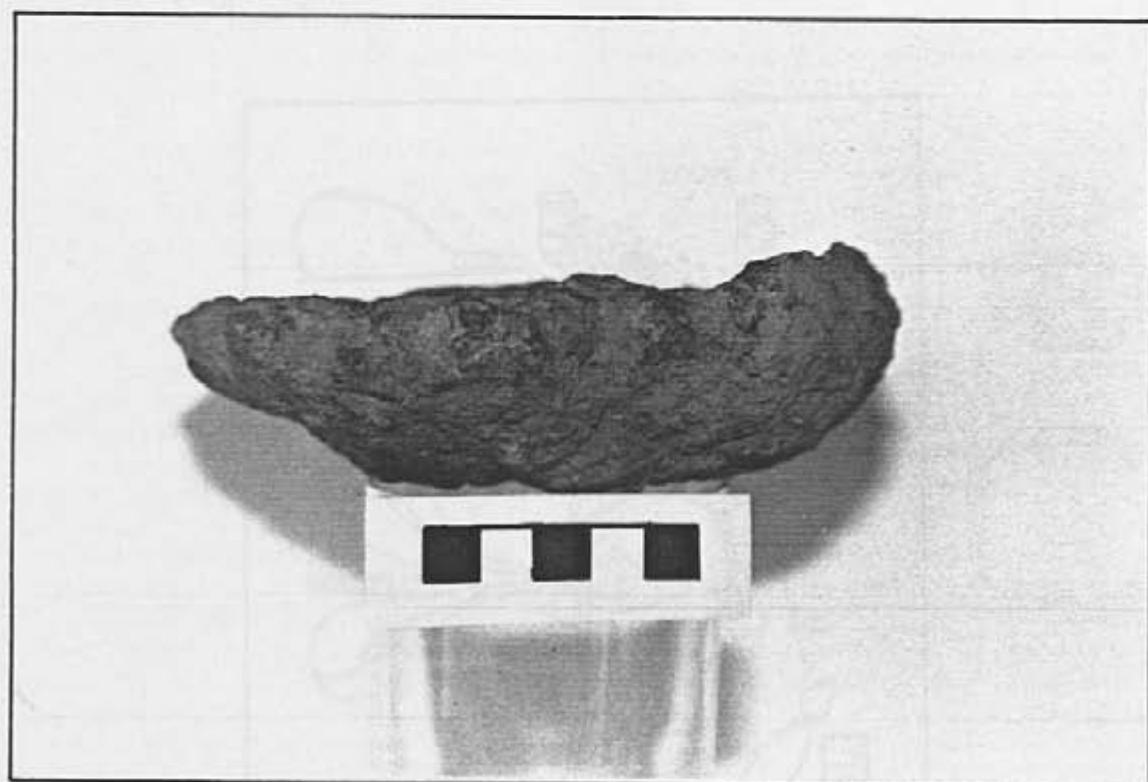
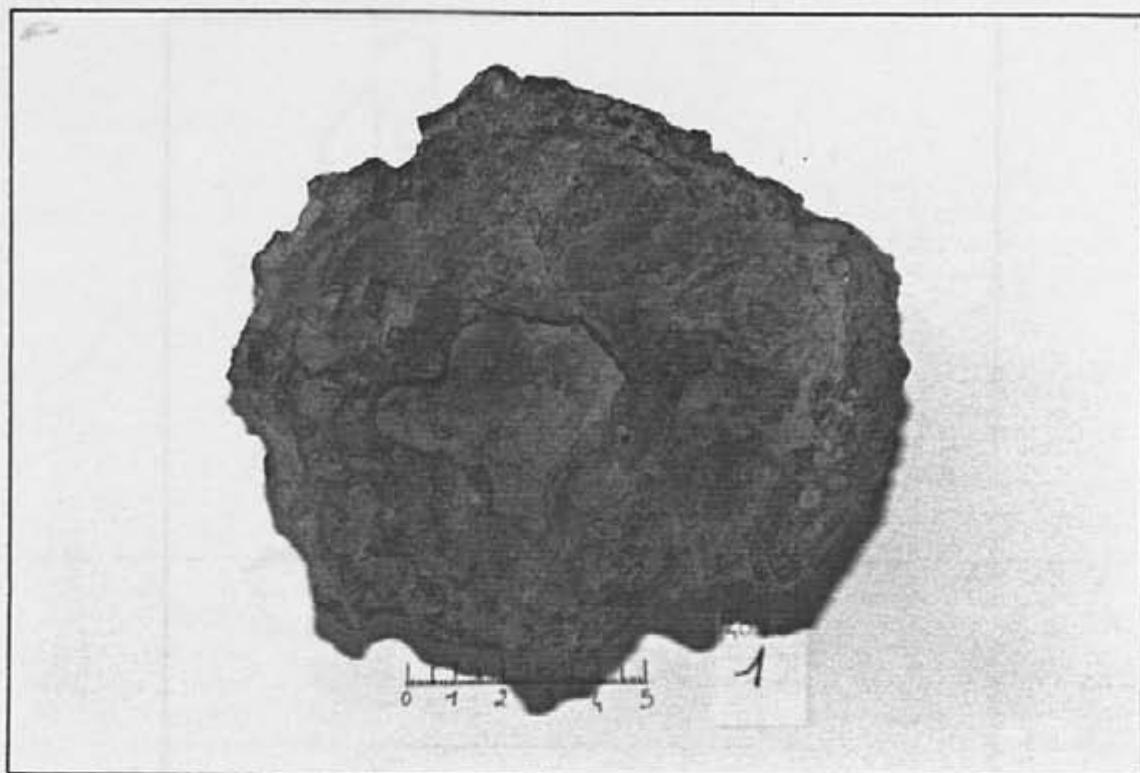
Les bas-fourneaux sont de grosses structures avec une architecture robuste. L'absence de tout reste encore en place est difficilement explicable, les ferrons ne détruisant jamais complètement le fourneau, en particulier les parties basses, avant d'abandonner le site. Les restes de la coulée évoqués précédemment demeurent donc inexplicables puisqu'ils ne sont rattachés à rien, à moins d'imaginer un arasement complet du fourneau qui les a produits. Par ailleurs, si les structures de réduction s'étaient trouvées en dehors de l'emprise de la fouille, comment expliquer le grand nombre de fragments de parois découverts sur la partie explorée?

Il est néanmoins possible que les fours aient été d'une architecture peu soignée et n'aient pas résistés au temps. Dans ce cas il faut considérer qu'il ne pouvaient servir que très peu de temps et donc étaient systématiquement reconstruits. A cet égard il convient de signaler que sur l'ensemble des découvertes 30 scories appartiennent à des fonds de fours. Ceci implique par rapport à la masse d'éléments trouvés, un minimum de quatre structures.

Par ailleurs, il faut indiquer aussi la découverte de scories en "calotte", considérées comme résidus d'affinage et non plus de réduction (SERNEELS 1992). Leur couleur est brune, certaines sont très oxydées ce qui laisse à penser qu'elles sont riches en fer (ce sont aussi les plus lourdes). Trois types de surfaces coexistent: plane avec bourrelet (fig.32), convexe et concave. Le bourrelet n'a pas de couleur particulière, et on n'observe aucun élément parasite (argileux) accroché au bord des scories.

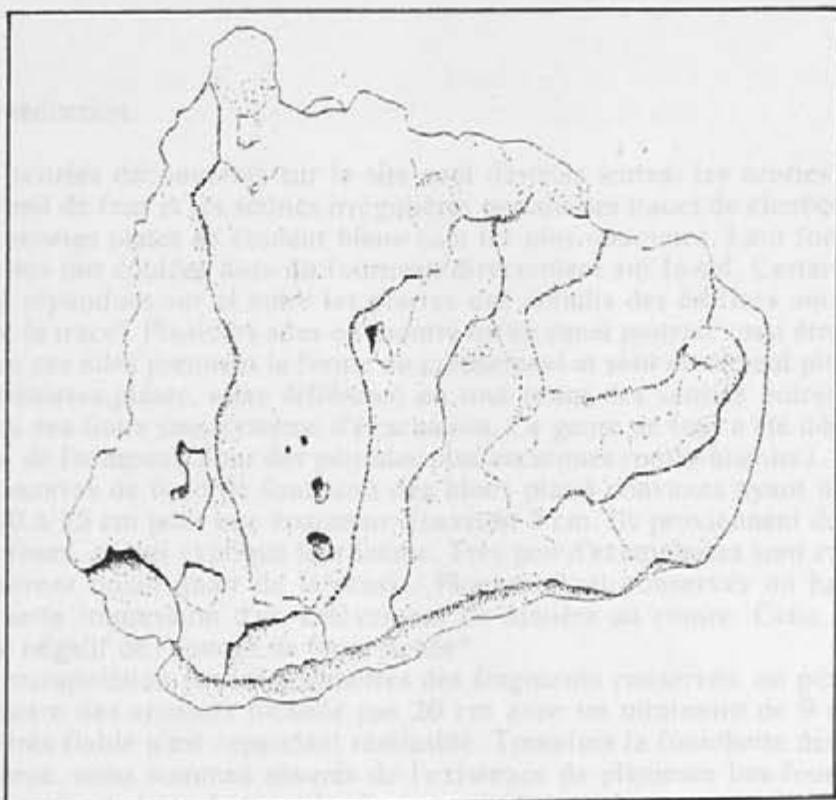
Par opposition les scories plates (fig.33), sont des indices formels de réduction de minerai de fer.

A la Démardais nous sommes donc peut-être en présence de deux étapes de travail différentes. Nous sommes sûrs de la réduction, moins de l'affinage. Cela pourrait néanmoins parfaitement correspondre avec les deux traces de petits fours (U.S. 4003, 3009) -qui ne sont pas des restes de bas-fourneaux- découverts au sommet des remblais de destruction des bâtiments 2 (zone 3) et 3 (zone 4), de part et d'autre de la dépression située au sud du site, laquelle a livré plusieurs dizaines de kilogrammes de ces scories à calottes.



U.S.4073.  
Scorie en forme de calotte.  
Vues de face et de profil.

Photo: P.Guerisse.



U.S.4001.  
Scorie plate. Ech.3/4.

Dessin: P.Guerisse.

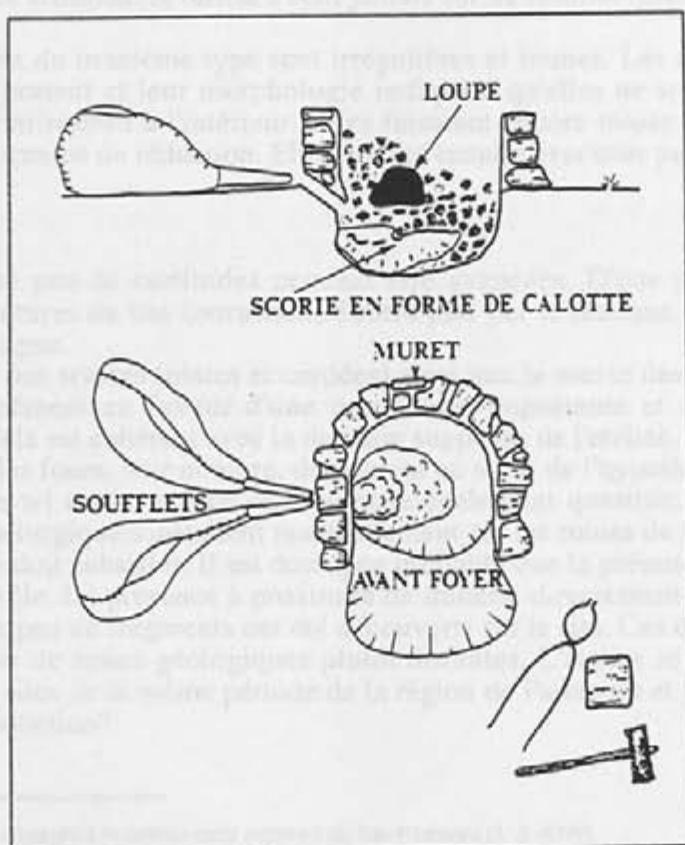


Fig. 80. Schéma d'un bas fourneau.

Shéma de fonctionnement d'un bas-fourneau.  
D'après V.Sernceels (op.cit.)

## Déchets de réduction.

Les scories découvertes sur le site sont de trois sortes: les scories plates, les scories de fond de four et les scories irrégulières portant des traces de charbon de bois.

Les scories plates de couleur bleue sont les plus courantes. Leur forme est due au fait qu'elles ont coulées hors du fourneau directement sur le sol. Certaines se sont directement répandues sur et entre les pierres des éboulis des édifices antiques, dont elles portent la trace<sup>9</sup>. Plusieurs sites ont montré qu'un canal pouvait aussi être aménagé, mais dans ce cas elles prennent la forme du creusement et sont nettement plus épaisses. Légères, bulleuses, plates, elles diffèrent en tout point des scories noires et denses piégées dans des fours sans système d'évacuation. Ce genre de four a été découvert sur la commune de Paimpont, pour des périodes plus anciennes (proto-histoire).

Les scories de fond de four sont des blocs plano-convexes ayant un diamètre moyen de 10 à 15 cm pour une épaisseur d'environ 5 cm. Ils proviennent des fonds de creuset des fours, ce qui explique leur forme. Très peu d'exemplaires sont entiers, il ne subsiste souvent qu'un quart de la scorie. Plusieurs ont conservés un haut rebord, laissant la nette impression d'un enlèvement de matière au centre. Cette dépression serait-elle le négatif de l'éponge de fer arrachée?

Par extrapolation sur les périmètres des fragments conservés, on peut conclure que le diamètre des creusets n'excède pas 20 cm avec un minimum de 9 cm. Aucun classement très fiable n'est cependant réalisable. Toutefois la fourchette des diamètres étant très large, nous sommes assurés de l'existence de plusieurs bas-fourneaux. On remarquera aussi que le rechapage des fours entre deux opérations, entraîne l'obtention de deux scories de fond de creuset de diamètres différents pour un seul four.

Sans analyses en laboratoire il est difficile d'aller plus avant. Nous nous en tiendrons donc à une remarque descriptive quant à l'aspect et la densité. On notera seulement que certains fonds de fours apparaissent plus oxydés que d'autres, les différences de poids étant alors non négligeables (ils sont plus lourds). La présence de fer ne fait alors aucun doute. Les vestiges de réduction ne sont donc pas standardisés. Dans un tel atelier artisanal, le ferron n'était jamais sûr du résultat final.

Les scories du troisième type sont irrégulières et brunes. Les traces de charbon de bois qu'elles portent et leur morphologie indiquent qu'elles ne sont pas sorties du fourneau mais sont restées à l'intérieur. Elles faisaient encore masse avec l'éponge de fer à la fin du processus de réduction. Elles ont été ensuite évacuées par martelage.

## Conclusion.

En résumé peu de certitudes peuvent être avancées. D'une part en raison de l'absence de structures de bas-fourneaux, d'autre part par le manque de comparaisons possibles en Bretagne.

La forme des scories (plates et cordées) ainsi que la masse des déchets plaident néanmoins assurément en faveur d'une production importante et d'un bon niveau technologique. Cela est cohérent avec la datation supposée de l'atelier.

L'aspect des fours, leur nombre, demeurent au stade de l'hypothèse. La raison de l'installation d'un tel atelier sur ce plateau pose également question. Les vestiges de l'occupation métallurgique s'installent manifestement sur les ruines de la *villa*, dont rien à cette époque ne doit subsister. Il est donc peu probable que la présence de vestiges ait joué le moindre rôle. La présence à proximité de minerai directement exploitable n'est pas attestée, et très peu de fragments ont été découverts sur le site. Ces derniers semblent d'ailleurs provenir de zones géologiques plutôt distantes. L'atelier se rattache-t-il aux nombreux autres sites de la même période de la région de Paimpont et Plélan-le-Grand? Et où allait la production?

---

<sup>9</sup>C'est le cas des restes dégagés à l'emplacement supposé du bas-fourneau (U.S.4099).

Malgré ces inconnues, le site de la Démardais est précieux. C'est un jalon historique et chronologique important pour l'histoire de la métallurgie de ce secteur du Morbihan.

#### Annexe.

Inventaire des fragments de roches et minerais découverts sur le site.

#### Zone 3.

U.S.3000	Hématite.
U.S.3001	Limonite. (Minerai de fer)
U.S.3006	Grès ferrugineux.
U.S.3016	Minerai de fer de surface. Peu riche.
U.S.3021	Minerai de fer.
U.S.3023	Goethite. (Minerai de fer)

#### Zone 4.

U.S.4001	Limonite. (3 fragments de minerai)
U.S.4005	Grès ferrugineux. Très peu riche.
U.S.4014	Grès recouvert d'une pellicule de limonite ou de goethite (minerai). Grès ferrugineux très peu riche.
U.S.4015	Grès ferrugineux très peu riche.
U.S.4035	Minerai de fer .
U.S.4112	Grès ferrugineux.
U.S.4114	Minerai de fer pur.

#### Zone 6.

U.S.6038	Grès ferrugineux.
U.S.6069.2.	Grès ferrugineux.

#### Hors strati.

U.S.9999	Minerai de fer.
----------	-----------------

On notera donc la présence de minerai de fer pur, de limonite et de goethite présentant des traces de fer et de grès ferrugineux. Cette dernière catégorie ne peut toutefois pas être considérée comme minerai, ce qui n'exclut toutefois pas son exploitation ou utilisation à des fins de réduction. Cela reste néanmoins à prouver.

Dans l'ensemble les échantillons sont assez peu riche, ce qui semble paradoxal avec l'installation d'un atelier de métallurgie, et surtout compte tenu de l'importante quantité de scories et de déchets d'exploitation. Il peu donc s'agir de fragments résiduels. Cela irait alors dans le sens d'une installation très sommaire et surtout temporaire, destinée à une production définie et à partir d'un stock de minerai limité, exploité dans sa totalité (il est en outre fort probable qu'il y ait eu extraction in situ).

Des comparaisons s'avèreront nécessaires dans l'avenir avec d'autres sites, de même qu'une programmation de prélèvements systématiques, d'identification des carrières, et d'analyses.

\*\*  
\*

## IX. LES AUTRES STRUCTURES

Nous nous bornerons ici à signaler les structures découvertes dans l'emprise fouillée et qu'il n'a pas été possible de rattacher avec certitude à l'une des phases d'occupation.

### *Les fosses-Foyers*

Il s'agit de structures excavées présentant des parois rubéfiées (fig.34). Onze fosses de ce type ont été découvertes. Leur longueur varie de 1.20 m à 2.00 m, leur largeur de 0,60 m à 1.00 m. Leur profondeur semble constante (environ 0.50 m).

En l'absence d'analyse des remplissage charbonneux, il n'est pas possible de déterminer leur fonction éventuelle. On peut seulement remarquer qu'elles sont en concordance avec les fragments de parcellaire médiévaux dégagés sur le site. Elles sont du même type que celles dégagées à La Cocherais en Tinténiac (LE BOULANGER-PROVOST 1982)) ou elles ont été interprétées comme tranchées-foyers de séchage du grain.

La seule information notable ici est la trace de deux séquences d'utilisation dans l'une des fosses (U.S.1031). En effet deux couches de charbons de bois (U.S.1033,1024), correspondant à deux niveaux rubéfiés sur les parois (U.S.1025, 1035). Entre les deux étapes une couche d'argile a comblé la structure (apport volontaire?). Il s'agit peut-être d'un fonctionnement saisonnier?

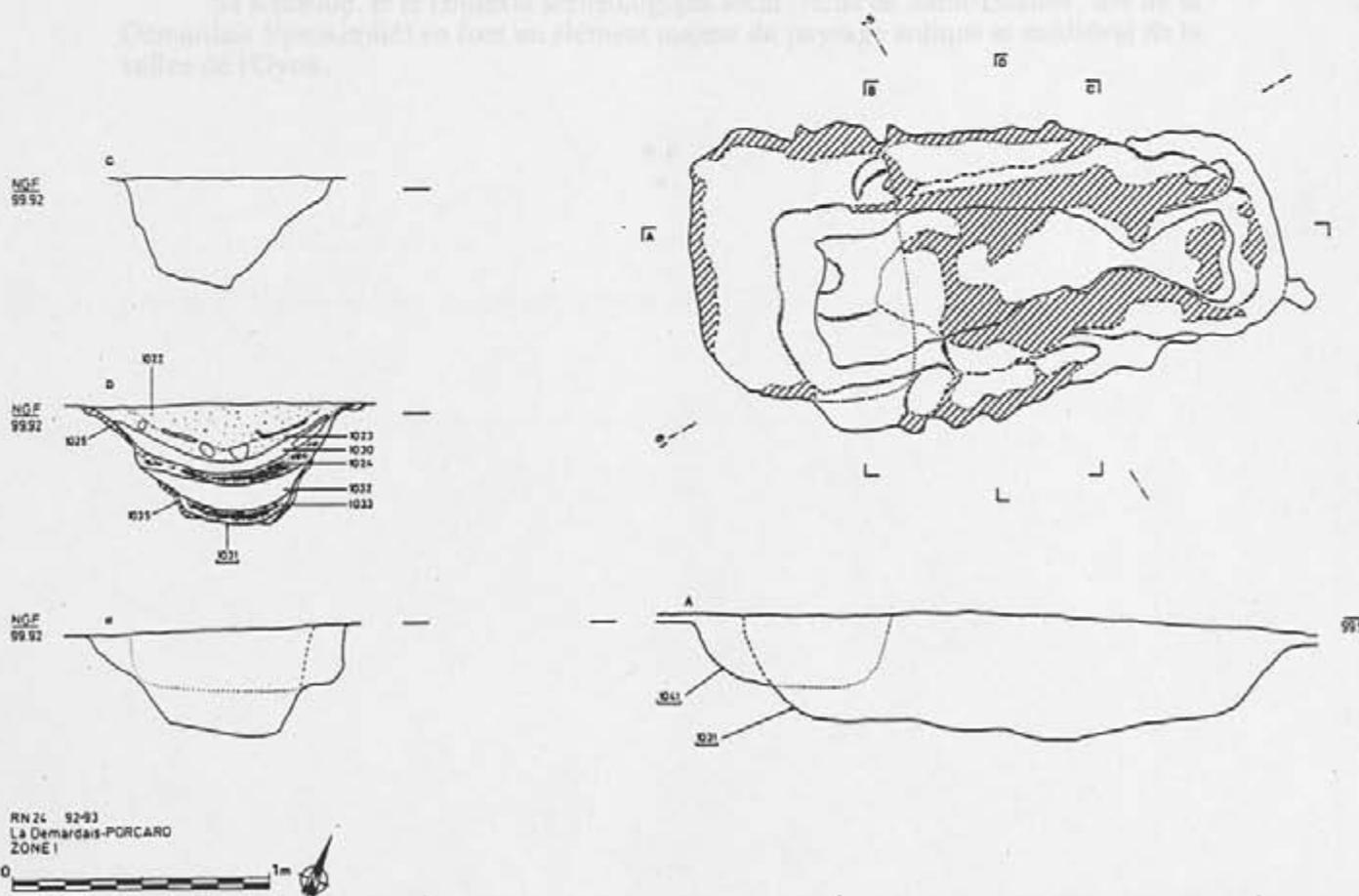
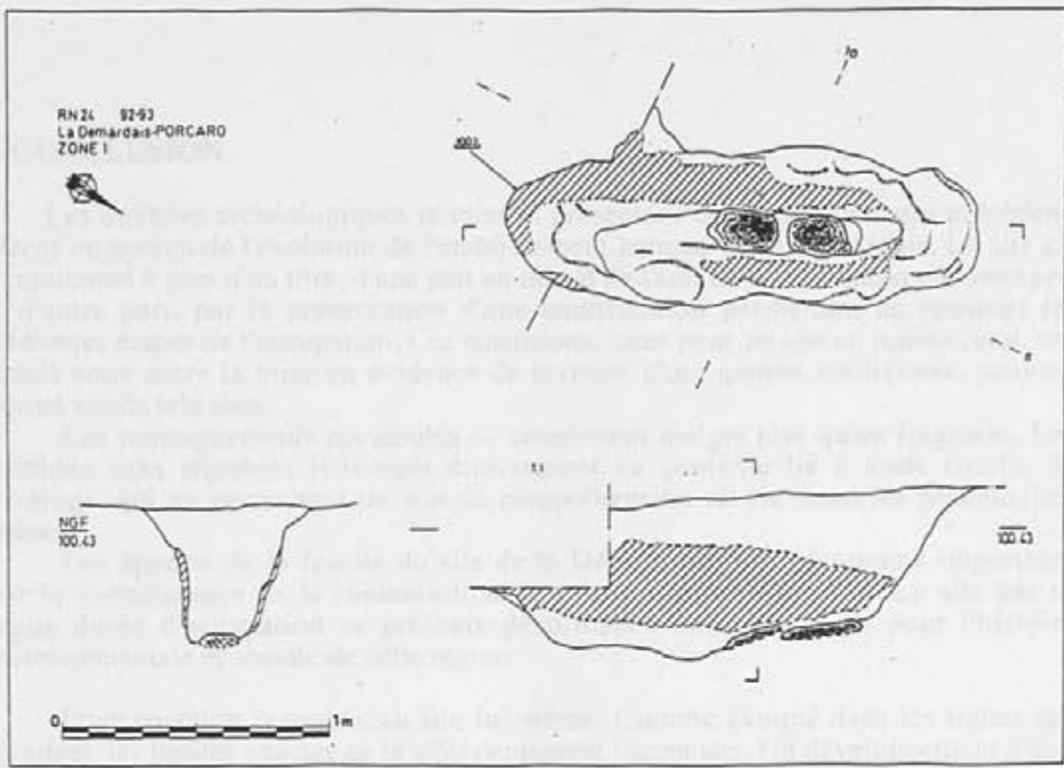
### *Fosses et fossés parcellaires*

Il s'agit surtout de plusieurs fossés parcellaires, de formes et de directions diverses (U.S.2059-3064, 2073) qu'il est impossible de dater avec précision. Plusieurs fosses ont également été fouillées à divers endroits du site. Pour la plupart il s'agit essentiellement de fosses d'extraction d'argile. Elles ne contenaient aucun matériel probant.

Nous renvoyons au schéma des phases pour une vision d'ensemble de ces structures.

On signalera enfin la réalisation de quatre sondages réalisés en fin de chantier (Seq.2061, Seq.3060, 3061 et 3062). Ils ont permis en particulier de mettre en évidence l'existence d'une dépression située au sud-est du site. Micro-relief aménagé ou fosse artificielle, la texture du comblement très argileux indique la présence d'eau. Des traces de recreusements indiquent certainement des curages successifs. Aujourd'hui encore cette partie du site sert d'exutoire à un ruisseau intermittent.

\* \*  
\*



élévés des deux fosses-foyers. U.S.1002. et U.S.1031.

levé: A.Desfonds, L.Gaubert.  
essin: O.Blin.

## X. CONCLUSION

Les données archéologiques réunies et présentées dans les lignes qui précèdent, offrent un aperçu de l'évolution de l'établissement antique de la Démardais. Le site est exceptionnel à plus d'un titre, d'une part en raison de l'état de conservation des vestiges, et, d'autre part, par la préservation d'une stratification permettant de restituer les différentes étapes de l'occupation. Ces conditions, rares pour un site en milieu rural, ont permis entre autre la mise en évidence de niveaux d'occupation médiévaux, souvent absents sur de tels sites.

Les renseignements accumulés ne constituent malgré tout qu'un fragment. Les questions sans réponses renvoient directement au contexte lié à toute fouille de sauvetage, qui en permettant un état de compréhension révèle aussi les potentialités perdues.

Les apports de la fouille du site de la Démardais sont néanmoins importants pour la connaissance de la romanisation de ce secteur du Morbihan. Le site par sa longue durée d'occupation se présente désormais comme un jalon pour l'histoire environnementale et sociale de cette région.

Pour conclure revenons au site lui-même. Comme évoqué dans les lignes qui précèdent, les limites exactes de la *villa* demeurent inconnues. Un développement d'une partie principale sur le rebord de terrasse situé au sud est néanmoins probable.

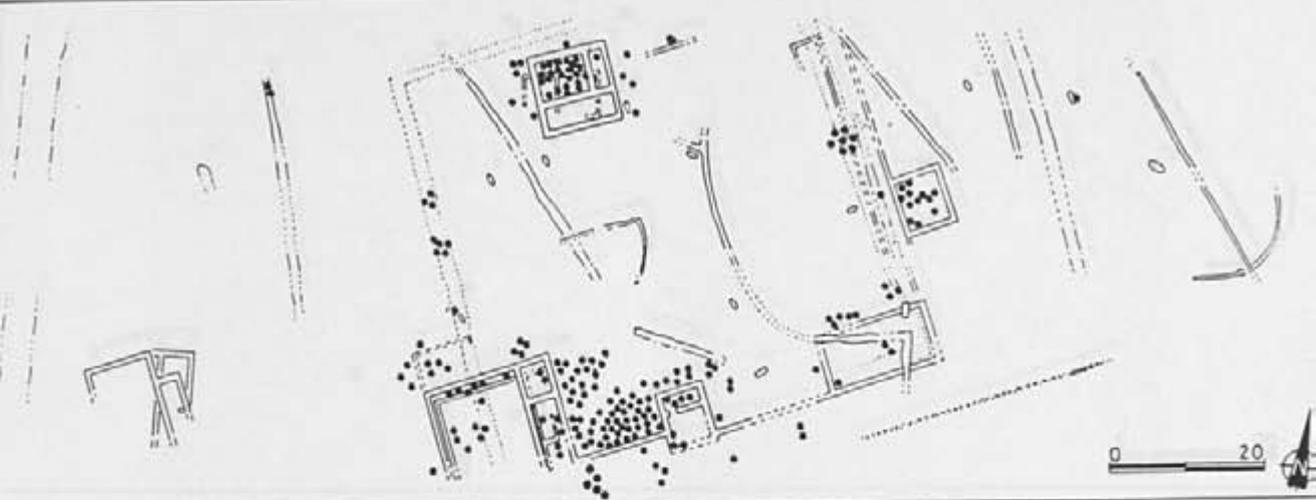
La période comprise entre la fin du II<sup>e</sup> siècle et la fin du III<sup>e</sup> siècle ap.J.C. marque son apogée. Si, comme le laissent à penser les données archéologiques, comme les cartes de répartition du matériel par exemple (fig.35 et 36) ou la modestie des objets découverts, la partie fouillée n'est en fait que la partie secondaire de l'établissement, sa qualité architecturale, sa structure et son organisation lui confèrent alors un statut particulier et probablement élevé.

Sa situation, et le contexte archéologique local (*vicus* de Saint-Etienne, site de la Démardais à proximité) en font un élément majeur du paysage antique et médiéval de la vallée de l'Oyon.

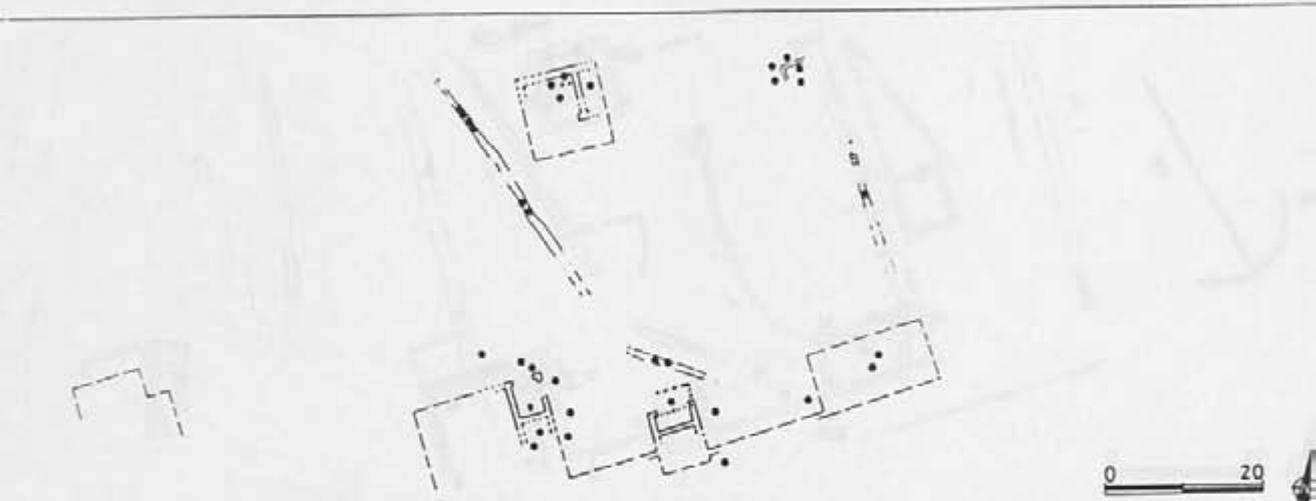
\* \*  
\*

Figure 35 : La répartition des objets du Haut-Moyen-Age et Médiéval.

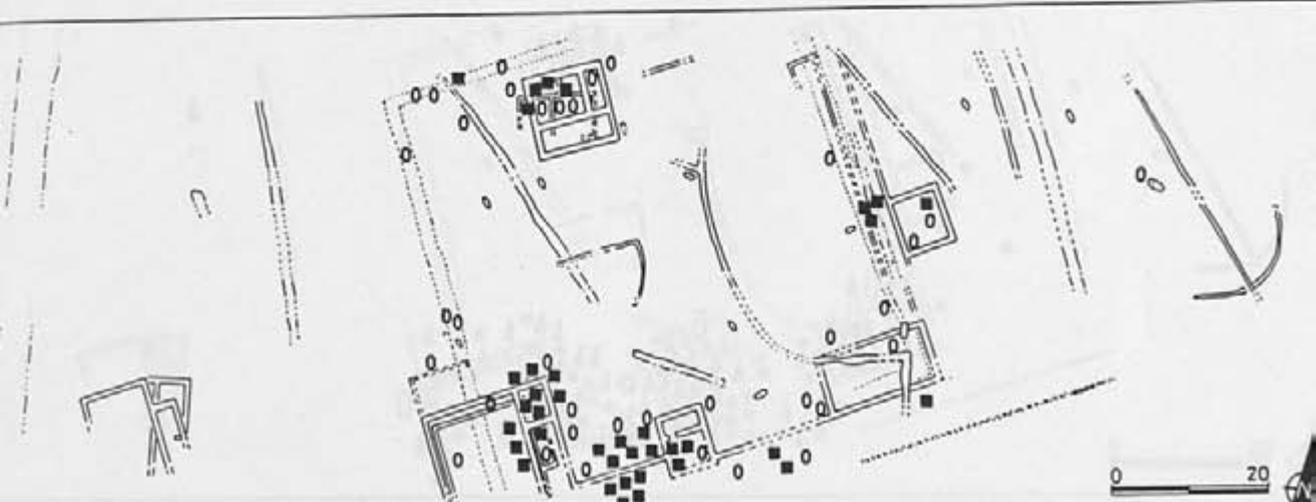
Figure 36 : Les fragments de verre et d'os.



Répartition des fragments de Sigillée.

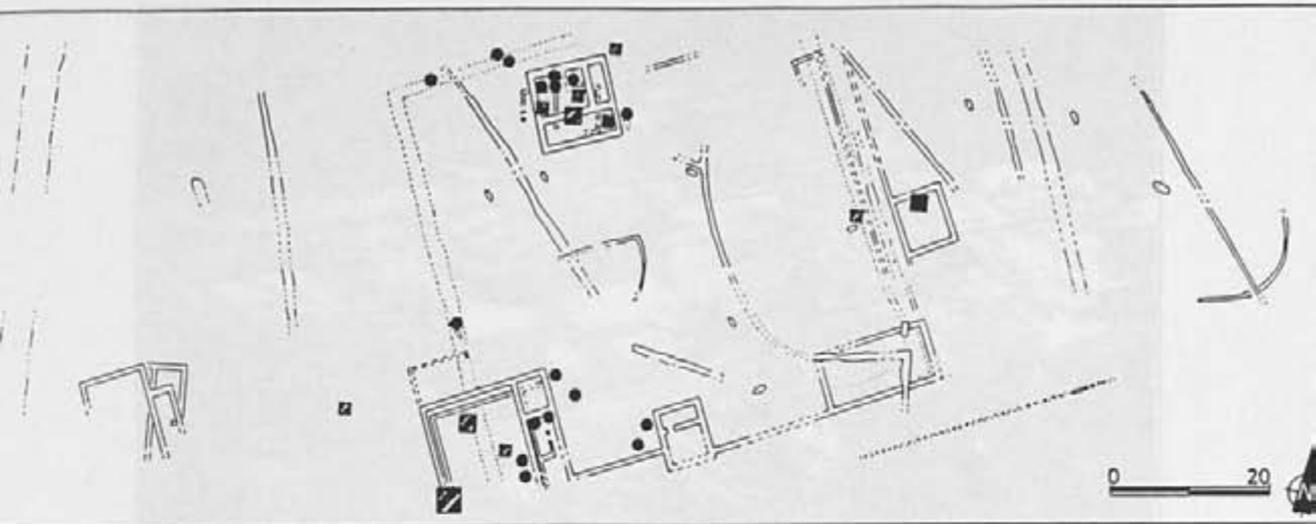


Répartition de la céramique du Haut-Moyen-Age et Médiévale.

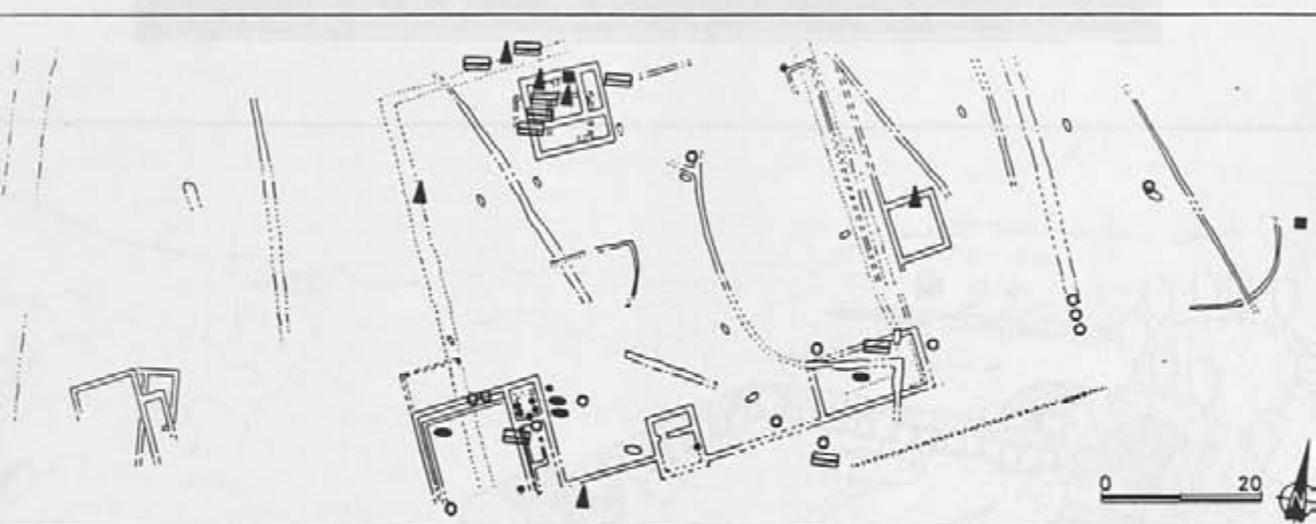


Répartition des fragments de verre et d'amphores.

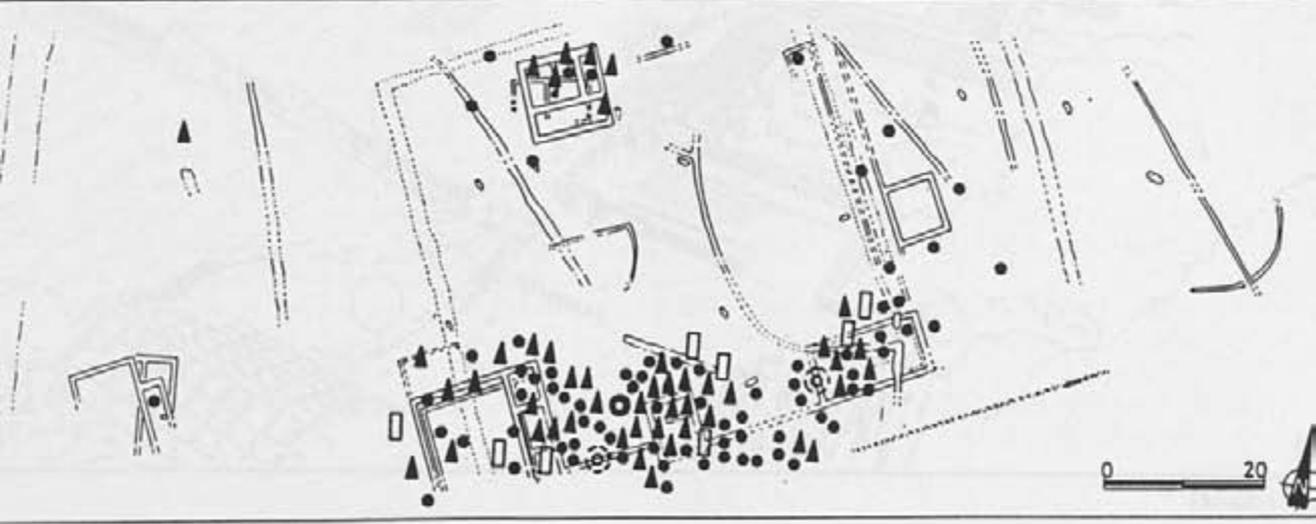
□ Verre.      ○ Amphores.



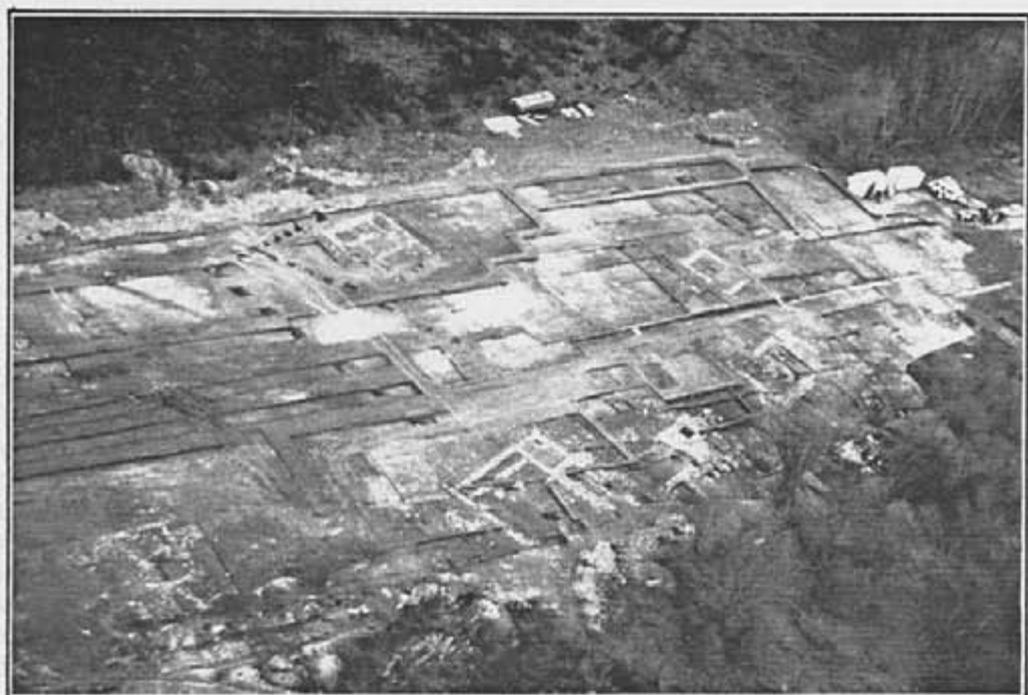
● Restes osseux.      ▨ Foyers et zones rubéfiées.



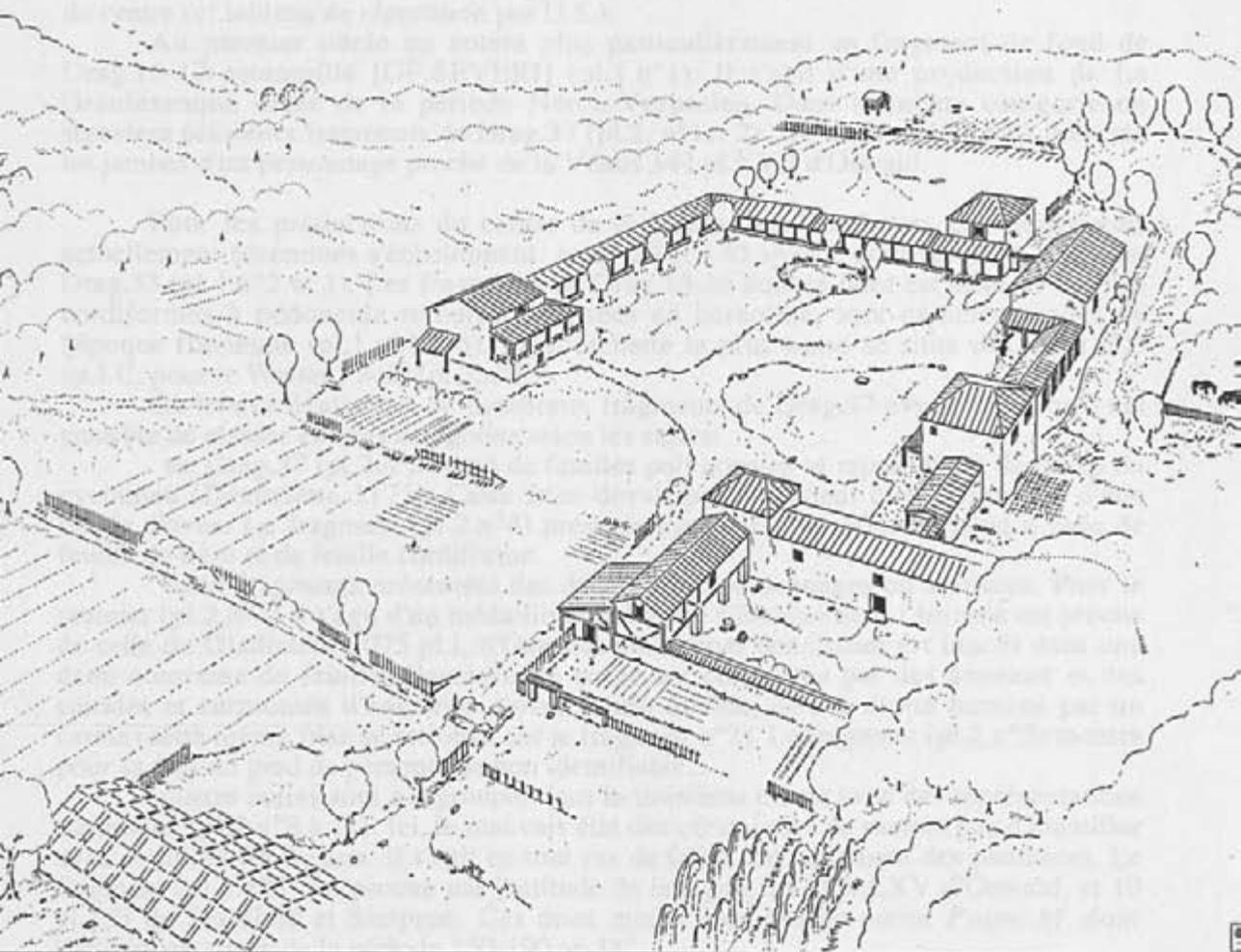
■ Monnaies.      ○ Meules.      ▲ Pesons.      ▨ Pierres à aiguiser.      ● Polissoirs.  
 ▨ Fusaïoles.



■ Scories.      ● Parois.      □ Minerai.      ⊙ Four d'affinage supposés.  
 ▨ Bas-Fourneau probable.



La Campagna Miller



Dessin: O.H.

une hypothèse de restitution.

## XI. LE MOBILIER ARCHEOLOGIQUE.

### 1. LA CERAMIQUE

Eléments de typologie et de chronologie  
(par F.Labaune).

Cette étude a été effectuée sur l'ensemble des bords céramiques, les fragments présentant un décor et quelques formes archéologiquement complètes, issus des différents niveaux fouillés sur le site. Elle est intervenue dans la mise en phase de l'occupation et de ses séquences chronologiques. Seules les céramiques représentatives de ces différentes étapes ont été prises en compte dans les lignes qui suivent. Pour la céramique commune gallo-romaine, l'identification et les datations proposées ont été fournies par comparaison avec des ensembles céramiques découverts sur différents sites régionaux. En l'absence d'éléments quantitativement probants, il n'était guère aisé de présenter une évolution typologique fine. Les fragments étudiés ont donc été classés en quatre grandes périodes, du 1er siècle ap.J.C. à la période médiévale, avec une réduction au demi siècle par les éléments datant (sigillée et céramique fumigée) le cas échéant.

#### *La céramique sigillée*

Les fragments de sigillée trouvés sur le site proviennent de deux principaux centres de production en Gaule: les ateliers du sud (Graufesenque et Montans) et ceux du centre (cf.tableau de répartition par U.S.).

Au premier siècle on notera plus particulièrement un fragment de fond de Drag.15-17 estampillé [OF.SEVERI] (pl.1.n°1). Il s'agit d'une production de La Graufesenque datée de la période Néron-Vespasien. Dans la même catégorie on signalera plusieurs fragments de Drag.37 (pl.2. n°1 et 2). Un décor (pl.2. n°6) présente les jambes d'un personnage proche de la Vénus 347 pl.XVII d'Oswald.

Pour les productions du centre de la Gaule, les fourchettes chronologiques actuellement reconnues s'échelonnent entre 20 et 140 ap.J.C. pour les deux bords de Drag.33 (pl.1.n°2 et 3). Les fragments de Drag.35-36 dont le bord est orné de feuilles cordiformes à pédoncule retourné, réalisées en barbotine, sont caractéristiques de l'époque flavienne (pl.1.n°4 à 6). La fourchette la plus basse se situe de 150 à 200 ap.J.C. pour le Walter 79-80 (pl.2.n°15).

On trouve également de nombreux fragments de Drag.37 avec décors qu'il est possible de classer en trois catégories selon les sujets:

. un Drag.37 (pl.2.n°3) orné de feuilles polygonales se rapprochant de celles du cyclamen (Déchelette 1171). Cette frise devait probablement être surmontée d'une bande d'oves. Le fragment (pl.2.n°4) présente également un décor végétal à base de feuille de lierre et de feuille cordiforme.

. deux fragments présentent des décors avec personnages ou animaux. Pour le premier (pl.2.n°7) il s'agit d'un médaillon orné d'une silhouette dont l'attitude est proche de celle du Gladiateur 1075 pl.L d'Oswald. Un animal bondissant est inscrit dans une demi-couronne de feuilles (laurier). La scène est complétée par des anneaux et des spirales et surmontée d'une frise d'oves à orle double, dard à droite terminé par un cercle (cette même frise se retrouve sur le fragment n°2). Le fragment (pl.2.n°5) montre pour sa part un pied de personnage non identifiable.

. quatre autres sont à regrouper dans le troisième thème avec des représentations d'animaux (pl.2.n°8 à 11). Ici, le mauvais état des céramiques ne permet pas d'identifier avec certitude les figures. Il s'agit en tout cas de félins, certainement des panthères. Le fragment (pl.2.n°8) est proche par l'attitude de la figure 1570 pl.LXV d'Oswald, et 10 pl.153 de Stanfield et Simpson. Ces deux motifs sont dûs au potier *Pugni.M.* dont l'activité est datée de la période 150-190 ap.J.C.



Les autres productions du centre de la Gaule sont des formes lisses:

- . un Drag.42 daté de 70-130 ap.J.C. (pl.1.n°10).
- . un fragment de mortier Curle 21 (pl.2.n°12) et un fragment de Walter 79-80 (pl.2.n°13), deux formes situées entre 150 et 200 ap.J.C.
- . trois Drag.46 (pl.1.n°12 à 14) dont la production s'étale entre 50 et 180 ap.J.C. puis reprend de 290 à 360 ap.J.C. L'un d'entre-eux présente une estampille en forme de rosette.
- . un Curle 23 (pl.1.n°11).

### *La céramique du 1er siècle ap.J.C.*

#### La céramique commune

Il convient de signaler tout d'abord deux bords de vases en céramique commune non tournée (pl.3.n°1 et 2), avec un gobelet et un fragment de vase globulaire à lèvre moulurée sur le dessus.

La catégorie la plus représentée dans cette période est celle des pots globulaires avec lèvre éversée, arrondie ou légèrement effilée (pl.3.n°11 à 16). Ces vases peuvent présenter des diamètres variés de 9 à 30cm, parfois importants comme celui de la figure n°16.

On notera la présence de deux fragments de grands vases à col court et lèvre quadrangulaire épaisse, réalisés en pâte grossière (pl.3.n°19 et 20). Dans cette catégorie des pots globulaires, certains présentent une lèvre effilée plus courte ( pl.3.n°15).

Cette période se caractérise aussi par la présence de récipients à pâte grossière et à lèvre arrondie ou carrée (pl.3.n°17 et 18), ainsi qu'un ensemble de vases à lèvres plus ou moins arrondies et enroulées vers l'extérieur (pl.3.n°3 à 10).

On remarque aussi la présence de récipients de fort diamètre (ø 30cm) à parois épaisses, avec une lèvre formant un angle droit avec le col (pl.4.n°1 et 2), et celle de trois formes de jattes à pâte demi-grossière (pl.10.n°3 à 6).

Une autre catégorie bien représentée à cette période est celle des jattes et assiettes (pl.10.n°7 à 10 et 11 à 17). Elles sont toutes à pâte grise et peuvent présenter des parois obliques ou arrondies, être sans lèvres avec un simple rebord arrondi ou carré, ou bien se caractériser par des lèvres rentrantes. L'une d'entre elles porte un graffiti assimilable à la lettre [ R ] (pl.4.n°8).

Enfin parmi les autres récipients plus particuliers (pl.4.n°18 à 21), on trouve un grand pot à lèvre verticale légèrement rentrante (n°18), un vase à lèvre large et plate (n°19) et deux fragments de cols de jattes de tradition indigène (n°20 et 21).

Il faut ajouter aussi plusieurs goulots de cruches et flacons caractéristiques du 1er siècle ap.J.C.

- Un fragment de cruche à deux anses à embouchure à lèvre de profil arrondi en tête de champignon, type Le Meur 127 (pl.5.n°1).

- Deux exemplaires de cruches à embouchure en anneau cannelé (pl.5.n°2 et 3) fixée sur un col cylindrique légèrement rétréci. Ce type est assez bien répandu dans l'ouest de la Gaule, dans la première moitié du 1er siècle ap.J.C. (Le Meur 7).

- Un col de cruche à embouchure constituée d'une lèvre ronde de profil caractéristique, à sillon interne et à nette saillie par rapport au col (pl.5.n°4). Cette forme, (Le Meur 129), s'inscrit dans une fourchette chronologique allant de la seconde moitié du 1er siècle ap.J.C. au IIe siècle.

- Un exemplaire de cruche à embouchure évasée en entonnoir à col bagué et rétréci en diabolo (pl.5.n°5), type L 59, daté de la fin du 1er siècle ap.J.C. à la fin du IIe siècle.

## La céramique fumigée (MENEZ 1985)

Cette catégorie particulière est ici illustrée par plusieurs formes (pl.6 et 7):

- Menez 128 (pl.6.n°1).
- Menez 15a. dont la production est située de 70 à 100 ap.J.C. (pl.6.n°2).
- Menez 8b , à savoir une assiette à fond plat et à lèvre débordante triangulaire (pl.6.n°3).
- Trois exemplaires de mortiers (pl.6.n°4 à 6), dont un de type Menez 118 (pl.6.n°5).
- Menez 85. vase caractérisé par une lèvre formée par un brusque rétrécissement de la paroi, daté de la seconde moitié du 1er siècle (pl.6.n°10).
- Menez 127, coupe à pied réalisée dans une pâte gris brun et produite surtout sous le règne de Tibère (pl.6.n°11).
- Un ensemble de coupe type Menez 96. Cette forme fréquente en Armorique se retrouve dans des contextes de 10 av.J.C. à 70 ap.J.C. Les variations se placent au niveau du col plus ou moins concave, de l'arrondi de la lèvre, de la présence de cannelures internes, de la carène plus ou moins marquée ou encore du diamètre (pl.6.n°12 à 16).
- On trouve également trois fragments de coupe type Menez 64, à parois verticales terminées par une petite lèvre en bouelet (pl.6.n°7 à 9). Cette forme est produite sous Auguste jusqu'en 40 ap.J.C.
- Menez 57, coupe avec lèvre légèrement rentrante, soulignée à sa base par une gorge au dessus de la panse conique à courbure convexe (pl.7.n°1).

On notera encore la présence de grandes jattes fumigées proches du type Menez 103, mais avec l'absence de gorge sur la lèvre (pl.7.n°2 à 4). Datation post Tibère.

On signalera aussi, un bol proche du type Kérialien du IIe siècle mais plus frustré (pl.7.n°5), un gobelet pyriforme à lèvre écrasée, proche du type Menez 143 généralement daté du IIe siècle (pl.7.n°8), et plusieurs fragments de gobelets type Menez 144 (pl.7.n°6 et 7)), qu'il faut, pour certains, placer stratigraphiquement ici, dans des contextes de la première moitié du 1er siècle ap.J.C.

Pour finir, il convient de noter la très faible proportion d'amphores retrouvées sur le site. Ce fait abonde en faveur d'une *pars urbana* située dans un autre secteur, attestant ici d'un secteur secondaire et artisanal.

Enfin les contextes qu'il est possible de situer plus précisément dans la première moitié du 1er siècle, livrent de nombreux fragments de Terra Nigra (céramique à cuisson réductrice de la vallée de l'Allier).

La céramique décrite ici a permis la datation de plusieurs ensembles archéologiques, en particulier le comblement des fossés de la zone 6 (U.S. 6030, 6032, 6082), dont le fossé constituant l'enclos de l'état primitif de la *villa* (U.S. 2023-6030-6032) ou encore la construction de l'état 1 du bâtiment 4 de la zone 4, à la charnière des 1er et IIe siècles ap.J.C.

## La céramique du IIe siècle ap.J.C.

### La céramique commune

Elle présente des formes analogues à celles décrites précédemment, mais les caractéristiques générales des vases présentent un certain nombre de différences.

- On retrouve ainsi des fragments de bords de vases à lèvre éversée et effilée (pl.8.n°1). On note un changement de la courbure ainsi que de l'épaisseur des parois qui deviennent plus fines. Certains fragments présentent un décor à base de bandes lissées (pl.8.n°2), ou de fines cannelures (pl.8.n°3).

-Les gros pots ovoïdes à parois épaisses et à lèvre arrondie perdurent (pl.8.n°11 à 14).

-Les pots ovoïdes à pâte grise, à lèvre éversée et aplatie sont toujours bien représentés (pl.8.n°7 à 10). Les diamètres sont variables. Ces vases peuvent être ornés de bandes lissées sur le haut de la panse.

-On trouve aussi quelques exemplaires de vases à lèvre ronde et à panse très globulaire (pl.8.n°15 et 16).

-Les structures datées de cette période ont également livré quelques fragments de vases à lèvre de profil carré (pl.9.n°1 à 10). La séparation lèvre-col est parfois marquée par une moulure (n°5 et 6), ou bien par de légères cannelures (n°9 et 10).

-Certains pots présentent aussi une lèvre carrée, large, très débordante vers l'extérieur et plus ou moins aplatie (pl.9.n°1 à 3).

-Les assiettes ou écuelles sont réalisées en pâte grise également et laissent apparaître une grande panoplie de formes (pl.9.n°11 à 19):

. des parois obliques terminées par un rebord aplati (n°11) ou arrondi sans lèvre (n°12 et 13).

. des parois obliques droites avec une cannelure interne au départ du fond (n°14).

. des bords arrondis à lèvre légèrement rentrante, arrondie ou ourlée (n°15).

Il convient d'associer à cette catégorie des petits plats ou jattes à pâte beige-jaune, à lèvre en bourrelet externe de section triangulaire (pl.9.n°16 à 18). Ces plats sont similaires à ceux trouvés à Châtillon-sur-Seiche et considérés comme pièces d'un service (PROVOST 1985).

-Les mortiers.

Il est possible de placer dans cette céramique du second siècle un ensemble de 7 mortiers réalisés en pâte beige. Quatre (pl.10.n°1 à 4) présentent une lèvre large nettement détachée de la panse et marquée d'une gorge en partie supérieure (type Santrot 187, série très courante en Gaule) (SANTROT 1979). Les trois autres (pl.10.n°5 à 7) possèdent une lèvre plus effilée le long de la panse, et s'apparentent au type Santrot 203. Cette forme est connue à la fin du II<sup>e</sup> siècle et au III<sup>e</sup> siècle ap.J.C. Un des fragments a conservé son versoir, assez proéminent, formé de deux boudins sur la grande lèvre (n°5).

-Les cruches et flacons.

Un certain nombre de goulots de cruches sont à classer dans une période allant de la fin du I<sup>er</sup> siècle à la fin du II<sup>e</sup> siècle ap.J.C.:

. des cruches à embouchure évasée à lèvre en méplat formant une collerette (Le Meur 68) (pl.5.n°6 et 8).

. un fragment proche de la catégorie de cruche à embouchure à lèvre chamfreinée (Le Meur 103) mais avec un diamètre supérieur (pl.5.n°12).

. des cruches à embouchure en anneau à col court et rétréci en diabolo (Le Meur 40) (pl.5.n°9).

. des cruches à embouchure surélevée à bord concave en "oulie" (Le Meur 116) (pl.5.n°14 et 15).

. des cruches à embouchure évasée constituée d'une lèvre ronde, de profil caractéristique avec un sillon interne marqué, proche du type Le Meur 129 (pl.5.n°4).

#### *La céramique de la fin du II<sup>e</sup> et du début du III<sup>e</sup> siècle ap.J.C.*

Il s'agit ici de signaler uniquement quelques éléments qui ont été isolés et placés dans cette catégorie en raison de leur similitude avec des céramiques trouvées sur d'autres sites dans des contextes datés de ces périodes. Parmi ces fragments on remarque:

. des bords de grands vases à lèvre éversée, arrondie ou effilée (pl.11.n°5 à 8).

. de gros vases ovoïdes à lèvre ronde et parfois moulurée (pl.11.n°11 à 14).

- . des pots de dimensions parfois importantes et vraisemblablement globulaires. Ils présentent une lèvre droite arrondie, faiblement marquée par rapport au col. La jonction col-panse est soulignée par une cannelure (pl.11.n°9)
- . des vases à lèvre épaisse (pl.11.n°15 à 17) pouvant être moulurée dans la partie supérieure (pour accueillir un couvercle?) (n°15).
- . des céramiques à lèvre éversée, épaisse par rapport aux parois et ornée de cannelures (pl.11.n°1 à 4).
- . des fragments d'assiettes à parois obliques, légèrement rentrantes et moulurées (pl.11.n°18 et 19).
- . un petit col de flacon en pâte blanche, à lèvre droite marquée par un bourrelet avant de se rétrécir en goulot (pl.11.n°10).

La céramique du II<sup>e</sup> siècle et du début du III<sup>e</sup> siècle ap.J.C. a permis de replacer chronologiquement la construction et l'occupation du bâtiment 1 de la zone 2, plusieurs niveaux de sol et d'occupation (U.S.3006, 3015, 3043, 3056), ainsi que la destruction de l'état 1 et la construction avec le début de l'occupation de l'état 2 du bâtiment 4 de la zone 4.

### *La céramique du III<sup>e</sup> siècle ap.J.C.*

#### La céramique commune

Beaucoup de vases présentent des lèvres rondes soulignant un bord plus ou moins recourbé avec l'extérieur (pl.12.n°1 à 6). Certains ont un décor de bandes lustrées (n°6).

De très nombreuses céramiques possèdent une lèvre de section carrée dont l'inclinaison forme un angle droit avec le départ du col (pl.12.n°8 à 16 et 18 à 20). Dans la partie inférieure, elles peuvent se terminer en crochet (n°13 et 14). La partie supérieure est moulurée pour quelques exemplaires (n°11,15,18 à 20).

Ce même type de lèvre se retrouve sur des vases de fort diamètre et à parois épaisses, que l'on peut certainement interpréter comme des pots destinés au stockage de denrées alimentaires (pl.12.n°17).

Des pots ovoïdes à pâte grise, à lèvre moulurée sur la partie supérieure et avec une cannelure sur la tranche sont également caractéristiques de cette période (pl.13.n°1 à 4).

On notera aussi la présence de fragments appartenant à de petits pichets ou gobelets à pâte grise épaisse et qui semblent avoir, du moins pour certains, été fumigés. Ces formes, reconnues par ailleurs sur certains sites bretons pour des périodes similaires (Corseul -*Fanum Martis*- ou elle porte à titre de reconnaissance la dénomination "néo-Terra Nigra"), sont de petit diamètre, à parois verticales décorées de traits lissés. Le rebord est arrondi, sans lèvre. (pl.13.n°6 et 7). Une anse s'y rattache (pl.13.n°5).

Pour la fin du III<sup>e</sup> siècle ap.J.C. les formes évoquées ci-dessus perdurent. Toutefois la courbure des lèvres s'accroît. Elles ne se dissocient plus du col (pl.13.n°11 et 12), ou bien sont de plus en plus en crochet (pl.13.n°13 et 14).

On trouve également de petits ovoïdes à lèvre ronde et à décor lissé (pl.13.n°9 et 10), et des céramiques à lèvre triangulaire (pl.14.n°1 à 3), et l'on remarque aussi une importante proportion de vases à lèvre carrée et cannelée (pl.14.n°8 et 9) ainsi que de vases à parois moulurées (pl.14.n°4 et 5).

On note aussi l'apparition de petites coupelles cannelées au niveau du rebord (pl.14.n°10 à 12), et des petits gobelets à moulure (pl.14.n°13).

La fin du III<sup>e</sup> siècle et peut-être le début du IV<sup>e</sup> siècle ap.J.C., bien qu'aucun niveau de cette période n'ait été reconnu avec certitude, semble marqué par des céramiques comportant des lèvres en méplat mouluré et à panse cannelée (pl.15.n°1 à

6), ainsi que des vases globulaires de diamètre important à lèvre carrée et cannelé (pl.15.n°7). Pour certaines céramiques la pâte est légèrement micacée.

Ces ensembles céramiques se retrouvent dans les niveaux supérieurs du bâtiment 1 de la zone 2, dans le comblement de la structure U.S.3055, et les niveaux d'occupation, de colluvions et de destruction du bâtiment 2 de la zone 3 (U.S.3016 et 3036 en particulier). Enfin, sur les niveaux de sol (U.S.4016 par exemple) de l'état 2 du bâtiment 4 de la zone 4, et, sous forme de matériel résiduel, dans les niveaux d'occupation tardifs et dans les couches d'abandon et de récupération du bâtiment 3.

### *La céramique médiévale*

Pour ces ensembles céramiques, nous ne donnons qu'une présentation des formes rencontrées, plutôt qu'une classification typo-chronologique, faute d'éléments comparables parfaitement datés sur d'autres sites régionaux. Les indices chronologiques et les relations stratigraphiques enregistrés à la Démardais permettent seulement d'apporter quelques précisions quant à la position relative de certains ensembles entre-eux. Les datations avancées ici sont donc indicatives et prennent essentiellement en compte des similitudes avec du matériel provenant parfois de régions assez éloignées.

Les formes présentées semblent comprises entre le VIII<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle ap.J.C. L'ensemble de cette céramique, à de rares exceptions près, est réalisée dans une pâte très reconnaissable, de couleur beige à gris clair, avec un dégraissant assez fin, une teinte extérieure grise. Elle est de façon générale très sonore et peu cassante.

Parmi les fragments particuliers, on note la présence:

-de céramiques à pâte brune, décorées à la molette (triangles ou motifs curvilignes) (pl.16.n°1 à 3). Cette décoration présente de fortes similitudes avec les molettes figurant sur les vases trouvés lors des fouilles des fours de potiers sur le site du Gohlien à Meudon (Morbihan), et datés des VIII<sup>e</sup> -IX<sup>e</sup> siècles (TRISTE, TAQUET 1987).

-de quelques fragments de décors à chevrons (pl.16.n°4 et 5) caractéristiques de l'époque mérovingienne.

Les céramiques présentent plusieurs types de lèvres et de formes. On trouve ainsi:

-des lèvres en méplat mouluré ou non (pl.16.n°7 à 8).

-des lèvres formant un angle droit avec le départ du col (type le plus courant) (pl.16.n°9 à 19). L'extrémité peut être oblique, légèrement concave ou bien angulaire. Vue de face ce type de lèvre constitue généralement une forme de bandeau débordant largement par rapport au col dont le diamètre est inférieur (n°9 et 18). On la trouve sur des vases globulaires de diamètres variés. Les lèvres plus angulaires (n°10,17) sont à rapprocher des productions des Xe-XI<sup>e</sup> siècles, par comparaison, par exemple, avec le site de Trans (LANGOUET 1987). Certaines de ces céramiques (pl.16.n°6,19) sont également typologiquement très proches des formes découvertes sur le site des ateliers de potiers de Chartres de Bretagne (FICHET DE CLAIREFONTAINE 1987, BEUCHET 1991). Elles pourraient appartenir à cette production.

-parmi les différentes formes, on trouve des pots à bec verseur, pouvant comporter une lèvre en méplat avec une double cannelure (pl.17.n°1), des pichets à une anse avec lèvre droite (pl.17.n°2), ou encore des mortiers (pl.17.n°7). Cette dernière forme est aussi très proche des productions de Chartres de Bretagne.

Un certain nombre de céramiques possèdent des panses cannelées: forme haute (pl.17.n°11), petite coupelle (pl.17.n°10), vases à lèvres très étirées (pl.17.n°4 et 5), avec parfois rainure ou gorge interne (pl.17.n°6). Certains sont de diamètre important (pl.17.n°12).

Il est encore possible d'intégrer à cette catégorie de céramique trouvée sur le site, deux fragments de grosses marmites comportant des lèvres avec double cannelure

sur le méplat (pl.17.n°13 et 14), et qui s'apparentent à certaines productions carolingiennes. Leur caractère isolé ne leur donne toutefois aucune valeur datante.

Le matériel médiéval provient surtout des niveaux situés au dessus des remblais de destruction de la *villa*, et de quelques lambeaux de niveaux de sols et de structures liés à la ré-occupation du site (dont la récupération du mur d'assise de la galerie en zone 2, et les ré-aménagements des édifices en zone 4). Un certain nombre de fossés (U.S.3064, 6061), de fosses aux parois rubéfiées (U.S.1021), et de quelques fragments d'assises de constructions (U.S. 1036, Seq.2050).

Les niveaux témoignant de l'occupation métallurgique (épandages de scories -U.S.3023-, niveaux remanies -U.S. 4004, 4014-) concentrent la plus grande part de ce matériel, surtout les catégories les plus récentes (XIe-XIIIe siècles). Il faut donc situer dans cette fourchette l'installation de cette activité sur le site.

#### Annexe

##### les décors

Il convient de signaler pour terminer cette approche de la céramique du site de La Démardais à Porcaro, les différents décors recueillis (pl.18). Il s'agit de types classiques pour les céramiques découvertes sur des *villae* gallo-romaines en Bretagne. Cette ornementation fait appel à des motifs géométriques (lignes, décors ondes...) réalisés par incision, guillochis ou lissage. Ils se placent dans une fourchette chronologique allant du Ier au IIIe siècle ap.J.C., et à la période médiévale.

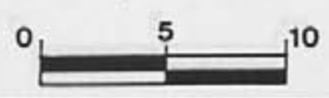
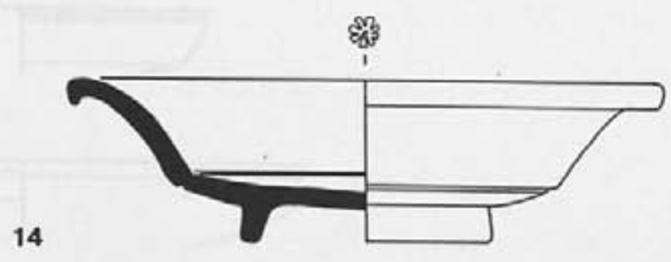
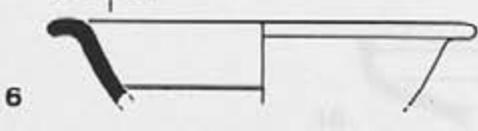
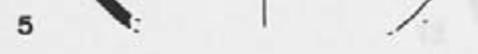
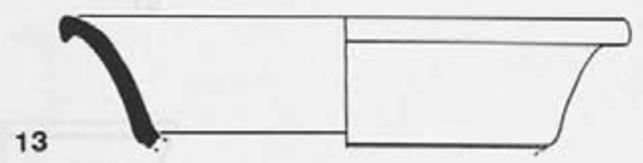
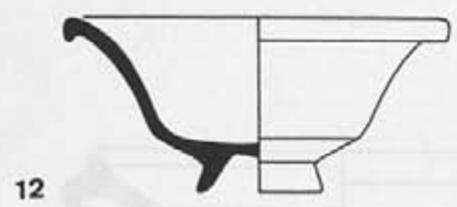
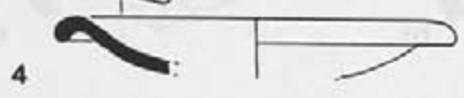
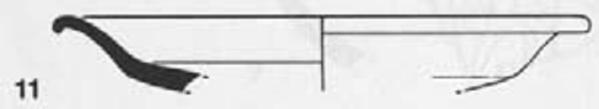
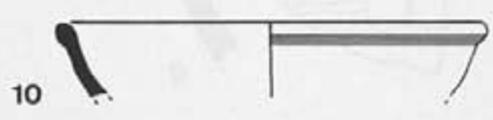
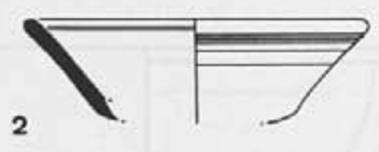
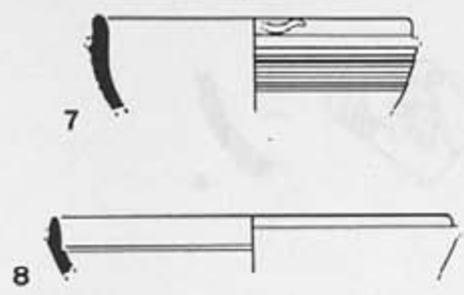
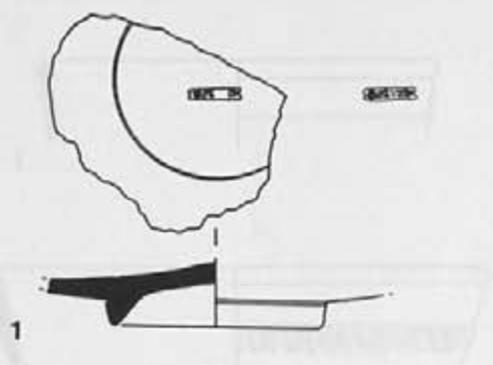
Deux décors sont à placer dans la céramique du Ier siècle:

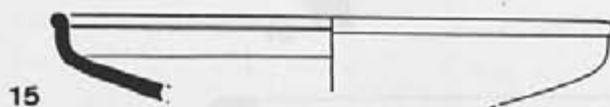
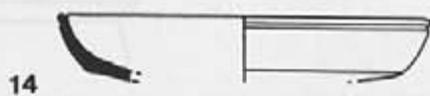
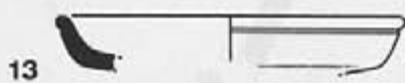
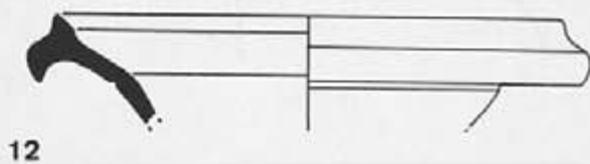
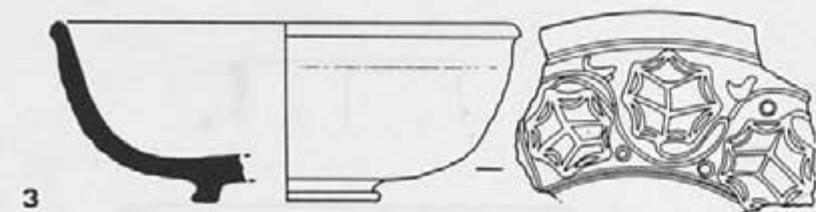
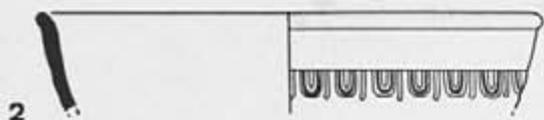
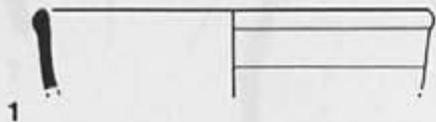
- .un décor de palmette sur un gobelet Tibérien (céramique de type Beuvray décorée à la molette) (pl.18.n°1).
- .un décor sur céramique fumigée (pl.18.n°2).

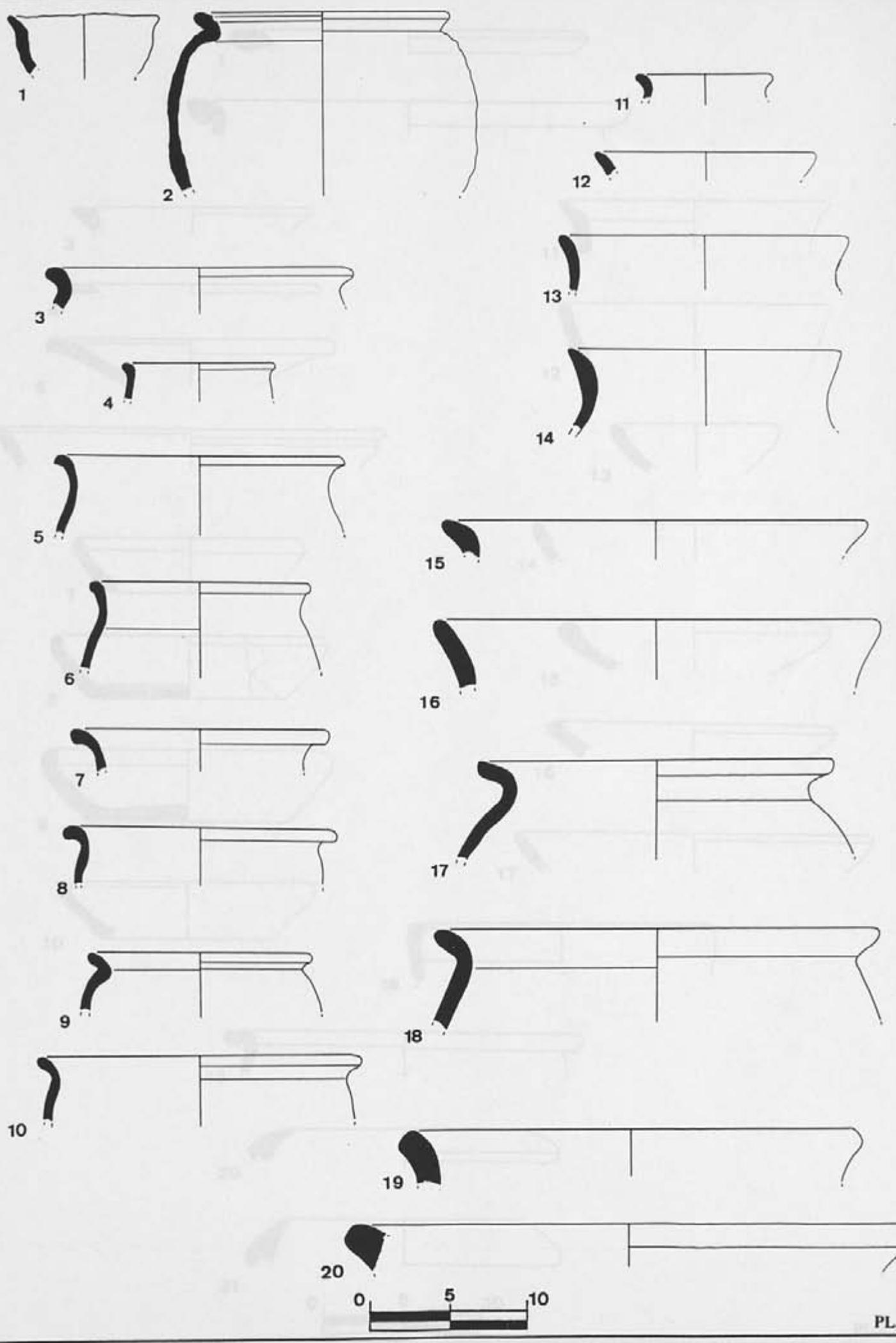
Les autres appartiennent à des formes des Ier et IIe siècles. On notera en particulier un petit vase en céramique métallescente (pl.18.n°7).

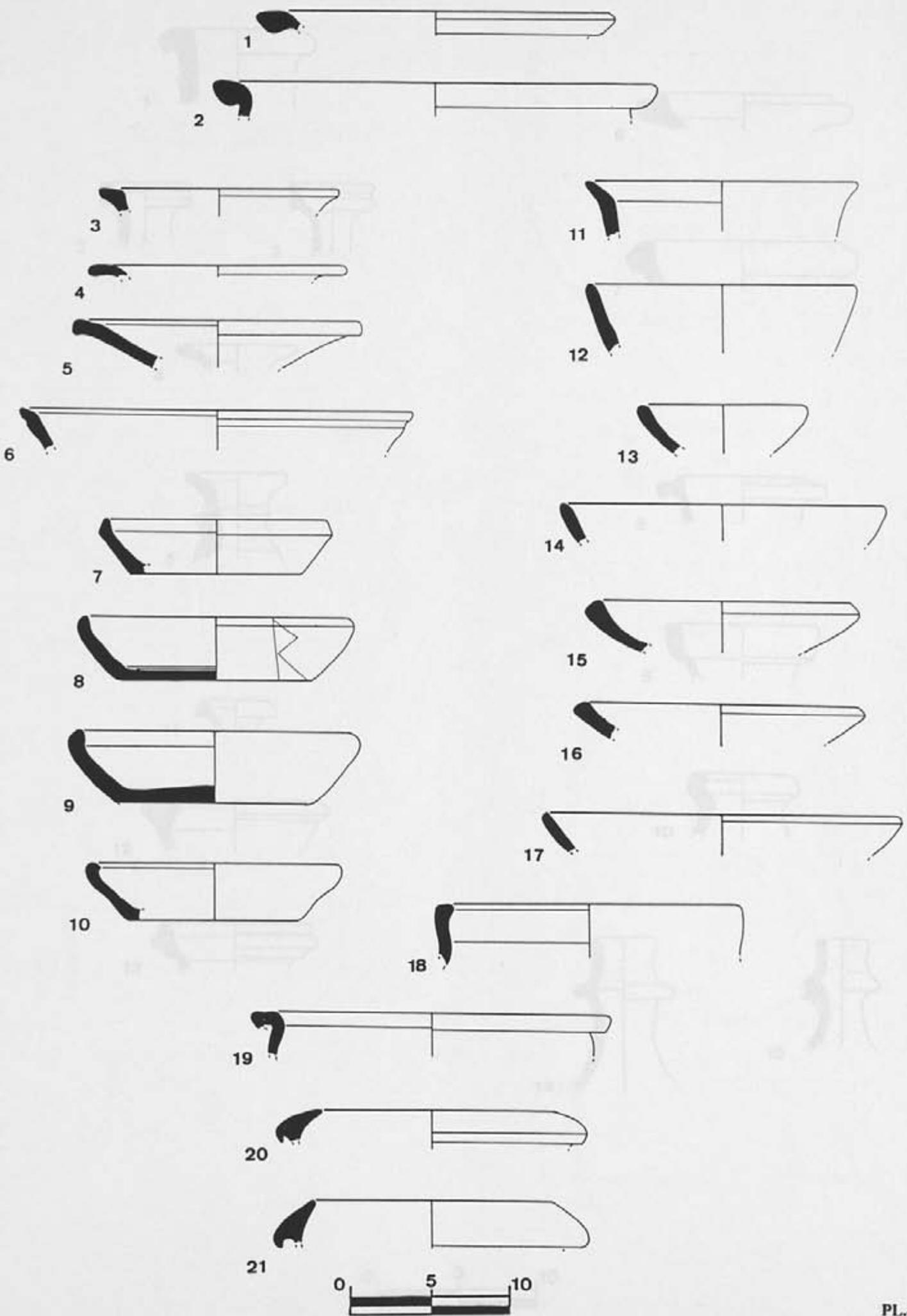
Pour terminer on signalera à titre indicatif la présence de fragments de passoirs, réalisées en pâte grise (pl.18.n°12 et 13).

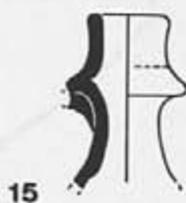
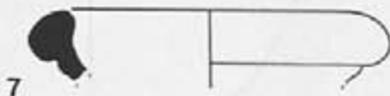
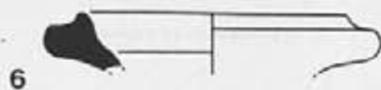
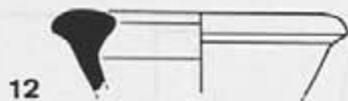
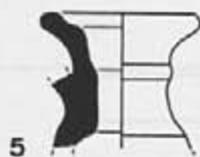
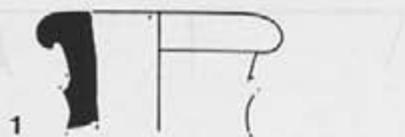
\*\*  
\*

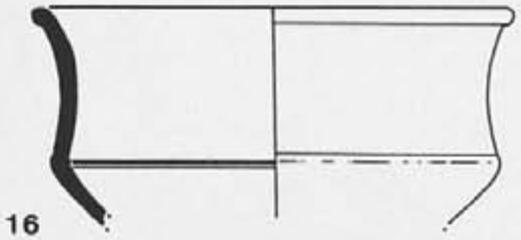
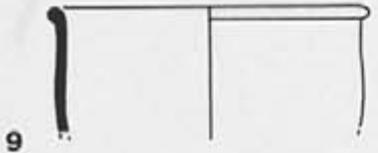
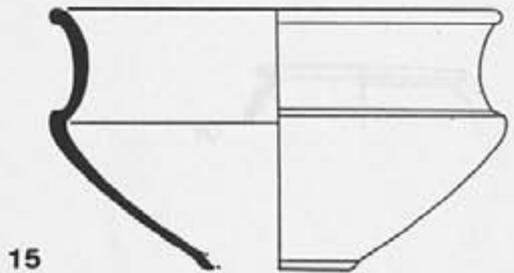
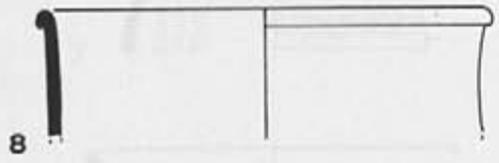
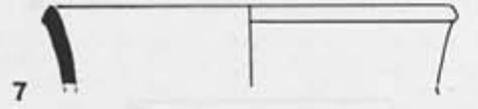
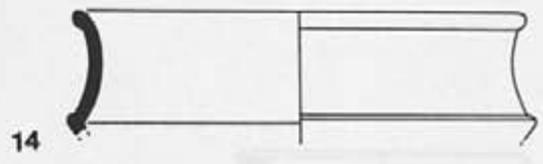
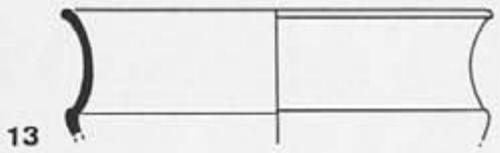
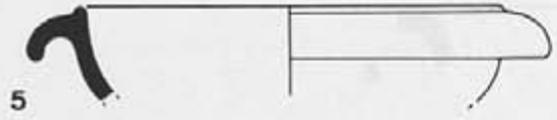
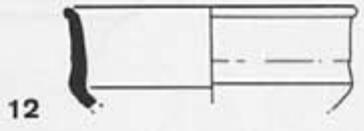
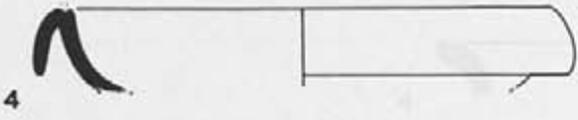
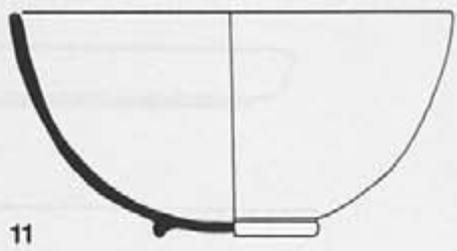
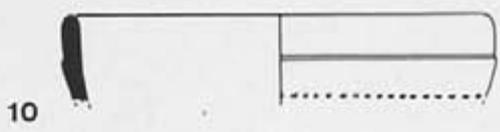
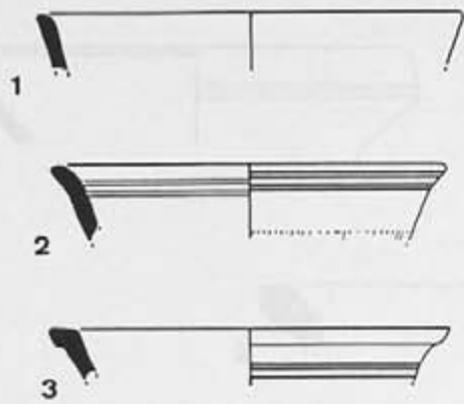


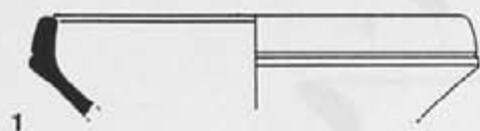








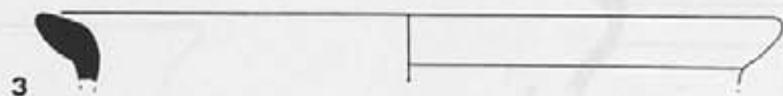




1



2



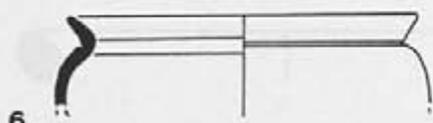
3



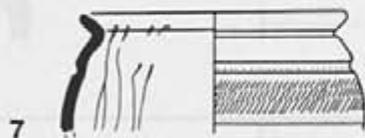
4



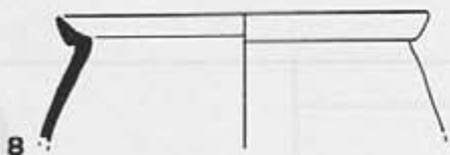
5



6



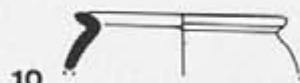
7



8

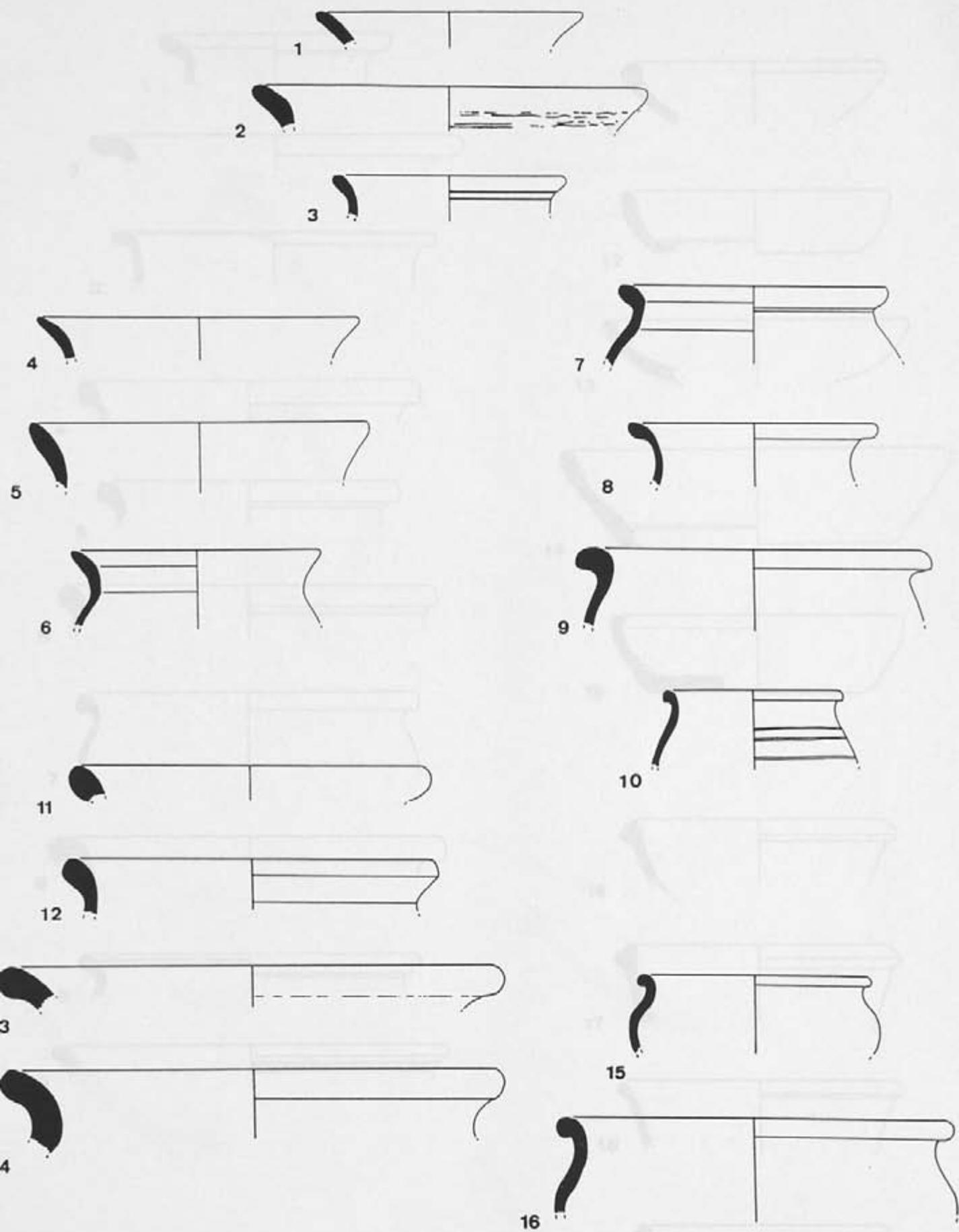


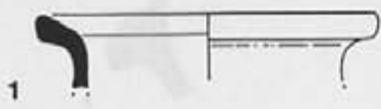
9



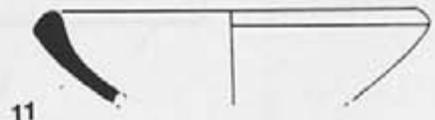
10



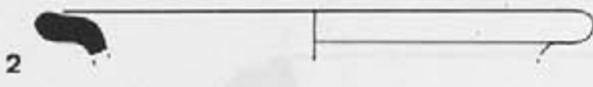




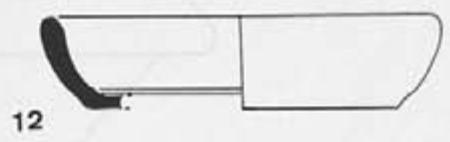
1



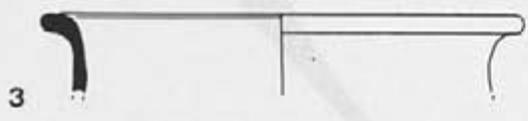
11



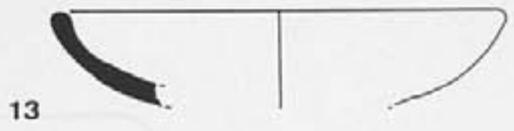
2



12



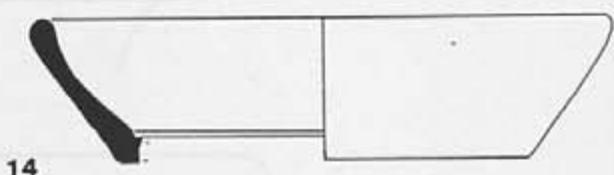
3



13



4



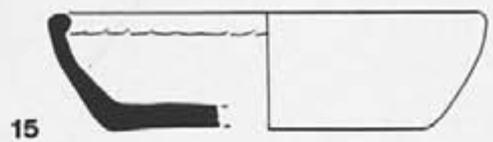
14



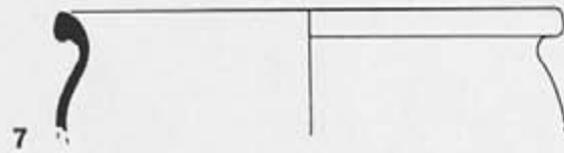
5



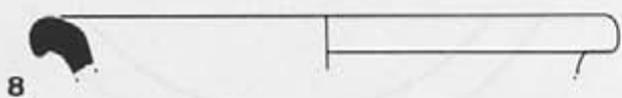
6



15



7



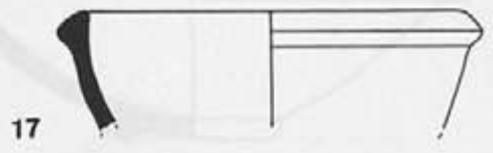
8



16



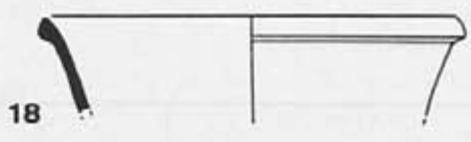
9



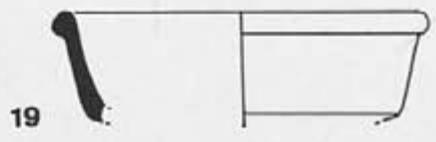
17



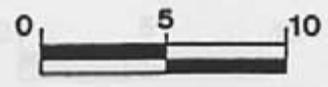
10

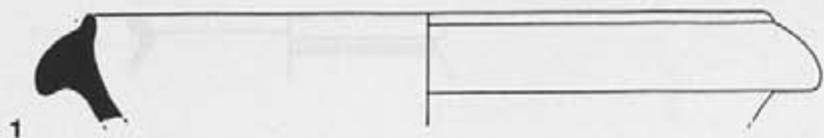


18

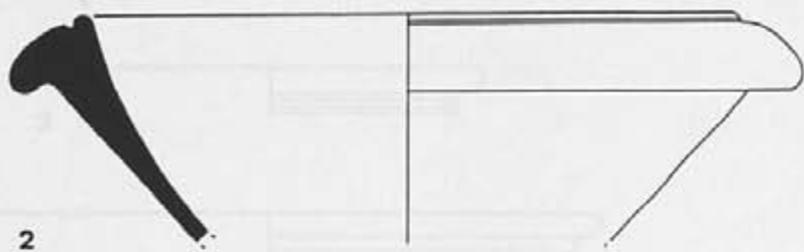


19

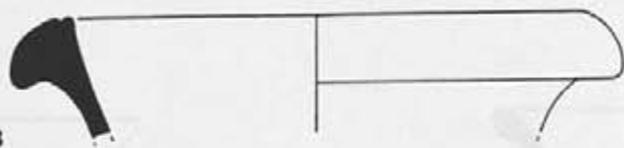




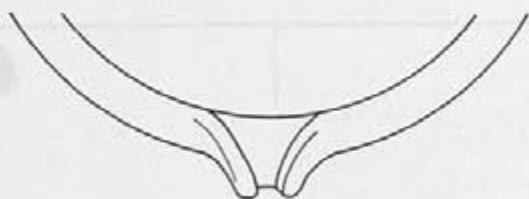
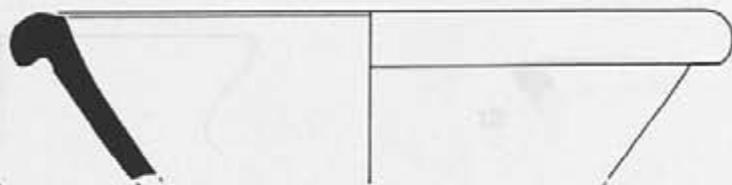
1



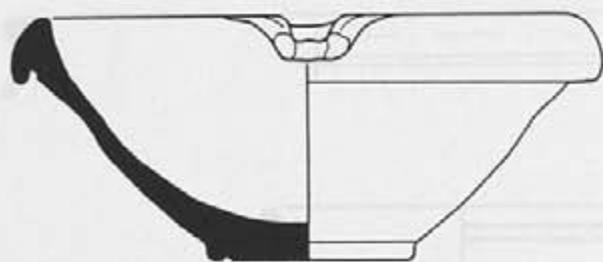
2



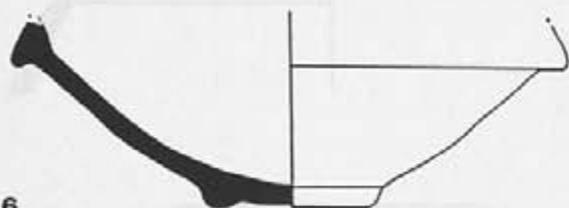
3



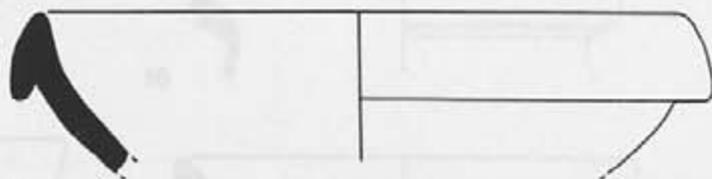
4



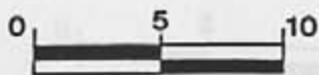
5

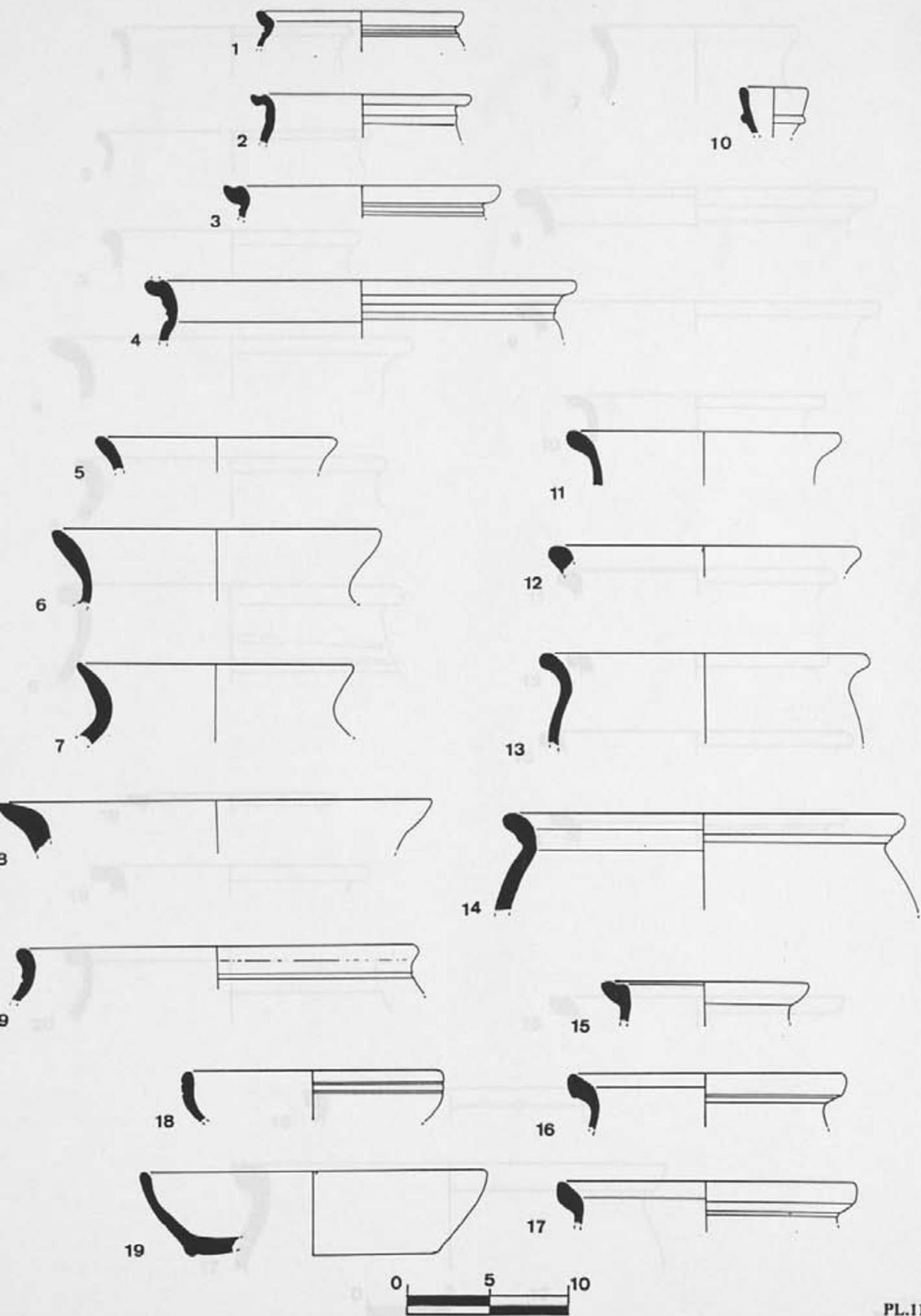


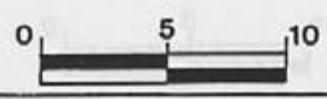
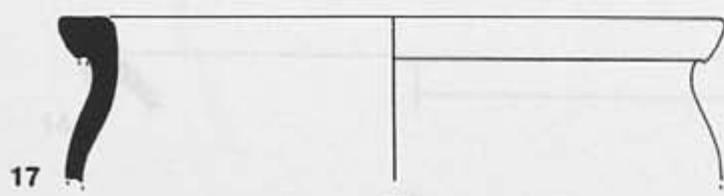
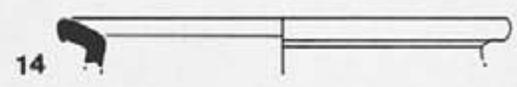
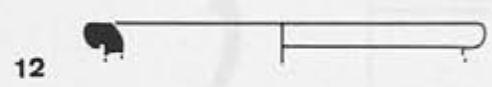
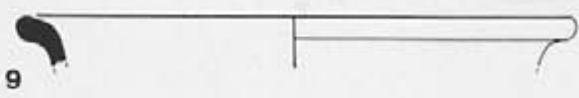
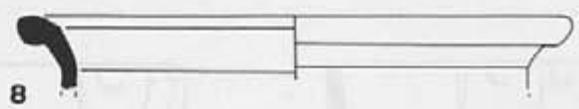
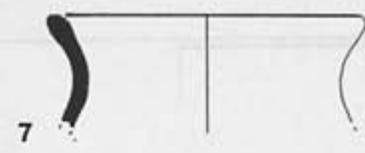
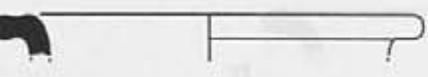
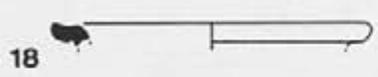
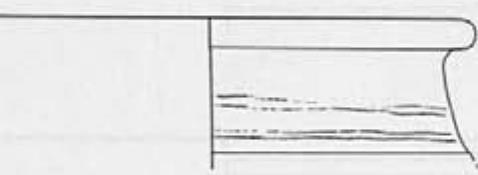
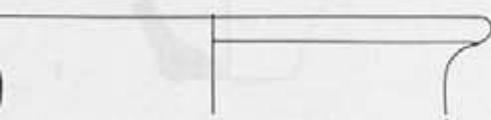
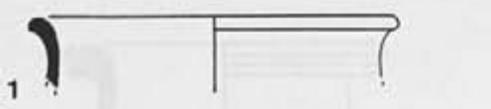
6

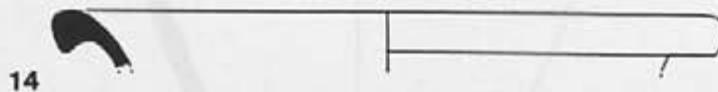
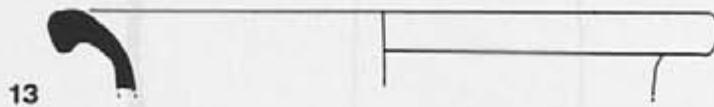
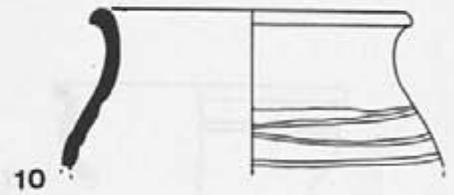
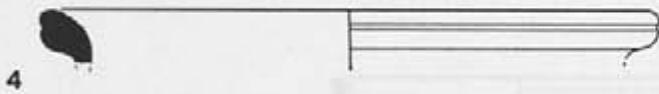
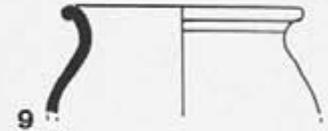
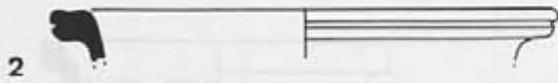
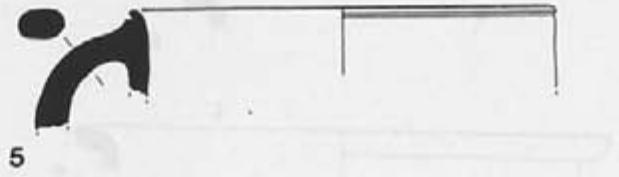


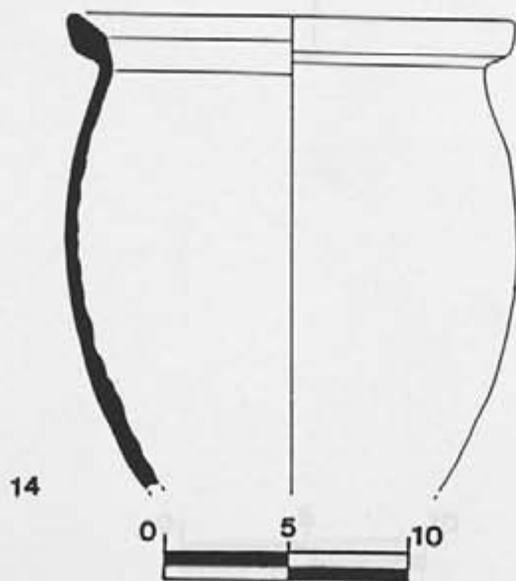
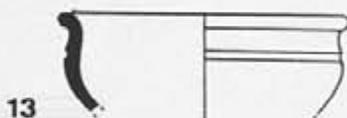
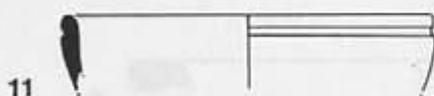
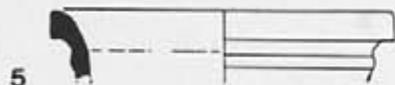
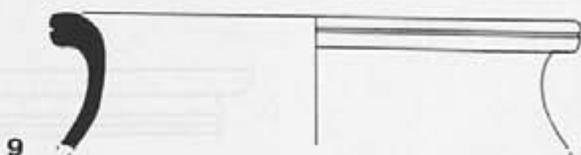
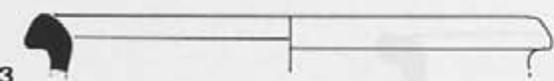
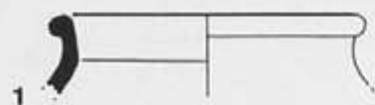
7

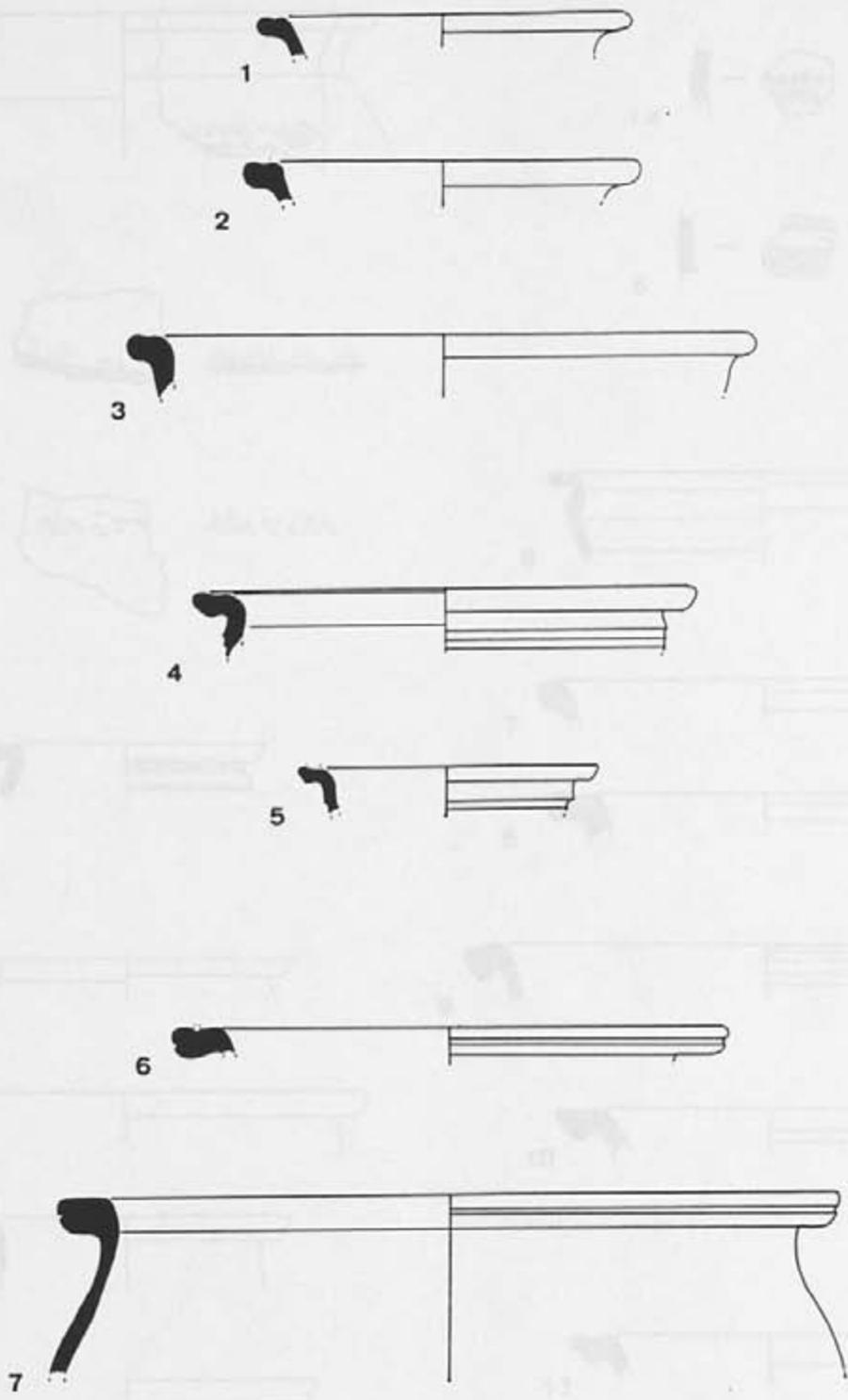


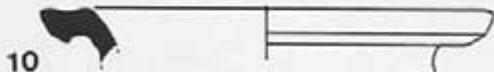
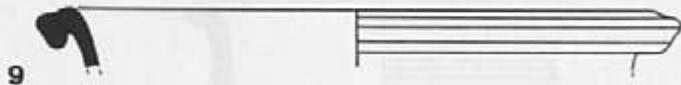
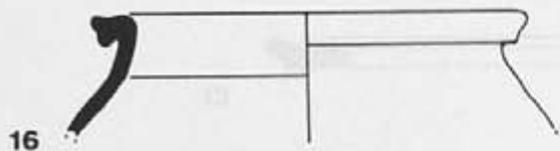
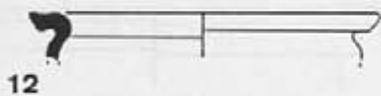
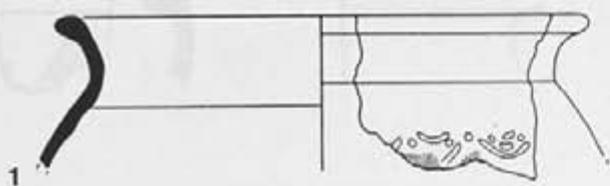






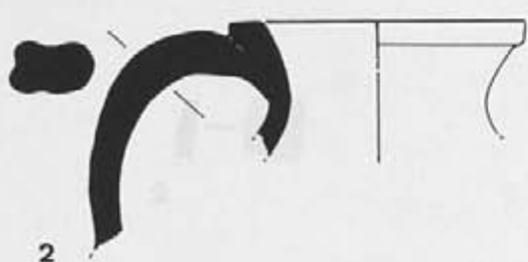




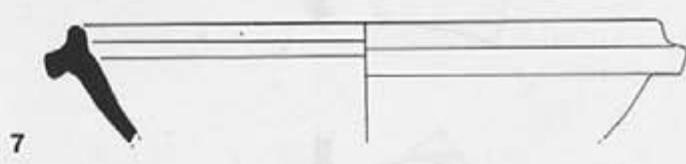




1



2



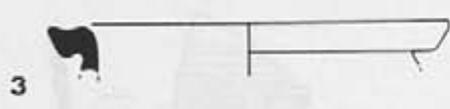
7



8



9



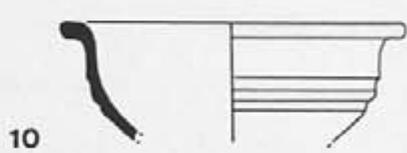
3



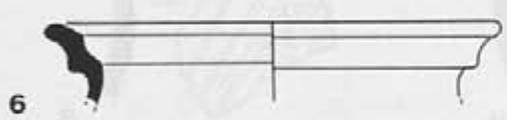
4



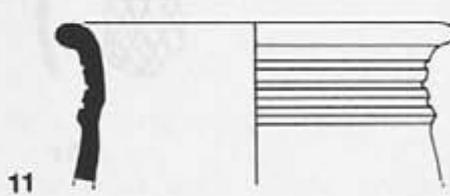
5



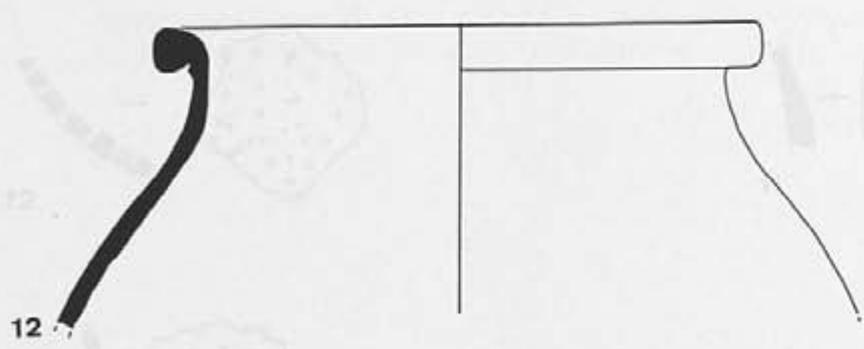
10



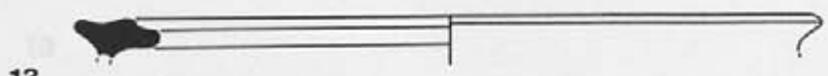
6



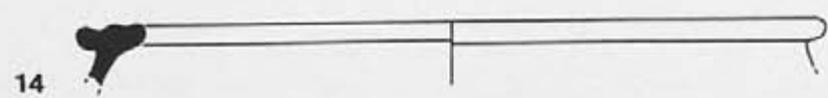
11



12

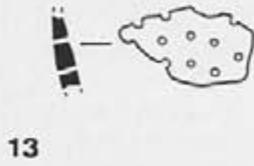
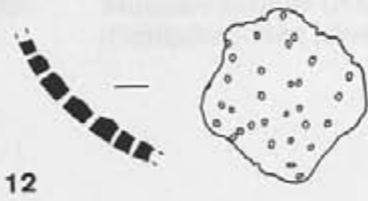
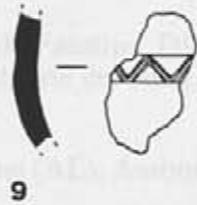
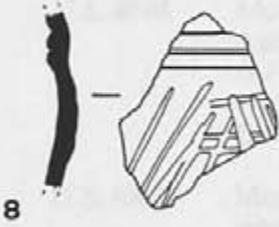
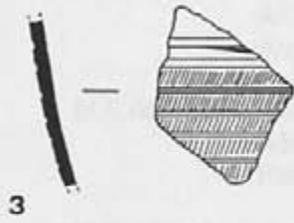
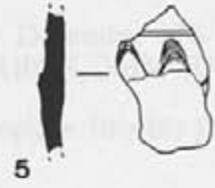
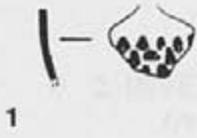


13



14





## 2. INVENTAIRE DES MONNAIES (par D.Pouille).

### Zone 1.

- U.S.1036 Monnaie antique (AE). Sesterce. Atelier: Rome. Décembre 176-177.  
A l'avvers: buste jeune lauré. Drapé? **IMPL | AVR | EL COMMODVS**  
**[GERM SARM]**.  
Au revers: Captifs assis dos à dos au pied d'un trophée. Illisible **[TRP**  
**II COS PP] | S | P |** à l'exergue.  
**DE GERM**  
Bibl: Ric. vol.2. 32.
- U.S.4004. 1. Monnaie antique (AE). Sesterce. Antonin le pieux. Atelier: Rome. 138-161.  
A l'avvers: buste lauré **[VS AVG]**.  
Au revers: Allégorie assise.
- U.S.4004.2. Demi-monnaie antique (AE) non identifiable. probablement du 1er siècle ap.J.C.?  
Recoupée pour en faire un divisionnaire?
- U.S.4004.3. Fragment de monnaie antique (AE). As coupé. Non identifiable.
- U.S.4009. Monnaie antique (AE). Sesterce. Non identifiable.
- U.S.4044 Monnaie antique (AE). Sesterce. Antonin le Pieux. Atelier: Rome. Après 141.  
A l'avvers: tête de Faustine. **D | IVA | FAVSTINA**.  
Au revers: Allégorie debout. **[AETERNITAS] S | C**.  
Bibl: Ric, 86.
- U.S.4061 Monnaie antique (AE). Antoninianus. Rome. Dernier quart du IIIe siècle ap.J.C.  
L'avvers et le revers sont illisibles. Il s'agit d'une imitation d'Antoninianus de la fin du IIIe siècle.
- US. 4067. Monnaie antique (AE). Reste de denier fourré. d'Antoninianus ou d'imitation. Non identifiable plus précisément.
- U.S. 6074.1 nombre de restes : 12 fragments semi-circulaires classés à l'avers  
nature : non déterminée en raison d'une forte fonte due à l'oxydation du métal.
- U.S. 6074.2 nombre de restes : 4 classés à l'avers  
nature : indéterminés
- U.S. 6078.1 nombre de restes : fragments semi-circulaires classés à l'avers  
nature : indéterminés
- U.S. 6078.2 nombre de restes : 7 classés à l'avers  
nature : deux inscriptions **MI** et **MC**.

### 3. LA FAUNE

(par A.G.Philippot).

#### *Inventaire des fragments*

- U.S. 1014 nombre de restes : fragments millimétriques  
chauffés à blanc  
nature : indéterminés.
- U.S. 3009 nombre de restes : fragments millimétriques  
chauffés à blanc  
nature : indéterminés.
- U.S. 4004 nombre de restes : 2  
chauffés à blanc  
nature du reste déterminé : humérus ou fémur (oiseau ?).
- U.S. 4044 nombre de restes : fragments millimétriques  
chauffés à blanc  
indéterminés.
- U.S. 4062 nombre de reste : 1  
chauffé à blanc  
nature : radius de porc.
- U.S. 4073 nombre de restes : fragments millimétriques  
chauffés à blanc  
nature : indéterminés.
- U.S. 4094 nombre de reste : 1  
chauffé à blanc  
nature : petit mammifère.
- U.S. 6001 nombre de restes : fragments millimétriques  
chauffés à blanc  
nature : indéterminés.
- U.S. 6034 nombre de restes : 20 fragments millimétriques  
chauffés à blanc  
nature : indéterminés.
- U.S. 6051 nombre de restes : 12 fragments centimétriques  
calcinés à blanc  
nature : non déterminable en raison d'une forte fonte due à l'acidité du terrain.
- U.S. 6074 (1) nombre des restes : 4  
chauffés à blanc  
nature : indéterminés.
- U.S. 6078.1 nombre de restes : fragments millimétriques  
chauffés à blanc  
nature : indéterminés.
- U.S. 6078.2 nombre de restes : 7  
chauffés à blanc  
nature : boeuf ; molaires M1 et M2.

### *La micro faune*

Après examen du sédiment, il n'apparaît pas de traces de micro-faune. cela n'est pas étonnant si l'on considère la forte érosion dont témoignent les ossements. Cette absence dans le sédiment ne peut pas permettre de conclure à l'inexistence de ce type de faune sur le site. Ici, seuls les facteurs de conservation jouent un rôle.

### *La faune: les facteurs de conservation*

Les facteurs de conservation différentielle jouent ici un rôle primordial expliquant, outre la faiblesse de l'échantillon collecté (avec visiblement une très grande minutie), qu'il ne soit pas possible d'affiner les déterminations.

La majeure partie de l'échantillon est composé de fragments millimétriques que nous n'avons pas dénombrés - étant donné leur grande friabilité, ce comptage n'est pas pertinent. L'acidité du terrain explique le mauvais état de conservation.

Seuls quelques fragments peuvent être véritablement considérés comme "restes" (15 au total). Tous les ossements sont chauffés à blanc (premier facteur de conservation différentielle). Aucune trace d'outil (découpe-percussion) n'est visible.

Il est simplement possible de mentionner la présence de boeuf, et de petits mammifères (sans doute chien ou porc). Vraisemblablement, on peut également décompter un oiseau.

\* \*

\*

#### 4. L'INSTRUMENTUM

(par D.Couturier, F.Labaune et M.Le Clainche).

*Le mobilier métallique.*

Élément de char en bronze: gaine à crochet (pl.19, 20, 21).

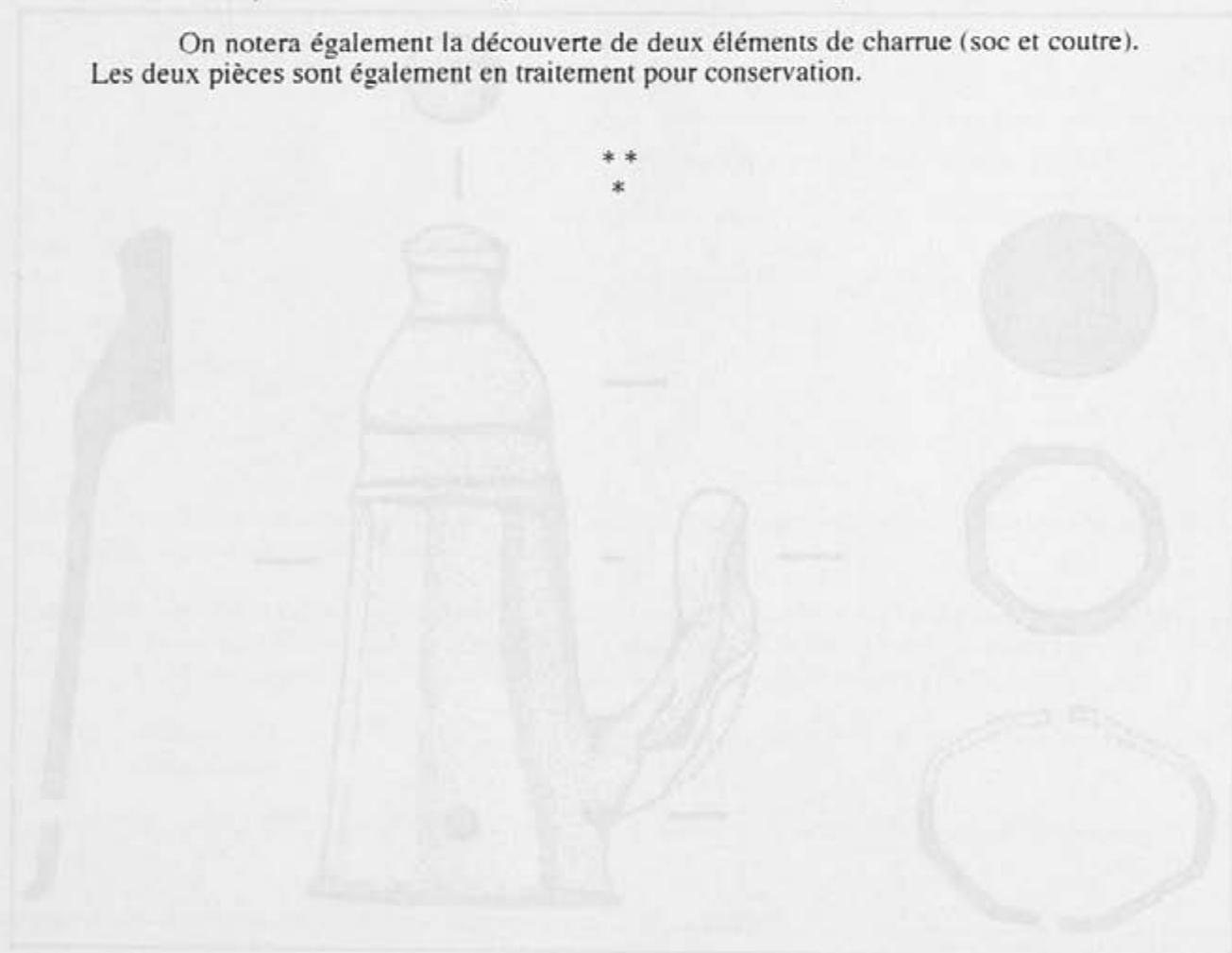
U.S.4025	hauteur:	9.5 cm
	largeur à la base:	4.15 cm
	partie la plus étroite de la section hexagonale:	3.2 cm
	diamètre du bouton:	1.35 cm
	diamètre du crochet:	1 cm.

La pièce se compose d'un tube creux de section hexagonale, légèrement évasé à la base. Il est surmonté par une calotte sphérique, terminée par un bouton. La base est matérialisée par un repli de métal vers l'extérieur. La gaine est pourvue d'un crochet, et percée d'un orifice dans sa partie inférieure. A l'image d'un élément identique trouvé à Autun (Catalogue de l'exposition du Musée d'Autun "Autun, Augustodunum, capitale des Eduens", 1985, p. 232), le côté opposé endommagé présentait peut-être un orifice similaire, dans l'axe du précédent.

L'usage exact de cet élément reste à préciser, de même que son emplacement sur la charette. L'exemplaire d'Autun est présenté comme étant "encastré à l'extrémité d'un montant vertical en bois sur un char" et "utilisé pour la fixation des tentures". Selon Nina Crummy (CRUMMY, 1983), la gaine découverte à Colchester servirait à attacher les rênes du véhicule à l'arrêt.

Cette pièce a été restaurée par le Laboratoire Arc-Antique (Nantes).

On notera également la découverte de deux éléments de charrue (soc et coutre). Les deux pièces sont également en traitement pour conservation.





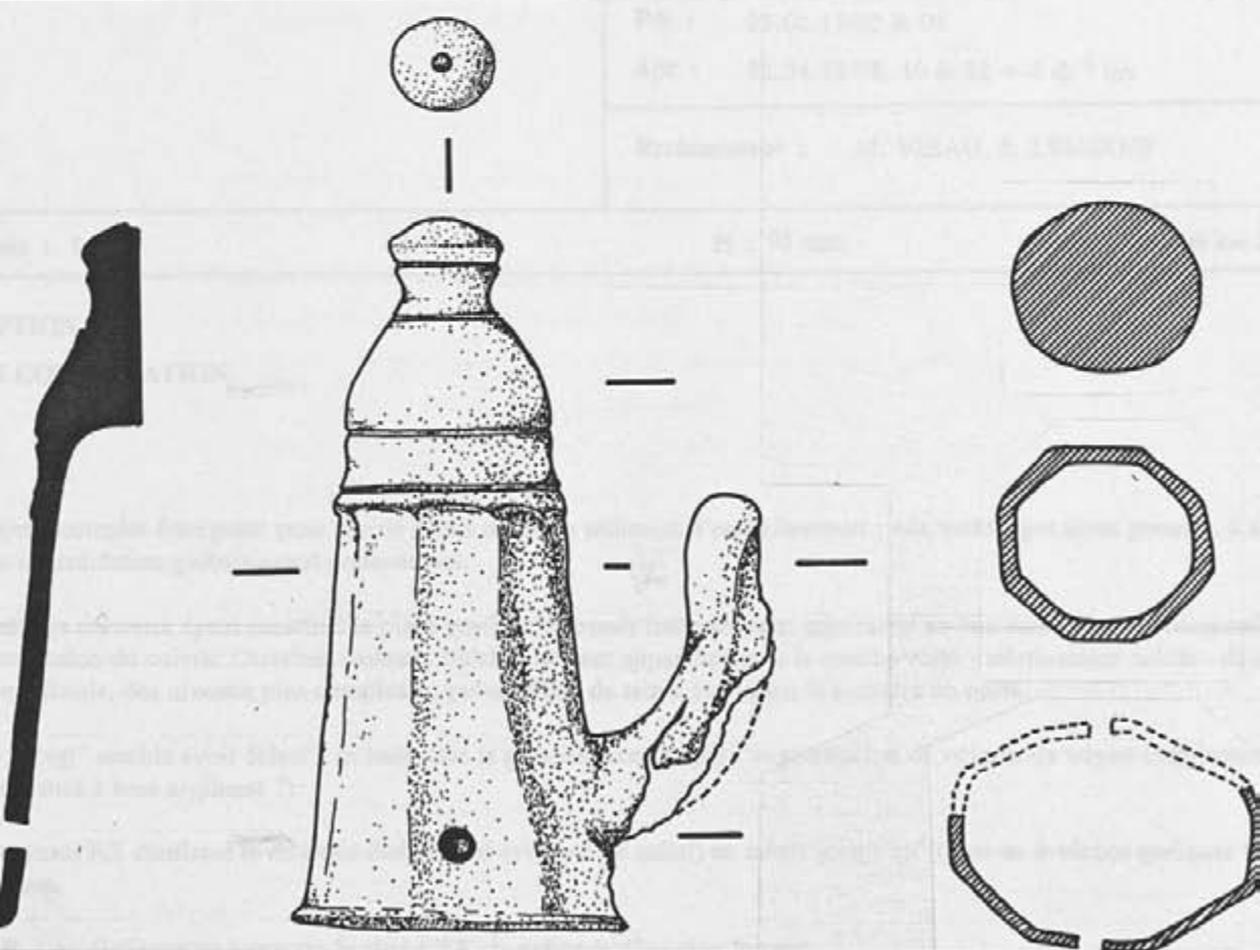
10

93-60

5

ARCANTIQUE

D



# ARC' ANTIQUE

Laboratoire de restauration des métaux  
et céramiques archéologiques de Nantes

DEMANDEUR	Service régional de l'archéologie Bretagne	N° LAB	93 - 60
N° dossier :	D2-113/93	Provenance :	Porcaro - La Dénardais
Date entrée :	15.01.93	Musée :	
Date sortie :		Site :	RN 24
Matériau :	Alliage cuivreux	Inv. :	US 4025
Objet :	Elément de char (?)	Datation :	
Interventions demandées :		Rx :	Arc'Antique - J.-G. Aubert
Extraction, nettoyage		Photos :	Arc'Antique - J.-G. Aubert
Stabilisation, protection		Av :	93.03.05/19 & 20 + 6 & 7 inv
		Pdt :	93.04.17/02 & 05
		Apr :	93.04.18/08, 10 & 12 + 6 & 7 inv
		Restaurateur :	M. VIEAU, S. LEMOINE
Dimensions : L :	l :	H : 95 mm	diam. : base 44 mm X 36 mm ext.

## DESCRIPTION

### ETAT DE CONSERVATION

Objet incomplet émergeant pour moitié d'une motte de sédiment d'enfouissement ; aux nettoyages assez poussés, a succédé une consolidation globale avant prélèvement.

L'alliage cuivreux ayant constitué la pièce semble désormais intégralement minéralisé en une succession de composés issus de la corrosion du cuivre. Certaines cassures fraîches laissent apparaître sous la couche verte - relativement solide - de carbonates superficiels, des niveaux plus complexes, pulvérulents de teinte vert-clair, blanchâtre ou noire.

Le "doigt" semble avoir éclaté à sa base sous la pression exercée par l'augmentation de volume du noyau emprisonné (substance à base argileuse ?).

L'examen RX confirme le mauvais état général (absence de métal) en même temps qu'il met en évidence quelques larges fissures.

N.B. : on distingue en outre sur le cliché RX, la présence d'un clou ferreux.



Le 01.09.92, consolidation de l'objet en motte à l'aide de durcisseur pour ongles Bourgeois "Formule au calcium"

#### TRAITEMENT

Début	13.04.93
Fin	26.04.93

- Allègement des consolidations successives à l'aide d'acétone
- Nettoyage des surfaces apparentes à l'aide de scalpels
- Consolidation des surfaces nettoyées par du Paraloid B72 concentré dans l'acétone
- Elimination progressive du sédiment (alcool, scalpels) et extraction
- Nettoyage des faces manquées jusqu'alors à l'aide de scalpels et consolidation au Paraloid B72 concentré dans l'acétone
- Collage aux cyanoacrylates (Araglue) des éléments brisés ou fissurés
- Elimination des sédiments présents dans la douille à l'aide d'un scalpel, finition par micro-sablage (billes de verre)
- Stabilisation des parois internes par application au pinceau de BTA à 3 % (m/v) dans l'éthanol
- Comblement de lacunes à l'aide de résine époxydique (Araldite AY 103/HY 956) teintée, ponçage de finition à l'aide de meulettes abrasives montées sur micro-tour
- Application d'une couche d'Araldite AY 103 non teintée sur les parois internes
- Elimination des consolidations extérieures à l'aide d'acétone
- Stabilisation des surfaces externes par application au pinceau de BTA à 3 % (m/v) dans l'éthanol
- Protection par deux couches de Paraloid B72 à environ 5 % dans l'acétone

#### EXAMENS - ANALYSES - OBSERVATIONS PARTICULIERES - BIBLIOGRAPHIE

Objet à conserver à une HR < 40 %, à manipuler avec précaution à cause de sa faiblesse structurale

Des restes de graines carbonisées ont été extraits de la douille et conservés à part

Des éléments "argileux" de remplissage du "doigt" ont été conservés

Le clou ferreux extrait de la motte est conservé à part

## Le mobilier lithique

Le petit matériel lithique se compose au total de:

- 16 fragments de meules
- 10 pierres à affûter.
- 7 pierres à usage de polissoirs.
- 1 peson en grès.
- 1 jeton en schiste.
- 14 fragments de schistes gravés.
- 12 fragments de grès gravés ou taillés.
- 8 silex taillés.

### Meules et fragments de meules (pl.22, 23, 24)

Un total de 16 meules ou fragments ont été trouvés sur l'ensemble de la fouille. La détermination comme meule a été faite d'après au moins deux des critères suivants:

- matériau (granit ou poudingue).
- forme générale (arrondie et profil).
- présence d'un orifice central de fixation.
- usure caractéristique sur une ou deux faces.

Deux éclats ont tout de même été classés dans cette catégorie uniquement par le matériau (le granit et le poudingue).

On notera les observations suivantes:

- Les meules se partagent en deux groupes: 8 sont en poudingue et 8 en granit.
- Les épaisseurs varient entre 3,2 et 10,5 cm, les diamètres identifiables ou restituables (au nombre de 4 seulement) entre 39 et 44 cm.
- 10 fragments présentent une usure sur 1 face, un seul présentant deux faces usées (U.S.4024.2). La meule dont il provient semble avoir été réemployée comme meule à main ou polissoir. D'autres proviennent de murs (U.S.4012) ou de remblais de destruction de murs (U.S.4024) ou elles étaient réemployées comme matériaux de construction.
- 4 permettent de reconnaître un orifice central circulaire de fixation d'un diamètre compris entre 5 et 7,5 cm. Une meule présente une encoche de fixation rectangulaire (U.S.3046).
- 2 meules sont tournantes (catillus), 2 sont dormantes (meta).
- 2 meules ont été retaillées sur 2 ou 3 côtés pour servir de callage de poteaux (U.S.3065)
- 1 meule réutilisée comme sole de foyer présente des traces de rubéfaction (U.S.4048).

La présence de meules est une constante des *villae* gallo-romaines. Elles témoignent, comme les autres instruments trouvés sur le site (pierres à affûter, soc de charrue) de l'activité agricole et artisanale de ces domaines.

On remarquera une concentration de fragments autour du bâtiment 2, zone 3, sur des niveaux de sol ou sous des éboulis. Il faut donc imaginer la spécificité d'occupation de certains bâtiments par rapport à d'autres (aucune meule dans le bâtiment 6 et toute la zone 6 par exemple, ou uniquement en remploi dans la zone 4).

Abréviations: mat. (matériau), diam. (diamètre), épais. (épaisseur), com. (commentaire).

ZONE 1.

U.S.1023 mat.: poudingue  
diam.: indéterminé  
épais.: 9 cm  
com.: usure sur une face.

ZONE 2.

U.S.2060 mat.: poudingue  
diam.: indéterminé  
épais.: 4,5 cm.

ZONE 3.

U.S.3000 mat.: poudingue  
diam.: indéterminé  
épais.: 7,6 cm  
com.: usure sur une face.

U.S.3005 mat.: poudingue  
diam.: indéterminé  
épais.: 6,1 cm  
com.: pas d'usure ; forme vaguement arrondie.

U.S.3017 mat.: granit  
diam.: indéterminé  
épais.: 7 cm  
com.: usure sur une face ; partie tournante (catillus).

U.S.3046 mat.: granit  
diam.: 0,39 m  
épais.: 5,9 cm  
com.: usure sur une face ; encoche de fixation sur face opposée, partie dormante (meta).

U.S.3065 (a) mat.: poudingue  
diam.: 0,41 m  
épais.: 10,5 cm  
diam. orifice: 6 cm  
com.: usure sur une face ; retailé sur deux côtés ; partie tournante (catillus).

U.S.3065 (b) mat.: poudingue  
diam.: 0,44 m  
épais.: 6 cm  
diam. orifice: 7,5 cm  
com.: usure sur une face ; retailé sur trois côtés.

U.S.3065 (c) mat.: granit  
diam.: 0,44 m  
épais.: 7 cm  
diam. orifice: 7 cm  
com.: usure sur une face.

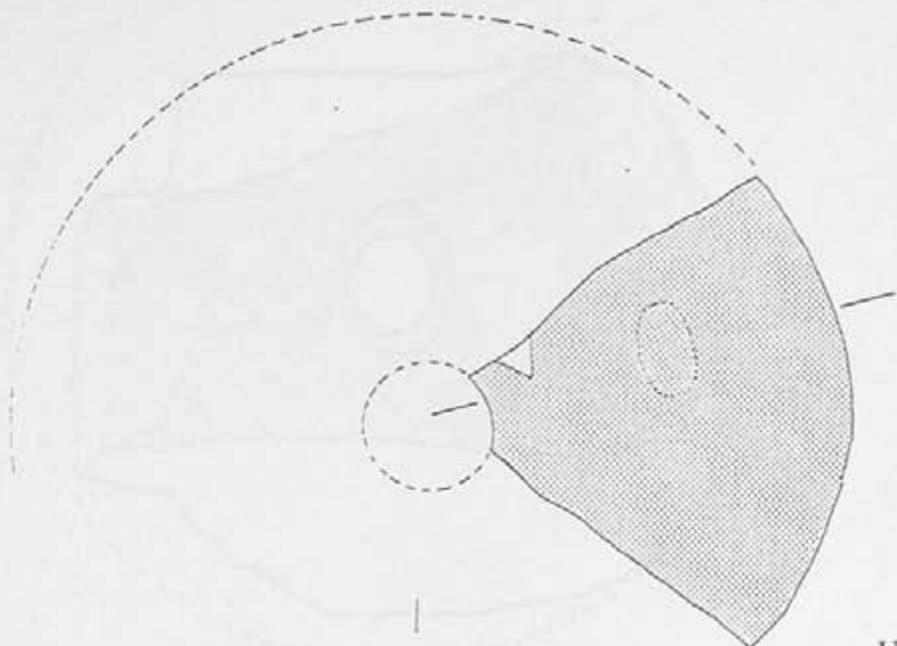
ZONE 4.

- |            |   |  |
|------------|---|--|
| U.S.4012   | mat.:<br>diam.:<br>épais.:<br>com.:                   | granit<br>indéterminé<br>7.3 cm<br>usure sur une face.   |
| U.S.4024.1 | mat.:<br>diam.:<br>épais.:<br>com.:                   | granit<br>indéterminé<br>4.6 cm<br>usure sur une face.   |
| U.S.4024.2 | mat.:<br>diam.:<br>épais.:<br>com.:                   | granit<br>indéterminé<br>4.8 cm<br>usure sur deux faces : réutilisée en meule à main ou polissoir. |
| U.S.4048   | mat.:<br>diam.:<br>épais.:<br>diam. orifice:<br>com.: | poudingue<br>0.42 m<br>5.4 cm<br>5 cm : rubéfié<br>partie dormante (meta ).                        |

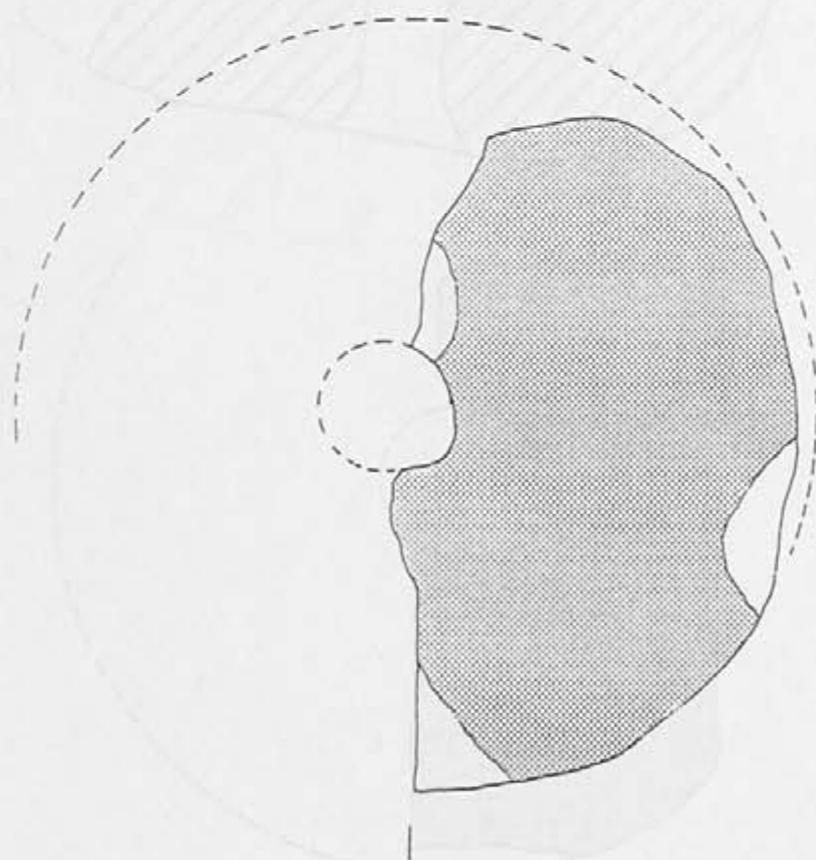
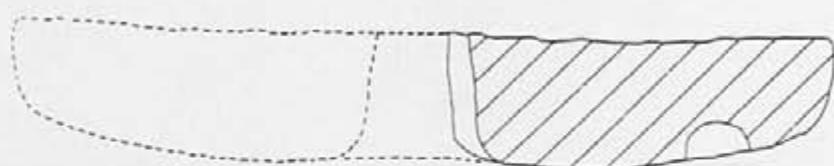
HORS STRATIGRAPHIE.

- |            |                                     |  |
|------------|-------------------------------------|--|
| U.S.9999.1 | mat.:<br>diam.:<br>épais.:<br>com.: | granit<br>indéterminé<br>3.2 cm<br>usure sur une face. |
| U.S.9999.2 | mat.:<br>diam.:                     | granit<br>indéterminé.                                 |
| U.S.9999.3 | mat.:<br>diam.:                     | poudingue<br>indéterminé.                              |

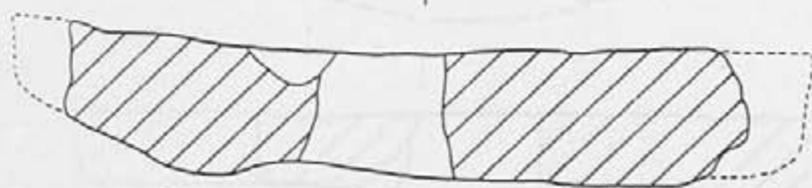
\*\*  
\*



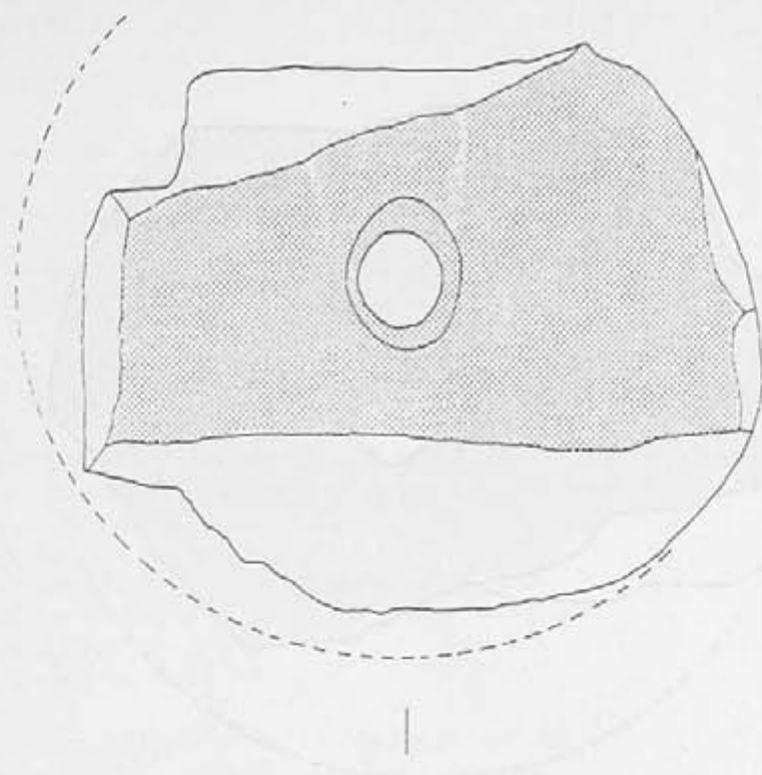
U.S. 3046



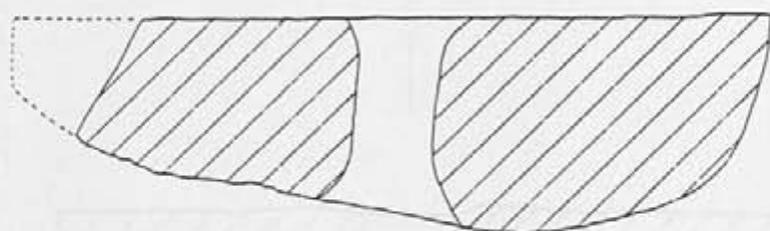
U.S. 3065 (c)



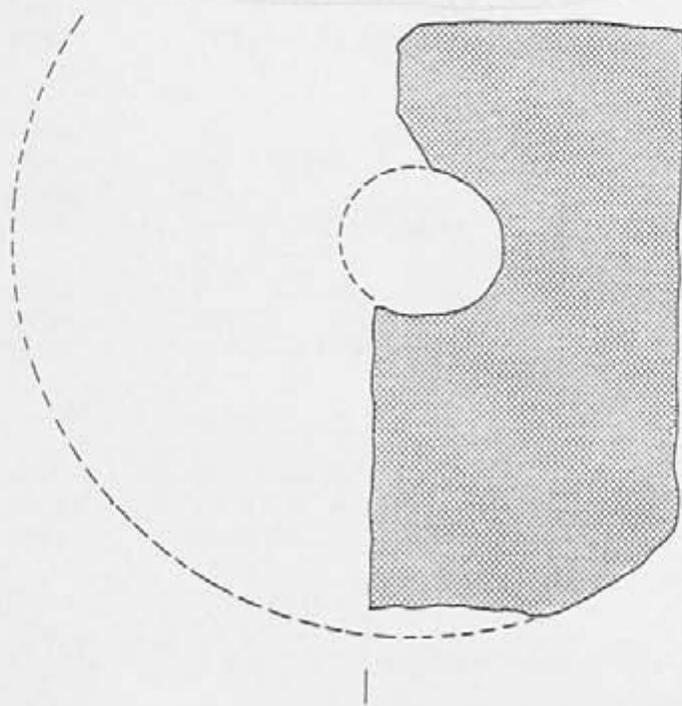
**Meules**



U.S. 3065 (a)



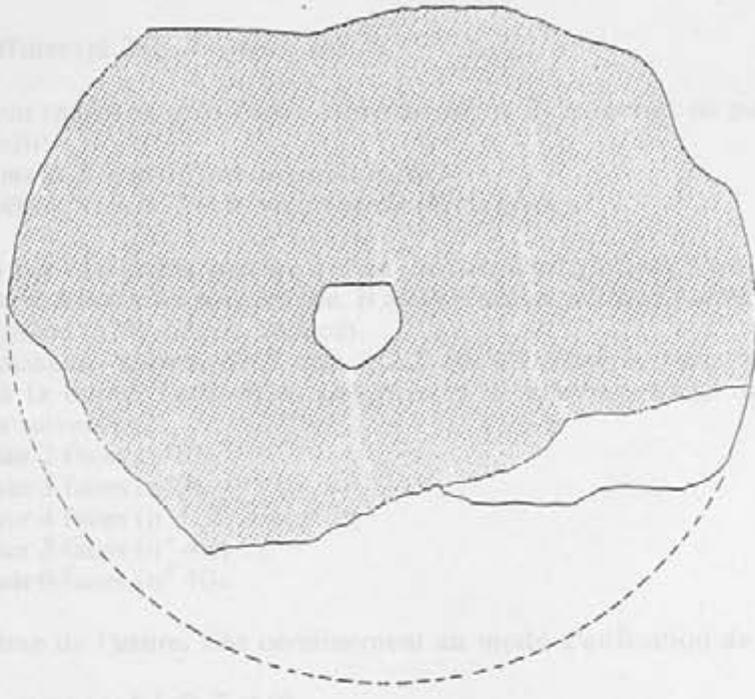
U.S. 3065 (a)



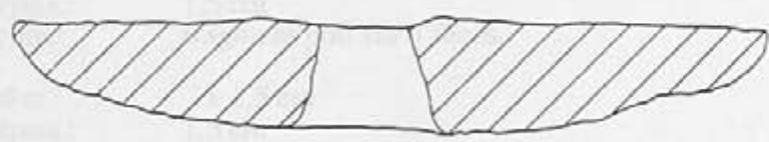
U.S. 3065 (b)



Meules



U.S. 4048



Zone 3

U.S. 4001	dim:	5,6 x 4,6 cm
	épais:	1,2 cm
	com:	polie sur 4 faces

Zone 4

U.S. 4011	dim:	4,5 x 4 cm
	épais:	1,8 cm
	com:	polie sur quatre faces
U.S. 4002	dim:	7,3 x 5,3 cm
	épais:	2,6 cm
	com:	polie sur 2 faces et usée sur les autres faces

Zone 5

U.S. 4010	dim:	long. base 5,5 cm ; diam. 6,3 cm
	épais:	2 cm
	com:	irregulière
U.S. 4011.1	dim:	8 x 1,1 cm
	épais:	2,1 cm
	com:	traces d'usage sur une des quatre faces polies

Meule

### Les pierres à affûter (pl.25)

Elles sont toutes en grès. Nous avons distingué 2 catégories de pierres à affûter suivant leur profil:

Les objets 2, 3, 8 et 10 ont un profil carré.

Les objets 1, 4, 5, 6, 7 et 9 ont un profil rectangulaire.

Le plus petit fragment mesure 3.2 cm de longueur (n°10) et n'est en fait qu'une partie d'une pierre à l'origine plus longue. Il a été réutilisé puisque toutes ses faces sont usées. Le plus grand (n°9) mesure 16.6 cm.

Les épaisseurs varient de 8 mm à 2.2 cm d'épaisseur, variation attribuable certainement à la durée d'utilisation des pierres. Il convient aussi de signaler les caractéristiques suivantes:

- usure sur 2 faces (n°8).
- usure sur 3 faces (n°9).
- usure sur 4 faces (n°1, 2, 3, 6 et 7).
- usure sur 5 faces (n°4 et 5).
- usure sur 6 faces (n°10).

et la forme même de l'usure, liée certainement au mode d'utilisation de la pierre et à l'objet affûté:

- usure concave (n°1, 2, 7 et 9).
- usure convexe (n°1, 4, 5, 6 et 9).
- usure plane (n°3, 4, 5, 8 et 10).

#### Zone 3.

U.S.3001	dim.:	5,6 x 4,6 cm
	épais.:	1,5 cm
	com.:	fragment poli sur 4 faces.
U.S.3006	dim.:	7 x 1,5 cm
	épais.:	1,5 cm
	com.:	polie sur 4 faces.

#### Zone 4.

U.S.4031	dim.:	6,5 x 4 cm
	épais.:	1,8 cm
	com.:	polie sur quatre faces.
U.S.4062	dim.:	7,2 x 2,3 cm
	épais.:	2,6 cm
	com.:	polie sur 2 faces et usée sur les autres faces.

#### Zone 6.

U.S.6000	dim.:	larg. base 5,5 cm ; haut. 6,5 cm
	épais.:	2 cm
	com.:	tronquée.
U.S.6001.1	dim.:	8 x 3,1 cm
	épais.:	2,3 cm
	com.:	traces d'usure sur une des quatre faces polies.

U.S.6001.2

dim.:  
épais.:  
com.:

4 x 4,1 cm  
1,5 cm  
brûlée.

U.S.6076

dim.:  
épais.:  
com.:

8,7 x 5,9 cm  
2 cm  
polie sur quatre côtés.

U.S.6078

dim.:  
épais.:  
com.:

3 x 2 cm  
1 cm  
polie sur six faces. cassée.

U.S.6084

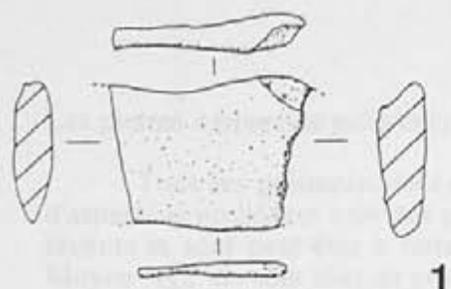
dim.:  
épais.:  
com.:

16,5 x 5 cm  
1,5 cm  
deux fragments polis sur trois faces.

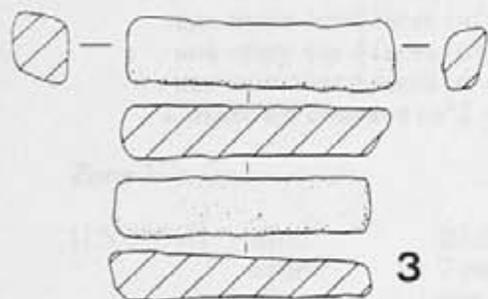
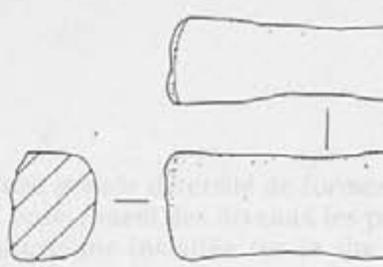
\*\*  
\*

Pierres à affûter

1 - 3021	4 - 6080	7 - 6075	10 - 6076
2 - 6001.2	5 - 6001.2	8 - 6082	
3 - 6076	6 - 6078	9 - 6084	



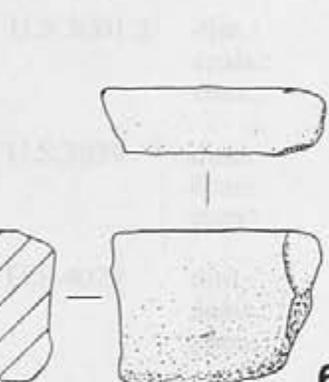
1



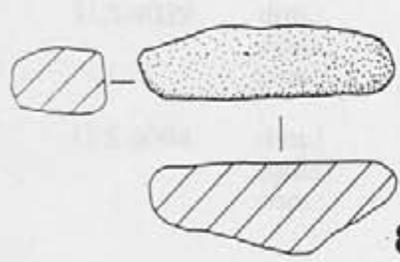
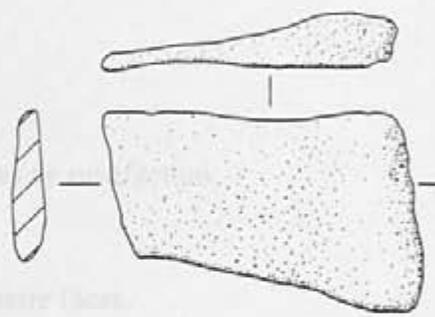
3



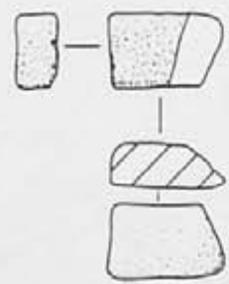
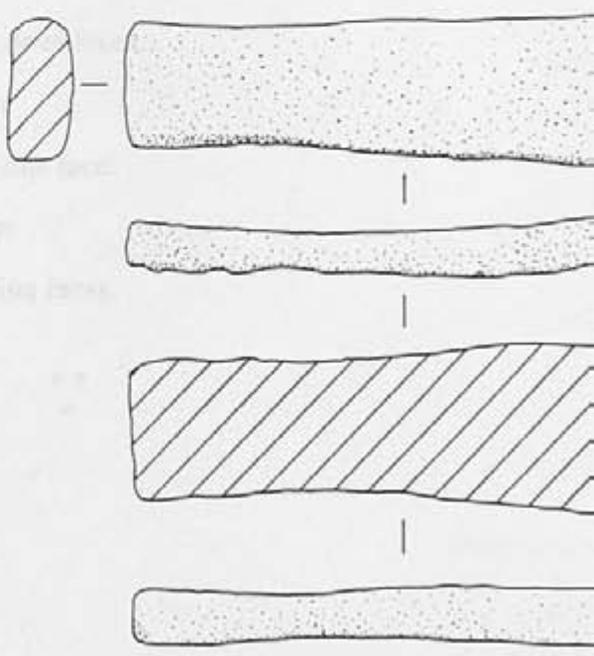
4



6



8



10

**Pierres à affûter**

- |            |            |          |
|------------|------------|----------|
| 1 : 3001   | 4 : 6000   | 7 : 6076 |
| 2 : 6001.1 | 5 : 6001.2 | 8 : 4062 |
| 3 : 3006   | 6 : 4031   | 9 : 6084 |



## Les pierres à usage de polissoirs (pl.26)

Tous ces polissoirs sont en grès. Ils présentent une grande diversité de formes et d'aspects et possèdent tous des parties usées. Plusieurs proviennent des niveaux les plus récents et sont peut-être à rattacher à l'activité métallurgique installée sur le site au Moyen-Age. Ils sont tous de profils différents.

Comme pour les pierres à affûter les traces d'usure peuvent être multiples sur un même objet:

- une usure sur 1 face (n°1, 2, 3 et 7).
- une usure sur 2 faces (n°5).
- une usure sur 4 faces (n°6).
- une usure sur 5 faces (n°4).

L'usure est concave (n°2, 4 et 7), plane (n°3, 5 et 6) ou convexe (n°1).

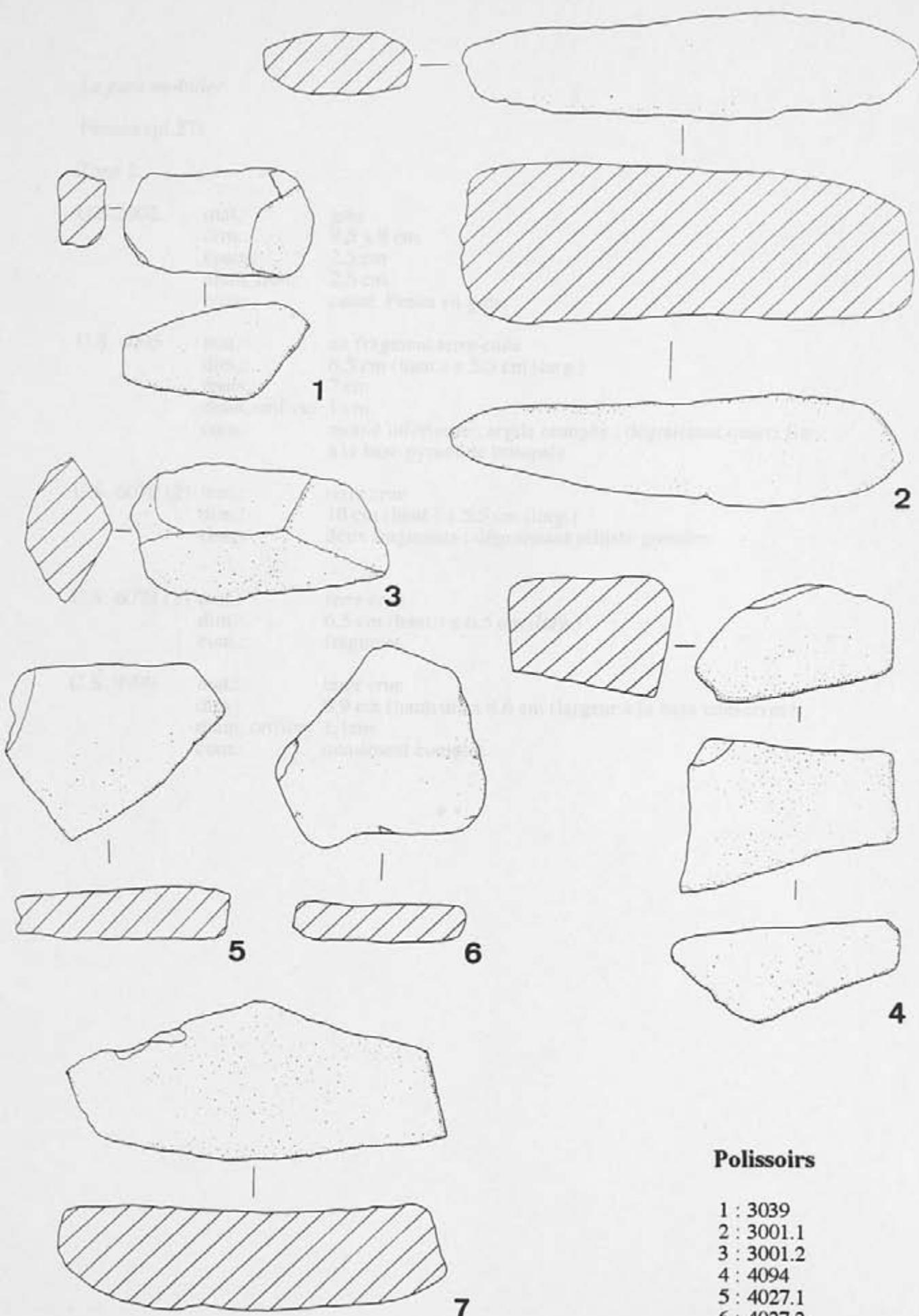
### Zone 3.

U.S.3001.1	dim.: épais.: com.:	20,5 x 4,5 cm 7 cm. une seule face usée.
U.S.3001.2	dim.: épais.: com.:	10,3 x 5,7 cm 3,2 cm poli sur une face.
U.S.3039	dim.: épais.: com.:	7,7 x 4,5 cm 4,3 cm une face polie, traces de rubéfaction.
U.S.4027	dim.: épais.: com.:	8,7 x 7,2 cm 2 cm cassée, usure sur quatre faces.
	dim.: épais.: com.:	9 x 7,7 cm 2 cm. usure sur deux faces.
U.S.4029	dim.: épais.: com.:	16 x 8 cm 5 cm usure sur une face.
U.S.4094	dim.: épais.: com.:	9 x 6,5 cm 4,5 cm poli sur cinq faces.

\*\*  
\*

### Polissoirs

- 1 - 3096
- 2 - 3001.1
- 3 - 3001.2
- 4 - 4094
- 5 - 4027.1
- 6 - 4027.2
- 7 - 4029



**Polissoirs**

- 1 : 3039
- 2 : 3001.1
- 3 : 3001.2
- 4 : 4094
- 5 : 4027.1
- 6 : 4027.2
- 7 : 4029



*Le petit mobilier*

Pesons (pl.27)

Zone 2.

U.S.2002 mat.: grès  
dim.: 8,5 x 8 cm  
épais.: 2,5 cm  
diam. trou: 2,5 cm.  
com.: cassé. Peson en grès.



U.S. 4005 mat.: un fragment terre cuite  
dim.: 6,5 cm (haut.) x 5,5 cm (larg.)  
épais.: 7 cm  
diam. orifice: 1 cm  
com.: moitié inférieure : argile orangée : dégraissant quartz fin :  
à la base pyramide tronquée.



U.S. 6070 (2) mat.: terre crue  
dim.: 10 cm (haut.) x 5,5 cm (larg.)  
com.: deux fragments : dégraissant schiste grossier.

U.S. 6078 (2) mat.: terre crue  
dim.: 6,5 cm (haut.) x 6,5 cm (larg.)  
com.: fragment.



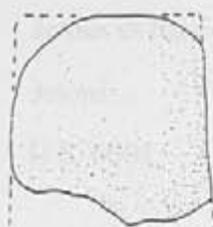
U.S. 9999 mat.: terre crue  
dim.: 8,9 cm (hauteur) x 8,6 cm (largeur à la base conservée)  
diam. orifice: 1,1cm  
com.: quasiment complet.



\*\*  
\*



- Pesons
1. 6078 (2)
  2. 9999
  3. 6070 (2)
  4. 4005
  5. 2002



1

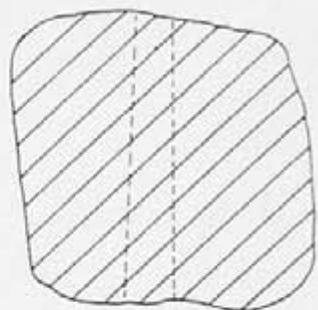
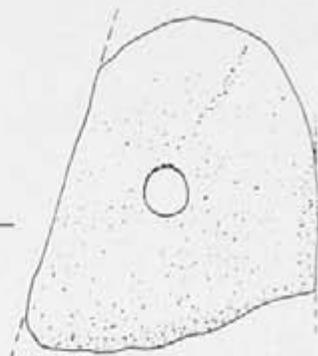
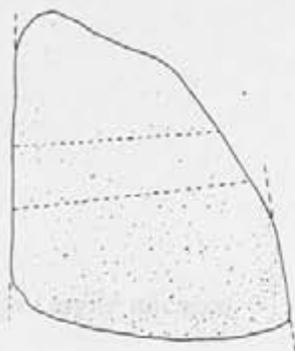
Objet n° 6078 (2)  
 Matière : coquille  
 Longueur : 3 cm  
 Largeur : 0,8 cm  
 Diam. orifice : 0,3 cm  
 État : fragment

175. 1000

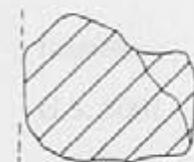
Matière : terre cuite  
 Longueur : 3,5 cm  
 Largeur : 1,4 cm  
 Diam. orifice : 0,4 cm  
 État : fragment de vase

175. 9999

Matière : terre cuite  
 Longueur : 2,4 cm  
 Largeur : 0,1 cm  
 Diam. orifice : 0,2 cm  
 État : fragment de vase



2

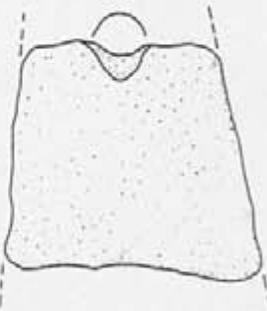
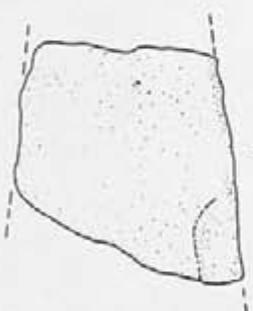
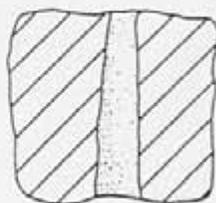


Matière : terre cuite  
 Longueur : 2,5 cm  
 Largeur : 1,8 cm  
 Diam. orifice : 0,25 cm  
 État : fragment de vase

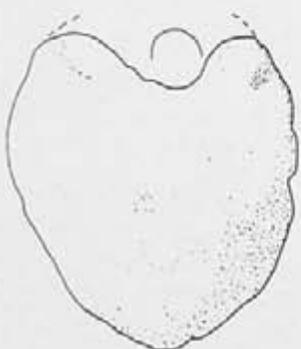


3

Matière : terre cuite  
 Longueur : 1 cm  
 Largeur : 0,7 cm  
 Diam. orifice : 0,6 cm  
 État : fragment



4



5

### Pesons

- 1 : 6078 (2)
- 2 : 9999
- 3 : 6070 (2)
- 4 : 4005
- 5 : 2002



Jetons et fusaioles (pl.28)

Jetons

U.S. 6001 mat.: terre cuite  
diam.: 3 cm  
ép.: 0.8 cm  
diam. orifice: 0.5 cm  
com.: dégraissant fin : argile micacée.

U.S. 6004 mat.: terre cuite  
diam.: 3.5 cm  
ép.: 0.4 cm  
diam. orifice: 0.4 cm  
com.: décor rayonnant incisé.

Hors stratigraphie.

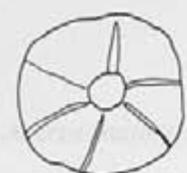
U.S.9999 mat.: schiste  
dim.: 2.4 cm  
diam.orifice: 0.3 cm  
épais.: 0.2 cm  
com.: jeton percé en schiste.

fusaioles

U.S. 5001 mat.: terre cuite  
diam.: 2.5 cm  
ép.: 1.5 cm  
diam. orifice: 0.25 cm  
com.: brûlée ; dégraissant grossier.

U.S. 6003 mat.: terre cuite  
diam.: 3 cm  
ép.: 3 cm  
diam. orifice: 0.6 cm  
com.: fragment.

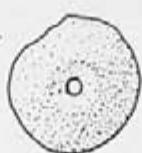
\*\*  
\*



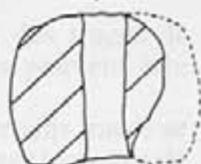
Fragment de section gravée (pl. 28)



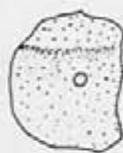
1



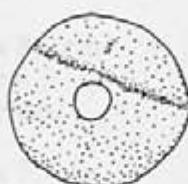
2



3



4



5

### Jetons et fusaïoles

- 1 : 6004
- 4 : 9999
- 5 : 6001
- 2 : 5001
- 3 : 6003



Dessin : M. le Clainche

#### Zone 4

0,5.9999 dim. : 5,4 x 7,9 cm  
 épais. : 1,3 cm  
 cons. : gravées

0,5.6004 dim. : 11,8 x 15,7 cm  
 épais. : 1,4 cm  
 cons. : gravées sur les deux faces

#### Zone 5 (sédiments)

0,5.9999 dim. : 5,2 x 3,8 cm  
 épais. : 0,6 cm  
 cons. : gravées sur l'une des faces

0,5.9999.2 dim. : 9,5 x 8 cm  
 épais. : 1 cm  
 cons. : gravées l'une et gravées zébrées

### Autres matériels

#### Fragments de schistes gravés (pl.29)

Il s'agit ici de plaques ou de fragments de schistes présentant des traces de gravures, essentiellement des lignes, parallèles ou entrecroisées. Elles peuvent être fines, très légèrement incisées, ou plus profondes et larges.

Il n'est pas possible de proposer une "lecture" de ces gravures. Certains tracés se croisent, formant ainsi des "V" ou des "X", chiffres ou lettres éventuelles (marques de comptage à mettre en rapport avec l'occupation métallurgique?).

On se bornera simplement à remarquer que de tels éléments ont souvent été trouvés sur des villae en Bretagne (La Trinité-Langonnet par exemple) en particulier sous forme de plaques décoratives. Ici l'état trop fragmentaire des éléments ne permet malheureusement aucune interprétation.

#### Zone 2.

U.S.2003	dim.: épais.: com.:	8,7 x 8,2 cm 1,2 cm gravures.
U.S.2063	dim.: épais.: com.:	9,7 x 7,7 cm 1,4 cm schiste gris, traces de gravures.

#### Zone 3.

U.S.3005	dim.: épais.: com.:	22 x 14 cm 6 cm gravures entrecroisées sur un gros fragment de plaque de schiste.
----------	---------------------------	---

#### Zone 4.

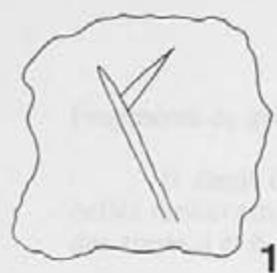
U.S.4014	dim.: épais.: com.:	8 x 7,9 cm 1,3 cm gravures.
U.S.4024	dim.: épais.: com.:	11,8 x 7,5 cm 1,4 cm gravures sur les deux faces.

#### Hors stratigraphie.

U.S.9999.1	dim.: épais.: com.:	5,2 x 3,9 cm 0,4 cm gravures très fines sur une face.
U.S.9999.2	dim.: épais.: com.:	9,5 x 8 cm 1 cm. gravures fines et gravures épaisses.

Gravures sur schiste

- 1 - 2003
- 2 - 2063
- 3 - 4014
- 4 - 3005
- 5 - 4024
- 6 - 9999.1
- 7 - 9999.2



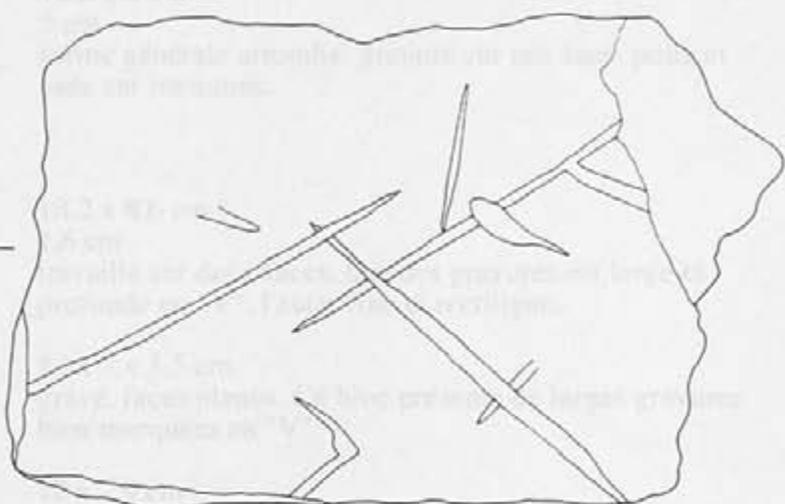
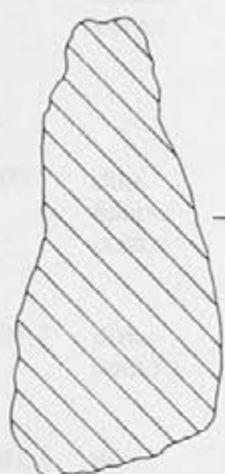
1



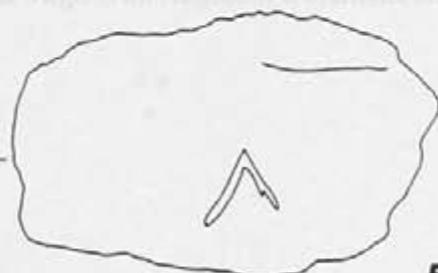
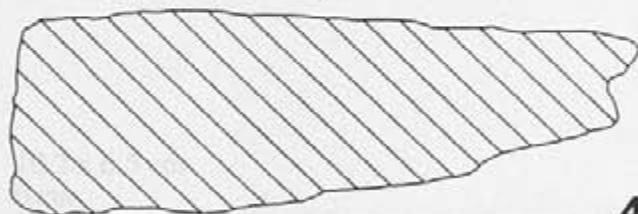
2



3



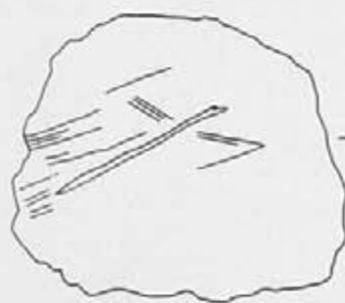
4



5



6



7

### Gravures sur schiste

- 1 : 2003
- 2 : 2063
- 3 : 4014
- 4 : 3005
- 5 : 4024
- 6 : 9999.1
- 7 : 9999.2



## Fragments de grès gravés ou taillés (pl.30)

Il s'agit de fragments de grès présentant des traces de gravures semblables à celles recouvrant les plaques de schiste. Ces fragments proviennent tous des bâtiments des zones 4 et 6, secteurs d'habitation de la *villa*.

### Zone 4.

U.S.-4083 dim.: 18,5 x 4 cm  
épais.: 5 cm  
com.: forme générale arrondie, gravure sur une face, polie et usée sur les autres.

### Zone 6.

U.S.6000 dim.: 18,2 x 8,6 cm  
épais.: 1,6 cm  
com.: travaillé sur deux faces, une des gravures est large et profonde en "V", l'autre fine et rectiligne.

U.S.6001.2 dim.: 14 x 7 x 3,5 cm  
com.: gravé, faces planes. Ce bloc présente de larges gravures bien marquées en "V".

U.S.6001.3 dim.: 12 x 7,9 cm  
épais.: 1,1 cm  
com.: la plaque présente une série de 4 lignes parallèles larges et profondes, espacées de 1 à 1,4 cm.

### Les grès taillés.

#### Zone 6.

U.S.6001.1 dim.: 10,2 x 6,5 cm  
haut.: 6 cm  
com.: Ce bloc présente deux faces soigneusement taillées. Il peut s'agir d'un fragment d'élément architectural.

\*\*  
\*

Gravures sur grès

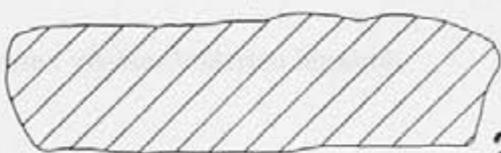
- 1- 4083
- 2- 6000
- 3- 6001.2
- 4- 4083
- 5- 6000



1



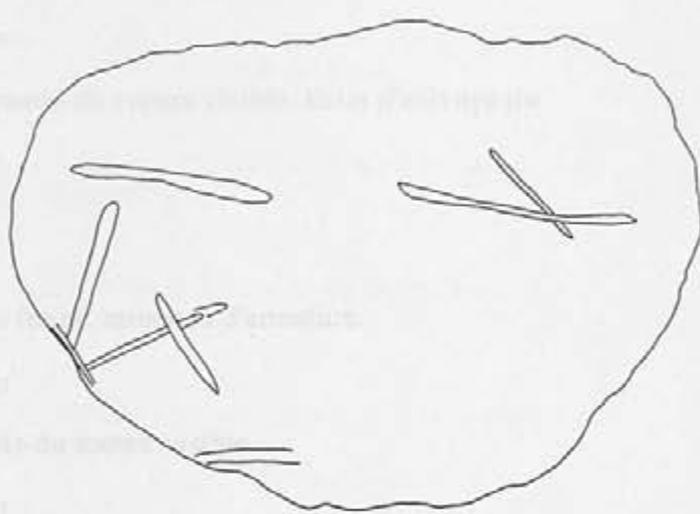
1



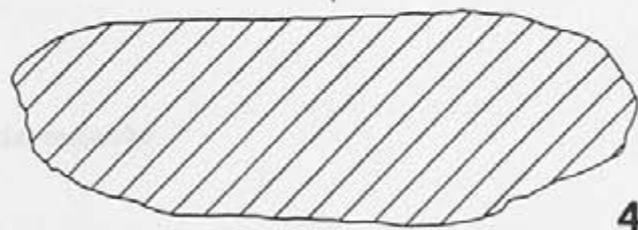
2



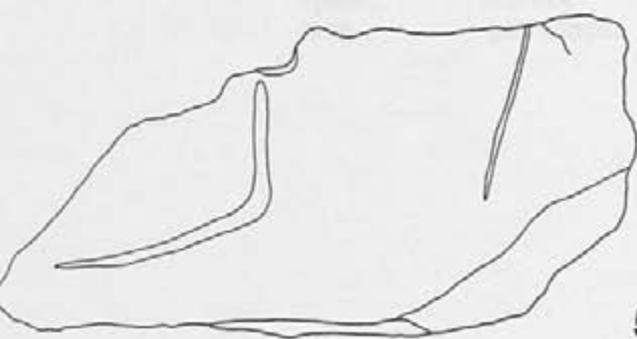
3



1



4



5

### Gravures sur grès

- 1 : 6001.1
- 2 : 6001.2
- 3 : 6001.3
- 4 : 4083
- 5 : 6000



## AD. ÉLÉMENTS DE BIODIAGNOSTIC

### Les silex

L'échantillonnage des silex trouvés sur le site est peu représentatif. Il s'agit pour la plupart d'éclats, à placer chronologiquement à la période néolithique.

#### Zone 1.

U.S.1018      dim.:            4,9 x 4,3 cm  
                  épais.:        0,8 cm  
                  com.:            brun foncé. Partie du cortex visible. Matériau importé.

#### Zone 2.

U.S.2002      dim.:            2,3 x 0,7 cm  
                  épais.:        0,6 cm  
                  com.:            orangé. Eclat retouché.

U.S.2022      dim.:            4,5 x 3,7 cm  
                  épais.:        1,2 cm  
                  com.:            brun clair, partie du cortex visible. Eclat d'avivage du nucleus.

#### Zone 4.

U.S.4014.1.   dim.:            2 x 1,6 cm  
                  épais.:        0,5 cm  
                  com.:            blanc et gris foncé, morceau d'armature.

2                dim.:            1,5 x 1,6 cm  
                  épais.:        0,3 cm  
                  com.:            orange, partie du cortex visible.

3                dim.:            1,8 x 1,7 cm  
                  épais.:        0,4 cm  
                  com.:            beige.

U.S.4063      dim.:            4 x 2,5 cm  
                  épais.:        0,9 cm  
                  com.:            brun foncé, éclat retouché.

#### Hors stratigraphie.

U.S.9999      dim.:            4,9 x 2,8 cm  
                  épais.:        0,8 cm  
                  com.:            gris foncé.

\*\*

\*

## XII. ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

*Généralités: villae gallo-romaines*

ANDRE. LE CORNEC 1962

André J., Le Cornec J. -La ferme gallo-romaine de Bodan en Questembert (Morbihan). *Annales de Bretagne*, t. LXIX, n°1, p.62-92.

AUMASSON 1974

Aumasson P. -Fouilles en Bretagne. l'habitat gallo-romain de Binon (Bains-sur-Oust). *Archéologia*, n°76, p. 67-68.

BARDEL. CORNEC 1988

Bardel J.P., Cornec T. -*Un bâtiment domestique d'une villa rustica au Binio à Augan (Morbihan)*. Rapport de fouille, S.R.A., Rennes.

BATT. MENEZ 1988

Batt M., Menez Y. -L'habitat du haut Moyen-Age de Creac'h Gwen à Quimper (Finistère). *Revue archéologique de l'ouest*, 5, p.123-140.

COLLECTIF 1990

-*Nos ancêtres les Riedones. La villa gallo-romaine de Châtillon-sur-Seiche*. Ecomusée du pays de Rennes-La Bintinais, Rennes.

DE LA GRANCIERE 1889

De la Garancière A. -La villa gallo-romaine du Guilly en Malguénac, canton de Cléguérec (Morbihan). *Bulletin de la Société Polymatique du Morbihan*, p. 137-143.

FERDIERE 1988

Ferrière A. -*Les campagnes en Gaule romaine*, tome 1: Les hommes et l'environnement en Gaule rurale (52 av. J.-C.-486 ap.), Paris.

GALLIOU 1982

Galliou P. -Les villas romaines d'Armorique. *Actes du Colloque La villa romaine dans les provinces du nord-ouest. Caesarodunum*, n°XVII, Tours, p. 95-113.

GALLIOU 1989

Galliou p. -Le Finistère. *Carte Archéologique de la Gaule*, tome 29, Paris, p. 46-47, 128-129, 145-148, 194.

GUENNOU

Guennou G. -*La cité gallo-romaine des coriosolites*. Mémoire de maîtrise, t.3, S.R.A. Bretagne.

LE CLAIRE 1915

Le Claire (Abbé). -*L'ancienne paroisse de Guer*, Hennebon, 1915.

LE ROUX, PROVOST 1990

Leroux G., Provost A. -L'Ille-et-Vilaine. *Carte Archéologique de la Gaule*, tome 35, Paris, p. 141-142 et 272-273.

MARSILLE 1972

Marsille L. -*Répertoire archéologique du Morbihan gallo-romain*. Société Polymatique du Morbihan, Vannes.

Menez Y. -*Les villas romaines du pays de Quimper*. *Colloque de Quimper*, 1972.

MERLAT 1955

Merlat P. -L'établissement gallo-romain de Kergréac'h. en Sizun (Finistère). *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, tome LXXXI, p. 89-93.

MERLAT 1982

Merlat P. -Les Vénètes d'Armorique. 3ème supplément à *Archéologie en Bretagne*. Brest, p. 135.

MILN 1877

Miln J. -*Fouilles faites à Carnac (Morbihan) : les Bossenno et le Mont-Saint-Michel*, Paris.

PROVOST 1990

Provost A. -*Nos ancêtres les Riedonnes. La villa gallo-romaine de Châtillon sur Seiche*, Ecomusée Pays de Rennes, Rennes.

SANQUER 1972

Sanquer R. -Une maison de campagne gallo-romaine à la Roche-Maurice (Finistère), *Annales de Bretagne*, tome LXXIX, fascicule 1, p. 215-251.

SANQUER 1979

Sanquer R. -Informations archéologiques. *Gallia*, tome 37, p. 355-358.

#### *Mobilier archéologique*

#### Céramique.

BEUCHET 1991

Beuchet L. -*Ateliers de potiers médiévaux de Chartres de Bretagne. Rapports de sondages*. S.R.A.Bretagne.

FICHET DE CLAIREFONTAINE 1987

Fichet de Clairefontaine F. -*Chartres de Bretagne (35) Fouille programmée d'un site artisanal de potiers. Fin XIe\_XIVe siècles*. Rapport. S.R.A..Bretagne.

GENTY, MOIREAU 1987

Genty P., Moireau F. -Le site gallo-romain et médiéval de Glatigny (Loir et Cher), *Revue archéologique du centre de la France*, t.26, fasc.1, p. 21-66.

LANGOUET 1987

Langouet L., Mouton D., Nourry F., Pozzy J.P., Ricq M., Valladas H. -La poterie carolingienne de Trans (Ille et Vilaine), *Dossiers du C.E.R.A.A.*, n°5, p.109-141.

LE BOULANGER, PROVOST 1982

Le Boulanger F., Provost A. -Un village carolingien sur la déviation de la RN137 à La cocherais en Tinténiac (Ille et Vilaine), *Dossiers du C.E.R.A.A.*, n°20, p. 87-117.

LE MEUR 1990

Le Meur A. -*Les cruches gallo-romaines en céramique commune dans l'ouest de la Gaule (Finistère; Morbihan, Ille et Vilaine, Côtes du Nord)*. Mémoire de Maîtrise, Université de Haute Bretagne, Rennes.

MENEZ 1985

Menez Y. -Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule. *Cahiers de Quimper antique*, n°2.

PROVOST 1985

Provost A. (et all.) - *Rapport de fouilles. La villa de la Guyomeraiis. Châtillon sur seiche. Campagnes de 1985-1986.* S.R.A. Bretagne.

SANTROT 1979

Santrot M.H. et J. - *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine.* C.N.R.S. Paris.

TRISTE, TAQUET 1987

Triste A., Taquet D. - *Rapport de fouilles sur les fours de potiers du Haut Moyen-Age au Golhien-Meudon (Vannes, Morbihan).* S.R.A. Bretagne.

TRUFFEAU-LIBRE 1980

Truffeau-libre M. - *La céramique commune gallo-romaine dans le nord de la France (Nord et Pas de Calais).* Presses universitaires de Lille.

Autres.

AUTUN, 1985

-Autun, Augustodunum capitale des Eduens. *Catalogue d'exposition du musée d'Autun, 16 mars-27 octobre.* Ville d'Autun.

CRUMMY 1983

Crummy N. - *Colchester archeological report 2: The roman small finds from excavations in Colchester.* Colchester archeological trust.

LANGOUET 1984

Langouet I. - *Les meules rotatives en pierre et les pesons de brique d'époque romano-gauloise en Armorique.* *Dossiers du C.E.R.A.A.*, n°12, p.41-48.

*Metallurgie*

GALLIOU, LE BIHAN

Galliou P., Le Bihan J.P. - *Un groupe de bas-fourneaux antiques découverts près de Quimper.* *Bulletin de la société archéologique du Finistère*, t.CII, p.17-30.

LARCHER 1991

Larcher G. - Couedouan, 1991, Rapport de fouilles. S.R.A. Bretagne.

SERNEELS 1992

Serneels V. - *Les bas-fourneaux mérovingiens de Boécourt, Les Boulies.* *Cahiers d'archéologie jurassienne* n°3.

TYLECOTE

Tylecote R.F. - *Metallurgy in Archeology.* Londres.

\* \*  
\*

### XIII. PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES

Crédits photographiques:

Les photos archéologiques ont été réalisées par: O.Blin (A.F.A.N.).

Les détails de construction par: D.Couturier (A.F.A.N.).

Les vues aériennes sont de: O.Blin, D.Couturier et Y.Menez (S.R.A.Rennes).

The photograph was taken by O. Blin.

The details were taken by D. Couturier.

The photograph was taken by O. Blin.

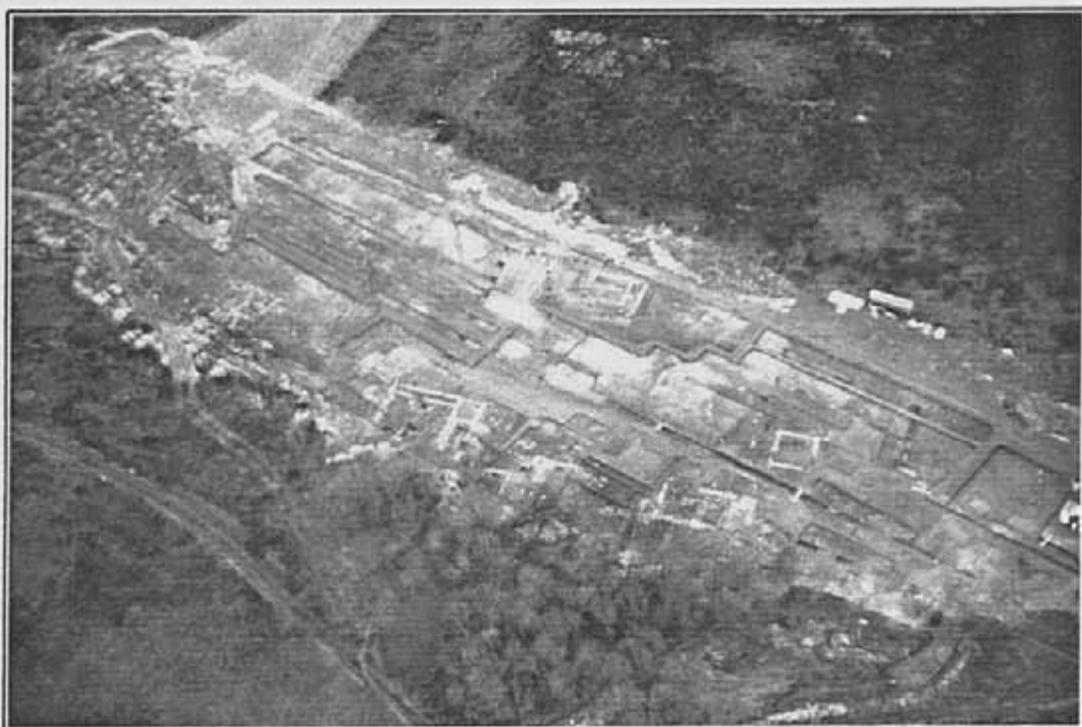
The details were taken by D. Couturier.



**Vue générale vers La Démardais.  
La ligne boisée correspond au plateau sur lequel est situé le site.**



**Vue aérienne du site après décapage.  
On distingue parfaitement le replat sur lequel le site est installé.**



1

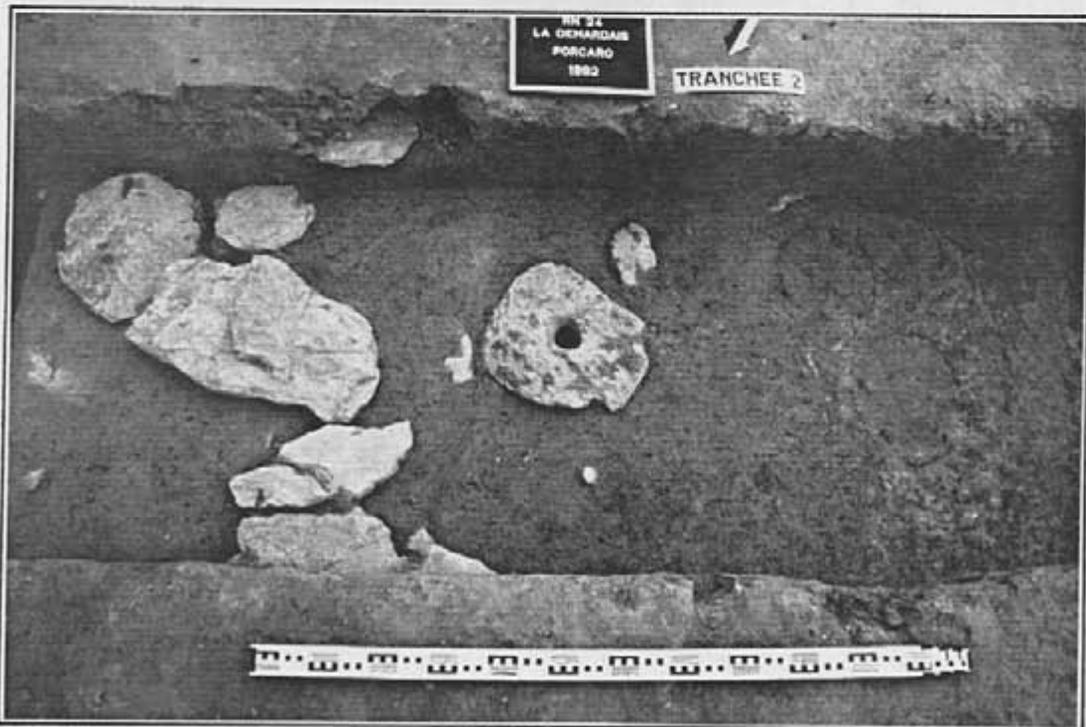
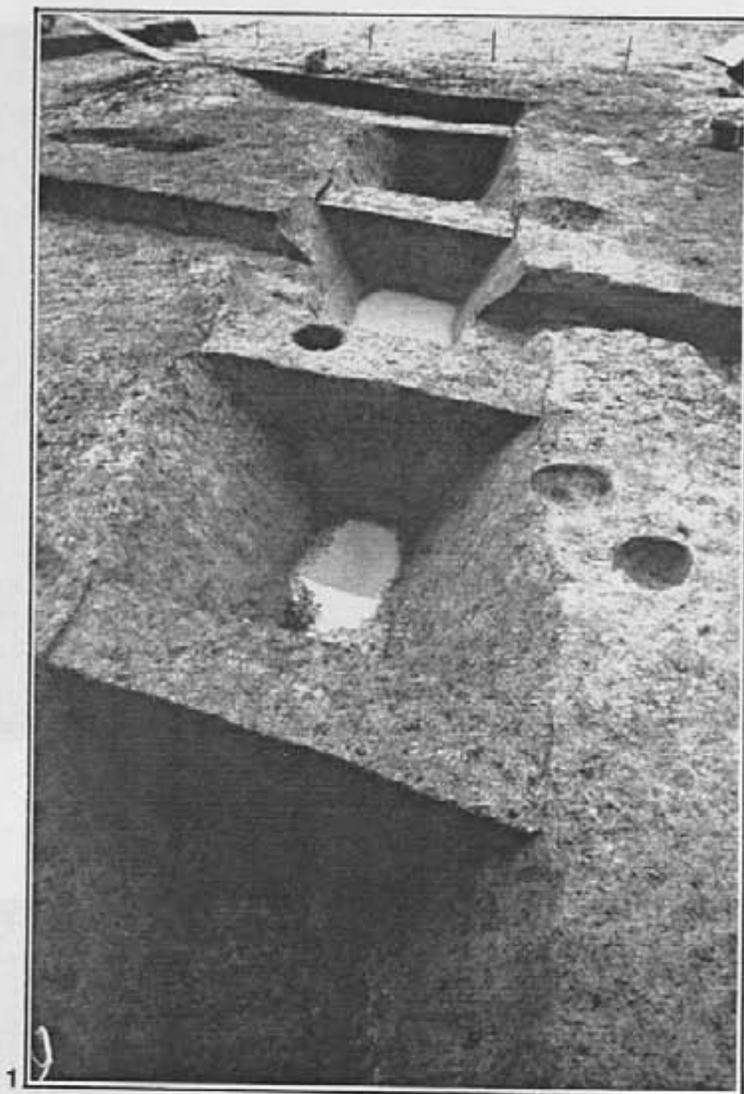
Ensemble de bâtiments, Zone 1.3 (partie sud-est, petit groupe)



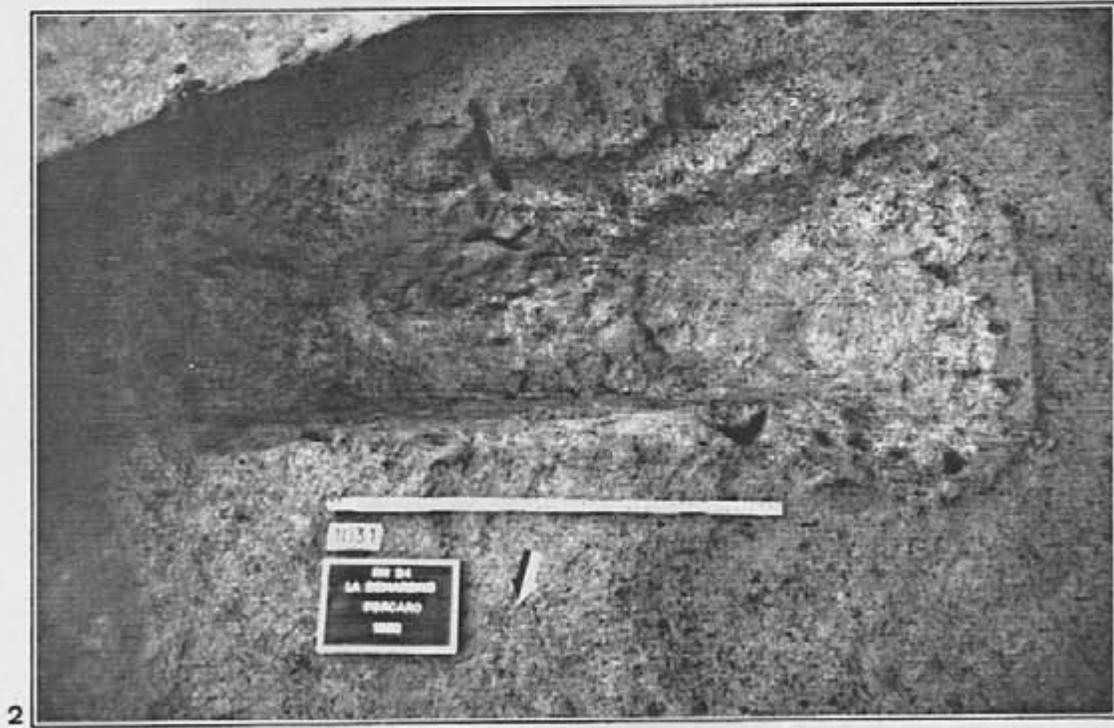
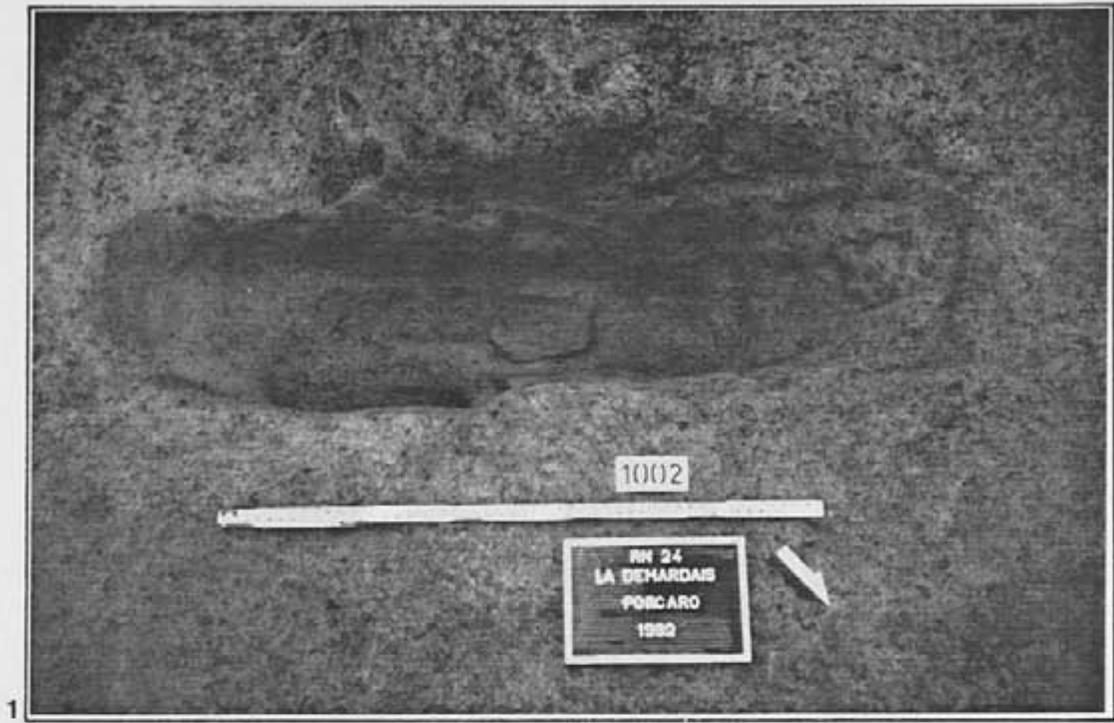
2

1.2 Vues générales de la villa en cours de fouille.

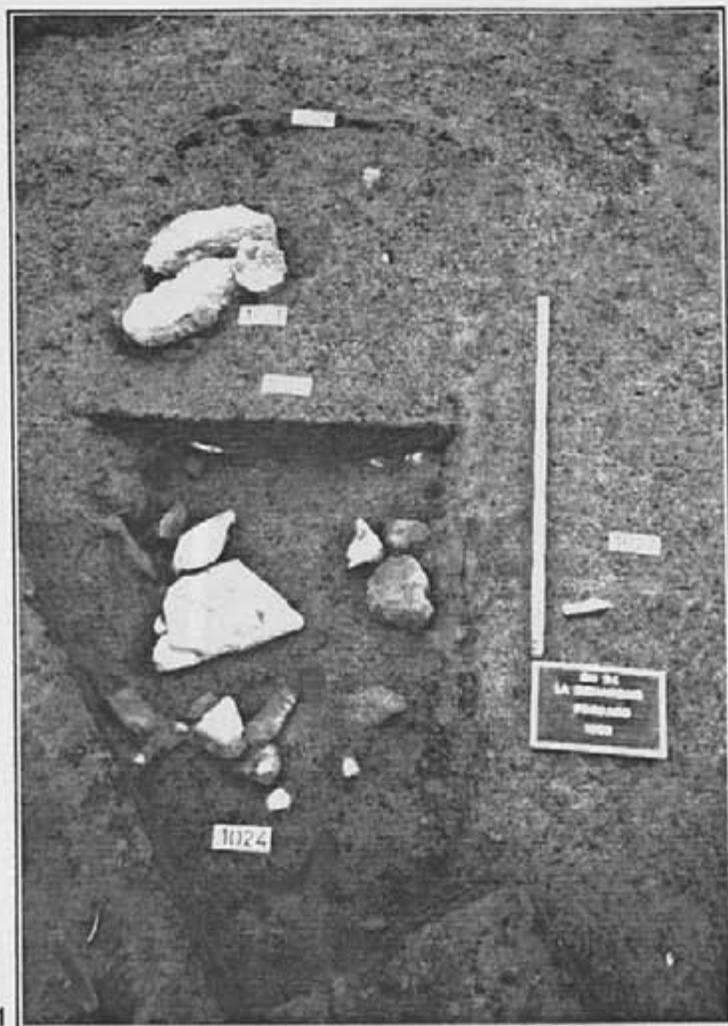




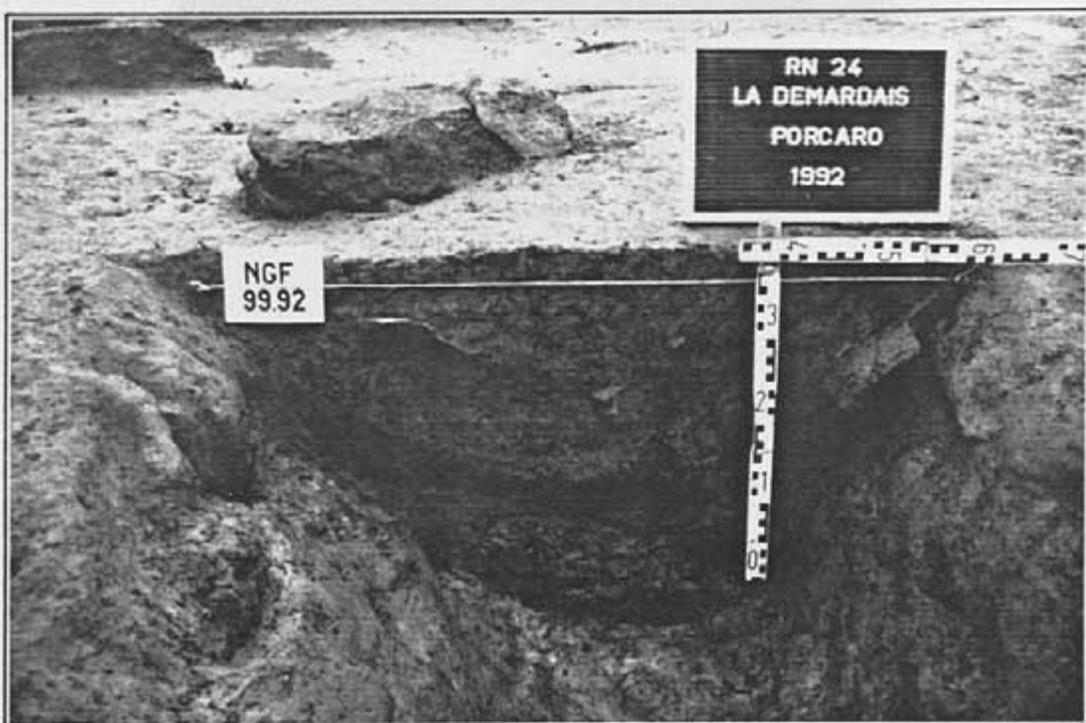
1.2 Détail du même fossé et alignement de pierres avec meule ré-employée (probablement à usage de callage de poteau), postérieurement à son comblement.  
On distingue sur la partie droite des négatifs de poteaux.



1.2 Fosses foyers. Zone 1 (U.S.1002 et 1031).

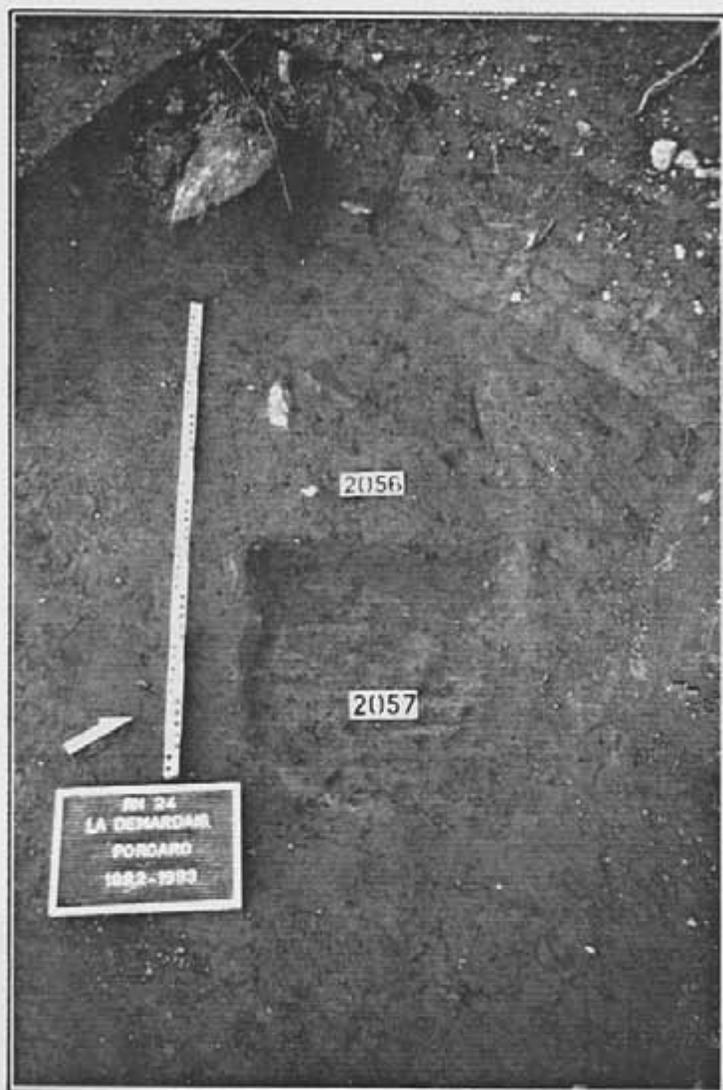


1



2

- 1 Détail du comblement sommital de la Fosse foyer (U.S.1031).  
 2 On distingue sur la stratigraphie les deux couches de cendre correspondant (au moins) aux deux séquences d'utilisation successives.



Fosse foyer arasée. Zone 2. (U.S.2057).

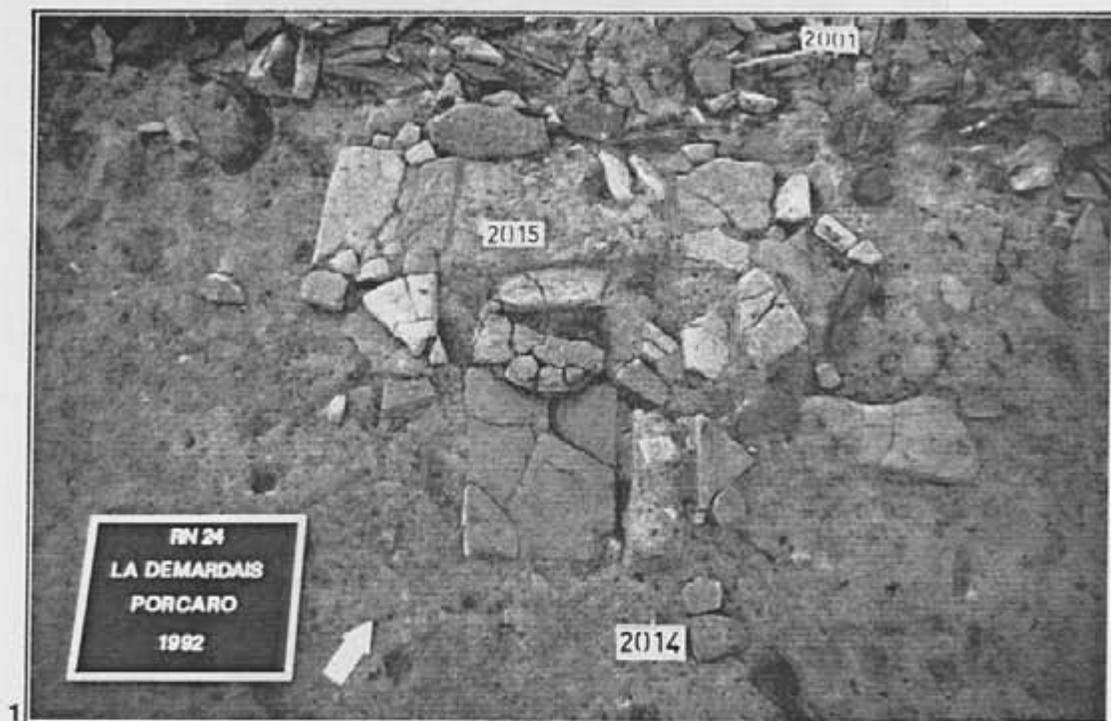


1



2

1.2 Vue aérienne et générale du bâtiment 1. Zone 2.  
On distingue à gauche les vestiges de la galerie de façade.



1



2

- 1 Le foyer conservé le long du mur nord du bâtiment 1 (U.S.2014). La sole est constituée de *tegulae*.  
 2 Et détail du soele situé sur son côté est (U.S.2013).



1



2

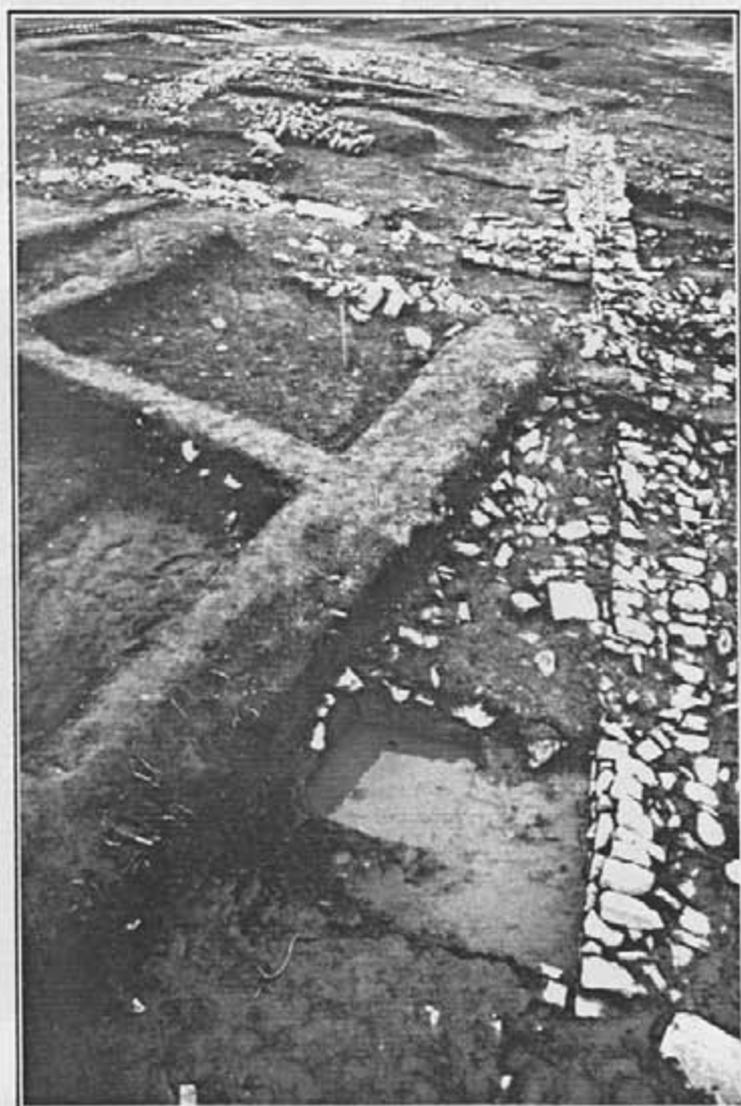
- 1 Les vestiges de la galerie de façade.  
 2 Détail montrant le petit blocage servant de fondation aux murs (bâtiment 1). La même technique de construction se retrouve dans les autres édifices, pour lesquels quelques fragments de parements sont conservés. Ici il n'est pas possible de déterminer le type d'élévation qui surmontait cette assise (Paroi légère ou petit appareil de grès?).



Détail de l'angle nord-ouest du bâtiment 1.  
On remarque les gros blocs de grès servant à renforcer et assurer la cohésion de l'angle du mur en fondation.



Vue générale vers l'est du bâtiment 2. Zone 3.



Détail du mur de soutènement servant à limiter la cour vers le sud (U.S.3002). Il est situé en prolongement avec celui du bâtiment 2.

La continuité architecturale des différentes parties comme l'homogénéité du système constructif permet d'assurer la contemporanéité et la conception globale de l'ensemble bâti.



1



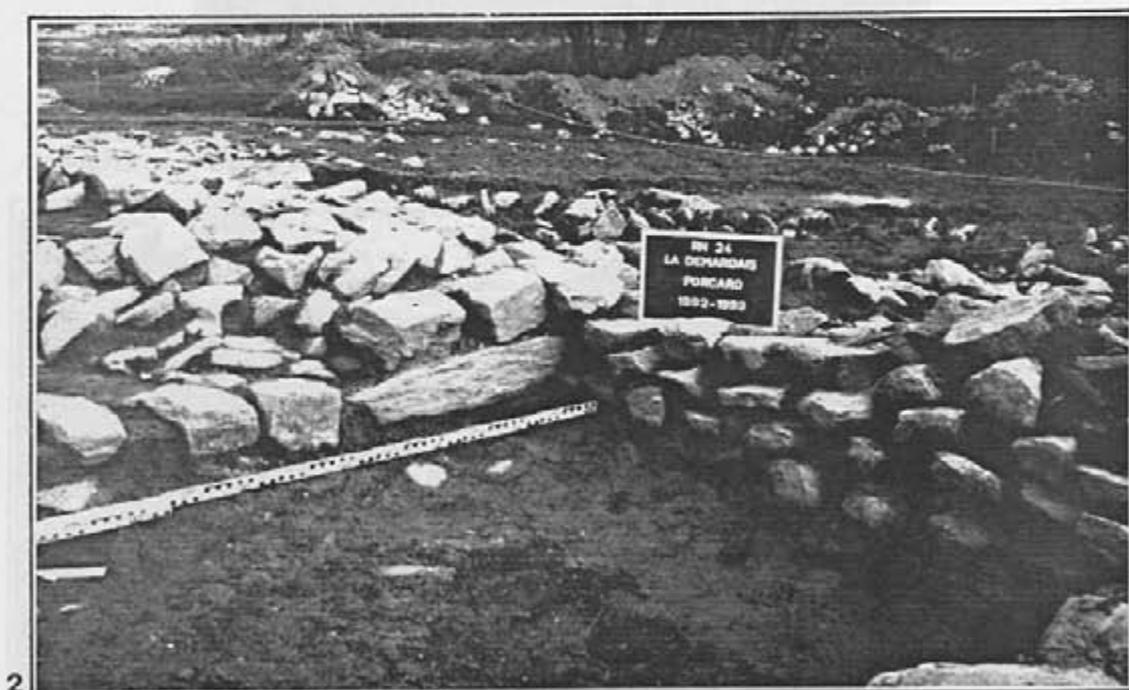
2

- 1 Vue de détail des niveaux d'effondrement des murs dans le bâtiment 2.  
 2 On observe parfaitement les lits successifs (ici du parement interne U.S.3018) légèrement disloqués et tombés à plat sur le sol. Ils reposent sur le niveau résiduel de destruction des toitures *-tegulae-* (U.S.3008). On peut donc assurer ici des élévations en petit appareil de blocs de grès équarris.



### 1.2 Détail de construction des murs du du bâtiment 2.

La première assise de blocs de parement est installée directement sur la fondation faite d'un blocage grossier de pierraille (idem bâtiment 1). Là encore les angles sont renforcés par de gros blocs de grès.



**1,2 Les deux parements, interne et externe, et aspect en élévation.**

L'ensemble est lié avec une argile jaune schisteuse provenant certainement du site même. C'est une argile extrêmement cohérente (aucune apparition de fissuration à sec).

Sur la photo inférieure on remarque aussi le bloc harpé servant à liaisonner les deux murs (U.S.3002 et 3004).



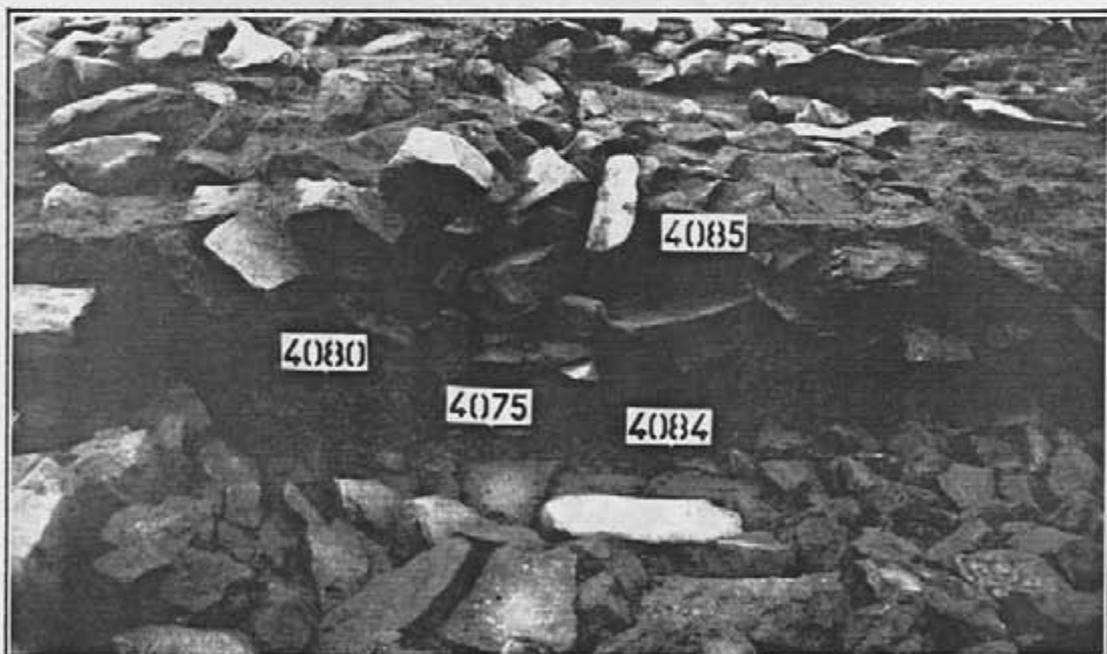
Vue générale du mur limitant l'espace architectural au sud (U.S.3002).  
On notera sa déviation et son léger basculement sous la pression des terres qu'il retenait.



Détail des couches de destruction et de colluvionnement en partie sud.



- 1 Aspect des remblais d'effondrement après décapage et nettoyage (bâtiment 3. Zone 4).  
2 Les parements des murs apparaissent immédiatement en surface des couches d'effondrement.



1 Bâtiment 3. Zone 4. Vue de la pièce située au nord en cours de fouille. Les murs de la partie sud de ce bâtiment ont été en partie récupérés (U.S.4010).

2 Détail de la stratification à l'intérieur de la construction au dessus du sol de pierre.

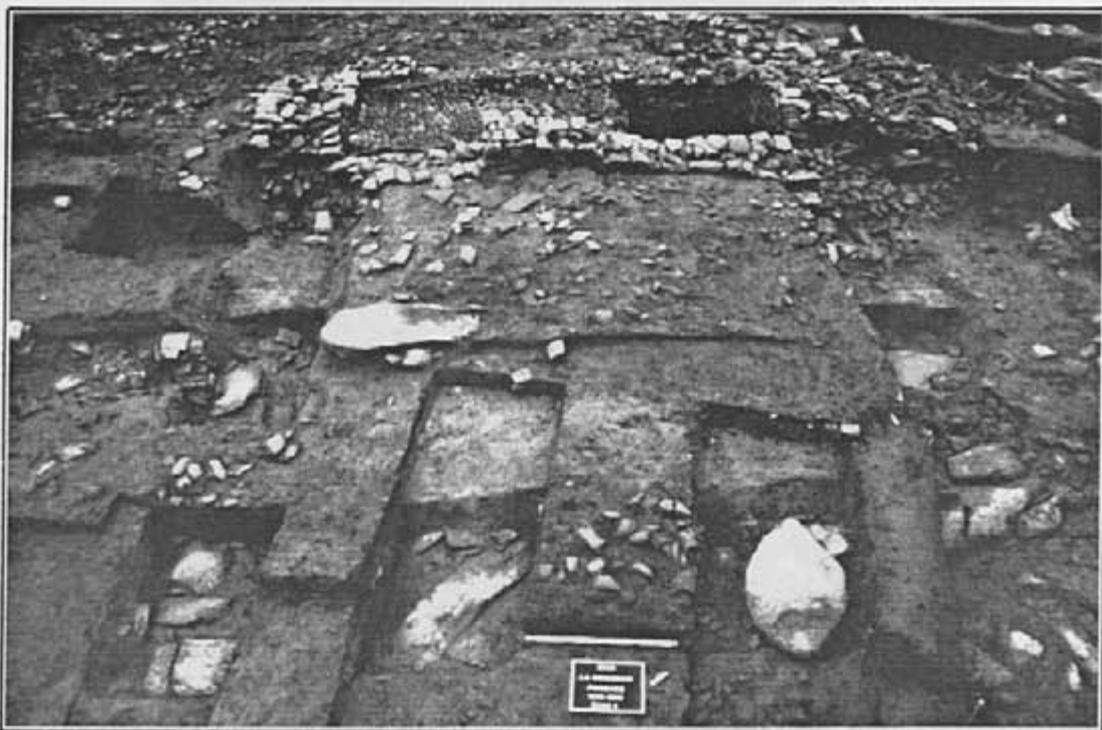


1



1 Couche de sable -d'assainissement?- (U.S.4084) située immédiatement au dessus du blocage de pierre formant sol (U.S.4087).

2 Ce blocage de pierre s'apparente fortement au radier servant d'assise au mortier de tuileau constituant le revêtement su sol d'une des pièce du bâtiment 4 situé immédiatement à l'ouest. Il pourrait s'agir ici d'un radier identique n'ayant jamais reçu son revêtement?



1



2



1 Vue générale du bâtiment 3. On remarque au premier plan la partie récupérée. Il ne subsiste que les gros blocs (schiste et grès) de fondation.

2 Les niveaux de destruction situés du côté nord. Niveau résiduel d'effondrement du mur nord du bâtiment 4 (U.S.4097), reposant sur la couche de *tegulae* provenant de la destruction des toitures (U.S.4079). C'est sur ce niveau probablement égalisé que se trouvait le sol d'occupation tardif. On remarque les fosses perforant ce niveau.



1.2 Structures (foyer et fosse ou trou de poteau) appartenant à la réoccupation tardive de l'espace situé au nord du bâtiment 3.

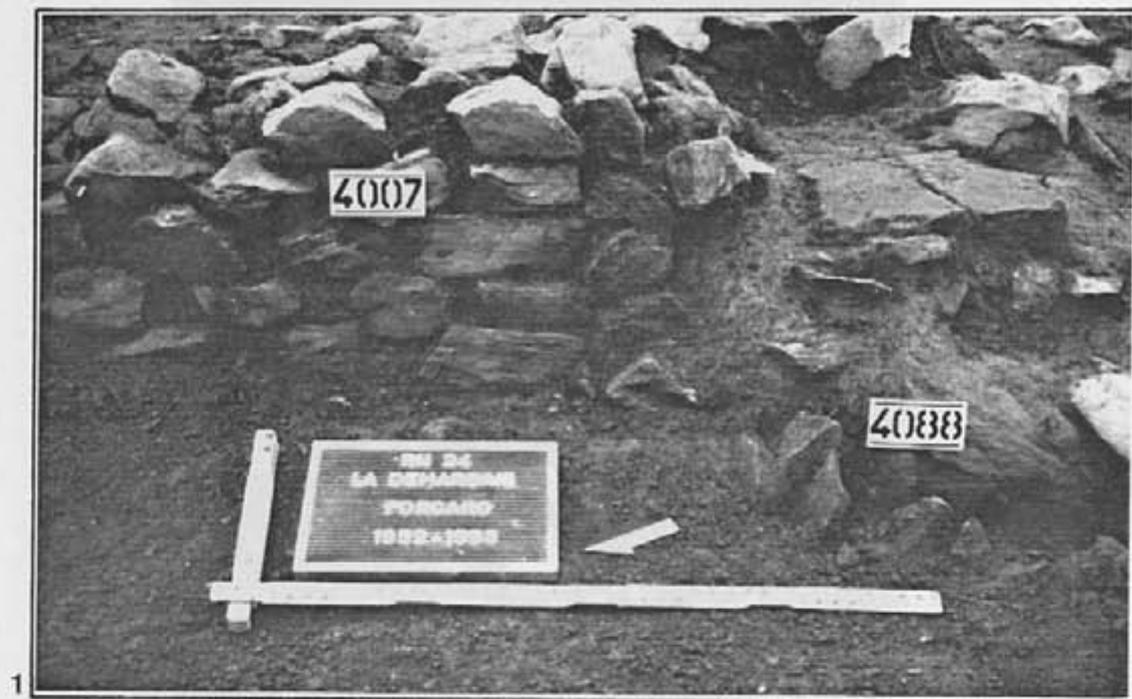


1



2

- 1 Parement du mur est de la petite pièce du bâtiment 3. On distingue sur la gauche le callage constitué de deux pierres ayant encadré la poutre (ou et pilier?) installée après arasement du mur nord.
- 2 Trous de poteaux (U.S.4091) situés le long de la poutre (asise de cloison légère?) dont on distingue le négatif sous forme de terre noire charbonneuse (U.S.4090, à gauche).



1.2 Détail de l'élévation sud de la même pièce (U.S.4007). Avant et après démontage du bouchage (U.S.4088) de la porte situé à son extrémité ouest.



1,2 Détail de construction: parements avec blocage interne et fondation constituée d'un blocage implanté en tranchée.



1



2

1 Vue générale des bâtiments 2 et 3 (au premier plan) vers l'est.  
2 Détail du mur clôturant l'espace entre les bâtiments 3et 4 (U.S.4006).



**Vue générale du bâtiment 4. Zone 4. Vers le sud-est. Au premier plan les niveaux de sols empierrés (U.S.4121).**

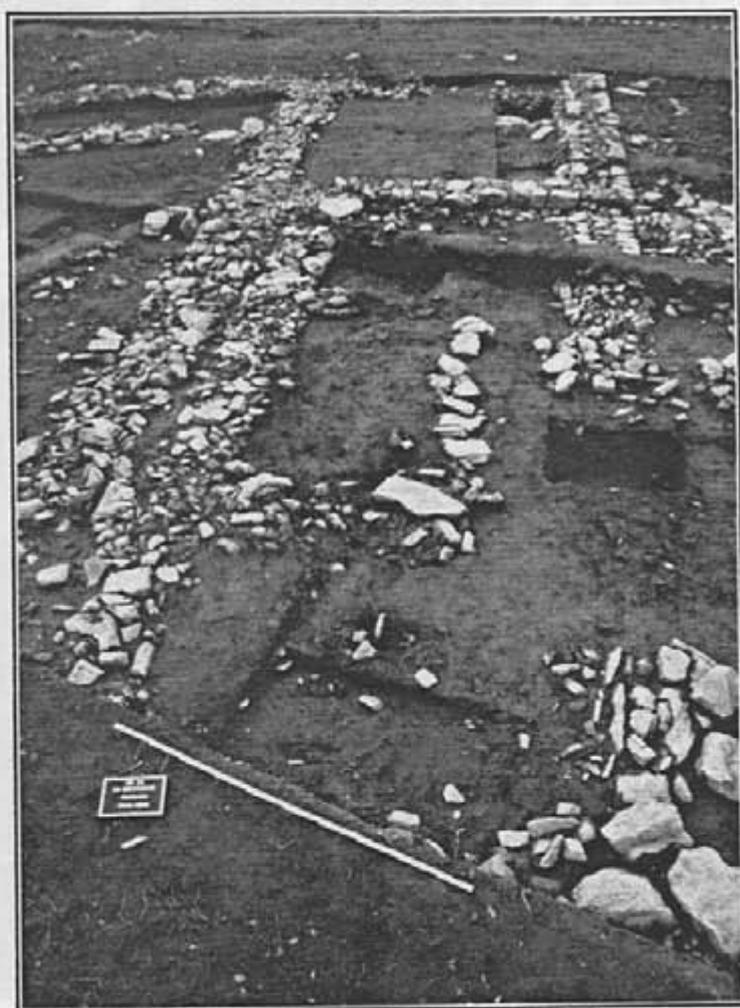


**Vue vers le nord-ouest. Au premier plan la pièce avec sol de tuileau.**

*Vue vers le nord-ouest de l'édifice à deux salles appartenant au bâtiment 4.*



Détail de la pièce avec sol de tuileau.



Vue vers le nord. On distingue les deux états superposés du bâtiment 4.



1



2

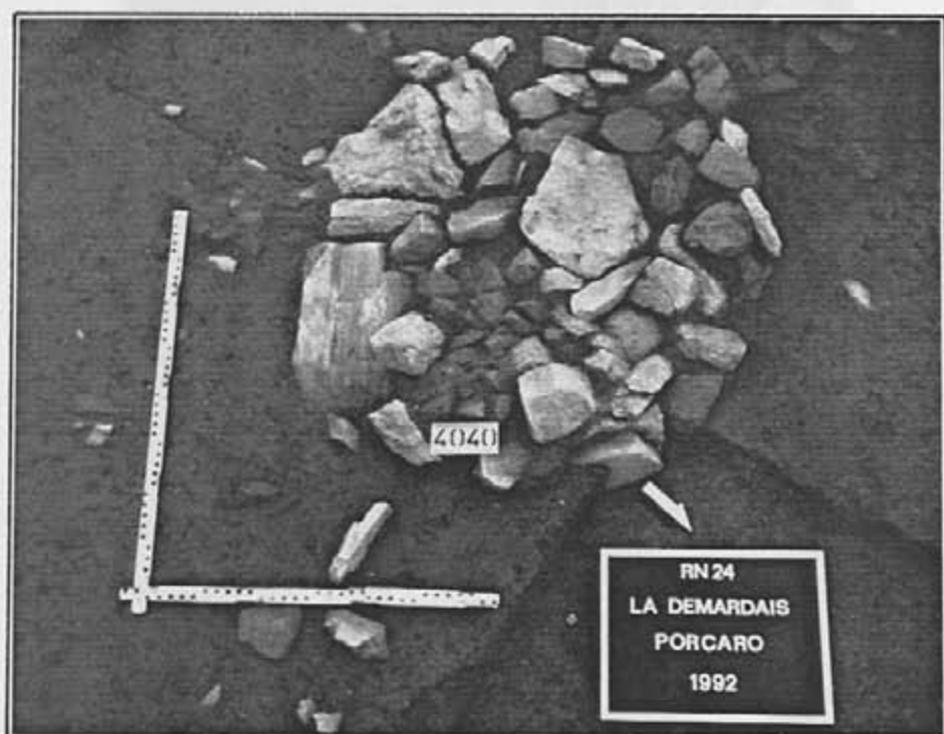
1.2 Détail du radier de pierre (U.S.4106) constituant l'assise du sol de tuileau (U.S.4068). On remarquera la similitude existant entre ce radier et celui dégagé dans le bâtiment 3.



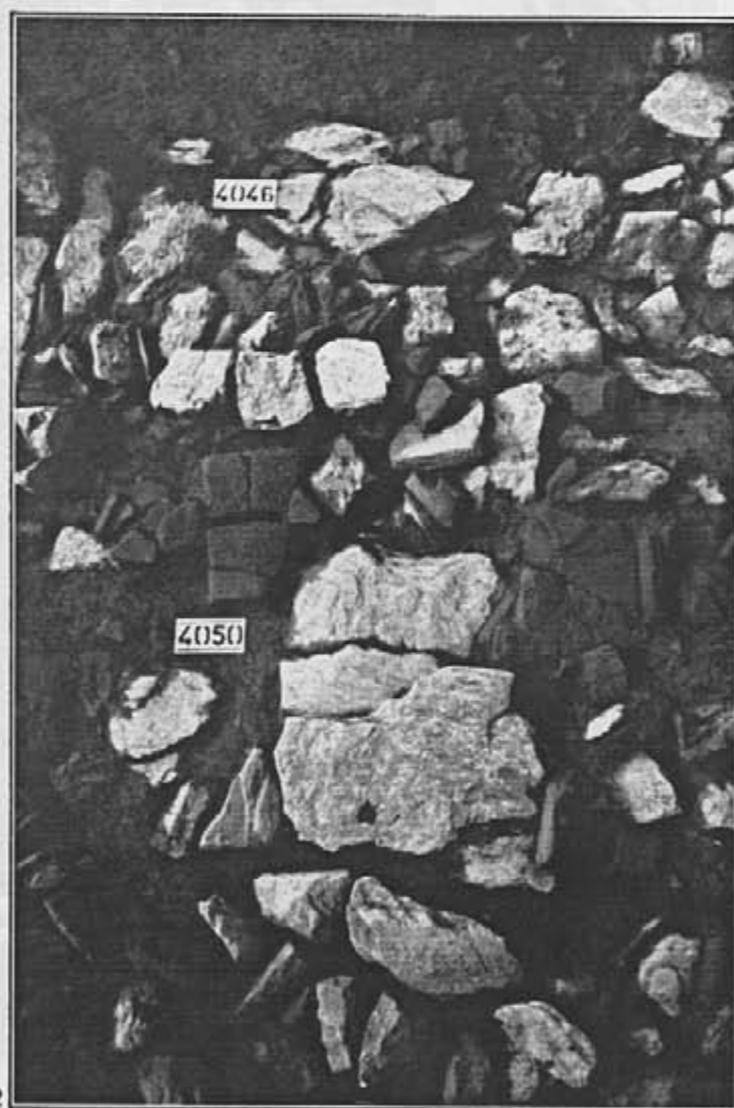
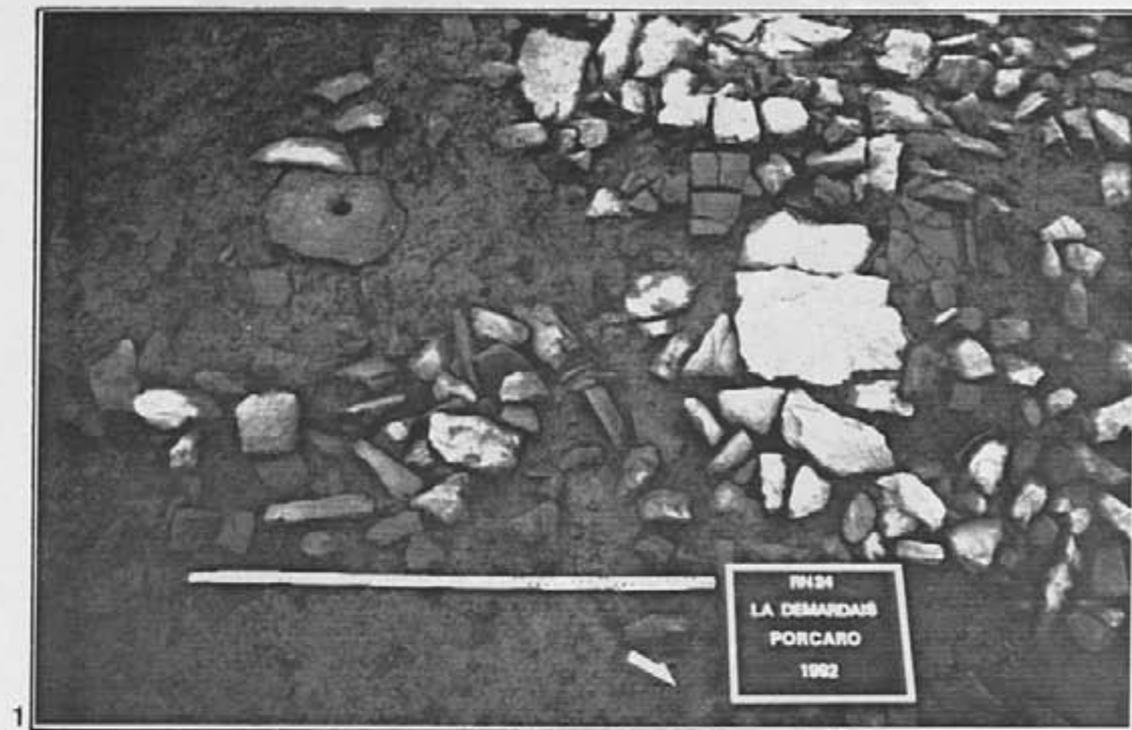
1.2 Niveau de destruction du mur ouest du bâtiment 4 (U.S.4034) et niveau de destruction de toiture (U.S.4033). Les *tegulae* et *imbrices* se trouvaient encore en connexion.



Foyer ( U.S. 4038-4039, à gauche) et assise de pilier (en bois?) dans l'espace interne du bâtiment 4.



Détail du blocage d'assise de pilier (U.S.4040).



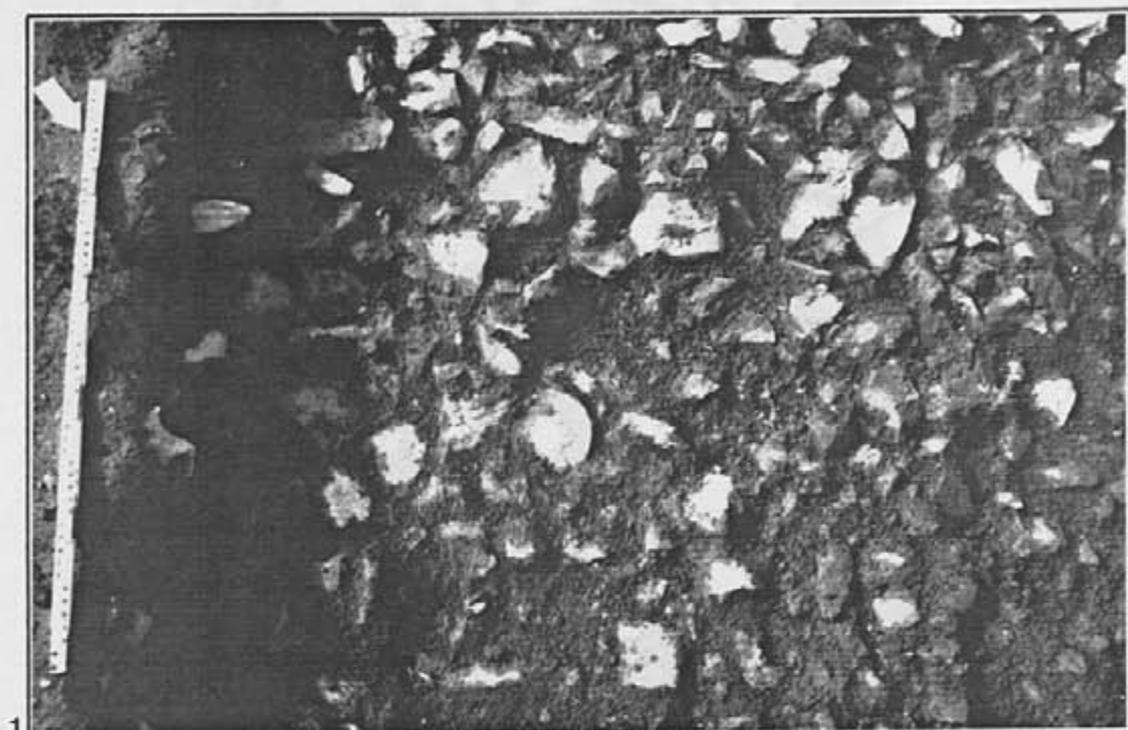
1 Foyer ré-utilisant une meule (U.S.4047-4048), installé sur les niveaux de destruction dumur ouest du bâtiment 4.

2 On remarque sur la gauche une assise de pilier constituée de plaques de schistes et de *tegulae* (Détail).



1 Le mur ouest du bâtiment 4 vu vers le nord (U.S.4046).

2 Détail du niveau de sol longeant le bâtiment du côté est (U.S.4120).



1



2

1.2 Vues de détail du sol extérieur constitué d'un blocage de petites pierres usées et ponctuellement de petits fragments de *tegulae*.



1



2

1.2 Le bâtiment 4 présente les mêmes caractéristiques de construction que les autres édifices: parements faits de petits blocs de grès avec blocage interne, assisés sur une fondation constituée d'un blocage irrégulier.



Vue générale du bâtiment 6. Zone 6 vers le nord-ouest. On remarque l'état antérieur du 1er siècle, matérialisé par les alignements de gros blocs de schiste à l'intérieur des pièces. On remarque également la tranchée de récupération de la partie sud-ouest du bâtiment.



Vue vers l'est. Au premier plan, à gauche le fossé de l'enclos (U.S.6032), recoupé par un fossé parcellaire médiéval (U.S.6060).

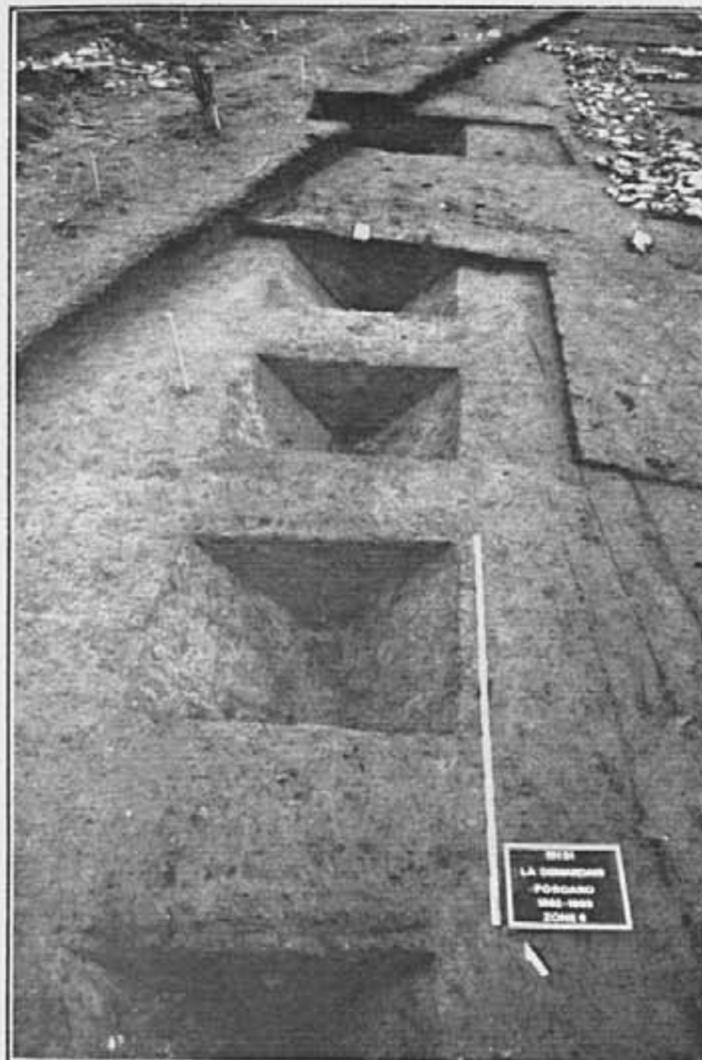


1



2

1.2 Les premiers niveaux stratifiés situés la long du mur nord du bâtiment 6 (U.S.6003, 6004, 6028).



Vues différentes du fossé d'enclos. Portion nord (U.S.6032) et ouest(U.S.6030).



Détail du remplissage du fossé parcellaire médiéval (U.S. 6060-2068).

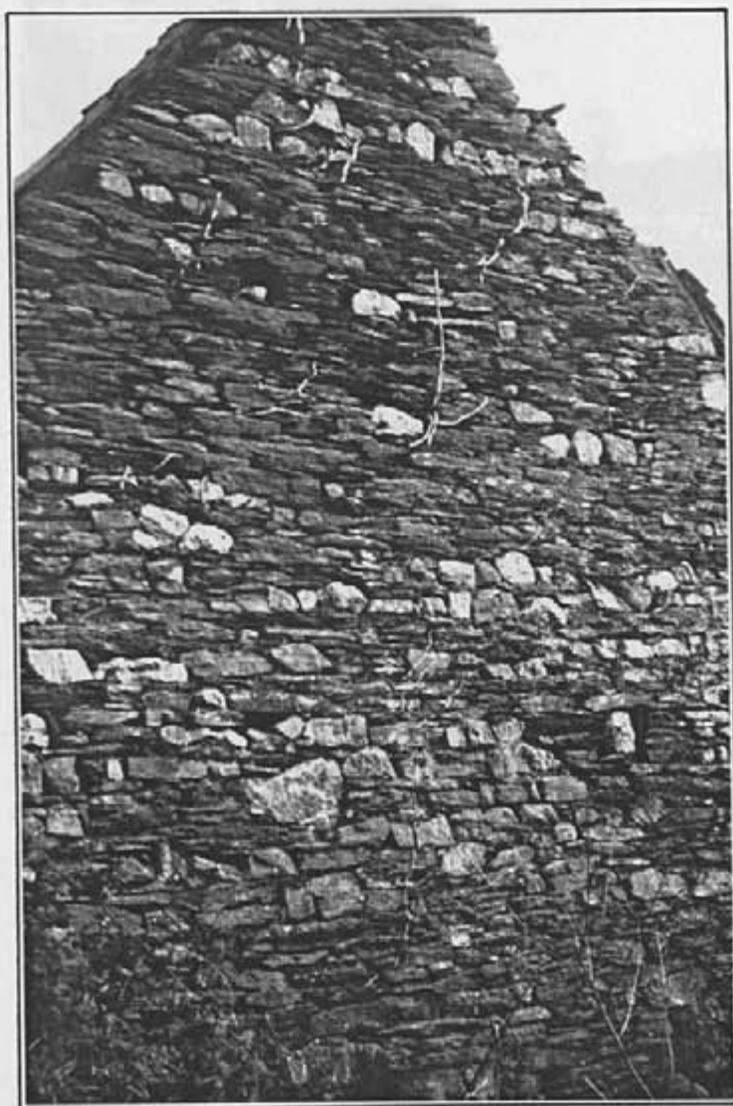


Vue général vers le nord du bâtiment 5. Zone 7. On distingue assez bien les deux états d'orientations différentes.



**Vieilles maisons de La Démardais.**

**Le schiste est prédominant, mais émaillé de blocs de grès ponctuels (remplois?).**





Après la Fouille.....





Pluie et tempête.  
Avant...



Après...



Fin du bâtiment 2. Zone 3.



Et du bâtiment 3. Zone 4.



1



2

1.2 Des conditions de fouille parfois difficiles.

#### XIV. FICHE TECHNIQUE

Adresse:	PORCARO (56), La Démardais: Lieu-dit les Gobus.
Propriétaire:	Etat.
N° du site:	56 180 005 AH.
Autorisation de fouilles:	92-43 et 93-01.
Titulaire:	O.Blin.
Plan cadastral:	Section E1, 1991.
Coord.Lambert:	Ax: 262.950. Ay: 234.675.
Lieu de dépôt pour étude:	S.R.A.Rennes.
Lieu de conservation:	Dépôt de fouille départemental de Rennes.

Documentation disponible au S.R.A.Bretagne, Rennes:

##### *Fichiers manuscrits.*

- 7 cahiers d'enregistrement couvrant les 7 zones, et représentant 433 fiches d'Unités Stratigraphiques, comprenant les diagrammes partiels ou complets des ensembles fouillés.
- Fiches de comptage céramiques et mobilier.
- Fichiers Diapos et N.& B avec inventaires.

##### *Inventaires sur Macintosh (Word 5.0, et Excel 3.0.).*

- Matériel archéologique déposé au dépôt de fouilles de Rennes.
- Relevés archéologiques de terrain.
- Inventaire et description du mobilier archéologique.
- Inventaires divers de mobilier.
- Monnaies.

##### *Documentation.*

- 150 relevés de fouille(dont 100 enregistrés) comprenant plans, relevés de détails et stratigraphies.
- 800 formes céramiques dessinées.
- 70 relevés mis au propre.
- 380 dessin céramiques mis au propre.
- 50 dessin de petit mobilier.
  
- 894 photos N.&B. avec planches-contact.
- 1191 Diapos originales et 540 doubles.

##### *Mobilier.*

- 48 carton de matériel céramique, osseux, métallique, verre, lithique, le tout lavé, trié et compté.
- 7 caisses de prélèvements.
- 21 caisses de scories et résidus de métallurgie.

##### *Publications.*

- O.Blin, La villa gallo-romaine de La Démardais, in Archéologie et Grands travaux routiers, Rennes-Saint-Malo, Rennes-Lorient, Cesson Sévigné, 1993.
  
- Une maquette du site au 1/200e a également été réalisée: Conception:O.Blin et M.D.Roussia. Réalisation: M.D.Roussia. Conservation S.R.A. Bretagne.

\* \*

\*

Opérations 1992-080 et 1993-001  
Site 56-180-005

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE BRETAGNE

**RN 24  
1992-1993**

**PORCARO  
LA DEMARDAIS**

INVENTAIRES PARTICULIERS  
ET  
DESCRIPTION  
DU PETIT MOBILIER ARCHEOLOGIQUE

O.BLIN,  
D.COUTURIER  
M.LE CLAINCHE

JUIN 1993.

1560  
b

SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE BRETAGNE

**RN 24  
1992-1993**

**PORCARO**

**LA DEMARDAIS**

INVENTAIRES PARTICULIERS  
ET  
DESCRIPTION  
DU PETIT MOBILIER ARCHEOLOGIQUE

O.BLIN,  
D.COUTURIER  
M.LE CLAINCHE

JUIN 1993.

## SOMMAIRE

INVENTAIRE ET DESCRIPTION DU MATERIEL ARCHEOLOGIQUE PARTICULIER OU EXCEPTIONNEL, AUTRE QUE CERAMIQUE, POUR PARTIE DESSINE ET/OU ISOLE.

U.S. 2000 - Sifflet gris et blanc (7)  
2,5 x 4,5 cm (h) 2,5 cm

INVENTAIRE ET DESCRIPTION DU MATERIEL ARCHEOLOGIQUE PARTICULIER OU EXCEPTIONNEL AUTRE QUE CERAMIQUE, POUR PARTIE DESSINE ET/OU ISOLE

-Par U.S.

INVENTAIRE DES OBJETS SELECTIONNES POUR EXPOSITION ET DEPOSES AU S.R.A.

-Par catégorie.

U.S. 2001 - Sifflet gris et blanc (1)  
2,5 x 4,5 cm (h) 2,5 cm

U.S. 2002 - Sifflet gris et blanc (1)  
2,5 x 4,5 cm (h) 2,5 cm

U.S. 2003 - Sifflet gris et blanc (1)  
2,5 x 4,5 cm (h) 2,5 cm

U.S. 2004 - Sifflet gris et blanc (1)  
2,5 x 4,5 cm (h) 2,5 cm

U.S. 2005 - Sifflet gris et blanc (1)  
2,5 x 4,5 cm (h) 2,5 cm

U.S. 2006 - Sifflet gris et blanc (1)  
2,5 x 4,5 cm (h) 2,5 cm

U.S. 2007 - Sifflet gris et blanc (1)  
2,5 x 4,5 cm (h) 2,5 cm

U.S. 2008 - Sifflet gris et blanc (1)  
2,5 x 4,5 cm (h) 2,5 cm

Tous les inventaires ont été réalisés sur *Mac Intosh Classic II*, Logiciel de traitement de texte *Word*, version 5.0.

**INVENTAIRE ET DESCRIPTION DU MATERIEL ARCHEOLOGIQUE PARTICULIER OU EXCEPTIONNEL, AUTRE QUE CERAMIQUE, POUR PARTIE DESSINE ET/OU ISOLE.**

- U.S. 1000 :** Schiste gravé et taillé (?)  
7,6 x 4,6 cm ; ép. 0,6 cm  
schiste gris.
- U.S. 1018 :** Silex taillé  
4,9 x 4,3 cm ; ép. 0,8 cm  
brun.
- U.S. 2002 :** Silex taillé  
2,3 x 0,7 cm ; ép. 0,6 cm  
orangé.
- U.S. 2002 :** Peson grès cassé  
8,5 x 8 cm ; ép. 2,5 cm  
diam. trou 2,5 cm.
- U.S. 2003 :** Schiste gravé et taillé (?)  
8,7 x 8,2 cm ; ép. 1,2 cm.
- U.S. 2022 :** Silex taillé  
4,5 x 3,7 cm ; ép. 1,2 cm.
- U.S. 2063 :** Schiste taillé (?) et gravé  
9,7 x 7,7 cm ; ép. 1,4 cm  
gris.
- Schiste taillé  
11,6 x 9,9 cm ; ép. 2,3 cm.
- U.S. 3001 :** Fragment pierre à aiguiser  
5,6 x 4,6 cm ; ép. 1,5 cm  
grès  
polie sur toutes ses faces.
- U.S. 3001 :** Polissoir grès  
20,5 x 4,5 cm ; ép. 7 cm.
- Grès poli sur une face  
10,3 x 5,7 cm ; ép. 3,2 cm.
- U.S. 3005 :** Schiste gravé  
22 cm x 14 cm ; ép. 6 cm  
gravures linéaires.

- U.S. 3006 :** *Tegula*  
38 x 28 cm ; ép. 1,5 cm  
argile orange-rouge ; dégraissant quartz grossier  
traces doigts et lissage.
- Imbrex*  
33 x 14 cm ; ép. 1,5 cm  
argile orange ; dégraissant quartz moyen.
- Imbrex*  
34 x 12,5 cm ; ép. 1,5 cm  
argile rubéfiée à vitrifiée ; dégraissant quartz grossier.
- U.S. 3006 :** Pierre à aiguiser  
7 x 1,5 cm ; ép. 1,5 cm  
polie entièrement  
grès.
- U.S. 3006 :** Dalle grès  
23 x 23 cm ; ép. 2,5 cm  
polie sur une face et taillée.
- U.S. 3023 :** Schiste gravé (cupule)  
7,6 x 6,7 cm ; ép. 2,1 cm.
- U.S. 3039 :** Grès poli (polissoir)  
7,7 x 4,5 cm ; ép. 4,3 cm  
une face polie ; traces de crémation.
- U.S. 4004 :** Schiste taillé  
5,8 x 4,8 cm ; ép. 1 cm.
- Schiste taillé  
3,2 x 2,2 cm ; ép. 0,4 cm.
- U.S. 4005 :** Deux fragments, dalle terre cuite, argile orange pâle  
27 x 24 x 3,5 cm  
empreintes de doigts ; encoche de préhension ; dégraissant mi-grossier.
- Un fragment, dalle terre cuite, argile orange pâle brûlée  
27,5 x 28 x 4 cm  
empreintes de doigts ; encoche de préhension ; dégraissant quartz fin.
- Un fragment peson terre cuite  
6,5 cm (haut.) x 5,5 cm (larg.) x 7 cm, à la base pyramide tronquée  
diam. orifice 1 cm  
argile orangée ; dégraissant quartz fin.
- U.S. 4014 :** Silex taillé  
2 x 1,6 cm ; ép. 0,5 cm.
- Silex taillé  
1,5 x 1,6 cm ; ép. 0,3 cm.  
orangé
- Silex taillé  
1,8 x 1,7 cm ; ép. 0,4 cm.

- Schiste gravé et taillé (?)  
8 x 7,9 cm ; ép. 1,3 cm.
- U.S. 4023 :** Quartz poli  
3 x 2 cm.
- U.S. 4024 :** Schiste gravé et taillé (?)  
11,8 x 7,5 cm ; ép. 1,4 cm.
- U.S. 4024 (angle nord-est) :**  
Grès poli et brûlé  
15,5 x 6 cm ; ép. 7,2 cm.
- U.S. 4025 :** Élément de char, gaine à crochet en bronze  
9,5 cm hauteur, largeur à la base 4,15 cm  
partie la plus étroite de la section hexagonale 3,2  
diamètre du bouton 1,35 cm ; diamètre du crochet 1 cm.
- U.S. 4027 :** Pierre polie (à aiguiser ? polissoir ?) en grès  
8,7 x 7,2 cm ; ép. 2 cm ; cassée  
travaillée sur deux côtés.
- Pierre polie et usée (noircie)  
5,9 x 3,4 cm  
granit (?).
- Pierre polie grès  
5,6 x 4,2 cm  
cassée.
- Grès poli sur six faces, pierre à aiguiser  
8 x 8 cm ; ép. 1,3 cm.
- U.S. 4029 :** Polissoir grès  
16 x 8 ; ép. 5 cm  
usure sur une face.
- U.S. 4031 :** Pierre polie sur quatre faces  
6,5 x 4 cm ; 1,8 cm  
grès.
- U.S. 4032 :** Quartz poli  
diam. 3 cm ; ép. 1 cm.
- U.S. 4044 :** Pierre polie ; grès  
3,9 x 2,6 cm (presque ronde)  
traces noires.
- U.S. 4062 :** Pierre à aiguiser grès  
7,2 x 2,3 cm ; ép. 2,6 cm  
polie sur une face et usée sur les autres faces.
- U.S. 4063 :** Silex taillé brun  
4 x 2,5 cm ; ép. 0,9 cm.

- U.S. 4079 :** Deux fragments brique  
19 x 13 x 4 cm  
empreintes de doigtsdoigts d'enfant (quatre doigts)  
argile ; dégraissant moyen.
- U.S. 4083 :** Pierre polie grès  
18,5 x 4 cm ; ép. 5 cm  
gravure sur une face  
polie sur une face, usée sur l'autre.
- U.S. 4094 :** Grès poli sur cinq côtés ; polissoir  
9 x 6,5 cm ; ép. 4,5 cm.
- U.S. 4100 :** *Imbrex*  
35 x 13 cm ; ép. 2 cm  
argile orangée ; dégraissant grossier.
- U.S. 5001 :** Fusaïole terre cuite  
2,5 x 1,5 (ép.) cm ; diam. trou 0,25 cm  
brûlée  
dégraissant grossier.
- U.S. 6000 :** Pierre à aiguiser grès  
larg. base 5,5 cm ; haut. 6,5 cm ; ép. 2 cm  
tronquée ; entièrement polie.
- Grès gravé et taillé  
18,2 x 8,6 cm ; ép. 1,6 cm  
travaillé sur deux faces.
- U.S. 6001 :** Grès taillé et gravé  
14 x 7 x 3,5 cm  
une face travaillée.
- U.S. 6001 :** Jeton percé terre cuite  
diam. 3 cm ; ép. 0,8 cm ; diam. trou 0,5 cm  
dégraissant fin ; argile micacée.
- U.S. 6001 :** Pierre à aiguiser en grès  
4 x 4,1 cm ; ép. 1,5 cm  
brûlée.
- Pierre à aiguiser en grès  
8 x 3,1 cm ; ép. 2,3 cm  
traces d'usure sur une des quatre faces polies.
- Grès taillé (?) et gravé (?)  
10,2 x 6,5 cm ; haut. 6 cm.
- Grès gravé  
12 x 9 cm ; ép. 1,1 cm.
- U.S. 6003 :** Demi fusaïole terre cuite  
diam. 3 cm ; ép. 1 cm ; diam. orifice : 0.6 cm ; haut. 3cm.
- Grès poli, pierre à aiguiser  
8 x 3,3 cm ; ép. 1,5 cm.

**U.S. 6004 :** Jeton percé terre cuite  
diam. 3,5 cm ; ép. 0,4 cm ; diam. orifice 0,4 cm  
décor rayonnant incisé.

**U.S. 6070 (2) :** Peson terre crue  
10 (haut.) x 5,5 cm  
dégraissant schiste grossier.

Autre morceau même peson ?

**U.S. 6076 :** Grès poli sur quatre côtés ; pierre à aiguiser  
8,7 x 5,9 cm ; ép. 2 cm.

**U.S. 6078 :** Grès poli sur six faces, pierre à aiguiser cassée  
3 x 2 cm ; ép. 1 cm.

**U.S. 6078 (2) :** Fragment peson, terre crue  
6,5 (haut.) x 6,5 (larg.).

**U.S. 6084 :** Deux fragments pierre à aiguiser grès  
16,5 x 5 cm ; ép. 1,5 cm ; polie sur trois faces.

**U.S. 9999 :** Jeton percé en schiste  
diam. 2,4 cm ; diam. orifice 0,3 cm ; ép. 0,2 cm.

**Architecture**  
Grès taillé  
4,1 x 2,8 cm ; ép. 0,5 cm.

Schiste  
5,2 x 3,9 cm ; ép. 0,4 cm  
gravé sur une face.

Schiste gravé  
9,5 x 8 cm ; ép. 1 cm.

Silex gris  
5 x 2,7 cm ; ép. 0,6 cm.

Peson terre crue quasiment complet  
8,9 x 8,6 (largeur à la base conservée) cm  
orifice : 6,5 (long.) x 1,1 (diam.) cm.

#### Métallurgie

U.S. 2021 Sceau plaqué corail

U.S. 2023 Sceau plaqué corail

U.S. 4096 Fragment de corail

U.S. 4070 Sceau dentifrice

#### Médecine

U.S. 3045a Meule dentifrice pour servir de calage de peson

U.S. 4040 Meule dentifrice (métal)

## INVENTAIRE DES OBJETS SELECTIONNES POUR EXPOSITION ET DEPOSES AU S.R.A.

### Polissoirs et pierres à affûter

- U.S. 3001 Polissoir en grès
- U.S.3006 Pierre à affûter en grès
- U.S. 4029 Polissoir en grès
- U.S. 6000 Pierre à affûter en grès
- U.S. 6084 Pierre à affûter en grès

### Architecture

- U.S. 3005 Schiste taillé et gravé (gravures linéaires)
- U.S. 3006 2 *imbrices* entières
- U.S. 3036 Dalle de plaquage en grès
- U.S. 4001 Fragment de paroi
- U.S. 4005 Pilette ou brique en terre cuite
- U.S. 4100 *Imbrex* entière
- U.S. 6001 Grès taillé et gravé

### Métallurgie

- U.S. 3021 Scorie plate cordée
- US. 3023 Scorie plate cordée
- US. 4005 Fragment de creuset
- U.S. 4070 Scorie stratifiée

### Meules

- US. 3065a Meule retaillée pour servir de calage de poteau
- U.S. 4048 Meule dormante (*meta*)

### **Pesons et fusaïole**

- U.S. 4005** Fragment de peson en terre cuite
- U.S. 5001** Fusaïole en terre cuite
- U.S. 9999** Peson en terre crue

### **Jetons**

- U.S. 4032** Petite pierre polie de forme circulaire, en quartz
- U.S. 6001** Jeton percé en terre cuite
- U.S. 6004** Jeton percé en terre cuite avec décor incisé rayonnant

### **Élément de char**

- U.S. 4025** Gaine à crochet en bronze